



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

2024 PROMASTER



RAM
COMMERCIAL

Le présent manuel du propriétaire illustre et décrit le fonctionnement des caractéristiques et des équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce manuel peut également comprendre une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des caractéristiques et des équipements décrits dans ce manuel s'ils ne sont pas inclus dans ce véhicule. FCA US LLC se réserve le droit de modifier la conception et les caractéristiques techniques, ainsi que d'apporter des ajouts ou des améliorations à ses produits sans s'imposer l'obligation de mettre en vigueur de telles modifications dans des véhicules précédemment construits.

Pour tous les véhicules vendus au Canada, le nom FCA US LLC doit être trouvé, supprimé et remplacé par le nom FCA Canada Inc.

Ce manuel du propriétaire a été créé pour vous aider à vous familiariser avec les caractéristiques importantes de votre véhicule. Vous pouvez trouver votre manuel du propriétaire, les guides du système de navigation et du système Uconnect ainsi que le livret de garantie les plus récents en visitant le site Web indiqué au dos.

Résidents des É.-U. : Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie en appelant au **1 866 726-4636** ou en communiquant avec votre concessionnaire. Pour acheter des trousse de remplacement, visitez le www.techauthority.com

Résidents du Canada : Si vous êtes le premier propriétaire au détail enregistré de votre véhicule, vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du livret de garantie ou acheter une trousse de remplacement en appelant au **1 800 387-1143** ou en communiquant avec votre concessionnaire.

⚠ AVERTISSEMENT : Procéder à la mise en marche, la réparation ou l'entretien d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peut vous exposer à des émanations de produits chimiques, y compris les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, qui sont reconnus par l'État de Californie comme une cause de cancer, de malformations congénitales ou d'autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour minimiser l'exposition à ces produits chimiques, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, travaillez dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour obtenir plus d'informations, visitez le site : www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.



Les images des véhicules ne sont présentées qu'à titre d'illustration. Les produits réellement vendus peuvent varier.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	8
2	PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE	15
3	PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE	71
4	DÉMARRAGE ET CONDUITE	95
5	MULTIMÉDIA	153
6	SÉCURITÉ	173
7	EN CAS D'URGENCE	217
8	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	248
9	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	300
10	SERVICE À LA CLIENTÈLE	306
11	INDEX	313

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

INTRODUCTION

LÉGENDE DES SYMBOLES	9
FOURGONNETES AMÉNAGÉES ET CARAVANES	9
MODIFICATIONS DU VÉHICULE	9
Glossaire des symboles	10

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

BATTERIE HAUTE TENSION	15
Conditionnement de la batterie	16

FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE CHARGEMENT

HAUTE TENSION	17
Entrée de chargement SAE J1772	17
Recharge CA de niveau 1 (120 V, 12 A)	17
Recharge CA de niveau 2 (240 V, 32 A)	24
Charge CC	24
Indicateurs de charge du véhicule	25
Application du véhicule électrique	26

CLÉS	29
Télécommande	29

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY	32
---	----

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE	32
Allumage avec le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}	32

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT	34
--	----

Utilisation du système de démarrage à distance	34
Pour quitter le mode de démarrage à distance	35
Activation du mode de dégivrage avec le démarrage à distance – selon l'équipement	35

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement	35
Activation du dégivreur d'essuie-glace lors du démarrage à distance – selon l'équipement	36
Message d'annulation du démarrage à distance	36

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE (VEB) – SELON L'ÉQUIPEMENT	36
---	----

Utilisation du système de démarrage à distance	36
Pour quitter le mode de démarrage à distance	37
Climatisation programmée de l'habitacle	37

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE –

SELON L'ÉQUIPEMENT	39
Amorçage du système	39
Désamorçage du système	39
Réamorçage du système	39
Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol	39

PORTIÈRES	39
----------------------------	----

Commande électrique Verrouillage des portières	39
Déverrouillage automatique des portières – selon l'équipement	41
Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC} – déverrouillage passif	41
Porte à glissière (modèles VEB) – Selon l'équipement	42
Porte à rideau – Selon l'équipement	42

VOLANT	43
Colonne de direction télescopique	43
Volant chauffant – selon l'équipement	43

SIÈGES	44
Réglage manuel	44
Sièges chauffants – selon l'équipement	46
Plateau pliable – selon l'équipement	47
Accoudoirs réglables – selon l'équipement	47
Appui-tête	48

RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME

UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT	49
Présentation de la reconnaissance vocale	49
Commandes vocales de base	49
Mise en route	49
Renseignements supplémentaires	50

RÉTROVISEURS	50
-------------------------------	----

Rétroviseur intérieur	50
Rétroviseurs extérieurs	51
Rétroviseurs extérieurs avec clignotants et éclairage d'approche – Selon l'équipement	51
Rétroviseurs à commande électrique – selon l'équipement	52
Rétroviseurs rabattables à commande électrique – selon l'équipement	52
Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement	53

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR	53
--------------------------------------	----

Lévier multifonction	53
Phares	53
Feux de jour – selon l'équipement	53
Inverseur route-croisement	54
Commande des feux de route automatiques – selon l'équipement	54
Appel de phares	54
Phares automatiques – selon l'équipement	54
Phares avec essuie-glaces automatiques	54

Feux de stationnement	54	Grilles de fenêtres à barreaux – selon l'équipement	69	TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES	84
Délai d'extinction des phares	54	Tremblement dû au vent	69	Témoins d'avertissement rouges	84
Phares antibrouillard – selon l'équipement	55	CAPOT	69	Témoins d'avertissement jaunes	87
Clignotants	55	Ouverture	69	Témoins jaunes	91
Système d'alarme de changement de voie	55	Fermeture	70	Témoins verts	92
Protection antidécharge de la batterie	55	CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT	70	Témoins bleus	92
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR	55	PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE		Témoins blancs	93
Éclairage d'accueil	55	GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME	71	DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II	93
Éclairage d'accueil – selon l'équipement	58	Description du groupe d'instruments de base ou de milieu de gamme	72	Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)	93
ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES	58	GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME	73	INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN	94
Fonctionnement des essuie-glaces	58	Description du groupe d'instruments haut de gamme	74	DÉMARRAGE ET CONDUITE	
Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement	59	GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME – VEB (véhicule électrique à batterie)	75	DÉMARRAGE DU MOTEUR	95
COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	60	Description du groupe d'instruments haut de gamme – VEB	76	Transmission automatique	95
Description et fonctions du système de chauffage-climatation manuel	60	AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS	76	Démarrage normal	95
Système de chauffage-climatation arrière supplémentaire – selon l'équipement	62	Emplacement et commandes	76	Fonction de démarrage facilité	95
Conseils utiles	62	Arrêter de manière sécuritaire, le véhicule se désactivera bientôt	77	Utilisation par temps froid (moins de 22 °F ou –30 °C)	95
RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT	63	Arrêtez-vous en toute sécurité et quittez le véhicule dès que possible	77	Démarrage après un stationnement prolongé	95
Rangement	63	Vidange de l'huile moteur – selon l'équipement	78	Si le moteur ne démarre pas	96
Commande USB – selon l'équipement	64	Menu principal	78	Après le démarrage	96
Prises de courant	65	DÉMARRAGE DU VÉHICULE – VEB (SELON L'ÉQUIPEMENT)		CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT	97
Onduleur d'alimentation – selon l'équipement	66	Démarrage normal	96	RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	97
Commutateurs auxiliaires – selon l'équipement	66	CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT	97	FREIN DE STATIONNEMENT	97
Console de chargement sans fil – selon l'équipement	66	Système de frein de stationnement électrique	97		
GLACES	68				
Glaces à commande électrique	68				
Vitre coulissante à commande manuelle – selon l'équipement	68				

TRANSMISSION AUTOMATIQUE	100	SYSTÈME D'ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE – SELON L'ÉQUIPEMENT	120	Fonctionnement de l'aide au stationnement dans un espace perpendiculaire/parallèle . . .	133
Système de verrouillage de clé de contact/ position de stationnement (véhicule sans clé) . . .	101	Fonctionnement	120	Quitter l'espace de stationnement	136
Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI)	101	Activer ou désactiver le système d'assistance active à la conduite	121	SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	136
Transmission automatique à 9 vitesses	101	Indications sur l'affichage	122	Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense	136
TRANSMISSION AUTOMATIQUE – VEB (SELON L'ÉQUIPEMENT)	105	Manœuvre à risque minimal	123	Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense	137
Système de verrouillage de clé de contact/ position de stationnement	106	System Status (État du système)	123	Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense	137
Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI)	106	Fonctionnement et limites du système	123	Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense	139
Transmission des VEB	106	SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT OU AU REcul PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	124	CAMÉRA DE REcul ARRIÈRE DE STATIONNEMENT	139
Plage de rapports	107	Capteurs du système ParkSense	125	SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	140
DIRECTION ASSISTÉE	108	Affichage d'avertissement du système ParkSense	125	RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE	142
LIMITEUR DE VITESSE ACTIF – SELON L'ÉQUIPEMENT	108	Affichage du système ParkSense	125	Message de bouchon du réservoir de carburant desserré	143
Activation	109	Activation et désactivation du système ParkSense	128	CHARGEMENT DU VÉHICULE	143
Dépassement de la vitesse programmée	109	Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense	128	Étiquette d'homologation du véhicule	143
Désactivation	109	Indications d'anomalie du système d'aide au recul ParkSense	128	Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	143
ASSISTANCE INTELLIGENTE DE VITESSE (ISA) – SELON L'ÉQUIPEMENT	109	Nettoyage du système ParkSense	129	Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)	143
Activation	109	Précautions sur l'utilisation du système d'aide au stationnement ParkSense	129	Dimensions des pneus	144
Dépassement de la vitesse programmée	109	Système d'avertissement relatif à la distance latérale	130	Dimensions des jantes	144
Désactivation	110	Freinage d'urgence arrière (modèles de VEB)	131	Pression de gonflage des pneus	144
SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT	110	SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE (MODÈLES À ESSENCE) – SELON L'ÉQUIPEMENT	132	Poids à vide	144
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)	110	Activation et désactivation du système d'aide au stationnement actif ParkSense	133	Surcharge	144
SYSTÈME D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT	118			Chargement	144
Activation et désactivation	118				
Modes d'aide sur les panneaux de signalisation	119				
Indications sur l'affichage	119				

TRACTION DE REMORQUE	144	Système d'avertissement de présence de piéton – VEB (selon l'équipement)	174	Gaz d'échappement	215
Terminologie du remorquage	144	Système de commande électronique des freins (EBC)	174	Avertissements concernant le monoxyde de carbone	216
Classification des attelages de remorque	146	AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES	178	EN CAS D'URGENCE	
Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)	146	Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement	178	FEUX DE DÉTRESSE	217
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque	147	Détection de la somnolence du conducteur (DDD) – selon l'équipement	183	SYSTÈME D'APPELS D'URGENCE ET D'ASSISTANCE	217
Exigences de remorquage	147	Système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage – selon l'équipement	184	MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU – SELON L'ÉQUIPEMENT	220
Conseils pour le remorquage	149	Tire Pressure Monitoring System (TPMS) (Système de surveillance de la pression des pneus)	188	Préparatifs pour l'utilisation du cric	220
REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)	150	DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	191	Emplacement du cric et des outils	221
Remorquage du véhicule derrière un autre	150	Fonctions du dispositif de retenue des occupants	191	Retrait de la roue de secours	222
Remorquage derrière un véhicule de loisir	151	Consignes de sécurité importantes	191	Directives de levage	223
CONSEILS DE CONDUITE	151	Ceintures de sécurité	192	Enjoliveurs de roue	227
Conduite sur chaussée glissante	151	Systèmes de retenue complémentaires (SRS)	197	TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT.	227
Conduite dans l'eau	151	Ensembles de retenue pour enfants	205	Trousse alternative d'entretien des pneus – Selon l'équipement	232
MULTIMÉDIA		Banquette arrière – selon l'équipement	210	Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus	232
SYSTÈMES UCONNECT	153	CONSEILS DE SÉCURITÉ	213	Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus	233
CYBERSÉCURITÉ	153	Transport de passagers	213	Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus	234
RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT	153	Transport d'animaux domestiques	213	DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES À ESSENCE	236
Fonctions programmables par l'utilisateur	154	Véhicules connectés	213	Préparation pour un démarrage d'appoint – Modèles à essence	237
FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES	172	Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule	214	Procédure de démarrage d'appoint – Modèles à essence	238
Renseignements concernant la réglementation et la sécurité	172	Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule	215	Emplacement de la batterie	239
Accord de licence MPEG	172				
SÉCURITÉ					
FONCTIONS DE SÉCURITÉ.	173				
Système de freinage antiblocage (ABS)	173				
Système de freinage régénératif – VEB (selon l'équipement)	173				

DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES VEB	239
Préparation pour un démarrage d'appoint – Modèles VEB	240
Procédure de démarrage d'appoint – Modèles VEB	240
Emplacement de la batterie	241
EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR	242
NEUTRALISATION DU SÉLECTEUR DE RAPPORT	242
DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ	243
REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE	244
Transmission automatique	245
SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)	247
ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÈNEMENT (EDR)	247
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	
ENTRETIEN PÉRIODIQUE	248
Programme d'entretien	248
COMPARTIMENT MOTEUR	251
Moteur de 3,6 L	251
Vérification du niveau d'huile	252
Ajout de liquide lave-glace	252
Batterie sans entretien	253
Lavage à pression	253
Compartment moteur – VEB (selon l'équipement)	254
ENTRETIEN DU VÉHICULE	255
Huile moteur	255
Moteur Filtre à huile	255
Moteur, Filtre à air	256
Entretien du climatiseur	257
Graissage des articulations de la carrosserie	258

Balais d'essuie-glace	258
Échappement	259
Circuit de refroidissement	259
Système de freinage	262
Transmission automatique	263
Fusibles	264
Remplacement d'ampoule	276
PNEUS	280
Renseignements concernant la sécurité des pneus	280
Pneus – Généralités	287
Types de pneus	290
Roues de secours – selon l'équipement	291
Entretien des roues et des enjoliveurs	292
Dispositifs de traction sur neige	293
Recommandations concernant la permutation des pneus	294
NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS	295
Indice d'usure de la bande de roulement	295
Indice d'adhérence	295
Résistance à la chaleur	295
ENTREPOSAGE DU VÉHICULE	296
CARROSSERIE	296
Protection contre des agents atmosphériques	296
Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie	296
Préservation de la carrosserie	297
INTÉRIEURS	297
Sièges et pièces en tissu	297
Pièces en plastique et pièces enduites	298
Surfaces en cuir	298
Surfaces vitrées	299

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)	300
SYSTÈME DE FREINAGE	300
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS	300
Spécifications relatives au couple de serrage	300
EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	301
Moteur de 3,6 L	301
Essence reformulée	301
Additifs au carburant	301
Essences à mélange oxygéné	302
Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte	302
Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide	302
MMT dans l'essence	302
Avertissements relatifs au circuit d'alimentation	303
CONTENANCE EN LIQUIDES	303
CONTENANCE EN LIQUIDES – VEB (SELON L'ÉQUIPEMENT)	304
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR	304
LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS	305
SERVICE À LA CLIENTÈLE	
POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE	306
Préparation pour la visite d'entretien	306
Préparation d'une liste	306
Faites des demandes raisonnables	306

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE	306
Assistance routière	306
Centre de service à la clientèle FCA US LLC	307
Service à la clientèle de FCA Canada	307
Mexique	308
Porto Rico et les îles Vierges américaines	308
Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)	308
Contrat de service	308
Renseignements concernant la garantie	308
PIÈCES MOPAR^{MD}	309
POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ	309
Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.	309
Au Canada	309
COMMANDER DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PROPRIÉTAIRE ET Y AVOIR ACCÈS	309
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU D'ADRESSE	310
GÉNÉRALITÉS	310

INTRODUCTION

Cher client,



Félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule Ram. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

Le présent manuel du propriétaire a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de documents à l'attention de l'automobiliste. Parmi ces renseignements, vous trouverez également une description des services que FCA US LLC offre à ses clients, ainsi que les conditions générales de validité. Veuillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, des conseils et des avertissements importants qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert (selon l'équipement). Apprenez comment votre véhicule se comporte sur diverses surfaces de roulement. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience.

Ce manuel du propriétaire décrit toutes les versions de ce véhicule. Les options et les équipements dédiés à des marchés ou à des modèles spécifiques ne sont pas expressément indiqués dans le texte. Par conséquent, vous devriez considérer uniquement l'information relative au niveau d'équipement, au moteur et à la version du véhicule que vous avez acheté. Tout contenu du manuel du propriétaire qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA US LLC vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que les concessionnaires autorisés connaissent le mieux votre véhicule RAM, car ils disposent de techniciens formés en usine, offrent des pièces MOPAR^{MD} d'origine et tiennent à ce que vous soyez satisfait.

LÉGENDE DES SYMBOLES

AVERTISSEMENT!	Ces avertissements s'appliquent à certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures, voire la mort.
MISE EN GARDE!	Ces mises en garde s'appliquent à certaines procédures qui risquent d'endommager votre véhicule.
REMARQUE :	Une suggestion qui améliore l'installation, l'utilisation et la fiabilité. Si elle n'est pas suivie, cela pourrait entraîner des dommages.
CONSEIL :	Des idées, solutions ou suggestions pour faciliter l'utilisation du produit ou de la fonctionnalité.
FLÈCHE FAISANT RÉFÉRENCE À UNE PAGE 	Suivez cette référence pour obtenir de plus amples renseignements sur une caractéristique particulière.
NOTE DE BAS DE PAGE 	De l'information supplémentaire et pertinente sur le sujet.

Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas le guide de l'automobiliste en entier. Respectez tous les avertissements et toutes les mises en garde.

FOURGONNETTES AMÉNAGÉES ET CARAVANES

1

La garantie limitée de véhicule neuf ne s'applique pas aux modifications de carrosserie ou à l'équipement spécial installé par les constructeurs de conversion de fourgonnette ou de caravane ou les carrossiers-constructeurs. Résidents américains – consultez la section 2.1.C des renseignements sur la garantie. Résidents canadiens – consultez la section « Ce qui n'est pas couvert » des renseignements sur la garantie. On entend par équipement des écrans, lecteurs de DVD/Blu-ray^{MC}, appareils de chauffage, cuisinières, réfrigérateurs, etc. Pour en savoir davantage sur la garantie et sur le service après-vente qui s'appliquent à ces articles, veuillez communiquer avec le fabricant approprié.

Les directives d'utilisation de l'équipement spécial installé par le constructeur de conversion de fourgonnette ou de caravane doivent également être fournies avec votre véhicule. Pour obtenir des instructions supplémentaires, veuillez communiquer avec le fabricant de conversion de fourgonnette ou de caravane.

Pour obtenir les spécifications techniques et les dimensions de votre véhicule, consultez le guide des carrossiers-constructeurs au <https://www.ramtrucks.com/ram-commercial/body-builders-guide.html>.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT!





Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.







Glossaire des symboles







Certains composants du véhicule sont dotés d'étiquette de couleur dont les symboles indiquent les précautions à prendre lorsque vous utilisez lesdits composants. Il est important de respecter tous les avertissements lorsque le véhicule est en marche. Vous trouverez ci-dessous la définition de chaque symbole ↪ page 84.




NOTA :

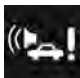


Les témoins d'avertissement et les indicateurs peuvent différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.







Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de sac gonflable ↪ page 84
	Témoin d'avertissement de charge de la batterie ↪ page 85
	Témoin du système de freinage ↪ page 84
	Témoin d'avertissement de portière ouverte ↪ page 85







Témoins d'avertissement rouges	
	Témoin d'avertissement de somnolence détectée ↪ page 85
	Témoin de la commande électronique du papillon ↪ page 85
	Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique ↪ page 85
	Défaillance du système électrique ↪ page 85
	Moteur Témoin d'avertissement de la température ↪ page 86
	Témoin d'avertissement générique ↪ page 86





Témoins d'avertissement rouges	
	Témoins d'avertissement de capot ouvert ↪ page 86
	Témoins de pression d'huile ↪ page 86
	Témoins de portière de chargement arrière ↪ page 86
	Témoins de rappel des ceintures de sécurité ↪ page 87
	Témoins d'avertissement de siège pivotant (conducteur ou passager) non verrouillé ↪ page 87
	Témoins d'avertissement de défaillance de la batterie de traction ↪ page 87





Témoins d'avertissement rouges	
	Témoins d'avertissement relatif à la limitation de couple ↪ page 87
	Témoins d'anomalie de la transmission ↪ page 87
	Témoins du système antivol ↪ page 87



Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoins d'avertissement d'anomalie du système d'alerte du véhicule (AVAS) ↪ page 88
	Témoins d'anomalie du régulateur de vitesse adaptatif ↪ page 87
	Témoins d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) ↪ page 87



Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoïn d'avertissement de panne du système audio ↪ page 87
	Témoïn d'avertissement de défaillance du système de somnolence détectée ↪ page 88
	Témoïn d'avertissement de la commande de stabilité électronique (ESC) ↪ page 88
	Témoïn d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique ↪ page 88
	Témoïn d'avertissement de vérification/d'anomalie du moteur ↪ page 89
	Témoïn d'avertissement de défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule ↪ page 88







Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoïn de bas niveau de carburant ↪ page 88
	Témoïn du système d'avertissement de collision frontale ↪ page 89
	Témoïn d'avertissement d'entretien nécessaire/faire inspecter le véhicule ↪ page 89
	Témoïn d'avertissement d'entretien requis du système de gestion active de voie ↪ page 89
	Témoïn d'avertissement de défaillance du limiteur de vitesse ↪ page 89
	Témoïn d'avertissement de défaillance du siège pivotant (conducteur ou passager) ↪ page 89


Témoins d'avertissement jaunes	
	Témoins d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus ↔ page 90
	Témoins d'avertissement d'anomalie du crochet de remorquage ↔ page 90
	Témoins de coupure d'alimentation de la batterie de traction ↔ page 91
	Témoins de température de la transmission ↔ page 91


Témoins jaunes	
	Témoins de désactivation du système d'avertissement de collision frontale ↔ page 91
	Témoins de panne du système de démarrage sans clé ↔ page 91
	Témoins de panne du capteur de pluie ↔ page 91
	Témoins de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE ↔ page 91





Témoins jaunes	
	Témoins de panne de l'éclairage extérieur ↔ page 91
	Témoins de panne du système de coupure de carburant ↔ page 91

Témoins verts	
	Témoins de la gestion active de voie ↔ page 92
	Témoins du limiteur de vitesse actif ↔ page 92

Témoins verts	
	Témoïn des feux de route automatiques ⇨ page 92
	Témoïn du régulateur de vitesse ⇨ page 92
	Témoïn des phares antibrouillard avant ⇨ page 92
	Témoïn de marche des feux de stationnement/phares ⇨ page 92
	Témoïn d'état de branchement ⇨ page 92
	Témoïn Prêt à conduire ⇨ page 92

Témoins verts	
	Témoins des clignotants/feux de détresse ⇨ page 92

Témoins bleus	
	Témoïn des feux de route ⇨ page 92

Témoins blancs	
	Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoïn de véhicule cible ⇨ page 93
	Témoïn de la gestion active de voie ⇨ page 93
	Témoïn du limiteur de vitesse actif prêt ⇨ page 93
	Témoïn d'avertissement de vitesse ⇨ page 93

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

BATTERIE HAUTE TENSION

Votre véhicule est équipé d'une batterie haute tension au lithium-ion servant à alimenter le groupe motopropulseur électrique et le système électrique 12 V du véhicule.

La batterie haute tension est située sous la section médiane du véhicule, sous et devant la deuxième rangée de sièges. La batterie haute tension ne nécessite aucun entretien et est conçue pour durer aussi longtemps que le véhicule.

Les batteries lithium-ion offrent les avantages suivants :

- Les batteries lithium-ion sont beaucoup plus légères que d'autres types de batteries de la même taille.
- Les batteries lithium-ion maintiennent leur charge; elles ne perdent qu'environ 3 % de leur charge par mois.
- Les batteries lithium-ion n'ont pas d'effet mémoire, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire de les décharger complètement avant de les recharger, contrairement à certaines autres batteries.
- Les batteries lithium-ion peuvent être rechargées et déchargées des milliers de fois.

Débranchement de service de la batterie haute tension

L'interrupteur d'entretien de la batterie haute tension est situé sous le panneau d'accès, sous le siège passager avant. Seul un technicien d'entretien qualifié ne doit accéder au sectionneur de la batterie haute tension.

Si votre véhicule requiert un entretien de la batterie haute tension, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez jamais d'enlever le module de débranchement de service de la batterie haute tension. Le débranchement de service de la batterie haute tension est utilisé quand votre véhicule nécessite un entretien par un technicien qualifié chez un concessionnaire autorisé. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, des émissions toxiques, un incendie et d'autres dangers pouvant causer la mort ou des blessures graves, y compris de graves brûlures, des lésions respiratoires et la cécité.
- La batterie haute tension et son boîtier ne comportent aucune pièce que vous ou un technicien non qualifié pouvez réparer. En aucun cas, vous ou un technicien non qualifié ne devez ouvrir, démonter, pénétrer dans ou manipuler la batterie haute tension, son boîtier, ses câbles ou ses connecteurs. Des dommages à ces composants peuvent entraîner une décharge électrique, des émissions toxiques, un incendie et d'autres dangers pouvant causer la mort ou des blessures graves, y compris de graves brûlures, des lésions respiratoires et la cécité. Vous devez confier le véhicule à un concessionnaire agréé pour tout service ou entretien de ces composants haute tension.
- Le système haute tension peut être chaud pendant et après le démarrage, ainsi que lorsque le véhicule est arrêté ou en charge. Faites attention à la fois à la haute tension et à la température élevée. Le non-respect de cette consigne peut entraîner de graves brûlures.

Mise au rebut de la batterie haute tension

La batterie à haute tension de votre véhicule est conçue pour durer tout au long de la durée de vie utile de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise au rebut de la batterie s'il s'avérait qu'elle ait besoin d'être remplacée.

AVERTISSEMENT!

Votre véhicule contient une batterie haute tension scellée au lithium-ion. Si la batterie est mise au rebut de manière inadéquate, il existe un risque de décharge électrique et d'émissions toxiques qui peuvent provoquer des brûlures graves, des lésions respiratoires, des incendies et d'autres dangers entraînant des blessures graves ou la mort.

Généralités

Le véhicule est également équipé d'un système de gestion de la batterie conçu pour :

- S'assurer d'un fonctionnement sécuritaire
- Optimiser l'autonomie
- Optimiser la durée de vie de la batterie haute tension

NOTA :

- Pendant le démarrage et l'arrêt du véhicule, un bruit de cliquetis pourrait se faire entendre de l'intérieur du véhicule. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), les contacteurs de la batterie haute tension dans la batterie sont fermés pour que l'électricité y étant stockée soit disponible pour une utilisation par le véhicule. Une fois le véhicule éteint, les contacteurs s'ouvrent afin d'isoler sur le plan électrique la batterie des autres systèmes du véhicule. Le bruit de cliquetis est produit par le fonctionnement normal de ces contacteurs qui ouvrent et qui ferment.
- Le système d'avertissement sonore pour piétons émet un son à l'avant du véhicule pendant la marche avant à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mi/h). Il émet également un son à l'arrière du véhicule en MARCHE ARRIÈRE, ainsi qu'à l'avant et à l'arrière du véhicule lorsque ce dernier est au POINT MORT. Pour obtenir plus de renseignements sur ce système, consultez ➔ page 174.

AVERTISSEMENT!

En cas de collision :

- Si votre véhicule est encore en état de rouler, quittez la route et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement et coupez le contact du véhicule.
- Faites attention aux pièces ou câbles haute tension exposés. Pour éviter toute décharge électrique pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles, ne touchez jamais le câblage, les connecteurs et autres pièces à haute tension, comme l'unité d'onduleur et la batterie lithium-ion.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Une fuite ou un dommage à la batterie au lithium-ion peut provoquer un incendie et des émissions toxiques susceptibles de causer de graves brûlures, des lésions respiratoires et d'autres blessures graves, voire la mort. Si vous découvrez ces fuites, contactez immédiatement les services d'urgence. Comme la fuite de liquide peut être du manganate de lithium provenant de la batterie lithium-ion, ne touchez jamais la fuite de liquide à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si le liquide entre en contact avec votre peau ou vos yeux, lavez immédiatement ces zones avec une grande quantité d'eau et consultez immédiatement un médecin pour éviter toute blessure grave.
- Si un incendie se déclare à l'intérieur de votre véhicule, quittez le véhicule dès que possible. N'utilisez qu'un extincteur de type ABC, BC ou C conçu pour les incendies d'origine électrique. L'utilisation d'une petite quantité d'eau ou d'un mauvais extincteur peut entraîner des blessures graves ou la mort par électrocution.
- Si vous n'êtes pas en mesure d'évaluer le véhicule en toute sécurité en raison de ses dommages, ne touchez pas le véhicule. Quittez le véhicule et contactez les services d'urgence. Informez les premiers intervenants qu'il s'agit d'un véhicule électrique.
- En cas d'accident nécessitant des travaux de carrosserie, adressez-vous à un concessionnaire agréé.

CONDITIONNEMENT DE LA BATTERIE

Dans des températures extrêmes, très élevées ou très basses, la batterie haute tension peut nécessiter un conditionnement et par conséquent peut nécessiter que le véhicule soit branché.

Si la température ambiante est de -15 °C (5 °F) ou au-dessous à l'arrêt du véhicule, le groupe d'instruments affichera le message « Plug In Vehicle To Keep Battery Conditioning » (Brancher le véhicule pour maintenir le conditionnement de la batterie).

Si la température de la batterie est inférieure à -30 °C (-22 °F), ou de 55 °C (131 °F) ou au-dessus, le véhicule ne démarrera PAS :

- Si le véhicule est branché à ces températures de batterie, le groupe d'instruments affichera le message « Please Leave Key In RUN – Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHE] – Conditionnement de la batterie requise).
- Si le véhicule n'est pas branché à ces températures de batterie, le message « Plug In Vehicle To Condition Battery » (Brancher le véhicule pour conditionner la batterie) s'affichera dans l'affichage du groupe d'instruments.
- Si la température de la batterie est inférieure à -33 °C (-27 °F), le message « Please Leave Key In RUN – Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHE] – Conditionnement de la batterie requise) s'affichera, que le véhicule soit branché ou non.

NOTA :

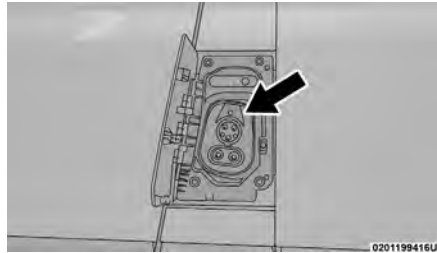
- Lorsque le message « Please Leave Key In RUN — Battery Conditioning Needed » (Veuillez laisser le commutateur d'allumage à la position RUN [MARCHÉ] – Conditionnement de la batterie requise) s'affiche, gardez le commutateur d'allumage en position RUN (MARCHÉ) pour que la batterie se recharge. Remplacez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le message disparaît, puis démarrez le véhicule. Lorsque ce message s'affiche, ne faites pas fonctionner les commandes de climatisation.
- Par temps froid ou chaud, si le véhicule est branché et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION), le véhicule pourrait sortir de sa veille pour préconditionner la batterie haute tension pour son utilisation.
- Il est recommandé de laisser le véhicule branché pendant la nuit lorsque possible afin de maximiser son autonomie électrique.

Les messages s'affichent seulement lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ) et que la batterie haute tension n'est pas prête à assurer la propulsion. Les messages s'affichent également si une tentative d'être à l'état READY (PRÊT) a échoué parce que la température des cellules de batterie haute tension est trop basse ou trop élevée.

FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE CHARGEMENT HAUTE TENSION

ENTRÉE DE CHARGEMENT SAE J1772

Votre véhicule utilise une entrée de charge SAE J1772 standard (entrée de charge du véhicule) pour la charge en courant alternatif de niveau 1 (120 V), courant alternatif de niveau 2 (240 V) et charge rapide en courant continu (350 V).



Entrée de chargement pour véhicule

Ouvrez la porte du port de charge en poussant près du bord extérieur arrière de la porte, près du centre pour la déverrouiller. Pour fermer la porte du port de charge, engagez le loquet de la porte en poussant sur le bord extérieur arrière près du centre.

RECHARGE CA DE NIVEAU 1 (120 V, 12 A)

Votre véhicule peut être muni d'un équipement d'alimentation de véhicules électriques (EAVE) de 120 V CA, SAE J1772 de niveau 1, aussi appelé « cordon de recharge portatif » (EAVE). La charge CA de niveau 1 nécessite une prise murale conventionnelle NEMA 5-15R de 120 V avec mise à la terre, ainsi que le cordon de recharge portatif (EAVE) fourni avec le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Veillez vous assurer de respecter ces avertissements. Dans le cas contraire, vous risquez des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

- Cessez immédiatement d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE) si la fiche ou la prise devient chaude au toucher ou si vous remarquez des odeurs inhabituelles.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) dans des structures de bâtiment qui utilisent une protection de circuit par fusibles. N'utiliser qu'avec des circuits électriques protégés par des disjoncteurs.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si d'autres appareils sont branchés sur le même circuit.
- Lorsque vous débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise murale, veillez à tirer par la fiche et non par le cordon.
- Ne tirez pas, ne tordez pas, ne pliez pas, ne marchez pas sur ou ne traînez pas le câble du cordon de charge portatif (EAVE).

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Arrêtez immédiatement d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE) si la charge s'arrête avant d'être terminée lorsque la fiche ou le cordon est déplacé ou ajusté.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si la fiche est mal raccordée à la prise murale ou si la prise murale est endommagée ou rouillée.
- En cas de doute sur la prise murale et/ou le circuit, contactez un électricien qualifié.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif si un dysfonctionnement se produit ou s'il a été endommagé de quelque manière que ce soit. Il est recommandé de contacter un concessionnaire agréé.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur dans le cordon de recharge portatif (EAVE). N'essayez pas de réparer ou d'entretenir le cordon de charge portatif (EAVE), cela annulerait la garantie du véhicule neuf.

**Cordon de recharge portatif (EAVE)****AVERTISSEMENT!**

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : Des décharges électriques, des incendies et d'autres graves dangers peuvent se produire si le cordon de recharge portatif (EAVE) n'est pas utilisé correctement. Ce véhicule utilise un courant à haute tension. Le non-respect des instructions de chargement dans cette publication peut donner lieu à des blessures graves ou à la mort. Il n'y a aucune pièce réparable dans le cordon de recharge portatif (EAVE). N'ouvrez pas, ne démontez pas, ne pénétrez pas et ne modifiez pas le cordon de recharge portatif (EAVE). Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles.

Pour accéder au cordon de recharge portatif (EAVE), ouvrez la portière du bac de rangement de l'espace de chargement, selon l'équipement, sur le côté conducteur et retirez le cordon de recharge portatif (EAVE) du sac de rangement.

NOTA :

Après l'avoir utilisé, placez le cordon de recharge portatif (EAVE) dans le sac de rangement et rangez-le dans l'espace de rangement l'équipement, selon l'équipement. Si vous prévoyez de laisser le cordon de recharge portatif (EAVE) à l'extérieur du véhicule, assurez-vous de protéger l'extrémité de branchement au véhicule contre la moisissure, la saleté, l'accumulation de débris et la contamination.

NOTA :

Le cordon de recharge portatif (EAVE) est utilisé pour le chargement ca de niveau 1 seulement.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : Cette publication contient des instructions et des avertissements importants qui doivent être respectés pendant les opérations de charge. Le non-respect de ces avertissements et instructions peut entraîner une décharge électrique et un incendie pouvant causer la mort ou des blessures graves.

- Lisez l'intégralité de cette publication avant d'utiliser le cordon de charge portatif (EAVE).
- N'insérez pas de doigts ou d'objets dans le connecteur du cordon de recharge portatif (EAVE).
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si le câble d'alimentation flexible est effiloché, cassé, présente une isolation fissurée ou tout autre signe de dommage.
- N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) si le boîtier ou le connecteur est cassé, fissuré, ouvert ou présente tout autre signe de dommage.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) avec une rallonge ou prise d'adaptation.
- Le cordon de charge portatif (EAVE) peut tenter de se réinitialiser et de fonctionner après une coupure de courant.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur dans le cordon de recharge portatif (EAVE). Ne tentez pas de réparer vous-même le cordon de recharge portatif (EAVE) afin d'éviter des blessures.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous utilisez une station de charge avec le cordon de charge portatif (EAVE) fixe, assurez-vous que le câble de la station de charge n'est pas visiblement endommagé avant de le brancher dans le véhicule.
- Ne laissez pas les enfants utiliser le cordon de charge portatif (EAVE). La supervision d'un adulte est obligatoire si des enfants sont à proximité d'un poste de chargement qui est en cours d'utilisation.
- N'utilisez pas une station de charge ou une entrée de charge de véhicule usée ou endommagée avec le câble de charge CA de niveau 2. Le branchement à une prise usée ou endommagée peut causer des dommages au cordon de recharge portatif (EAVE) et au véhicule.
- Assurez-vous que le cordon de recharge portatif (EAVE) est toujours rangé en lieu sûr. N'exposez pas le connecteur pour véhicule EAVE J1772 à la pluie ou à des conditions humides. Évitez de laisser de l'eau ou d'autres liquides s'écouler ou entrer en contact avec l'extrémité de connexion au véhicule du connecteur EAVE J1772. Si de l'eau s'infiltré dans le dispositif électrique, le risque de décharge électrique augmente. Assurez-vous que toutes les fiches et tous les câbles sont exempts d'humidité avant d'utiliser le cordon de recharge portatif (EAVE).
- En cas de collision, un cordon de charge portatif (EAVE) desserré dans le véhicule peut causer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) sur le plancher de la zone chargement ou dans l'habitacle.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le cordon de charge portatif (EAVE) a été testé pour une utilisation à des températures allant de -40 °F à 122 °F (-40 °C à 50 °C).
- Le cordon de charge portatif (EAVE) doit être stocké à des températures comprises entre -40 °F et 176 °F (-40 °C et 80 °C).
- CONSERVEZ CES DIRECTIVES.

Cordon de chargement EAVE

Le cordon de chargement portatif (EAVE) est conforme aux normes SAE J1772, et peut être utilisé avec les véhicules équipés de prises de chargement conformes aux normes SAE J1772. Le cordon de recharge portatif (EAVE) comprend :

- Un connecteur de charge
- Un boîtier certifié NEMA 6 avec un dispositif d'interception de courant de charge (CCID) avec un affichage indicateur d'état
- Un cordon d'alimentation c.a. avec une fiche à angle droit NEMA 5-15P
- Un câble de chargement intérieur ou extérieure certifié EV
- Un affichage indicateur d'état

**Charge Cordon**

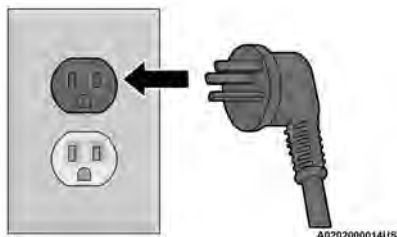
- 1 – Connecteur de recharge
- 2 – Affichage indicateur d'état
- 3 – Câble de recharge
- 4 – Prise CA

INSTRUCTIONS DE MISE À LA TERRE**Pour un produit câblé mis à la terre :**

Le cordon de recharge portatif (EAVE) doit être mis à la terre. Dans le cas d'une anomalie ou d'un bris, la mise à la terre offre une voie de moindre résistance pour le courant électrique, pour réduire le risque de décharge électrique. Le cordon de recharge portatif (EAVE) est équipé d'un cordon doté d'un conducteur et d'une fiche d'alimentation électrique pour la mise à la terre. La fiche doit être branchée à une prise murale appropriée, correctement installée et mise à la terre conformément aux codes et règlements locaux.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) sur des circuits électriques dotés de prises avec seulement deux broches; l'utilisation de prises inadéquates pourrait entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles. Vérifiez auprès d'un électricien qualifié si vous avez un doute sur la mise à la terre de la prise murale. Ne modifiez pas les broches de la fiche fournies avec le cordon de charge portatif (EAVE) – si elles ne conviennent pas à la prise, vous devez faire installer une prise appropriée par un électricien qualifié.

**Réceptacle mural et prise CA****AVERTISSEMENT!**

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) sur des circuits électriques dotés de prises avec seulement deux broches; l'utilisation de prises inadéquates pourrait entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles. Vérifiez auprès d'un électricien qualifié si vous avez un doute sur la mise à la terre de la prise murale. Ne modifiez pas les broches de la fiche fournies avec le cordon de charge portatif (EAVE) – si elles ne conviennent pas à la prise, vous devez faire installer une prise appropriée par un électricien qualifié.

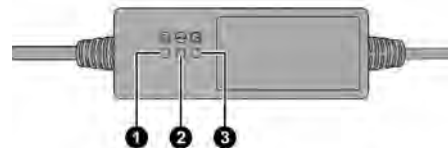
Fonctionnement du cordon de charge

1. Brancher la fiche CA du cordon de recharge portatif (EAVE) dans une prise murale mise à la terre de 15 A ou 20 A, 120 V CA, 60 Hz. Ne pas utiliser une rallonge, un adaptateur de prise ou de fiche, ou une prise usée. Le cordon de recharge portatif (EAVE) ne fonctionne pas de manière sécuritaire tant qu'il n'est pas branché directement à la prise murale.

NOTA :

Le câble de recharge portatif (EAVE) doit être branché dans un circuit spécialisé, non un circuit partagé avec d'autres dispositifs extrayant de l'électricité du circuit.

2. Vérifier si le cordon de charge portatif (EAVE) est prêt à être utilisé en regardant les témoins. Après une brève autovérification, à l'endroit où le témoin clignote, un témoin CA vert et deux témoins « Charge Active » (charge active) indiquent que l'EAVE est prêt pour l'utilisation.

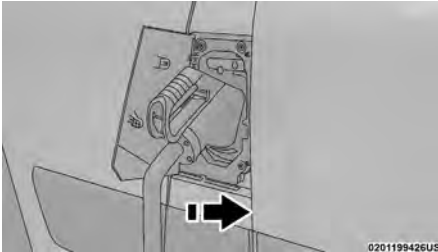


0201199425U5

Témoins du cordon

- 1 – Témoin d'alimentation CA
- 2 – Témoin de défaillance
- 3 – Témoin de chargement actif

3. Si le cordon de charge portatif (EAVE) est prêt à être utilisé, s'assurer que le véhicule est en position PARK (stationnement), puis brancher le connecteur de charge dans le connecteur de chargement du véhicule. Un dé clic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.



Insertion du connecteur de charge dans l'entrée de chargement du véhicule

4. Lorsque le véhicule commence la charge, les témoins de charge active du cordon de recharge portatif (EAVE) s'allument de gauche à droite, puis les deux s'éteignent. Ce modèle se répète lorsque le véhicule est en cours de chargement. Les témoins s'allument à un rythme d'environ un cycle par seconde.

NOTA :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Cordon de recharge portatif (EAVE) – Les témoins d'état du cordon de recharge portatif (EAVE) s'illuminent en vert ou rouge pour indiquer l'état de la recharge ➔ page 21.
- Prise murale – Voir si la prise murale est fonctionnelle (aucune coupure de courant) ou brancher le cordon de recharge portatif (EAVE) dans une autre prise murale.

- Planification de charge – Vérifier si la planification de charge a été activée. Si cette fonction est activée, vérifier que vous êtes bien dans la plage d'heure et de jour de la semaine programmée. Si une planification de charge a été activée dans le véhicule et que vous êtes à l'extérieur de la plage d'heure et de jour de la semaine, vous pouvez passer outre la planification de cette charge en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans l'entrée de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.

- Capot entrouvert – Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.

5. Pour arrêter le processus de charge, débranchez d'abord le cordon de charge portable (EAVE) du véhicule, puis de la prise murale. Pour désengager le coupleur du véhicule, appuyez sur le bouton du connecteur.



Retrait du connecteur de charge de l'entrée de chargement du véhicule

6. Fermez le volet de l'entrée lorsqu'un câble de recharge portatif (EAVE) n'est pas branché sur le véhicule.

NOTA :

Il est conseillé de garder le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION) lors d'une opération de charge de niveau 1. Le faire minimise les autres charges du véhicule que le cordon de recharge portatif (EAVE) doit prendre en charge. Les charges électriques supplémentaires prolongent le temps de chargement de la batterie haute tension.

Dépannage à l'aide de l'affichage de l'indicateur d'état

Si le véhicule ne se charge pas correctement, consultez l'état des témoins.

Le **témoin d'alimentation CA** affiche l'état et la sécurité de l'entrée électrique. Si ce témoin est vert, la charge est suffisante pour charger le véhicule. Si seul le témoin d'alimentation CA clignote en rouge, il y a un problème avec la prise électrique CA. Si le témoin d'alimentation CA ne revient pas à la couleur verte, la prise doit être inspectée par un électricien qualifié pour s'assurer que la tension, la fréquence et la mise à la terre sont conformes aux codes et aux réglementations électriques nationales et provinciales. Il peut être possible de tenter le chargement d'une autre prise.

Le **témoin d'anomalie** affiche l'état du cordon de recharge portatif (EAVE) et de la prise du véhicule. Le cordon de recharge portatif (EAVE) ne permet pas la charge pendant que le témoin d'anomalie est rouge. S'il est éteint, le cordon de recharge portatif (EAVE) n'a détecté aucune erreur interne ou anomalie de la prise du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote en rouge, une anomalie est détectée soit au niveau du cordon de recharge portatif (EAVE), des appareils électroniques ou

de la prise du véhicule. Le cordon de recharge portatif (EAVE) pourrait tenter de recommencer la charge du véhicule si l'anomalie est réglée. Si le cordon de recharge portatif (EAVE) ne tente pas de recommencer la charge du véhicule, le connecteur de charge devra être retiré du véhicule pour régler l'anomalie.

La liste de codes d'anomalie dans le tableau suivant fournit une référence des anomalies importantes détectables par le cordon de recharge portatif (EAVE). Quand une anomalie est détectée, le témoin d'alimentation CA, le témoin d'anomalie ou les deux clignotent en

rouge. Si seul le témoin d'alimentation CA est rouge, il y a un problème avec la partie électrique CA de l'appareil. Si seul le témoin d'anomalie clignote en rouge, il y a un problème interne avec l'appareil ou avec le véhicule. Si chacun des deux témoins d'alimentation et d'anomalie clignote en rouge, un état de surchauffe est détecté au niveau de la prise CA ou dans le boîtier du cordon de recharge portatif (EAVE). Des informations supplémentaires concernant les anomalies sont fournies par un code d'anomalie qui est affiché sur les deux témoins de charge active verts. Le code d'anoma-

lie se compose de quatre chiffres, chacun ayant une valeur de 1 ou de 2. La valeur d'un chiffre est le nombre d'indicateurs s'illuminent pour cette partie de la séquence. Par exemple, le code d'anomalie (1, 2, 1, 1) affichera la séquence suivante : Un témoin s'allumera pendant 0,3 seconde, puis deux témoins s'illumineront, puis un seul témoin, et enfin un témoin s'allumera. Une fois que les quatre codes d'anomalie ont été affichés, les témoins demeurent éteints pendant une seconde avant de recommencer la séquence.

Liste de codes d'anomalie du cordon de recharge portatif (EAVE)

Code d'anomalie clignotant	Clignotement du témoin	Indication d'anomalies	Actions recommandées
1, 2, 2, 2	AC Power (Courant alternatif)	L'appel de courant du véhicule est trop élevé	Faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
1, 1, 2, 1	AC Power (Courant alternatif)	Alimentation électrique incorrecte	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 1, 2, 2	AC Power (Courant alternatif)	Alimentation électrique incorrecte	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 2, 1, 1	AC Power (Courant alternatif)	Alimentation électrique incorrecte	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 2, 1, 2	AC Power (Courant alternatif)	Alimentation électrique incorrecte	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).
1, 1, 1, 1	Fault (Anomalie)	Anomalie interne du cordon de recharge portatif (EAVE)	Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise de charge du véhicule et essayez de le charger de nouveau. Si le problème n'est pas corrigé, faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
1, 1, 1, 2	Fault (Anomalie)	Anomalie interne du cordon de recharge portatif (EAVE)	Débranchez le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise de charge du véhicule et essayez de le charger de nouveau. Si le problème n'est pas corrigé, faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
1, 2, 2, 1	AC Power (Courant alternatif)	Mauvais câblage de mise à la terre de la prise	Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour vérifier la prise électrique et l'alimentation CA (câblage de la maison).

Liste de codes d'anomalie du cordon de recharge portatif (EAVE)			
Code d'anomalie clignotant	Clignotement du témoin	Indication d'anomalies	Actions recommandées
1, 2, 1, 1	Fault (Anomalie)	Anomalie interne du cordon de recharge portatif (EAVE)	Faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
1, 2, 1, 2	Fault (Anomalie)	Fuite de courant CCID détectée	Débranchez le connecteur de charge et essayez de nouveau de charger. Si le problème persiste, faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) et le véhicule chez un concessionnaire autorisé.
2, 2, 2, 1	Fault (Anomalie)	Connecteur d'interface du véhicule	Erreur avec le connecteur d'interface de chargement du véhicule – Vérifiez s'il y a présence d'eau ou d'autres contaminants dans la prise de chargement du véhicule ou dans le connecteur de charge.
2, 2, 2, 2	Fault (Anomalie)	Connecteur d'interface du véhicule	Erreur avec le connecteur d'interface de chargement du véhicule – Vérifiez s'il y a présence d'eau ou d'autres contaminants dans la prise de chargement du véhicule ou dans le connecteur de charge.
1, 1, 2, 1	Fault & AC Power (Anomalie et courant alternatif)	La température interne du boîtier du cordon de recharge portatif (EAVE) est trop élevée	Agissez avec prudence puisque le boîtier du cordon de recharge portatif (EAVE) peut être chaud. Il est recommandé de déplacer le cordon de recharge portatif (EAVE) hors de la lueur directe du soleil. Le laisser refroidir. Si l'erreur persiste, faites vérifier le cordon de recharge portatif (EAVE) chez un concessionnaire autorisé.
1, 1, 1, 2	Fault & AC Power (Anomalie et courant alternatif)	Avertissement de surchauffe de la fiche d'alimentation CA	Agissez avec prudence puisque la fiche d'alimentation du cordon de recharge portatif (EAVE) peut être chaude. Il est recommandé de débrancher l'unité de la prise murale avec précaution et de la laisser refroidir. Essayez de charger le véhicule à une autre prise murale. Communiquez avec un électricien qualifié pour qu'il vérifie ou remplace la prise murale qui a été associé au problème de surchauffe de la fiche d'alimentation CA. Le chargement se produit toujours, mais à une vitesse réduite.
1, 1, 1, 1	Fault & AC Power (Anomalie et courant alternatif)	Surchauffe de la fiche d'alimentation CA	Agissez avec prudence puisque la fiche d'alimentation du cordon de recharge portatif (EAVE) peut être chaude. Il est recommandé de débrancher l'unité de la prise murale avec précaution et de la laisser refroidir. Essayez de charger le véhicule à une autre prise. Communiquez avec un électricien qualifié pour qu'il vérifie ou remplace la prise qui a été associé au problème de surchauffe de la fiche d'alimentation CA.

Directives visant à prévenir un incendie et une décharge électrique :

- Assurez-vous que le cordon de recharge portatif (EAVE) est placé de manière à éviter qu'on ne marche dessus, qu'on trébuche dessus ou qu'il soit soumis à d'autres dommages ou contraintes.
- Il n'y a aucune pièce réparable par l'utilisateur à l'intérieur.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) s'il est visiblement endommagé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour la réparation.
- N'insérez pas de doigts ou d'objets dans le connecteur de charge.
- Ne laissez pas les enfants utiliser le cordon de charge portatif (EAVE). La supervision d'un adulte est obligatoire si des enfants sont à proximité du cordon de recharge portatif (EAVE) lorsqu'il est en cours d'utilisation.
- N'utilisez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) avec une rallonge ou prise d'adaptation.
- Ne débranchez pas le cordon de recharge portatif (EAVE) de la prise murale pendant la recharge.

NOTA :

Au cours de son fonctionnement normal, le connecteur de charge ou la fiche CA peut être chaud. Si l'un ou l'autre semble surchauffer pendant le chargement, débranchez le cordon de charge portable (EAVE) et faites inspecter la prise murale par un électricien qualifié avant de continuer le chargement ➔ page 306.

AVERTISSEMENT!

DIRECTIVES CONCERNANT LE RISQUE D'INCENDIE OU DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE : N'utilisez pas le cordon de charge portatif (EAVE) avec une prise usée ou endommagée. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner une décharge électrique, un incendie, des dommages matériels et des blessures graves ou mortelles.

RECHARGE CA DE NIVEAU 2 (240 V, 32 A)

La recharge c.a. de niveau 2 (240 V) nécessite un poste de recharge de 240 V pour l'équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE) de niveau 2. Un EAVE de niveau 2 de 32 A pour installation à domicile est recommandé. L'EAVE de niveau 2 se connecte à un disjoncteur de 40 A et fournit un maximum de 32 A au véhicule.

Lorsque vous utilisez des postes de chargement publics, assurez-vous que le poste de chargement est prêt à charger et que le véhicule est en position PARK (STATIONNEMENT) avant de brancher la station EAVE de niveau 2 dans la prise de chargement du véhicule. Un dé clic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.

NOTA :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

- Station de charge – Vérifiez les indications et les instructions de la station de charge.

- Programmation de chargement – Vérifiez si la programmation de chargement est activée et, si c'est le cas, s'il s'agit d'une heure et d'une date (jour de la semaine ou de fin de la semaine) faisant partie de la programmation de chargement du véhicule. Si la planification de chargement est activée dans le véhicule, vous pouvez passer outre la planification de cet chargement en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans la prise de chargement du véhicule. Complétez la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.

- Capot entrouvert – Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.

Pour arrêter le processus de chargement :

- Appuyez sur le bouton situé sur le connecteur de véhicule de la station EAVE de niveau 2.
- Retirez le connecteur de l'entrée de charge du véhicule.
- Branchez la poignée de chargement dans la station EAVE de niveau 2 et enroulez le cordon de charge sur son support. Ne laissez pas le cordon de charge étendu au sol.

CHARGE CC

La recharge en courant continu est une méthode beaucoup plus rapide pour recharger votre véhicule, que ce soit en déplacement ou pendant la nuit. Le câble de recharge CC se branche dans le véhicule directement à partir de la prise de courant, sans nécessiter l'affichage de l'indicateur d'état. L'onduleur d'alimentation du cordon de charge CC se trouve à l'intérieur du câble lui-même.

Lorsque vous utilisez une borne de recharge publique, assurez-vous que la borne est prête et que le sélecteur de rapport est à PARK (STATIONNEMENT) avant de brancher le câble de recharge dans la prise du véhicule. Un déclic se fait ressentir lorsque le connecteur de charge est correctement inséré et couplé dans le connecteur de chargement du véhicule.

NOTA :

La charge en courant continu peut varier d'une puissance élevée à une puissance faible en fonction de facteurs externes comme les conditions météorologiques et l'alimentation électrique.

NOTA :

En raison de la commodité de la recharge en courant continu, un paiement plus élevé peut être exigé en fonction de la station de recharge choisie.

NOTA :

Le véhicule devrait commencer le chargement automatiquement. Si ce n'est pas le cas, vérifiez les points suivants :

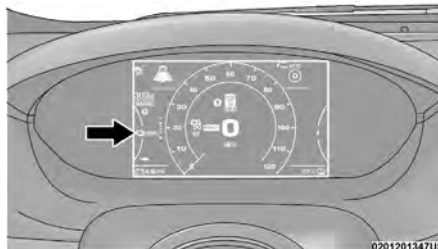
- Station de charge - Vérifiez les indications et les instructions de la station de charge.
- Programmation de chargement - Vérifiez si la programmation de chargement est activée et, si c'est le cas, s'il s'agit d'une heure et d'une date (jour de la semaine ou de fin de la semaine) faisant partie de la programmation de chargement du véhicule. Si la planification de chargement est activée dans le véhicule, vous pouvez passer outre la planification de ce chargement en branchant le connecteur de charge, en le débranchant et en le rebranchant dans la prise de chargement du véhicule. Compléter la séquence de branchement/débranchement dans un délai 10 secondes pour que ça annule la planification programmée.

- Capot entrouvert - Vérifier si le capot est ouvert. La recharge est désactivée lorsque le capot est ouvert, et reprendra lorsqu'il sera fermé.

INDICATEURS DE CHARGE DU VÉHICULE

Affichage de l'indicateur de charge de la batterie haute tension du groupe d'instruments

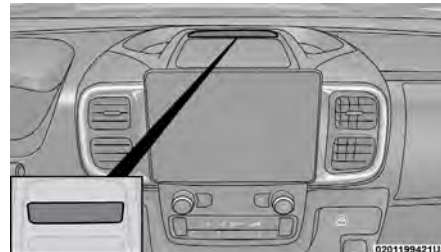
Il y a un affichage d'indicateur de charge de la batterie situé sur le groupe d'instruments. L'affichage de la batterie indique l'état de charge actuel (« SOC ») de la batterie haute tension avec la valeur en pourcentage située à droite du symbole. Lors du branchement, le symbole de batterie affiche également le niveau de batterie, ainsi que des messages sur l'état de charge ou une éventuelle indication que le système est en attente de chargement en raison du programme de chargement. Ils s'afficheront, sauf s'il y a une anomalie du circuit de charge. Un témoin vert en forme de prise s'affichera dans le groupe d'instruments, accompagné d'un message correspondant, lors du chargement.



Affichage de la batterie haute tension

Témoin d'état de charge du tableau de bord

En plus de l'affichage de la batterie dans le groupe d'instruments, votre véhicule est équipé d'un indicateur visuel d'état de charge. L'indicateur SOC est composé de cinq témoins fixés au centre de la partie supérieure du tableau de bord qui s'allument lorsque le véhicule est branché dans le système de charge.



Indicateur d'état de charge



Indicateur SOC de port

Le témoin d'état de charge fournit une indication visuelle de l'état de chargement de la batterie haute tension pendant le chargement. Il sert aussi à signaler un problème lié à la recharge et une recharge programmée sur le point de commencer.

NOTA :

Les témoins défilent un à la fois lorsque le véhicule est branché en dehors de son heure et son jour de la semaine de charge prévus, et il entame le chargement au moment programmé.

Dans les environnements très chauds ou très froids, les témoins SOC peuvent ne pas s'allumer. L'état de charge est disponible à l'affichage du groupe d'instruments. Dans le cas d'erreur dans le processus de chargement, les deux feux extérieurs clignotent.

Lorsque le capot est ouvert, les témoins d'état de charge ne s'allument pas.

Nombre de témoins illuminés	Pourcentage de charge de la batterie
Premier témoin clignotant	0 à 20 %
Premier témoin allumé, deuxième témoin clignotant	21 à 40 %
Premier et deuxième témoins allumés, troisième témoin clignotant	41 à 60 %
Premier, deuxième et troisième témoins allumés, quatrième témoin clignotant	61 à 80 %

Nombre de témoins illuminés	Pourcentage de charge de la batterie
Premier, deuxième, troisième et quatrième témoins allumés, cinquième témoin clignotant	81 à 99 %
Les 5 témoins s'allument	100 %
Deux témoins extérieurs clignotants	Indique une erreur dans le processus de chargement.
Les témoins s'allument, un à la fois, de gauche à droite (lorsqu'on regarde l'avant du véhicule).	Indique que le système est en attente de l'heure de charge programmée, quand le chargement doit commencer.
Tous les témoins s'allument, puis s'éteignent immédiatement	Indique un branchement réussi.

NOTA :

Pour chaque segment de témoins allumés indiquant le pourcentage de charge de la batterie, deux fréquences de clignotement sont utilisées. La fréquence « une seconde allumé, une seconde éteint » indique que la première moitié est en cours de recharge. La fréquence augmentera à « 0,5 s allumé, 0,5 s éteint » pour indiquer que la deuxième moitié est en cours de recharge. Lorsque la batterie est rechargée à bloc, le clignotement s'arrête, les témoins restent allumés et la recharge se poursuit.

APPLICATION DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Dans votre système Uconnect, l'application du véhicule électrique permet de voir le transit de puissance de votre véhicule, de comprendre votre historique de conduite et de définir un programme de charge pour la batterie haute tension de votre véhicule. Pour accéder à cette application, appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) ou Vehicle (Véhicule) de la barre du menu principal de l'écran tactile de la radio, et repérez l'application du véhicule électrique. Sélectionner l'application vous mène à un ensemble de trois pages : Power Flow (Transit de puissance), Driving History (Historique de conduite), Schedules (Programmes) et AC Charging Level (Niveau de charge en courant alternatif).



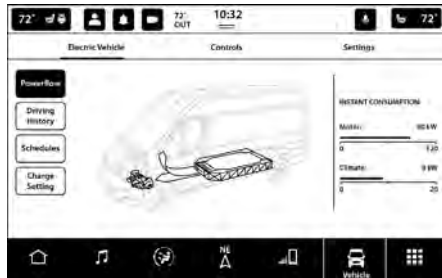
Emplacement de l'application du véhicule électrique

Transit de puissance

L'écran de transit de puissance indique le relevé de puissance actuel pour tous les éléments suivants :

- Motor (Moteur) : Indique la puissance (en KW) que la batterie à haute tension fournit et qu'elle absorbe en ce moment.
- Climate (chauffage-climatisation) : Indique la quantité de puissance (en KW) que le système de chauffage-climatisation utilise pour maintenir la température intérieure présente.

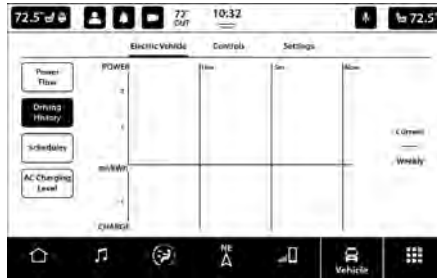
Les chemins de transit de puissance sont indiqués par la direction indiquée par les flèches sur l'écran tactile.



Écran de transit de puissance

Driving History (Historique de conduite)

L'écran Driving History (Historique de conduite) affiche les kilomètres parcourus en mode Full Electric (électrique intégral) en kWh pour la semaine précédente et la semaine en cours. Les données sont affichées sous la forme d'un graphique à barres : Mode électrique en sarcelle.



Écran Historique de conduite

Programmation de charge

Pour définir une programmation de charge, sélectionnez l'application du véhicule électrique à l'écran tactile et suivez ces étapes :

1. Sélectionnez « Schedules » (Programmes).



Écran de programmes

2. Sélectionnez « Charge Schedule » (Programme de charge).
3. Sélectionnez le programme à définir (1, 2 ou 3) en appuyant sur la flèche appropriée sur le côté gauche de l'écran.
4. Sélectionnez l'heure à laquelle la charge planifiée doit commencer et s'arrêter ou sélectionnez « Charge Until Full » (Charge jusqu'à plein). Si « Charge Until Full » (Charge jusqu'à plein) est sélectionné, vous ne pourrez sélectionner d'heure de fin de charge.
5. Définir l'heure de départ de la charge : Heures, Minutes et AM/PM.

NOTA :

Se produira chaque semaine (tant que le véhicule est connecté au cordon EVSE).



Définir la programmation de chargement

- Lorsque vous avez terminé, appuyez sur le « X » dans le coin supérieur droit, puis sélectionner « yes » (oui) afin d'enregistrer la programmation de charge. Le programme actif sera indiqué par le crochet à droite de la ligne d'événement de programmation. L'événement et l'heure s'afficheront.
- Pour ajouter un autre événement de chargement programmé, répétez ces étapes.

NOTA :

Un maximum de trois événements de chargement programmé indépendants peuvent être programmés en même temps.


NOTA :

- Si le programme de chargement n'est pas activé, le véhicule se charge lorsqu'il est branché. Il n'est pas nécessaire de configurer le programme de chargement pour charger le véhicule.
- Si le véhicule est branché en dehors de l'intervalle de la programmation de recharge du système Uconnect (et que « Charge Until Full » [Charge complète] n'est pas sélectionné), la batterie du véhicule ne se chargera pas. Le chargement commence immédiatement seulement si le véhicule est branché dans l'intervalle d'heure et de jour de la semaine réglé dans la programmation. Sinon, le chargement démarre automatiquement à l'heure et au jour de la semaine sélectionnés ou chaque fois que le véhicule est branché lorsqu'aucun programme de chargement n'est réglé.
- Si le véhicule éteint en dehors de la programmation de chargement, un message instantané s'affiche à la radio permettant de charger le véhicule immédiatement. Le message de la fenêtre contextuelle (« Charge Now? ») demande au conducteur s'il veut

charger immédiatement et fournit d'autres informations, y compris l'heure de début de la prochaine charge programmée et l'estimation du temps requis pour une charge complète de la batterie. Si dans un délai d'une heure depuis le choix « Yes » (Oui) le véhicule est branché à un chargeur EAVE, le véhicule commence immédiatement à charger (en ignorant temporairement les charges programmées). Pour désactiver complètement le programme de charge, consultez la fonction « Schedules » (Programmes) de l'application « Electric Vehicle » (véhicule électrique).

- Le programme peut être neutralisé si un EAVE est branché, débranché, puis branché de nouveau sur le véhicule. Cette « séquence de branchement/débranchement » remplace le programme réglé à la radio et entame immédiatement le chargement du véhicule. La séquence de branchement/débranchement doit être effectuée dans un délai de 10 secondes pour que la planification programmée soit contournée.
- Si l'option « Charge Until Full » (Charge complète) est sélectionnée et que le véhicule est branché après l'heure de début du programme, le véhicule démarre le chargement à l'heure de début du lendemain. Si vous souhaitez que la recharge soit activée immédiatement et qu'elle continue jusqu'à la charge complète du véhicule, vous pouvez sélectionner l'option « Charge Now » (Charger maintenant) ou utiliser l'option de contournement par branchement/débranchement.

NOTA :

Pour plus d'informations sur le démarrage d'appoint de votre véhicule, voir  page 236.

Niveau de recharge CA – Selon l'équipement

Le quatrième écran de l'application Pages électrique est l'écran du niveau de charge en courant alternatif. Dans cet écran, vous pouvez sélectionner le taux de recharge de votre véhicule. Des sélections de taux 1 (taux de charge faible) à 5 (taux de charge élevé) sont offertes. Plus le taux sélectionné est faible, plus long vous devrez attendre avant que votre véhicule atteigne une charge complète.



Écran des réglages de charge

Le réglage de la charge peut être modifié en sélectionnant l'un des niveaux 1 à 5, 1 étant le taux de charge le plus lent et 5 le plus rapide. L'écran affiche également des informations relatives à :

- Niveau de la batterie – Indique, en pourcentage, l'état de charge de la batterie haute tension.
- Estimation de la durée jusqu'à 100 % – Correspond à la durée nécessaire pour obtenir une recharge complète de la batterie haute tension.

NOTA :

- Le réglage de charge sera sauvegardé chaque fois que le véhicule est éteint, puis redémarré.
- Pour plus d'informations sur le démarrage d'appoint de votre véhicule ➔ page 239.

CLÉS**TÉLÉCOMMANDE**

Votre véhicule est équipé d'une télécommande qui prend en charge le déverrouillage passif, le télédéverrouillage (RKE), le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} (selon l'équipement) et le démarrage à distance (selon l'équipement). La télécommande vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières, ainsi que d'activer l'alarme d'urgence à une distance maximale d'environ 20 m (66 pi). Vous n'avez pas à pointer la télécommande en direction du véhicule pour activer le système. La télécommande contient également une clé d'urgence que vous pouvez utiliser en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la clé d'urgence.

NOTA :

- Le signal sans fil de la télécommande peut être bloqué si celle-ci est placée à proximité d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique. Cela peut engendrer un mauvais rendement.
- Si votre véhicule est équipé d'une console de recharge sans fil, la télécommande peut ne pas être détectée si elle est placée à moins de 15 cm (6 po) de la console ➔ page 66.

- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) et que le véhicule se déplace à 4 km/h (2 mi/h), toutes les commandes de télédéverrouillage sont désactivées.

**Illustration 1 - Télécommande de déverrouillage**

- 1 - Porte avant déverrouillée
- 2 - Bouton de déverrouillage de l'espace de chargement
- 3 - Clé d'urgence
- 4 - Verrouillage
- 5 - Démarrage à distance (selon l'équipement)
- 6 - Alarme d'urgence

**Illustration 2 - Télécommande de déverrouillage**

- 1 - Toutes les portières déverrouillées
- 2 - Clé d'urgence
- 3 - Verrouillage
- 4 - Démarrage à distance (selon l'équipement)
- 5 - Alarme d'urgence

Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. L'écran du groupe d'instruments peut vérifier si la batterie de la télécommande est faible et afficher les directives à suivre ➔ page 310.

Verrouillage et déverrouillage des portières

Pour verrouiller toutes les portières, appuyez brièvement une fois sur le bouton de verrouillage. Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage avant de la télécommande pour déverrouiller les portières avant seulement (illustration 1) ou appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller toutes les portières (illustration 2).

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de l'espace de chargement de la télécommande une fois pour déverrouiller l'espace de chargement (portières coulissantes latérales arrière et portière arrière). Les portières peuvent également être manuellement verrouillées et déverrouillées au moyen de la clé mécanique.

Lorsque les portières se déverrouillent, les clignotants se mettent à clignoter. Lorsque les portières se verrouillent, les clignotants se mettent à clignoter et le carillon retentit (selon l'équipement et si activé dans les réglages du système Uconnect ↪ page 153). Si une portière est ouverte alors que le bouton de verrouillage est enfoncé, les clignotants clignotent à une fréquence accrue pour indiquer qu'une portière est encore ouverte.

Fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule

Si une télécommande valide n'est plus détectée à l'intérieur du véhicule alors que le système d'allumage du véhicule est en position ON/RUN (MARCHE) ou START (DÉMARRAGE), le message « Key Fob Has Left The Vehicle » (La télécommande a quitté le véhicule) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments avec un signal sonore intérieur. Une alarme sonore et visuelle extérieure est également activée pour avertir le conducteur.

L'avertisseur sonore du véhicule retentit rapidement trois fois en même temps qu'un seul clignotement des feux extérieurs du véhicule.

NOTA :

- Les portières doivent être ouvertes puis fermées pour que le véhicule détecte une télécommande. La fonction d'alerte de clé laissée dans le véhicule est activée lorsque la première portière est fermée et qu'aucune télécommande n'est détectée dans le véhicule. Si un avertissement a été activé et que les autres portes sont fermées, aucun autre avertissement n'est émis.
- Ces alarmes ne sont pas activées dans les situations où, le moteur du véhicule reste en marche avec la télécommande à l'intérieur ou les signaux de la télécommande sont bloqués.

Remplacement de la pile de la télécommande

La pile de remplacement est de type CR2032.

NOTA :

- Il est recommandé aux clients d'utiliser une pile obtenue auprès de Mopar^{MD}. Les dimensions des piles boutons du marché secondaire peuvent ne pas correspondre aux dimensions des piles boutons d'origine.
- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur la carte de circuit imprimé.

1. Retirez la clé d'urgence (2) en faisant glisser le mécanisme de déverrouillage de clé d'urgence (1) situé à l'arrière de la télécommande tout en tirant avec l'autre main la clé d'urgence hors de son logement.



Retrait de la clé d'urgence

- 1 – Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence
 - 2 – Clé d'urgence
-
2. Séparez les moitiés de la télécommande en utilisant un tournevis à lame plate ou une pièce de monnaie, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.



Séparation du boîtier à l'aide d'une pièce de monnaie



Remplacement de la pile de la télécommande

3. Retirez le couvercle arrière pour accéder à la pile et la remplacer. Orientez la pile avec son signe (+) vis-à-vis du signe (+) du contact situé à l'intérieur du support de pile, sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

4. Pour refermer le boîtier de la télécommande, enclenchez les deux moitiés ensemble.

AVERTISSEMENT!

- La télécommande intégrée contient une pile bouton. N'ingérez pas la pile, car il y a risque de brûlure chimique. Si la pile est avalée, cela pourrait causer de graves brûlures internes dans les deux heures et entraîner la mort.
- Si vous pensez que la pile peut avoir été avalée ou placée à l'intérieur d'une partie du corps, consultez immédiatement un médecin.
- Conservez les piles neuves et usagées hors de portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne se ferme pas de façon sécuritaire, cessez d'utiliser le produit et conservez-le hors de portée des enfants.

Programmer et demander des télécommandes supplémentaires

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être réutilisée et reprogrammée pour un autre véhicule.
- Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.
- Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-n-Go^{MC}, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) quand vous sortez du véhicule.

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA :

- Apportez toutes vos clés de véhicule chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarrateur Sentry Key.
- Les clés doivent être commandées avec la découpe qui correspond aux serrures du véhicule.
- Il n'est pas obligatoire de remplacer la télécommande si une nouvelle clé d'urgence est nécessaire et inversement.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarrreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe si le véhicule est verrouillé ou déverrouillé.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (marche), le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes afin de vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, cela signifie qu'une télécommande non valide a été utilisée pour démarrer le moteur. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

L'antidémarrreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et modifier la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule ➔ page 310.

NOTA :

Une télécommande qui n'a pas été programmée est aussi considérée comme non valide.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

ALLUMAGE AVEC LE SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC}

Pour activer l'allumage, le porte-clés doit se trouver dans l'habitacle, à l'intérieur de la première rangée de sièges.

Le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) comporte trois modes de fonctionnement : OFF (ARRÊT), ON/RUN (MARCHÉ) et START (DÉMARRAGE).



M0305000046US

Bouton DÉMARRAGE/ARRÊT de l'allumage

Le module d'allumage par bouton-poussoir peut être placé dans les modes suivants :

ARRÊT

- Le moteur est coupé.
- Certains dispositifs électriques (p. ex., serrures électriques, alarme, etc.) sont toujours disponibles.

ON/RUN (MARCHÉ)

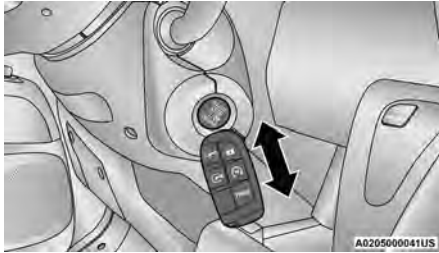
- Position de conduite.
- Tous les dispositifs électriques sont disponibles (p. ex., commandes du système de chauffage-climatisation, sièges chauffants, etc.)

COMMENCER

- Le moteur démarre (lorsque le pied est sur la pédale de frein).

NOTA :

Si le commutateur d'allumage ne change pas le mode lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé mécanique) de la télécommande contre le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT), puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

**Méthode de démarrage de secours****AVERTISSEMENT!**

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHÉ). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

NOTA :

- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} de démarrer le véhicule.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures normales de démarrage du moteur, consultez ↩ page 95.
- Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON/RUN (MARCHÉ) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message « Véhicule ON » (Véhicule en MARCHÉ) s'affiche au groupe d'instruments.
- Le contact d'allumage sera automatiquement coupé si les conditions ci-après sont présentes pendant 30 minutes : commutateur d'allumage à ON/RUN (MARCHÉ), levier de vitesse à P (STATIONNEMENT) et moteur coupé.

DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du système est d'environ 100 m (328 pi).

Le démarrage à distance est utilisé pour dégivrer les glaces par temps froid et pour atteindre une température confortable dans toutes les conditions ambiantes avant que le conducteur entre dans le véhicule.

NOTA :

Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée ➔ page 310.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour couper le moteur.

NOTA :

- Avec le démarrage à distance, le moteur ne fonctionne que pendant 15 minutes.
- Le démarrage à distance ne peut être utilisé que deux fois.
- En cas de défaillance du moteur ou de bas niveau de carburant, le véhicule ne démarre pas.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le lève-glace électrique est désactivé lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHÉ) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage à distance pour un troisième cycle.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes pour effectuer un démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Portières de chargement arrière fermées
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton d'alarme d'urgence n'est pas enfoncé.
- Le carburant répond aux exigences minimales.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le système de sécurité du véhicule est désactivé.
- Le témoin d'anomalie (MIL) n'est pas allumé.
- Le contact est COUPÉ.

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Pour conduire le véhicule après avoir lancé le système de démarrage à distance, appuyez brièvement sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) tout en appuyant sur la pédale de frein avant la fin du cycle de 15 minutes.

Le système de démarrage à distance éteint le moteur lorsqu'on appuie à nouveau sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande ou si le moteur tourne pendant le cycle complet de 15 minutes. Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARGE), les commandes du système de chauffage-climatisation reprennent les opérations précédemment définies (température, commande du ventilateur, etc.)

NOTA :

Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.

Pour les véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} - déverrouillage passif, le message « Remote Start Active - Push Start Button » (Démarrage à distance activé - appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT).

ACTIVATION DU MODE DE DÉGIVRAGE AVEC LE DÉMARRAGE À DISTANCE - SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est actif et que la température ambiante extérieure est inférieure ou égale à 4,5 °C (40 °F), le système active automatiquement le dégivrage avant pendant 15 minutes ou moins. La durée dépend de la température ambiante. Une fois la minuterie expirée, le système règle automatiquement les réglages en fonction des conditions ambiantes. Consultez « Système de démarrage à distance avec fonctions confort - selon l'équipement » dans la prochaine section pour connaître le fonctionnement détaillé.

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE AVEC FONCTIONS CONFORT - SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, le dégivrage avant et arrière s'active automatiquement par temps froid. La fonction de volant chauffant et de siège chauffant pour conducteur s'active si elle est programmée dans l'écran du menu de confort des réglages du système Uconnect ➔ page 153. Par temps chaud, la fonction d'aération du siège conducteur s'active automatiquement lorsque le démarrage à distance est activé, si la fonction est programmée à l'écran du menu de confort. Le véhicule modifie les réglages du système de chauffage-climatisation selon la température ambiante extérieure.

NOTA :

Si le véhicule est équipé d'un système de climatisation arrière, celui-ci restera désactivé pour permettre un fonctionnement optimal de la rangée avant.

Commande manuelle de la température (MTC) - selon l'équipement

- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) ou moins, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent la valeur par défaut de chaleur maximale, avec de l'air frais entrant dans l'habitacle. Si la minuterie du dégivrage avant expire, le véhicule passe en mode Mix (Mixte).
- À une température ambiante de 4,5 °C (40 °F) à 26 °C (78 °F), les réglages du système de chauffage-climatisation sont basés sur les derniers réglages sélectionnés par le conducteur.
- À une température ambiante de 26 °C (78 °F) ou plus, les réglages du système de chauffage-climatisation prennent leur valeur par défaut de MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) avec le mode Deux niveaux et la recirculation d'air activée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la commande manuelle de la température et sur les réglages de ce système, consultez ➔ page 60.

NOTA :

Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARGE). Les réglages du système de chauffage-climatisation changent et dévient des valeurs par défaut automatiques s'ils sont modifiés manuellement par le conducteur alors que le véhicule est en mode de démarrage à distance. Cela comprend la désactivation des commandes du système de chauffage-climatisation au moyen du bouton OFF (ARRÊT).

ACTIVATION DU DÉGIVREUR D'ESSUIE-GLACE LORS DU DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsque le démarrage à distance est activé et que la température ambiante extérieure est inférieure à 0,6 °C (33 °F), le dégivreur d'essuie-glace s'active. À la sortie du démarrage à distance, le dégivreur reprend son mode de fonctionnement antérieur. Si le dégivreur d'essuie-glace était actif, son minuteur et son fonctionnement se poursuivront.

MESSAGE D'ANNULATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Démarrage à distance annulé – portière ouverte
- Démarrage à distance annulé – capot ouvert
- Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant
- Démarrage à distance annulé – portière arrière/du côté chargement ouverte
- Démarrage à distance annulé – délai expiré
- Démarrage à distance annulé – anomalie du système
- Démarrage à distance désactivé – démarrer le véhicule pour réinitialiser

Le message reste à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position ON/RUN (MARCHE).

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE (VEB) – SELON L'ÉQUIPEMENT

NOTA :

Le démarrage à distance en mode VEB pendant que le véhicule est branché peut ne pas toujours démarrer le moteur.



Ce système utilise la télécommande pour démarrer le véhicule de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. Le dispositif a une portée de 100 m (328 pi).

Le système de démarrage à distance active également le système de chauffage-climatisation et les sièges ventilés (selon l'équipement) à des températures supérieures à 26,7 °C (80 °F). Il active les sièges chauffants en option, le volant chauffant en option, les rétroviseurs extérieurs chauffants en option et le dégivreur arrière à des températures inférieures à 4,4 °C (40 °F).

NOTA :

Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.

UTILISATION DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le véhicule démarre et demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

Appuyez sur le bouton de démarrage à distance une troisième fois pour éteindre le moteur.

NOTA :

- Avec le démarrage à distance, le moteur ne fonctionne que pendant 15 minutes.
- Le démarrage à distance ne peut être utilisé que deux fois.
- En cas d'une anomalie du moteur ou d'un bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position ON/RUN (MARCHE) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage à distance pour un troisième cycle.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).

- Le niveau de charge de la batterie de 12 V est suffisant.
- Le bouton Panic (Alarme d'urgence) de la télécommande de déverrouillage n'est pas enfoncé.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système de sécurité du véhicule clignote.
- Le commutateur d'allumage en position OFF (ARRÊT).
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Le témoin d'anomalie (MIL) est ÉTEINT alors que le système de propulsion du véhicule est actif.
- Le témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur n'est pas allumé
- Le témoin d'entretien du véhicule électrique n'est pas allumé

AVERTISSEMENT!

- Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone qui est inodore et incolore. L'oxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures ou la mort.
- Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

POUR QUITTER LE MODE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le cycle de démarrage à distance effectuer tout le cycle de 15 minutes.

De plus, le commutateur d'allumage peut être placé à la position RUN (MARCHE) (système de propulsion actif) en appuyant sur le bouton d'allumage lorsque la télécommande est dans le véhicule, puis en appuyant sur le bouton d'allumage une fois de plus pour COUPER le contact.

NOTA :

Pour éviter des mises hors fonction involontaires, le système se désactive temporairement pendant deux secondes après la réception d'une demande de démarrage à distance valide.

CLIMATISATION PROGRAMMÉE DE L'HABITACLE

Cette fonction permet au conducteur de climatiser (réchauffer ou refroidir) l'habitacle au préalable en fonction d'une heure de départ planifiée. La température cible est définie à la même valeur utilisée par le démarrage à distance. Contrairement au démarrage à distance, le conducteur n'a pas besoin de lancer la climatisation de l'habitacle en appuyant sur le bouton de démarrage à distance; au lieu, une heure de départ planifiée sera utilisée. De plus, la climatisation programmée de l'habitacle sera alimentée par la batterie à haute tension du véhicule, de concert avec tout EAVE connecté au véhicule. Contrairement au démarrage à distance, en mode climatisation programmée de l'habitacle, le moteur à essence du véhicule ne démarre pas pour fournir du courant ou de la chaleur pour la climatisation de l'habitacle.

Afin de conserver l'énergie de la batterie à haute tension du véhicule, le conducteur peut choisir entre laisser la batterie se décharger jusqu'à <1 % ou arrêter la climatisation programmée de l'habitacle lorsque la batterie à haute tension a été déchargée à un état de charge de 25 %. Les pourcentages de la batterie s'affichent sur l'affichage du groupe d'instruments.

Au plus, deux minuteries de programme indépendant peuvent être utilisées par la fonction de climatisation programmée de l'habitacle et la fonction de recharge programmée pour la recharge de la batterie à haute tension. Les minuteries peuvent être utilisées dans n'importe quelle combinaison pour la climatisation programmée de l'habitacle et la charge programmée, mais seulement deux minuteries sont disponibles.

Les temps de climatisation programmée de l'habitacle sont utilisés pour réveiller le véhicule afin que le système de chauffage-climatisation puisse climatiser l'habitacle avant l'heure de départ planifiée. En fonction des conditions de fonctionnement du véhicule, de la température ambiante et de la prochaine heure de départ planifiée, le véhicule déterminera quand commencer la climatisation de l'habitacle. La climatisation de l'habitacle peut commencer jusqu'à 30 minutes avant l'heure de départ planifiée, à condition que les conditions de batterie à haute tension indiquées précédemment soient remplies.

La climatisation programmée de l'habitacle continue pendant un maximum de 15 minutes après l'heure de départ planifiée.

Une fois qu'un événement planifié a été créé, il peut être appliqué à un ou plusieurs jours de la semaine. L'événement planifié peut également être défini pour se produire seulement dans la semaine actuelle, ou se répéter chaque semaine jusqu'à ce que la fonction soit désactivée ou que l'événement soit modifié.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le déclenchement d'un événement de climatisation programmée de l'habitacle :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Compartiment arrière fermé
- L'interrupteur des feux de détresse est hors fonction.
- Le niveau de charge de la batterie de 12 V est suffisant.
- La télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.
- Le commutateur d'allumage en position OFF (ARRÊT).
- Le démarrage à distance n'a pas été activé.

Programmation d'un événement de climatisation programmée de l'habitacle :

1. Sélectionnez l'application « Véhicule électrique » à partir de l'écran tactile.
2. Sélectionnez « Schedules » (Programmes).



Écran de programmes

3. Choisissez « Climate Schedule » (Programme de climatisation).
4. Sélectionnez l'une des deux plages de climatisation en appuyant sur la flèche appropriée du côté droit de l'écran.
5. Sélectionnez si la climatisation programmée doit s'arrêter lorsque la charge de la batterie haute tension chute à 25 % ou moins.
6. Régler l'heure de départ du programme de climatisation manuelle : Heures, minutes et AM/PM ou régler l'heure de départ de la programmation de la climatisation automatique : Heures, minutes, AM/PM et température.



Réglage du programme de climatisation manuel



Réglage du programme de climatisation automatique

7. Sélectionnez les jours où l'événement de climatisation programmée de l'habitacle se produira. Le témoin « Repeat » (Répéter) s'allume pour indiquer que la climatisation programmée de l'habitacle se produira chaque semaine le(s) jour(s) sélectionné(s), à l'heure sélectionnée.

Si vous décochez l'option « Repeat » (Répéter), tous les jours de la semaine seront grisés et le véhicule effectuera un seul événement de climatisation programmée de l'habitacle, qui se produira à la prochaine heure disponible qui correspond à l'heure de l'événement (indépendamment du jour auquel il devait se produire à l'origine avant que « Repeat » [Répéter] soit décoché).

- Pour programmer un autre événement de climatisation programmée de l'habitacle, appuyez sur le « X » et répétez ces étapes.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système antivol du véhicule contrôle le fonctionnement non autorisé des portières et de l'allumage du véhicule. Lorsque le système antivol du véhicule est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage des portières sont désactivés. Le système émet des signaux sonores et visuels. Pendant les trois premières minutes, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Pendant 15 minutes supplémentaires, seules les ampoules de clignotant clignotent.

AMORÇAGE DU SYSTÈME

Suivez ces étapes pour amorcer le système de sécurité du véhicule :

- Assurez-vous que l'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
- Si une portière est ouverte, fermez-la.
- Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :

- Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée extérieure de portière à déverrouillage passif avec une télécommande valide dans la même zone extérieure ➔ page 41.
- Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

Lorsque le système de sécurité du véhicule est amorcé, le témoin de sécurité du véhicule (sur le bouton de verrouillage/déverrouillage au tableau de bord) commence à clignoter toutes les trois secondes, jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

NOTA :

Si une portière ou le capot ne sont pas bien fermés, le système ne s'amorce pas.

DÉSAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système de sécurité du véhicule peut être désamorcé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Appuyez sur le bouton d'entrée passive situé à côté de la poignée de la porte pour déverrouiller la portière ➔ page 41.
- Placez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT) pour désamorcer le système.

Le système antivol du véhicule est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'amorçage précédemment décrites, le système antivol du véhicule s'amorce, peu importe si vous êtes à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désamorcez le système antivol du véhicule.

RÉAMORÇAGE DU SYSTÈME

Le système antivol du véhicule se réamorce après les 15 minutes supplémentaires de clignotement des clignotants, si le système n'a pas été désactivé. Si la condition qui a déclenché le système d'alarme antivol est toujours présente, le système ne tiendra pas compte de cette condition et contrôlera les autres portières et l'allumage.

NEUTRALISATION MANUELLE DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Le système antivol du véhicule ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du verrouillage manuel des portières.

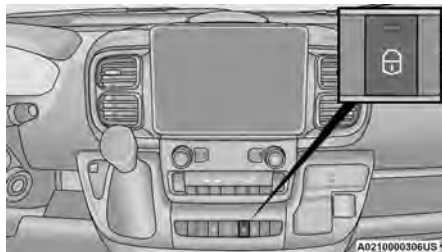
PORTIÈRES

COMMANDE ÉLECTRIQUE VERROUILLAGE DES PORTIÈRES

Le bouton de verrouillage-déverrouillage électrique est muni d'un voyant DEL qui indique si les portières sont verrouillées ou déverrouillées.

Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le tableau de bord. Le témoin s'allume pour indiquer que les portières sont fermées.

Appuyez une deuxième fois sur le bouton de verrouillage situé sur le tableau de bord pour déverrouiller les portières.

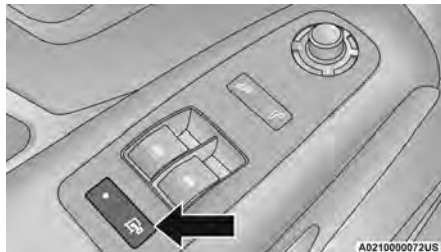


Bouton de verrouillage sur le tableau de bord

- **DEL ALLUMÉE** : Portières verrouillées. Appuyez une fois sur le bouton de verrouillage/déverrouillage central pour déverrouiller les portes avant de manière centralisée. La DEL s'éteint.
- **DEL ÉTEINTE** : Portières déverrouillées. Appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage/déverrouillage central pour verrouiller les portes avant de manière centralisée. Les portières se verrouillent seulement si toutes les portières sont bien fermées.

Pour déverrouiller les portières avant, tirez sur la poignée de portière intérieure jusqu'au cran.

Le commutateur de verrouillage électrique des portes de l'espace de chargement est situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur. Ce commutateur permet de verrouiller ou de déverrouiller les portes de l'espace de chargement et toutes les portes avant.



Commutateur de verrouillage électrique des portes de l'espace de chargement

Le bouton de verrouillage-déverrouillage de l'espace de chargement est muni d'une DEL qui indique si les portières arrière sont verrouillées ou déverrouillées.

Une fois que les portières ont été verrouillées au moyen de la télécommande, il ne sera plus possible de les déverrouiller en appuyant sur le bouton de verrouillage-déverrouillage central.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.
- Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Avant de quitter un véhicule, vous devez toujours placer le levier de la transmission à P (STATIONNEMENT), serrer le frein de stationnement, couper le contact, retirer les télécommandes du véhicule et verrouiller toutes les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec les portières arrière ouvertes. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Gardez toujours les portières arrière fermées lorsque le véhicule roule.
- Si vous devez rouler en gardant les portières arrière ouvertes, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.

MISE EN GARDE!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette fonction permet de déverrouiller toutes les portières avant lorsqu'une des portières avant est ouverte.

NOTA :

Si la portière arrière ou latérale est ouverte, seule la portière arrière ou latérale est déverrouillée. La fonction de déverrouillage automatique des portières peut être activée dans les réglages du système Uconnect.

SYSTÈME D'ACCÈS ET DE DÉMARRAGE SANS CLÉ KEYLESS ENTER 'N GO^{MC} – DÉVERROUILLAGE PASSIF

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer la télécommande du véhicule et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} – déverrouillage passif. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Le déverrouillage passif peut être programmé pour être activé ou désactivé dans les réglages du système Uconnect ➔ page 153.
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système de déverrouillage passif du véhicule si elle se trouve à côté d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de déverrouillage passif de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.
- Le système de déverrouillage passif active l'éclairage d'approche (feux de croisement, éclairage de la plaque d'immatriculation, feux de position) pendant la durée réglée, entre 0, 30, 60 ou 90 secondes. Le système de déverrouillage passif active également les clignotants deux fois.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et, selon l'équipement, le système de sécurité du véhicule s'armera.

Pour déverrouiller la portière à partir du côté conducteur ou passager ou de l'arrière

Placez la télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de la portière, puis poussez sur le bouton d'entrée passive voisin de la poignée pour déverrouiller.

- Déverrouille les portières avant uniquement si le réglage Uconnect est réglé à « Approach » (Approche) et que vous appuyez sur le bouton voisin de la poignée avant.

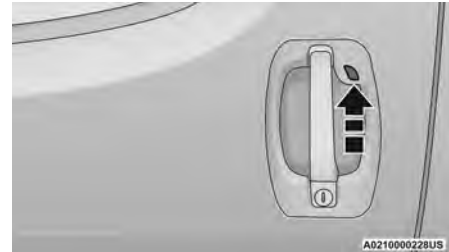
- Déverrouille les portières de l'espace de chargement uniquement si le réglage Uconnect est réglé à « Approach » (Approche) et que vous appuyez sur le bouton voisin de la poignée arrière.
- La fonction d'entrée passive est désactivée si le réglage Uconnect est réglé à « Off » (Arrêt).

NOTA :

- Les portes de l'espace de chargement, de la cabine ou encore toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez sur le bouton d'entrée passive, selon le réglage choisi dans le système Uconnect ➔ page 153.

Verrouillage des portières du véhicule

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif à 1,5 m (5 pi) ou moins de l'une des poignées de portières avant, appuyez sur le bouton de déverrouillage passif pour verrouiller le véhicule.



Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

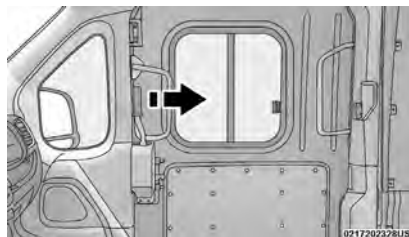
NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen d'une des deux poignées de portière à déverrouillage passif. Cela vous permet de vérifier si le véhicule est verrouillé en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule réagisse et se déverrouille.
- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.
 - Lorsque la pile de la télécommande est faible, le groupe d'instruments affiche un message à cet effet → page 310.

PORTE À GLISSIÈRE (MODÈLES VEB) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le tableau de bord. Le témoin s'allume pour indiquer que les portières sont fermées.

Appuyez une deuxième fois sur le bouton de verrouillage situé sur le tableau de bord pour déverrouiller les portières.



Poignée intérieure de porte à glissière

Pour ouvrir de l'intérieur, tirez la poignée intérieure de la porte vers l'arrière du véhicule.

PORTE À RIDEAU – SELON L'ÉQUIPEMENT

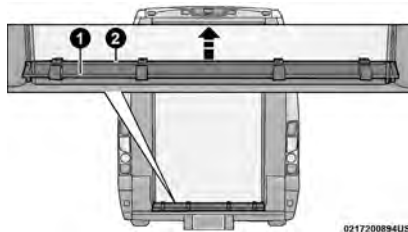
Déverrouillage de la porte à rideau arrière

Déverrouillez la porte à rideau arrière en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Ouverture à partir de l'extérieur

Pour ouvrir de l'extérieur, tirez la poignée extérieure de la porte à rideau vers le haut. Cette opération libère la porte des verrous latéraux.

Soulevez la porte à moitié, puis poussez-la depuis le bas vers le haut jusqu'à la position d'ouverture complète.



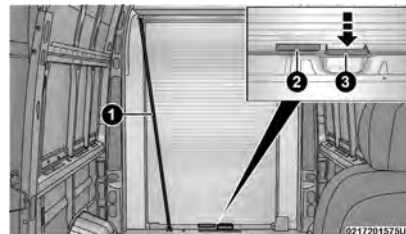
Poignée extérieure de la porte à rideau

- Poignées extérieures de la porte à rideau
- Bride des poignées extérieures de la porte à rideau

Ouverture à partir de l'intérieur

Pour ouvrir de l'intérieur, appuyez sur le mécanisme de déverrouillage avec la main ou le pied. Tirez vers le haut sur la bride intérieure de la porte à rideau ou tirez vers le haut à l'aide de la sangle de la porte.

Soulevez la porte à moitié, puis poussez-la depuis le bas vers le haut jusqu'à la position d'ouverture complète.



Fonctionnement intérieur de la porte à rideau

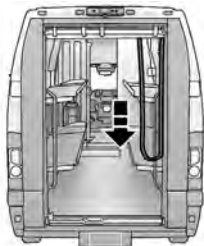
- Sangle de la porte à rideau
- Bride de la poignée intérieure de la porte à rideau
- Mécanisme de déverrouillage du loquet intérieur

Fermeture de la porte à rideau

Pour la fermeture de l'extérieur ou de l'intérieur, utilisez la sangle pour tirer la porte vers le bas jusqu'à la position inférieure. Poussez ensuite la bride de la poignée vers le bas jusqu'à ce que le mécanisme de verrouillage s'enclenche dans les loquets latéraux.

Verrouillage de la porte à rideau

Pour verrouiller la porte à rideau, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.



0217200897US

Sangle de la porte à rideau

Loquet de déverrouillage d'urgence

En cas de panne de courant, la porte à rideau peut être déverrouillée en tirant sur le cordon de déverrouillage d'urgence. Le cordon est situé sur la partie supérieure du mécanisme de verrouillage latéral intérieur.



0217200896US

Emplacement du loquet de déverrouillage d'urgence

VOLANT

COLONNE DE DIRECTION TÉLESCOPIQUE

Cette fonction vous permet d'allonger ou de raccourcir la colonne de direction. Le levier de réglage télescopique se trouve sous le volant, à l'extrémité de la colonne de direction.



A0213000058US

Levier de réglage télescopique

Pour déverrouiller la colonne de direction, tirez le levier vers le haut. Pour régler la longueur de la colonne de direction, tirez le volant vers l'extérieur ou poussez-le vers l'intérieur comme souhaité. Pour verrouiller la colonne de direction en position, tirez la poignée de commande vers le bas jusqu'à ce qu'elle soit complètement en prise.

AVERTISSEMENT!

Ne réglez pas la position de la colonne de direction en conduisant. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous réglez la colonne de direction pendant la conduite ou si vous conduisez sans verrouiller la colonne de direction. Vous risquez de graves blessures ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

2

VOLANT CHAUFFANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le volant contient un dispositif de chauffage qui permet de vous réchauffer les mains par temps froid. Le chauffage du volant ne dispose que d'un réglage de température. Une fois le chauffage du volant activé, il sera en fonction jusqu'à ce que le conducteur le désactive. Le volant chauffant ne s'active pas lorsqu'il est déjà chaud.

Le bouton du volant chauffant est situé dans le système Uconnect et, si le véhicule en est équipé, sur le tableau de bord, sous la radio. Vous pouvez accéder au bouton à partir du menu de climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

- Appuyez une fois sur le bouton du volant chauffant pour activer l'élément chauffant.
- Appuyez une seconde fois sur le bouton du volant chauffant pour désactiver l'élément chauffant.

NOTA :

Le chauffage du volant ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation du système de démarrage à distance, consultez

↩ page 35.

AVERTISSEMENT!

- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'un traumatisme à la moelle épinière, d'une consommation de médicament ou d'alcool, d'un épuisement ou d'un autre problème physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du volant. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le volant aucun objet pouvant emprisonner la chaleur, comme une couverture ou un couvre-volant de tout type de matériau. Cela pourrait faire surchauffer le volant.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.

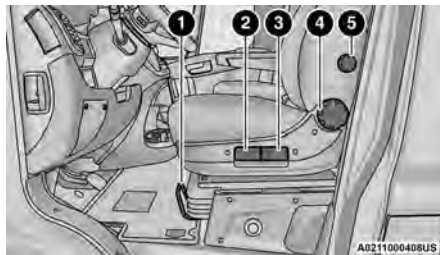
(Suite)

AVERTISSEMENT!

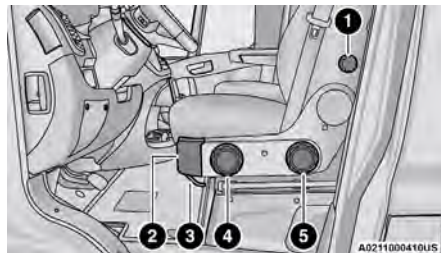
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

RÉGLAGE MANUEL

Les sièges du conducteur et du passager sont munis des réglages suivants : vers l'avant, vers l'arrière et inclinaison des dossiers. La hauteur avant et arrière et le support lombaire peuvent également être ajustés (selon l'équipement).

**Réglage du siège (non pivotant)**

- 1 - Barre de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière
- 2 - Levier de réglage de la hauteur avant (selon l'équipement)
- 3 - Levier de réglage de la hauteur arrière (selon l'équipement)
- 4 - Bouton d'inclinaison
- 5 - Bouton de support lombaire (selon l'équipement)

**Réglage du siège (pivotant)**

- 1 - Bouton de support lombaire
- 2 - Levier de siège pivotant
- 3 - Barre de réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière
- 4 - Bouton de réglage de la hauteur avant
- 5 - Bouton de réglage de la hauteur arrière

AVERTISSEMENT!

- Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.
- Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Réglage vers l'avant et vers l'arrière

La barre de réglage est située à l'avant du siège, près du plancher. Levez la barre pour avancer ou reculer le siège. Relâchez la barre lorsque le siège se trouve à la position voulue. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les dispositifs de réglage.

Réglage de la hauteur – selon l'équipement

Sans siège pivotant

Les leviers de réglage de hauteur sont situés au centre du rebord extérieur du siège. Relevez le levier avant pour régler l'avant du siège, ou relevez le levier arrière pour régler l'arrière du siège.

- Pour relever l'avant ou l'arrière du siège, soulevez le levier approprié tandis que très peu de poids est appliqué sur le siège (voire aucun poids).
- Pour abaisser l'avant ou l'arrière du siège, soulevez le levier approprié lorsque vous êtes assis sur le siège ou que vous y appliquez du poids.

Avec siège pivotant

Les boutons de réglage de hauteur sont situés au centre du rebord extérieur du siège. Faites tourner le bouton avant pour régler l'avant du siège vers le haut ou vers le bas. Faites tourner le bouton arrière pour régler l'arrière du siège vers le haut ou vers le bas.

Réglage du dispositif d'inclinaison

Sans siège pivotant

Le bouton d'inclinaison se trouve sur le côté extérieur arrière du siège. Pour incliner le dossier, penchez-vous vers l'arrière et tournez le bouton vers l'arrière pour positionner le dossier comme voulu. Pour remettre le

dossier dans sa position relevée normale, penchez-vous vers l'avant et tournez le bouton vers l'avant jusqu'à ce que le dossier soit en position relevée.

Avec siège pivotant

Le levier du dispositif d'inclinaison se trouve sur le côté extérieur inférieur avant du siège. Pour incliner le dossier de siège, penchez-vous légèrement vers l'avant, tirez le levier vers l'extérieur, puis adossez-vous à la position voulue et relâchez le levier. Pour remettre le dossier de siège dans sa position relevée normale, penchez-vous vers l'avant et tirez le levier vers l'extérieur. Relâchez le levier lorsque le dossier est en position verticale.

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.
- Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves ou la mort. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.

Support lombaire – selon l'équipement

Cette fonction vous permet d'augmenter ou de diminuer l'intensité du support lombaire. Le bouton de commande du support lombaire est situé sur l'extrémité supérieure arrière du dossier du conducteur. Tournez la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire et vers l'arrière pour le diminuer.

Siège pivotant – selon l'équipement

Le levier du siège pivotant se trouve sur le côté intérieur inférieur avant du siège. Le siège peut être tourné de 180° vers le siège du côté opposé et d'environ 35° vers la portière. Le siège peut être verrouillé en position de conduite ou à la position de 180°. Pour faire pivoter le siège, tirez le levier intérieur de siège pivotant vers l'extérieur, tournez le siège à la position voulue et relâchez le levier.



Levier de siège pivotant

Si le véhicule est équipé d'un dispositif de verrouillage de sièges pivotants, les sièges doivent être verrouillés de façon orientée vers la position avant pendant la conduite. Si les sièges ne sont pas à la position appropriée, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Si les sièges du conducteur ou du passager ne sont pas verrouillés en étant orientés vers l'avant préalablement au premier mouvement du véhicule, le déplacement du levier de vitesses hors de la position de stationnement n'est pas permis jusqu'à ce que les deux sièges soient verrouillés en étant orientés vers l'avant. Lorsque les sièges ne sont pas dans la position adéquate et que vous essayez d'effectuer le premier mouvement du véhicule après la tentative de démarrage, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Faites pivoter les sièges pivotants et verrouillez-les dans la bonne position avant d'essayer de nouveau.

Si les sièges du conducteur ou du passager ne sont pas verrouillés en étant orientés vers l'avant pendant le mouvement du véhicule, un message s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et un signal sonore intermittent retentit jusqu'à ce que le contact soit coupé ou jusqu'à ce que les sièges pivotants soient verrouillés en étant orientés vers l'avant. Immobilisez le véhicule et déplacez les sièges pivotants à la position appropriée avant de procéder.

Si une anomalie est présente dans le système et il n'est pas possible de vérifier la position appropriée des sièges pivotants, un message et le témoin d'avertissement générique s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour vous informer à propos de la panne. Dans ces conditions, vérifiez l'état des sièges pivotants et ne conduisez pas le véhicule jusqu'à ce que les sièges pivotants soient verrouillés de façon orientée vers la position avant.

Strapontin (modèles VEB) – Selon l'équipement

Le strapontin est disponible pour les passagers. Pour abaisser le siège, tirez sur le bas du siège. Le siège revient en position de rangement une fois que la pression sur le fond du siège est supprimée.

Pour les instructions d'utilisation des ceintures de sécurité, suivez les étapes indiquées dans les instructions d'utilisation des ceintures à trois points d'ancrage ➔ page 194.

Aucun ensemble de retenue pour enfant ne doit être placé sur le strapontin.



Abaissement du strapontin

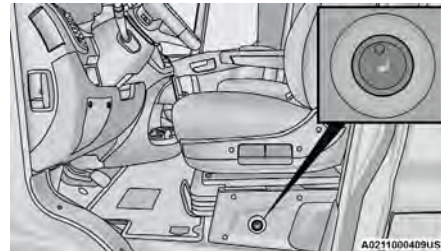
AVERTISSEMENT!

Le strapontin n'est pas conçu pour être utilisé avec un siège de sécurité pour enfant ou un siège d'appoint.

SIÈGES CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Sur certains modèles, les sièges du conducteur et du passager avant peuvent être équipés de dispositifs de chauffage dans les coussins et les dossiers de siège. Les commandes des sièges chauffants avant sont situées sur l'extrémité extérieure et inférieure du siège.



Commutateur de siège chauffant

Appuyez sur le commutateur une fois pour activer les sièges chauffants. Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour éteindre les éléments de chauffage.

NOTA :

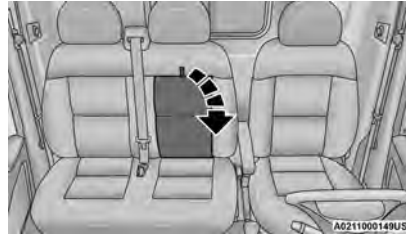
La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.

AVERTISSEMENT!

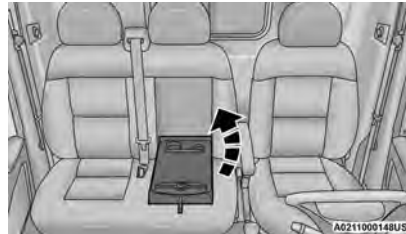
- Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.
- Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de sérieuses brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.

**PLATEAU PLIABLE –
SELON L'ÉQUIPEMENT**

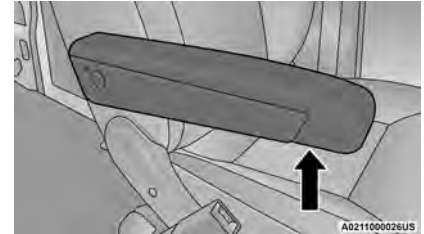
Si votre véhicule est équipé d'une banquette, le siège comporte un plateau pliable qui peut être utilisé comme une surface de support de document. Pour utiliser le plateau pliable, saisissez la languette et abaissez le plateau.

**Abaisser le plateau pliable**

Le plateau pliable est équipé de deux porte-gobelets et d'une surface de support dotée d'une agrafe pour porte-papier.

**Fermez le plateau pliable****ACCOUDOIRS RÉGLABLES –
SELON L'ÉQUIPEMENT**

Vous pouvez relever l'accoudoir réglable du siège et régler la hauteur. La molette de réglage se trouve sous l'avant de l'accoudoir et permet de régler la hauteur de l'accoudoir vers le haut et vers le bas.

2**Emplacement de la molette de réglage**

Tournez la molette de réglage vers la droite ou vers la gauche pour régler la hauteur de l'accoudoir vers le haut ou vers le bas.

**Molette de réglage**

APPUIE-TÊTE

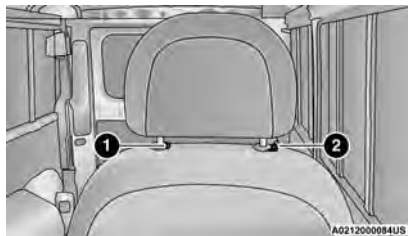
Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

AVERTISSEMENT!

- Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.
- Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Réglage de l'appuie-tête avant

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez celui-ci vers le bas.



Boutons de réglage

- 1 – Bouton de déverrouillage
- 2 – Bouton de réglage

NOTA :

Ne repositionnez pas l'appuie-tête 180 degrés sur la mauvaise position dans une tentative pour accroître le jeu à l'arrière de la tête.

Dépose de l'appuie-tête avant

Pour retirer les appuie-tête, soulevez-les aussi loin que possible. Appuyez ensuite sur le bouton de réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige tout en tirant l'appuie-tête vers le haut. Pour repositionner l'appuie-tête, pousser le bouton de réglage et le bouton de déverrouillage à la base de chaque tige, puis placez les tiges d'appuie-tête dans les trous. Réglez l'appuie-tête à la hauteur voulue.

NOTA :

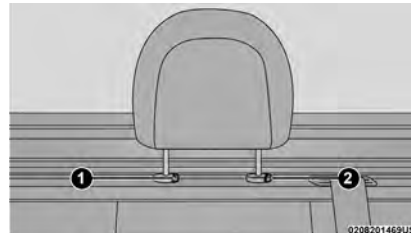
Ne repositionnez pas l'appuie-tête 180 degrés sur la mauvaise position dans une tentative pour accroître le jeu à l'arrière de la tête.

AVERTISSEMENT!

- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.
- TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation précédentes avant de prendre la route.

Réglage arrière – selon l'équipement

Les appuie-têtes extérieurs et central sont réglables et amovibles. Pour relever l'appuie-tête, maintenez appuyés les boutons de réglage situés à la base de l'appuie-tête et tirez l'appuie-tête vers le haut. Pour abaisser l'appuie-tête, maintenez appuyés les boutons de réglage puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce que la hauteur voulue soit atteinte.



Boutons de déverrouillage et de réglage

- 1 – Bouton de déverrouillage
- 2 – Bouton de réglage

AVERTISSEMENT!

- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.
- TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation avant de prendre la route.

Retrait de l'appuie-tête arrière – Selon l'équipement

Pour déposer les appuie-têtes arrière, appuyez sur le bouton de réglage et sur le bouton de déverrouillage tout en tirant vers le haut sur l'ensemble. Pour réinstaller l'appuie-tête, placez les tiges de l'appuie-tête dans les orifices tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage et sur le bouton de réglage. Réglez l'appuie-tête à la hauteur voulue.

NOTA :**AVERTISSEMENT!**

- Un appuie-tête non fixé projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque peut causer des blessures graves ou mortelles aux occupants du véhicule. Rangez toujours les appuie-tête déposés de façon sécuritaire dans un endroit situé hors de l'habitacle.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- TOUS les appuie-tête DOIVENT être réinstallés dans le véhicule afin de protéger adéquatement les occupants. Suivez les directives de réinstallation avant de prendre la route.

RECONNAISSANCE VOCALE DU SYSTÈME UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT

PRÉSENTATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE


Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Les commandes vocales principales et les conseils présentés ci-dessous permettront de contrôler le système de reconnaissance vocale (VR) de votre véhicule.

NOTA :

La reconnaissance vocale est seulement disponible sur le système Uconnect 5 NAV avec écran de 10,1 po.

COMMANDES VOCALES DE BASE

Les commandes vocales de base suivantes peuvent être données à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.



Appuyez sur le bouton VR (Reconnaissance vocale)  du volant. Après le bip, effectuez une commande. Vous pouvez également prononcer le « mot de réveil » du système puis énoncer une commande :

- « **Annuler** » pour arrêter une session vocale courante.

- « **Aide** » pour entendre une liste de commandes vocales suggérées.
- « **Répéter** » pour réécouter les messages-guides du système.

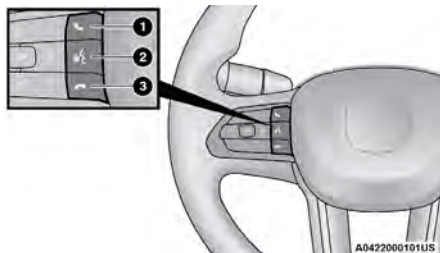
Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale.

MISE EN ROUTE

Le bouton VR (Reconnaissance vocale)  est utilisé pour activer/désactiver votre système de reconnaissance vocale. Vous pouvez également utiliser le mot de « réveil » du système pour activer la reconnaissance vocale. Le mot de « réveil » peut être défini dans les réglages du système Uconnect  page 153.

Conseils utiles pour l'utilisation de la reconnaissance vocale :

- Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
- Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant.
- Chaque fois que vous énoncez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR (Reconnaissance vocale), attendez le signal sonore, puis dites votre commande vocale. Vous pouvez aussi dire les mots de réveil du véhicule pour énoncer une commande vocale. Les mots de réveil compris sont « Hey Uconnect » (Hé Uconnect) et « Hey Ram » (Hé Ram).
- Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR (reconnaissance vocale) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.



Boutons des commandes vocales du système Uconnect

- 1 – Appuyez pour répondre à un appel
- 2 – Pour les véhicules équipés du système de navigation : Appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale pour démarrer les fonctions de radio, multimédias, de navigation ou de chauffage-climatisation, pour effectuer un appel ou répondre à un appel ou pour envoyer ou recevoir un télémessage
- 2 – Pour les véhicules non équipés du système de navigation : Appuyer sur le bouton Phone (Téléphone) pour répondre à un appel entrant
- 3 – Appuyez pour mettre fin à un appel

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

© 2023 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. SiriusXM^{MD} et toutes les marques et tous les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM^{MD} Radio inc.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- États-Unis, visitez le www.DriveUconnect.com ou composez le 1 877 855-8400 (service offert 24 heures par jour 7 jours par semaine)
- Canada, visitez le www.DriveUconnect.ca ou composez le 1 800 465-2001 (anglais) ou le 1 800 387-9983 (français)

Service de soutien relatif aux services du système SiriusXM Guardian^{MC} :

- États-Unis, visitez le <https://www.driveuconnect.com/sirius-xm-guardian.html> ou composez le 1 844 796-4827
- Canada, visitez le <https://www.driveuconnect.ca/en/sirius-xm-guardian> ou composez le 1 877 324-9091 ➔ page 310

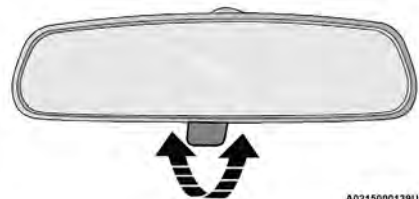
RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur manuel – selon l'équipement

Le rétroviseur peut être réglé vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette soit au centre de son champ de vision.

Vous pouvez réduire l'éblouissement des phares en déplaçant le petit levier sous le rétroviseur en position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).



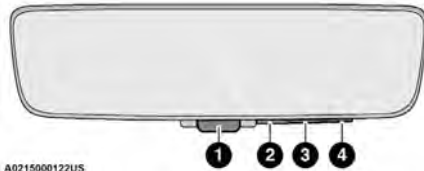
Réglage du rétroviseur

Rétroviseur numérique – selon l'équipement

Le rétroviseur numérique offre une vue large, sans obstruction et à haute résolution de la route à l'arrière pendant la conduite.

Placez le rétroviseur en mode d'atténuation automatique habituel, puis activez le mode de rétroviseur numérique.

Pour activer le rétroviseur numérique, tirez le levier de commande « on/off » (marche/arrêt), situé au bas du rétroviseur, vers l'arrière en direction du conducteur.



A0215000122US

Rétroviseur numérique

- 1 – Commande On/Off (Marche/Arrêt)
- 2 – Bouton Menu
- 3 – Bouton de défilement vers la gauche
- 4 – Bouton de défilement vers la droite

Appuyez sur le bouton Menu situé à côté de la commande « on/off » (marche/arrêt) afin d'accéder aux options suivantes du rétroviseur :

- Luminosité
- Inclinable

Utilisez les boutons de gauche et de droite pour faire défiler les options du menu.

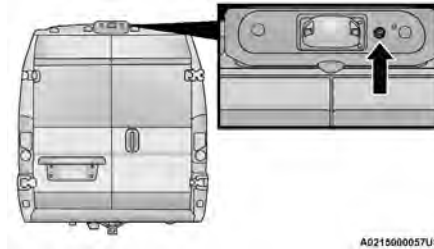
Lorsque la fonction n'est pas utilisée, poussez la commande « on/off » (« marche/arrêt ») vers l'avant en direction du pare-brise pour que le rétroviseur reprenne sa fonction habituelle de rétroviseur à atténuation automatique.

NOTA :

Le rétroviseur numérique n'est pas aussi efficace pendant la conduite dans les conditions suivantes :

- Applications de nuit par faible luminosité
- Mauvaises conditions météorologiques (p. ex., brume extrême, neige ou bouillie neigeuse)

S'il devient difficile de voir de manière claire à l'écran, la caméra doit peut-être être nettoyée. Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne coupez pas la lentille.



A0215000057US

Emplacement de la caméra

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

AVERTISSEMENT!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans un rétroviseur extérieur convexe paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. Évitez de vous fier uniquement aux rétroviseurs convexes, car vous risqueriez une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans un rétroviseur convexe.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les rétroviseurs extérieurs sont articulés et peuvent être déplacés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter qu'ils s'endommagent. Les charnières comportent trois crans :

- position complètement vers l'avant;
- position complètement vers l'arrière;
- position normale.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS AVEC CLIGNOTANTS ET ÉCLAIRAGE D'APPROCHE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les rétroviseurs extérieurs côté conducteur et passager avec clignotants et éclairage d'approche contiennent quatre DEL, situées au coin extérieur supérieur de chaque rétroviseur.

Trois des DEL sont des témoins de clignotants qui clignotent en même temps que les ampoules de clignotant avant et arrière du véhicule. L'allumage des feux de détresse active également ces voyants DEL.

Le quatrième voyant DEL offre un éclairage d'accueil qui s'allume sur les deux rétroviseurs lorsque vous utilisez la télécommande ou que vous ouvrez une portière. Cette DEL est orientée vers l'extérieur afin d'éclairer les poignées des portières avant. Elle éclaire également la zone devant les portières.

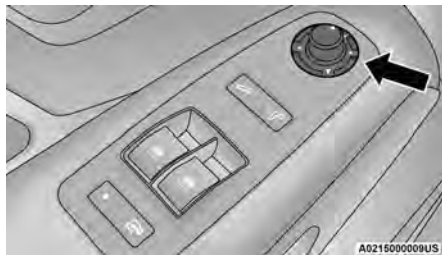
L'éclairage d'accueil s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou il s'éteint immédiatement dès que le commutateur d'allumage est placé à la position RUN (MARCHE).

NOTA :

L'éclairage d'approche ne fonctionne pas lorsque le sélecteur de rapport quitte la position P (STATIONNEMENT).

RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes des rétroviseurs électriques sont situées sur le panneau de garniture de la porte côté conducteur.



Commandes des rétroviseurs électriques

Pour régler un rétroviseur, tournez le bouton de commande vers la position de gauche supérieure, de gauche inférieure, de droite supérieure ou de droite inférieure, indiquée par une des quatre flèches du commutateur. Inclinez le bouton de commande dans la direction voulue pour déplacer le rétroviseur. Lorsque vous avez terminé, tournez la commande au centre (hors fonction) afin de prévenir tout déplacement accidentel d'un rétroviseur.

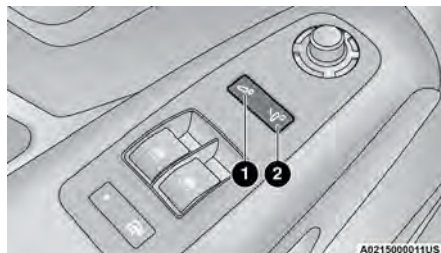
NOTA :

- Si votre véhicule est équipé de rétroviseurs supplémentaires, vous pouvez les régler lorsque le bouton de commande est positionné sur les flèches inférieures.
- Le véhicule doit être en position de contact ON/RUN (MARCHE) pour régler les rétroviseurs.

RÉTROVISEURS RABATTABLES À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les rétroviseurs rabattables à commande électrique peuvent être rabattus vers l'arrière et déployés en position de conduite normale.

Le commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique est situé sur le panneau de portière du conducteur sous les commandes des rétroviseurs à commande électrique. Appuyez sur le commutateur vers le bas sur le côté droit pour rabattre les rétroviseurs. Appuyez sur le commutateur vers le bas du côté gauche pour remettre les rétroviseurs en position de conduite normale.



Commutateur des rétroviseurs rabattables à commande électrique

- 1 – Rétroviseur rabattable à commande électrique (position de conduite normale)
- 2 – Rétroviseur rabattable à commande électrique (position rabattu)

Les rétroviseurs rabattables à commande électrique sont conçus pour être rabattus et déployés au moyen du commutateur de rabattement à commande électrique. Si les rétroviseurs sont rabattus manuellement, la tête du rétroviseur peut apparaître desserrée.

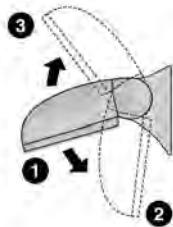
Si la tête du rétroviseur ou le pivot présentent un léger jeu, le rétroviseur doit être fermé et rabattu électriquement, puis ouvert et rabattu électriquement (vous devrez peut-être appuyer sur le bouton à maintes reprises).

NOTA :

Pour rabattre et déployer les rétroviseurs, il est recommandé d'appuyer sur les boutons prévus à cet effet. Rabattez manuellement les rétroviseurs uniquement au besoin.

Rabattement vers l'avant

Les rétroviseurs peuvent être rabattus vers l'avant manuellement ou par un choc accidentel. Dans ce cas, il est possible de les remettre en position de deux façons, manuellement et électriquement (comme décrit précédemment).



A0215000012US

Positions des rétroviseurs rabattables à commande électrique ou manuels

- 1 – Position de conduite normale
- 2 – Position de rabattement
- 3 – Position de rabattement vers l'avant

MISE EN GARDE!

En laissant le rétroviseur dans une position non alimentée, l'impact accidentel ou le rabattement manuel peut causer des dommages permanents au rétroviseur. Remettez électriquement le rétroviseur à sa position normale, dès que possible.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS – SELON L'ÉQUIPEMENT



Ces rétroviseurs extérieurs sont chauffants afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement) → page 60.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

LEVIER MULTIFONCTION

Le levier multifonction commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, des clignotants, la sélection feux de route ou feux de croisement des phares et l'appel de phares. Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.



A0216000215US

Levier multifonction

PHARES

Pour allumer les phares, faites tourner l'extrémité du levier multifonction sur Phare. Lorsque le commutateur des phares est activé, les feux de stationnement, les feux rouges arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les feux de gabarit et l'éclairage du tableau de bord sont également allumés. Pour éteindre les phares, faites tourner l'extrémité du levier multifonction à 0 (Arrêt).

NOTA :

Sur les véhicules vendus au Canada, les feux de position arrière, les feux de gabarit et les feux de jour s'allument lorsque le commutateur des phares est tourné à 0 (off) (Arrêt).

FEUX DE JOUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les feux de jour s'allument lorsque le commutateur d'allumage est à ON (MARCHE); et que le levier de vitesses est à D (MARCHE) ou N (POINT MORT).

Pour activer les feux de jour, tournez l'extrémité du levier multifonction à 0 (Arrêt) ou à AUTO.

NOTA :

- Pour les véhicules vendus au Canada, les feux de jour sont automatiquement désactivés lorsque les phares antibrouillard sont allumés.
- Les feux de croisement, les feux de gabarit et les feux d'arrêt ne sont pas automatiquement activés avec les feux de jour.
- Sur certains véhicules, les feux de jour peuvent s'éteindre ou perdre en intensité d'un côté (lorsqu'un clignotant est mis de ce côté) ou des deux côtés (lorsque les feux de détresse sont activés).

INVERSEUR ROUTE-CROISEMENT

Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant pour allumer les feux de route. Le témoin des feux de route s'allume dans le groupe d'instruments pour indiquer que les feux de route sont allumés. Ramenez le levier multifonction en position normale pour éteindre. Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), les feux de route et les feux de croisement s'éteignent.


COMMANDE DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le pare-brise.

Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

Pour l'utiliser, le levier multifonction doit être en position AUTO et poussé vers l'avant. Un témoin s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments. Pour revenir aux phares AUTO, tirez le levier multifonction en position normale.

NOTA :

- La commande automatique des feux de route peut être activé ou désactivé en sélectionnant « ON » (MARCHE) sous « Auto Dim High Beams » (Feux de route automatiques) dans vos paramètres Uconnect  page 153.

- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.
- Lorsque le mode AUTO (AUTOMATIQUE) est sélectionné, le système allume ou éteint automatiquement les phares selon le niveau d'éclairage ambiant.


APPEL DE PHARES


Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

PHARES AUTOMATIQUES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Pour allumer les phares automatiques, faire tourner l'extrémité du levier multifonction à AUTO. Pour éteindre les phares, faire tourner l'extrémité du levier multifonction à O (Arrêt).

PHARES AVEC ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

Les véhicules munis de phares automatiques possèdent également cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque les phares sont en mode automatique et que le moteur est en marche, les phares s'allument automatiquement si les essuie-glaces fonctionnent. Cette fonction est programmable au moyen du système Uconnect  page 153.

Si votre véhicule est équipé d'essuie-glaces à détection de pluie  page 59 et s'ils sont activés, les phares s'allument automatiquement après cinq cycles des essuie-glaces en environ une minute. Ils s'éteignent environ quatre minutes après l'arrêt complet des essuie-glaces.

NOTA :

Lorsque les phares sont allumés pendant le jour, l'éclairage du tableau de bord est automatiquement réduit à l'intensité de nuit la plus basse.

FEUX DE STATIONNEMENT

Pour allumer ces feux, lorsque la clé de contact se trouve à OFF (ARRÊT), FAITES TOURNER l'extrémité du levier multifonction à la position O (arrêt), puis à la position des phares.

DÉLAI D'EXTINCTION DES PHARES

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir la durée de temps qu'il souhaite garder les phares allumés après la coupure du contact.

Activation

Pour activer la fonction de temporisation, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) alors que les phares sont encore allumés. Tournez ensuite le levier multifonction à OFF (ARRÊT) dans les deux minutes qui suivent. La période de temporisation débute au moment où vous déplacez le commutateur des phares de « O » (ARRÊT) à la position des feux de croisement. Si le commutateur des phares est en position AUTO (AUTOMATIQUE) et les phares étaient allumés avant la COUPURE du contact, la période de temporisation débute automatiquement.

Désactivation

La fonction est désactivée en allumant les phares, les feux de stationnement ou en plaçant le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHÉ). Si vous éteignez les phares avant de mettre le contact, ils s'éteignent de manière normale.

Phares avec commutateur d'allumage à OFF (ARRÊT).

Lorsque le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), les phares peuvent être allumés pendant 8 minutes. Pour allumer les phares lorsque le commutateur est à OFF (ARRÊT), tournez l'extrémité du levier multifonction à la position des phares.

NOTA :

Si la fonction de temporisation des phares est désactivée dans les réglages Uconnect, lorsque vous placez le commutateur d'allumage à OFF (ARRÊT) et que le levier multifonction est déjà à la ON position des phares, les phares restent allumés pendant 8 minutes.

PHARES ANTIBROUILLARD – SELON L'ÉQUIPEMENT



La commande des phares antibrouillard se trouve sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

Pour allumer les phares antibrouillard avant, activez les feux de position ou les feux de croisement, puis appuyez sur le bouton de phares antibrouillard. Pour éteindre les phares antibrouillard avant, appuyez sur le bouton des phares antibrouillard une deuxième fois ou éteignez les phares. Un témoin situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés.

NOTA :

Les phares antibrouillard s'allument si les feux de croisement ou les feux de stationnement sont allumés. Lorsque les feux de route sont allumés, les phares antibrouillard s'éteignent.

Si le contact est coupé, les phares antibrouillard s'éteignent.

Feux de virage

Les feux de virage permettent d'améliorer la visibilité la nuit lorsque le véhicule tourne. Lorsque cette fonction est activée, un feu incorporé au phare antibrouillard avant s'allume sur le côté du véhicule vers lequel le volant est tourné ou sur lequel le témoin de clignotant est allumé. Il peut être activé à partir du système Uconnect ➔ page 153.

CLIGNOTANTS

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA :

Lorsque les feux de jour sont allumés et un clignotant est activé, le feu de jour s'éteint sur le côté du véhicule où le clignotant clignote. Les feux de jour se rallument lorsque le clignotant est désactivé.

Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures.

SYSTÈME D'ALARME DE CHANGEMENT DE VOIE

Appuyez légèrement sur le levier multifonction vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran, et le clignotant clignotera cinq fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

2

PROTECTION ANTIDÉCHARGE DE LA BATTERIE

Pour protéger la durée de vie utile de la batterie de votre véhicule lorsque le contact est coupé et qu'une portière est mal fermée pendant 15 minutes, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

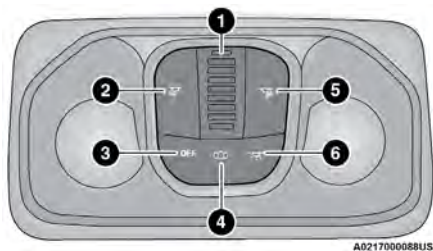
NOTA :

Le mode de protection de la batterie est annulé si le commutateur d'allumage est mis en position ON/RUN (MARCHÉ).

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Ces lampes sont montées entre les pare-soleil sur la console au pavillon. Pour allumer une lampe, appuyez sur le commutateur correspondant.



Éclairage d'accueil

- 1 – Éclairage ambiant ↪ page 57
- 2 – Bouton de marche-arrêt de la lampe de lecture de carte côté conducteur
- 3 – Position arrêt/gauche
- 4 – Position centrale
- 5 – Bouton de marche-arrêt de la lampe de lecture de carte côté passager
- 6 – Position de marche/droite

Plafonniers

L'éclairage intérieur peut être réglé selon trois positions (position éteinte/gauche, position centrale et position allumée/droite). Utilisation du commutateur situé sur la partie inférieure de la console au pavillon :

- Poussez le commutateur en position marche/droite à partir de sa position centrale et les lumières s'allument toujours lorsqu'une porte est ouverte ou fermée.
- Poussez le commutateur en position arrêt/gauche depuis sa position centrale et les lumières seront toujours éteintes, même lorsque les portes sont ouvertes.

- Laissez le commutateur à sa position centrale et l'éclairage s'allume ou s'éteint à l'ouverture ou à la fermeture des portières et restera allumé pendant 30 secondes.

Lampes de lecture de carte

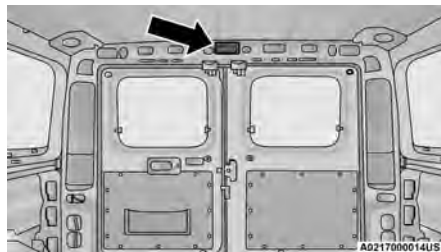
Les commutateurs situés de part et d'autre de la console au pavillon commandent le fonctionnement des lampes de lecture ou de carte. Poussez le commutateur à droite pour allumer la lampe droite; appuyez de nouveau pour l'éteindre. Poussez le commutateur à gauche pour allumer la lampe gauche; appuyez de nouveau pour l'éteindre.

MISE EN GARDE!

Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le commutateur est dans la position centrale ou que les lampes sont éteintes pour éviter que la batterie se décharge.

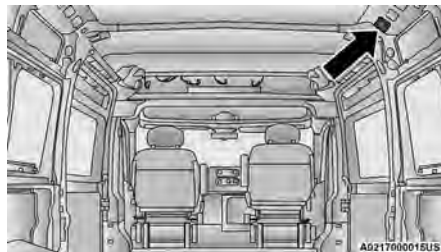
Éclairage arrière

Votre véhicule peut être équipé d'un éclairage de l'espace de chargement arrière situé dans la zone supérieure arrière de chargement, au-dessus des portières arrière.



Emplacement de l'éclairage de l'espace de chargement arrière

Votre véhicule peut également être équipé d'un éclairage latéral de l'espace de chargement situé dans la zone supérieure arrière de l'ouverture de la portière coulissante du côté passager.



Emplacement de l'éclairage latéral de l'espace de chargement

L'éclairage latéral et arrière de l'espace de chargement peut être réglé à l'une de trois positions différentes en appuyant sur la lentille vers les positions de droite, de gauche ou du centre.

- Tournez la lentille vers la droite de sa position centrale pour que l'éclairage demeure éteint en tout temps.
- Laissez la lentille à sa position centrale pour que l'éclairage s'allume ou s'éteigne à l'ouverture ou à la fermeture des portières coulissantes ou des portières arrière.
- Tournez la lentille vers la gauche de sa position centrale pour que l'éclairage soit toujours allumé.

Votre véhicule peut également être équipé d'un éclairage de l'espace de chargement au centre du plafond de cet espace.



Éclairage au plafond de l'espace de chargement

Votre véhicule peut être équipé d'un ou de trois éclairages au plafond de l'espace de chargement.

L'éclairage au plafond de l'espace de chargement peut être réglé selon trois positions, soit la position éteinte, la position centrale et la position allumée.

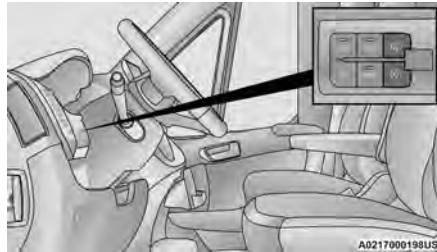
- Poussez le commutateur en position éteinte à partir de sa position centrale et la lumière restera toujours éteinte.
- Laissez la commutateur à sa position centrale pour que l'éclairage s'allume ou s'éteigne à l'ouverture ou à la fermeture des portières coulissantes ou des portières arrière. L'éclairage au plafond de l'espace de chargement peut aussi être équipé d'un détecteur de mouvement qui allumera l'éclairage s'il détecte un mouvement.
- Poussez le commutateur en position allumée à partir de sa position centrale et la lumière restera toujours allumée.

NOTA :

Si le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), la lumière demeure allumée pendant environ 15 minutes puis s'éteint.

Rhéostats d'intensité lumineuse

Les rhéostats d'intensité lumineuse sont situés du côté gauche du tableau de bord sous l'affichage du groupe d'instruments.



Rhéostats d'intensité lumineuse

Appuyez sur le bouton fléché « + » ou « - » pour augmenter ou diminuer la luminosité de l'éclairage du tableau de bord, des porte-gobelets et de l'espace pour les jambes tant que les phares ou les feux de stationnement sont allumés.

Gradation de l'écran tactile Uconnect

La luminosité de l'écran tactile Uconnect peut être atténuée à l'aide de la commande de gradation du tableau de bord lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Lorsque le Display Mode (Mode d'affichage) est réglé sur Auto dans le système Uconnect, la luminosité passe automatiquement de l'intensité diurne à l'intensité nocturne (et vice versa) en fonction de la lumière ambiante à l'extérieur du véhicule.

NOTA :

La luminosité de l'écran tactile Uconnect ne peut pas être réglée lorsque la commande de gradation est au maximum (éclairage intérieur allumé), même lorsque le Display Mode (Mode d'affichage) est réglé sur Auto dans les réglages Uconnect.

Lorsque le Display Mode (Mode d'affichage) est réglé à Manual (Manuel), la luminosité de l'écran tactile Uconnect se règle à une valeur entre 1 et 6, que les phares soient allumés ou pas. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces réglages du système Uconnect, consultez ↩ page 153.

Éclairage ambiant

Le véhicule est équipé d'un éclairage ambiant sur le plafonnier. L'éclairage ambiant demeure allumé en tout temps, avec l'option d'en réduire l'intensité au moyen du rhéostat tant que les phares sont allumés.

Éclairage ambiant à DEL – selon l'équipement

Votre véhicule est peut-être équipé de l'éclairage à DEL dans l'espace pour les jambes à l'avant et autour des porte-gobelets de la console centrale. Il est possible de modifier l'intensité lumineuse des DEL à l'aide des rhéostats situés à gauche du tableau de bord, pourvu que les phares soient allumés.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'éclairage d'accueil s'allume lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller les portières ou pour ouvrir une des portières. Il s'allume également lorsqu'une portière est déverrouillée ou ouverte manuellement au moyen du barillet de la portière du conducteur.

L'éclairage s'éteint graduellement après environ 30 secondes ou dès que le commutateur d'allumage passe de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARGE).

Les plafonniers s'allument dans les conditions suivantes :

- Lorsque les portières sont déverrouillées, le plafonnier s'allume pendant environ 27 secondes.
- Si l'une des portières avant est ouverte, le plafonnier avant s'allume pendant environ trois minutes.
- Si l'une des portières arrière est ouverte, le plafonnier arrière s'allume pendant environ trois minutes.
- Lorsque les portières avant sont fermées, le plafonnier avant s'éteint automatiquement au bout d'environ 27 secondes.

- Lorsque les portières arrière sont fermées, le plafonnier arrière s'éteint automatiquement au bout d'environ 27 secondes. La synchronisation s'arrête une fois que le commutateur d'allumage est en mode RUN ou ON (MARGE).

Le plafonnier s'éteint si l'une des conditions suivantes se produit :

- Le plafonnier est désactivé lorsque le commutateur d'allumage est en mode RUN ou ON (MARGE).
- Les plafonniers s'éteignent automatiquement lorsque les portières sont verrouillées.

NOTA :

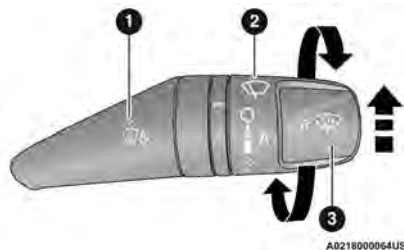
- Les lampes d'accueil de la console au pavillon avant et des portières ne s'éteignent pas si le commutateur de la console au pavillon est à la position de marche.
- Le système d'éclairage d'accueil ne fonctionnera pas si le commutateur de la console au pavillon est à la position arrêt.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES

Le levier d'essuie-glaces et de lave-glace se trouve du côté droit de la colonne de direction. Cinq différents modes de fonctionnement sont disponibles pour les essuie-glaces de pare-brise. Le levier d'essuie-glaces de pare-brise peut être levé ou abaissé afin d'accéder aux modes.

NOTA :

Les essuie-glaces et le lave-glace du pare-brise ne fonctionnent que si le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (ACCESSOIRES-MARGE).



Levier de commande d'essuie-glaces et de lave-glace

- 1 – Tirez pour actionner le lave-glace avant
- 2 – Tournez pour les réglages intermittents
- 3 – Soulevez pour l'essuyage antibruit

FONCTIONNEMENT DES ESSUIE-GLACES

Tournez le bouton d'essuie-glace à l'une des deux premières positions de cran pour les réglages intermittents, au troisième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au quatrième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.

Lave-glaces

Pour utiliser le lave-glace, tirez le levier d'essuie-glaces et de lave-glace vers le volant pour l'activer. Les essuie-glace s'activeront automatiquement pendant trois cycles après que le levier a été relâché, puis reprennent le cycle intermittent sélectionné auparavant.

Si vous tirez sur le levier pendant que les essuie-glaces sont à l'arrêt, ces derniers effectuent trois cycles, puis s'arrêtent.

AVERTISSEMENT!


La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Appuyez sur le levier vers le haut à la position MIST (ESSUYAGE ANTIBRUINE), puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA :

La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, le liquide lave-glace ne sera pas pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

Pour obtenir des renseignements sur l'entretien et le remplacement des essuie-glaces, consultez  page 258.

ESSUIE-GLACES À DÉTECTION DE PLUIE – SELON L'ÉQUIPEMENT


Cette fonction permet de détecter la présence d'humidité sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'une des deux positions de cran pour les réglages intermittents afin d'activer cette fonction.

NOTA :

Si le levier d'essuie-glaces est tourné de la position d'arrêt (O) à la première position de balayage intermittent ou de la première position à la deuxième position de balayage intermittent, les essuie-glaces effectuent un cycle de balayage pour nettoyer le pare-brise.

Le levier d'essuie-glaces permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la deuxième position est la plus sensible. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position O (hors fonction) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.
- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.
- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect  page 153.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-

glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).

- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – lorsque le contact est ÉTABLI et que la transmission automatique est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ou si le levier sélecteur n'est plus à la position N (POINT MORT).

- **Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance** – Pour les véhicules dotés d'un démarreur à distance, les essuie-glaces à détection de pluie ne fonctionnent pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance.

L'utilisateur peut activer les essuie-glaces à détection de pluie de trois façons :

- En déplaçant le levier de la position d'arrêt (O) aux positions de balayage intermittent.
- En activant une commande de vaporisation.
- Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) et que le capteur de pluie détecte la présence de pluie.

NOTA :

En cas de panne du capteur de pluie, un témoin au groupe d'instruments s'allumera pour avertir le conducteur (selon l'équipement).

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur l'écran tactile et sur le tableau de bord, sous la radio.

DESCRIPTION ET FONCTIONS DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION MANUEL



Système Uconnect 5 NAV avec écran de 10,1 po et commandes manuelles de chauffage-climatisation



Système Uconnect 5 avec écran de 7 po et commandes manuelles de chauffage-climatisation

Bouton de CLIMATISATION MAXIMALE – selon l'équipement



Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) de l'écran tactile pour modifier le réglage actuel pour la sortie de l'air le plus froid. Le témoin s'allume lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé. Le fait d'appuyer de nouveau sur le bouton entraînera l'annulation de la fonction de climatisation MAXIMALE.

Bouton A/C (climatisation) – selon l'équipement



Appuyez sur le bouton A/C (Climatisation) pour activer la climatisation. Le témoin A/C (Climatisation) s'allume lorsque la climatisation est en marche.

NOTA :

- Dans le cas d'un système de chauffage-climatisation à commande manuelle, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé, mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et augmentez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condenseur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condenseur.

Bouton de recirculation



Appuyez brièvement sur ce bouton pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Les témoins Recirculation et A/C (Climatisation) s'allument lorsque le bouton de recirculation est enfoncé. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage. La recirculation de l'air peut ne pas être disponible si les conditions qui pourraient créer des glaces embuées sur l'intérieur du pare-brise sont présentes. Le climatiseur peut être désélectionné manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de lon-

gues périodes. Le mode de recirculation d'air peut se régler automatiquement pour optimiser l'expérience client pour le chauffage, le refroidissement, la déshumidification, etc.

Sur les systèmes munis des commandes de chauffage-climatisation manuelles, selon l'équipement, le mode de recirculation n'est pas permis dans le mode de dégivrage pour améliorer le désembuage des glaces. La recirculation est désactivée automatiquement lorsque vous sélectionnez ce mode. Si vous tentez d'activer la fonction de recirculation dans ce mode, le témoin à DEL du bouton de commande se met à clignoter, puis s'éteint.

Bouton de dégivrage MAX (MAXIMAL)



Appuyez sur le bouton MAX Defrost (Dégivrage MAXIMAL) pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage maximal et réglez le chauffage à la position maximale. Si le mode de dégivrage MAX (MAXIMAL) est désactivé, le système de chauffage-climatisation retourne alors au réglage précédent. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et de désembuage des glaces latérales.

Bouton du dégivrage arrière – selon l'équipement



Appuyez brièvement sur le bouton de commande du dégivreur de lunette arrière pour activer le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Le témoin de dégivrage arrière s'allume lorsque le dégivreur de lunette est activé. Le

dégivreur de lunette s'éteint automatiquement 10 minutes après avoir été activé la première fois après le premier cycle d'allumage. Si le contact est de nouveau établi, le dégivreur de lunette s'éteindra de nouveau 5 minutes après avoir été activé.

MISE EN GARDE!

Respectez les mises en garde suivantes pour éviter d'endommager les éléments chauffants :

- Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.
- N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.
- Maintenez tous les objets à une distance sécuritaire de la lunette.

Commande de température

La commande de température règle la température de l'air entrant dans le système de chauffage-climatisation.



La température augmente à mesure que vous maintenez la pression sur le bouton fléché rouge situé sur la plaque frontale.



La température diminue à mesure que vous maintenez la pression sur le bouton fléché bleu situé sur la plaque frontale.

Vous pouvez également régler la température à l'aide du curseur de la barre de température sur l'écran tactile. Glissez le curseur vers le haut dans le rouge pour augmenter la température ou vers le bas dans le bleu pour la diminuer.

Commande du ventilateur



La commande du ventilateur règle la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. La vitesse du ventilateur augmente à mesure que vous appuyez sur la flèche vers le haut située au-dessus du symbole de la commande du ventilateur. La vitesse du ventilateur diminue à mesure que vous appuyez sur la flèche vers le bas située sous le symbole de la commande du ventilateur.

Vous pouvez également régler la vitesse du ventilateur en sélectionnant une vitesse sur la zone de barre du ventilateur de l'écran tactile.

Sélecteur de mode



Sélectionnez le mode en appuyant sur l'un des boutons de mode de l'écran tactile ou de la plaque frontale pour modifier le mode de répartition du débit d'air. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du tableau de bord, des bouches d'aération du plancher, des bouches de dégivrage et des bouches de désembuage.

NOTA :

Les modes de répartition à l'écran du système de chauffage-climatisation s'illumineront également lorsqu'une sélection est faite à l'aide du bouton du tableau de bord.

Mode Tableau de bord



L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces sorties d'aération est réglable, pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Déplacez les ailettes complètement vers la gauche pour les fermer.

Mode Deux niveaux



L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

NOTA :

Le mode deux niveaux est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Mode Plancher



L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers le dégivrage et les sorties de désembuage des glaces latérales.

Mode de dégivrage



L'air provient des bouches du pare-brise et de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégi-

vrage et réglez le chauffage à la position maximale. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.

Mode Mixte



L'air est dirigé par les bouches du plancher, les bouches de dégivrage et les bouches du désembueur des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.

Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation



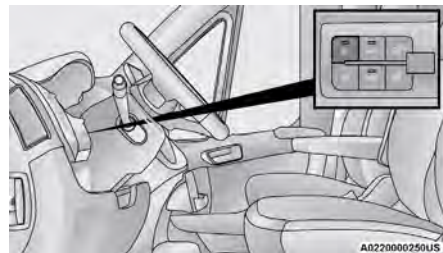
Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre en fonction (ON) ou hors fonction (OFF) le système de chauffage-climatisation.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION ARRIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ces commutateurs, montés sur le tableau de bord à la gauche de la colonne de direction, activent le système de chauffage-climatisation arrière supplémentaire.

NOTA :

Les commutateurs doivent être activés pour le fonctionnement de l'ensemble de conversion.



Commutateurs de réglage du système de chauffage-climatisation arrière supplémentaire

Commande du ventilateur arrière – Selon l'équipement



Appuyez sur ce bouton pour activer les commandes du système de chauffage-climatisation arrière. Un témoin s'allume lorsque le système de chauffage-climatisation arrière est en fonction.

CONSEILS UTILES

Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.


Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS.90032, est recommandé.

Fonctionnement en hiver

Pour obtenir le meilleur rendement possible du chauffage et du dégivreur, assurez-vous que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne correctement et veillez à utiliser la quantité, le type et la concentration de liquide de refroidissement appropriés. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause de l'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Pour obtenir de l'information sur l'entretien du système de chauffage-climatisation lorsque le véhicule est entreposé pendant une période prolongée, consultez  page 296.

Embuage des glaces

Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embruier de l'intérieur par temps doux, pluvieux ou humide. Pour dégager les glaces, sélectionnez le mode dégivrage ou le mode mixte et augmentez la vitesse du ventilateur avant. N'utilisez pas le mode Recirculation pour de longues périodes sans avoir recours au climatiseur, car les glaces pourraient s'embruier.





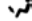

Arrivée d'air de l'extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air; si elles entrent dans la chambre de répartition d'air, elles pourraient bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace ou de la neige.

Filtre à air de l'habitacle

Le système de chauffage-climatisation filtre la poussière et le pollen. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien du filtre à air de l'habitacle, et faites-le remplacer au besoin.

Tableau de conseils utiles

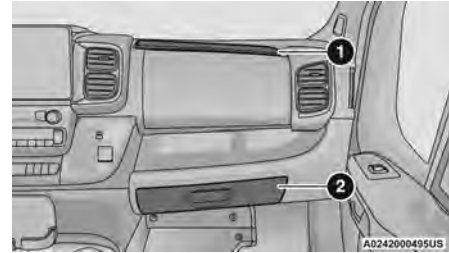
CONDITIONS CLIMATIQUES	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Réglez la commande de mode sur  (mode Panneau), A/C (A/C) en marche et le ventilateur en position haute. Baissez les glaces pendant une minute pour évacuer l'air chaud. Réglez les commandes selon vos préférences pour atteindre le confort.
Temps chaud	Mettez la climatisation A/C en marche et réglez les commandes de mode à la position  (Tableau de bord).
Temps frais et ensoleillé	Utilisez à la position  (mode Deux niveaux).
Temps frais et humide	Réglez le mode à  (mode Mixte) et mettez la climatisation A/C en marche afin d'éviter la formation de buée.
Temps froids	Réglez la commande de mode à la position  (mode Plancher). Si le pare-brise commence à s'embruier, déplacez la commande à la position  (mode Mixte).

RANGEMENT INTERNE ET ÉQUIPEMENT

RANGEMENT

Compartiments de la boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord et dispose d'espaces de rangement supérieur et inférieur.

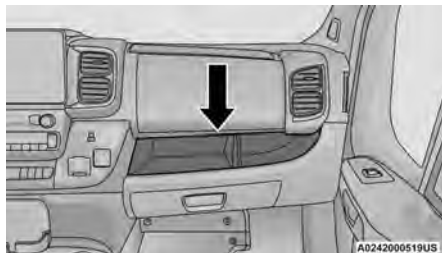


Compartiments de la boîte à gants

- 1 - Compartiment supérieur de la boîte à gants
- 2 - Compartiment inférieur de la boîte à gants

Rangement du tableau de bord

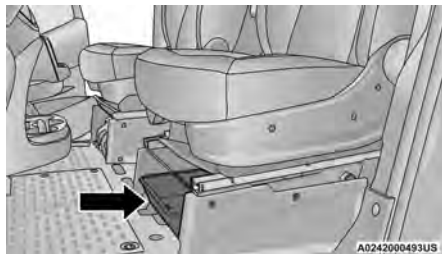
Le rangement du tableau de bord est situé sur le côté droit du tableau de bord.



Rangement du tableau de bord

Plateau de rangement sous le siège (côté conducteur seulement) – selon l'équipement

Un plateau de rangement se trouve sous le siège du conducteur. Pour retirer le plateau, soulevez-le pour le retirer des crochets sur la base de soutien, puis faites glisser le plateau pour le faire sortir du dessous du siège.



Plateau de rangement sous le siège

COMMANDE USB – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les ports USB sont situés sur le tableau de bord, à droite de la radio. Cette caractéristique permet de brancher un dispositif USB externe sur le port USB.

Le branchement d'un téléphone intelligent à un port USB peut activer les fonctions Android Auto^{MC} ou Apple CarPlay^{MD}, selon l'équipement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections Android Auto^{MC} et Apple CarPlay^{MD} dans le supplément du manuel du propriétaire.

NOTA :

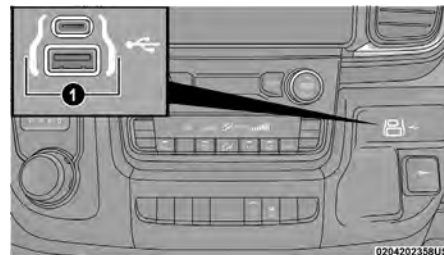
Deux appareils peuvent être branchés en même temps, et les deux ports offrent des capacités de charge. Un seul port à la fois peut transférer des données vers le système.

Par exemple, si un dispositif est branché dans le port USB de type A et qu'un autre dispositif est branché dans le port USB de type C, un message s'affiche et vous permet de choisir le dispositif à utiliser.

Différents scénarios sont indiqués ainsi : lorsque des dispositifs autres que des téléphones sont branchés dans les petits et grands ports USB, et lorsque des téléphones sont branchés dans les petits et grands ports USB :

- « Un nouvel appareil est maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue.* »
- « (Nom du téléphone) maintenant connecté. La connexion précédente a été rompue.* »
- « Un autre appareil est utilisé par l'intermédiaire du même port USB. Veuillez débrancher le premier appareil afin d'utiliser le second.* »

Si vous branchez un téléphone ou un autre dispositif USB, vous pouvez perdre la connexion à un appareil précédent.



Ports USB

1 – Ports USB C et A pour appareils

En utilisant un câble USB pour connecter un appareil externe :

- Le contenu de l'appareil audio peut être diffusé par le système stéréo du véhicule, qui affiche alors l'artiste, le titre de la piste et de l'information sur l'album à l'écran de la radio.

NOTA :

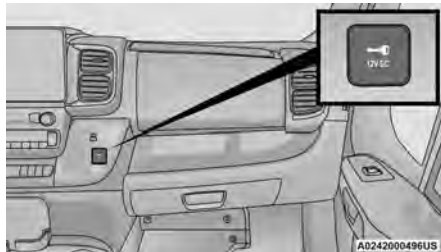
- Selon la configuration de la piste, de l'information sur la piste peut ne pas apparaître sur l'écran de radio.
- L'appareil peut être commandé au moyen des boutons de la radio pour lancer la lecture et parcourir le contenu de l'appareil.
- La batterie de l'appareil audio se recharge lorsque celui-ci est branché dans le port USB.

NOTA :

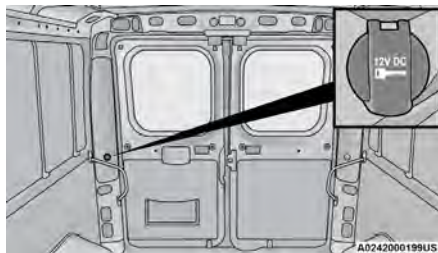
Rechargez les appareils non pris en charge à l'aide des ports USB de recharge uniquement. Si un appareil non pris en charge est branché dans un port USB de multi-média, un message notifiant que l'appareil n'est pas pris en charge par le système s'affichera sur l'écran tactile.

PRISES DE COURANT**Prise de courant de l'habitacle**

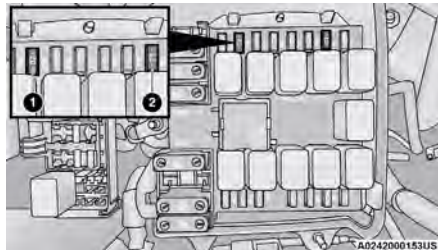
La prise de courant se trouve sur le tableau de bord, à droite de la radio. Elle fonctionne seulement lorsque la clé de contact est à ON/RUN (MARCHE).

**Prise de courant de l'habitacle****Prise de courant du compartiment de chargement – selon l'équipement**

La prise de courant du compartiment de chargement est située dans l'espace de chargement arrière. La prise peut être utilisée pour alimenter des accessoires avec adaptateurs de 12 V et pour recharger des appareils de communication.

**Prise de courant du compartiment de chargement****NOTA :**

Ne branchez pas d'appareil consommant plus de 180 W à la prise électrique. Pour éviter d'endommager la prise, n'utilisez pas d'adaptateurs inappropriés.

**Fusibles de prise de courant – sous le capot**

1 – Fusible de 20 A jaune, F14 – prise de courant avant

2 – Fusible de 15 A bleu, F09 – prise de courant arrière

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- ne branchez dans la prise de 12 V que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.

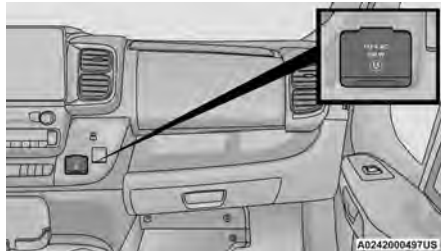
2

MISE EN GARDE!

- Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (par exemple, les téléphones mobiles, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.
- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez très vigilant.
- Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.

ONDULEUR D'ALIMENTATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Une prise d'onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W située au tableau de bord, à droite de la radio, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.



Emplacement de l'onduleur d'alimentation

Pour activer la prise de l'onduleur d'alimentation, branchez simplement le dispositif. La prise se désactive automatiquement lorsque vous débranchez le dispositif.

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les blessures graves ou mortelles :

- n'insérez aucun objet dans les prises;
- n'y touchez pas avec les mains mouillées;
- fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;
- une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer une décharge électrique et une panne.

COMMUNTEURS AUXILIAIRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé de deux commutateurs auxiliaires sur le tableau de bord, à la gauche de la colonne de direction qui peuvent être utilisés pour alimenter plusieurs appareils électroniques. Les connexions des commutateurs se trouvent sur le porte-fusibles du montant central droit, à la base du pied milieu du côté passager.

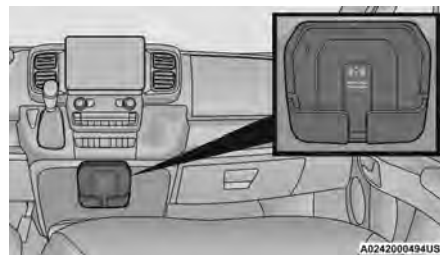


Commutateurs auxiliaires

Le commutateur auxiliaire 1 est configuré pour alimenter de façon constante la batterie, alors que le commutateur auxiliaire 2 est configuré pour alimenter le commutateur d'allumage.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation des commutateurs auxiliaires, consultez le guide des carrossiers-construc-teurs de Ram sur le site www.rambodybuilder.com et sélectionnez les liens appropriés.

CONSOLE DE CHARGEMENT SANS FIL – SELON L'ÉQUIPEMENT



Console de chargement sans fil

Votre véhicule peut être équipé d'une console de recharge sans fil Qi^{MD} de 15 W et de 3 A située en dessous du bloc central, près des porte-gobelets. Cette console de chargement est conçue pour charger sans fil votre téléphone mobile compatible Qi^{MD}. Qi^{MD} est une norme qui permet la recharge sans fil de votre téléphone mobile.

Votre téléphone mobile doit être conçu pour le chargement Qi^{MD} sans fil. Si le téléphone n'est pas équipé d'une fonctionnalité de chargement Qi^{MD} sans fil, vous pouvez acheter un accouplement de marché secondaire ou une plaque arrière spécialisée chez votre fournisseur de téléphone mobile ou un détaillant local de produits électroniques. Veuillez consulter le guide d'utilisation de votre téléphone pour plus de renseignements.

La console de recharge sans fil est munie d'une surface antidérapante pour tenir en place votre téléphone mobile et d'un témoin à DEL.

Placez l'appareil à l'intérieur de la zone préparée délimitée dans le tapis comme illustré. Un mauvais positionnement empêchera le téléphone de se recharger.

État du témoin à DEL :

- **Aucun voyant :** La console de recharge est en veille ou recherche un appareil. L'appareil peut n'être pas compatible avec la norme Qi^{MD}.
- **Voyant bleu :** Un appareil est détecté et est en cours de recharge.
- **Voyant rouge/clignotant :** Erreur interne ou corps étranger détecté.
- **Voyant vert :** L'appareil a terminé la recharge de la batterie (si l'appareil est équipé pour transmettre cette information).

Remarques importantes concernant la console de recharge sans fil de ce véhicule :

- La présence de la fonction de communication en champ proche (CCP) active sur un téléphone intelligent pourrait signaler un mauvais fonctionnement.
- Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (marche) pour que le téléphone se recharge.
- Pour éviter toute interférence avec la recherche sur la télécommande, le tapis de chargement sans fil arrêtera la charge lorsque l'une des portes ou le hayon est ouvert, même si le moteur tourne.
- Assurez-vous de positionner l'appareil mobile correctement (écran tourné vers le haut, la DEL non cachée par le téléphone) sur le tapis de recharge sans fil.
- Si le téléphone se déplace sur la console et que le témoin rouge s'allume, le téléphone doit être replacé correctement sur la console pour que la recharge reprenne.
- La recharge sans fil n'est pas aussi rapide que lorsque le téléphone est connecté au chargeur par un fil.
- La coque du téléphone doit être retirée lorsqu'il est placé sur la console de recharge sans fil.
- L'iPhone^{MD} 12 (y compris l'iPod^{MD}) est équipé d'un logiciel qui le protège de la surchauffe. Lorsque le logiciel est actif, le taux de charge est limité afin de protéger l'appareil.
- Le téléphone doit toujours être placé sur la console de recharge sans fil à l'intérieur des limites tracées sur celle-ci de manière à ce que ses éléments de recharge soient connectés aux bobines de recharge du système. Le déplacement du téléphone durant la recharge peut interrompre ou limiter le taux de charge.
- L'ouverture de plusieurs applications sur le téléphone pendant la recharge peut réduire l'efficacité de charge et il se peut même que certaines applications en cours d'exécution soient fermées (p. ex. Apple CarPlay^{MD}). Cela peut également provoquer une surchauffe du téléphone.
- Les consoles de recharge sans fil peuvent activer certaines méthodes pour empêcher le téléphone de surchauffer durant la charge comme limiter le taux de charge. Dans certains cas, l'appareil peut s'éteindre pour un court instant (lorsque l'appareil atteint une certaine température). Si cela se produit, cela ne signifie pas qu'il y a un problème avec la console de recharge. Il s'agit peut-être d'une mesure de protection contre les dommages au téléphone.
- L'utilisation de multiples fonctions simultanément (recharge sans fil, Apple CarPlay^{MD}, Android Auto^{MC}) pourrait causer une surchauffe de l'appareil et limiter les fonctions ou les désactiver. Dans ce cas, il est recommandé de connecter le système à l'aide d'un port USB.
- Ne placez pas la télécommande ou tout autre type d'objet en métal ou magnétisé à l'intérieur d'un boîtier de téléphone mobile ou à proximité d'une console de chargement sans fil.
- Un appareil compatible placé sur la console de recharge et le commutateur d'allumage est placé à la position OFF, un message de rappel peut s'afficher sur l'écran du groupe d'instruments pour avertir le conducteur.

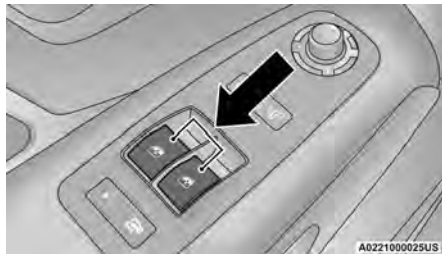
MISE EN GARDE!

La télécommande ne doit pas être placée sur la console de recharge ni à 15 cm (6 po) ou moins de celle-ci. Cela peut causer une surchauffe excessive et endommager la télécommande. Placer la télécommande à proximité de la console de chargement bloque la détection de la télécommande par le véhicule et empêche le véhicule de démarrer.

GLACES

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Le panneau de portière avant gauche est muni de commutateurs pour vous permettre de commander toutes les glaces à commande électrique. Un seul commutateur d'ouverture et de fermeture se trouve sur la portière du passager avant pour commander la glace du passager.



Commutateurs de vitres à commande électrique

NOTA :

Une fois que le contact est coupé, la fonction d'alimentation temporisée à contact coupé permet d'ouvrir ou de fermer les glaces à commande électrique pendant trois minutes. Cette fonction est annulée lorsqu'une des portières avant est ouverte.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARGE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

Caractéristiques des glaces automatiques – selon l'équipement

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace peuvent être munis d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace pendant une demi-seconde, puis relâchez-le. La glace descend automatiquement.

Pour empêcher l'ouverture complète de la glace pendant l'ouverture automatique, tirez ou poussez brièvement le commutateur.

Pour ouvrir partiellement la glace, relevez le commutateur de glace jusqu'au cran pendant moins d'une demi-seconde, puis relâchez-le pour interrompre le relèvement de la glace.

AVERTISSEMENT!

Il n'y a pas de protection d'inversion automatique. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

VITRE COULISSANTE À COMMANDE MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les véhicules équipés d'une porte à glissière pour le passager ont une vitre coulissante manuelle.

Un dispositif de verrouillage dans le centre de la lunette empêche l'entrée dans la cabine par le côté du véhicule. Serrez le loquet pour déverrouiller la lunette.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ni dans un endroit accessible aux enfants) et ne laissez pas le commutateur d'allumage du système d'accès et de

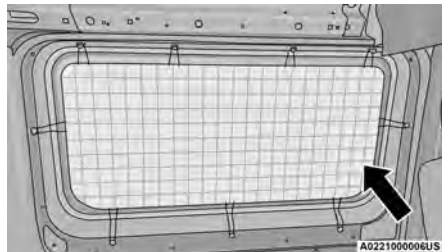
(Suite)

AVERTISSEMENT!

démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ON/RUN (MARCHÉ). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs des glaces à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou mortelles.

GRILLES DE FENÊTRES À BARREAUX – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule peut être équipé de grilles métalliques sur les fenêtres des portières coulissantes. Cette caractéristique fait partie du système de sécurité de votre véhicule et est conçue pour vous protéger, ainsi que tous les occupants du véhicule, en cas d'accident.



Grilles de fenêtres à barreaux

AVERTISSEMENT!

Les grilles métalliques situées sur les fenêtres de portières coulissantes sont conçues pour vous protéger en cas d'accident. Tout retrait ou modification des grilles peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

TREMBLEMENT DÛ AU VENT

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression ressentie dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être senti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant/ volet supérieur coulissant à commande électrique (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les vitres arrière sont baissées, baissez les vitres avant et arrière pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

CAPOT

OUVERTURE

AVERTISSEMENT!

Pour les modèles VEB : Tournez toujours le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) avant l'ouverture du capot. Si le commutateur d'allumage est à la position RUN (MARCHÉ) et que le système de propulsion est actif lorsque le capot est ouvert, le démarrage du moteur électrique s'effectue automatique-

(Suite)

AVERTISSEMENT!

ment et les personnes qui ne sont pas à l'écart du véhicule peuvent subir des blessures causées par les pièces en mouvement du moteur électrique.

2

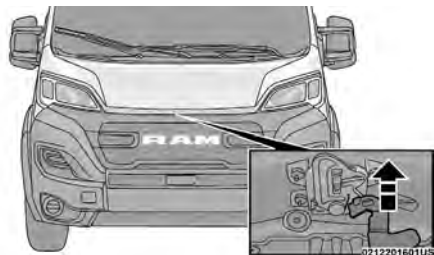
Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture du capot situé sur le côté du tableau de bord.



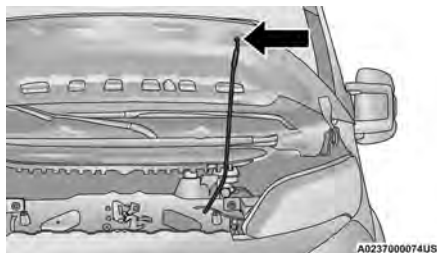
Ouverture du capot

2. Sortez du véhicule, glissez votre doigt dans l'ouverture située sous le centre du capot et poussez le levier du loquet de sûreté vers le haut pour le déverrouiller, avant de soulever le capot.



Emplacement du levier de loquet de sûreté du capot

3. Soulevez le capot et placez la béquille de capot dans la fente du capot pour bloquer le capot en position ouverte.



Fente de béquille du capot

NOTA :

- Le véhicule doit être à l'arrêt et le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT).
- Au besoin, abaissez légèrement le capot avant de pousser le loquet de sûreté.
- Tout en soulevant le capot, utilisez les deux mains.
- Avant de lever le capot, vérifiez que les bras d'essuie-glace ne sont pas en mouvement et dans la position relevée.
- **Pour les modèles VEB :** Si le véhicule chargeait la batterie haute tension au moment où le capot a été ouvert, le chargement sera interrompu jusqu'à ce que le capot soit fermé.
- **Pour les modèles VEB :** Le mode de conduite électrique n'est pas disponible si le capot est ouvert. Un message s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments pour alerter le conducteur.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous de désengager la béquille et fixez-la en position de fermeture avant de fermer le capot. Des dommages pourraient se produire.

FERMETURE

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

MISE EN GARDE!

Pour prévenir les dommages :

- Avant de fermer le capot, assurez-vous que la béquille du capot est bien logée dans ses pinces de retenue de rangement.
- Ne fermez pas brusquement le capot. Appuyez fermement au bord avant du centre du capot pour vous assurer que les deux loquets sont enclenchés. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

L'espace de chargement peut être équipé d'options différentes comme des panneaux latéraux, des sièges arrière et un plancher en option.


PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

GRUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME

3



DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE BASE OU DE MILIEU DE GAMME

1. Compteur de vitesse
 - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
2. Groupe d'instruments Affichage
 - L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif ➔ page 76.
3. Compte-tours
 - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (RPM x 1000 [tr/min x 1 000]).
4. Jauge de carburant
 - La jauge indique le niveau de carburant dans le réservoir de carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
 - La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant. 
5. Indicateur de température
 - L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
 - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud ou si vous conduisez en montée. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, nous vous recommandons d'appeler un concessionnaire autorisé ➔ page 259.

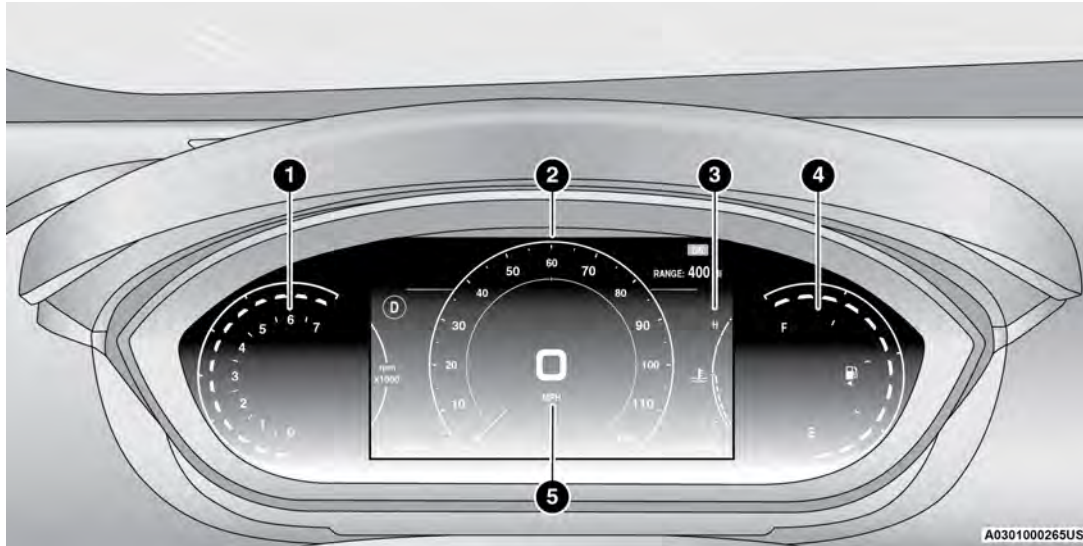
MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

NOTA :

Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME



DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME

1. Compte-tours

- Cet indicateur mesure le nombre de tours qu'effectue le moteur en une minute (tr/min x 1 000). Juste avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge, relâchez l'accélérateur pour prévenir des dommages au moteur.

2. Groupe d'instruments Affichage

- En présence de conditions appropriées, les messages de l'affichage du groupe d'instruments apparaissent sur cet affichage ↪ page 76.
- Affichage du compteur kilométrique et du totalisateur partiel
Des règlements fédéraux américains exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. Si votre totalisateur doit être réparé ou entretenu, le technicien en réparations devrait conserver la même valeur de compteur kilométrique qu'avant la réparation ou l'entretien. S'il est impossible de le faire, alors le compteur kilométrique doit être remis à zéro, et un autocollant doit être placé dans l'embrasure de portière indiquant la valeur du kilométrage avant la réparation ou l'entretien. C'est une bonne idée de créer un dossier contenant la valeur du compteur kilométrique avant la réparation/service, pour que vous puissiez être sûr qu'il est correctement réinitialisé, ou que l'autocollant de jambage de portière est précis si le totalisateur doit être réinitialisé à zéro.

- État du sélecteur de rapport (PRND)
Les positions du levier sélecteur « P, R, N, D, 1, 2, 3, 4, etc. » sont affichées, indiquant la position engagée. Les témoins « 1, 2, 3, 4, etc. » indiquent que le mode manuel est activé et le rapport sélectionné est affiché ↪ page 100.

3. Indicateur de température

- L'indicateur de température indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
- L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud ou si vous conduisez en montée. Ne laissez pas l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé pour un entretien.

MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si la jauge de température atteint la marque « H », rangez-vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée), coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

4. Jauge de carburant

- L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).
- La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant ↪ page 142.



5. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

GRUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME – VEB (véhicule électrique à batterie)



DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS HAUT DE GAMME – VEB

1. Témoin de niveau de la batterie

- Indique le niveau de la batterie.

2. Groupe d'instruments Affichage

- L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif. En présence des conditions appropriées, les messages apparaissent sur cet affichage ➔ page 76.

3. Témoin de % d'alimentation/de charge

- Indique l'énergie du véhicule. La moitié supérieure de la jauge représente la puissance de la batterie appliquée pour déplacer le véhicule. La moitié inférieure indique que la batterie se recharge par le biais du freinage régénératif, tout en ralentissant le véhicule.

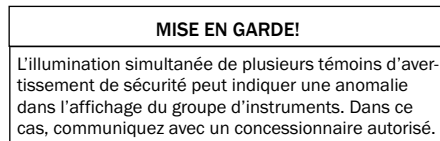
4. Compteur de vitesse

- Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

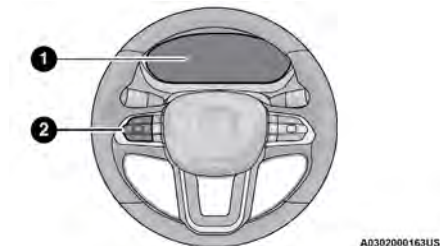
Votre véhicule sera doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'affichage à des fins de visualisation et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous

avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements particuliers que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.



EMPLACEMENT ET COMMANDES

L'affichage du groupe d'instruments comprend un affichage interactif pour le conducteur situé dans le groupe d'instruments.



Affichage et commandes du groupe d'instruments

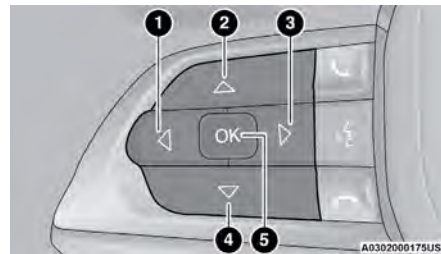
- 1 – Écran d'affichage du groupe d'instruments
- 2 – Commandes de l'affichage du groupe d'instruments

Ce système permet au conducteur de sélectionner diverses données utiles en appuyant sur les commutateurs montés sur le tableau de bord. Voici des exemples d'éléments de menu :

- Volume du signal sonore
- Sortie du menu

Si le véhicule est équipé du système Uconnect, certaines fonctions programmables par l'utilisateur s'afficheront sur l'écran de la radio ➔ page 153.

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons montés sur le tableau de bord à la gauche de la colonne de direction :



Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

- 1 – Bouton fléché vers la gauche
- 2 – Bouton fléché vers le haut
- 3 – Bouton fléché vers la droite
- 4 – Bouton fléché vers le bas
- 5 – Bouton OK

Écran de 7 po du groupe d'instruments**• Boutons fléchés vers la gauche et vers la droite**

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la gauche ◀ ou la droite ▶ pour naviguer et accéder aux écrans d'informations ou aux écrans du menu principal.

• Boutons fléchés vers le haut et vers le bas

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le haut ▲ ou vers le bas ▼ pour faire défiler vers le haut ou le bas dans les sous-menus.

• Bouton OK

Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

Écran de 3,5 po du groupe d'instruments**• Boutons fléchés vers le haut et vers le bas**

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le haut ▲ ou le bas ▼ pour naviguer et accéder aux écrans d'informations ou aux écrans du menu principal.

• Boutons fléchés vers la gauche et vers la droite

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers la gauche ◀ ou vers la droite ▶ pour faire défiler vers le haut ou le bas dans les sous-menus.

• Bouton OK

Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

NOTA :

Appuyez sur le bouton **OK** pour alterner entre les unités mi/h ou km/h.

ARRÊTER DE MANIÈRE SÉCURITAIRE, LE VÉHICULE SE DÉSACTIVERA BIENTÔT**Message d'avertissement « Stop Safely Vehicle Will Shut Off Soon » (Arrêter de manière sécuritaire, le véhicule se désactivera bientôt)**

Cet avertissement est affiché à l'écran du tableau de bord lorsque le véhicule a détecté un problème opérationnel qui engendrera sous peu l'arrêt du système de propulsion du véhicule. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule à un endroit sécuritaire dès que possible. Faites remorquer le véhicule chez un concessionnaire autorisé.

- Ce message est de haute priorité
- Ce message s'affiche en continu
- Ne peut pas être effacé en appuyant sur le bouton
- Un simple carillon retentit

ARRÊTEZ-VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ ET QUITTEZ LE VÉHICULE DÈS QUE POSSIBLE**Message d'avertissement Stop Safely And Leave The Vehicle As Soon As Possible (Arrêtez-vous en toute sécurité et quittez le véhicule dès que possible)**

Un avertissement s'affiche à l'écran du tableau de bord si le système détecte une surchauffe de la batterie haute tension. Cela peut provoquer un incendie du véhicule et la libération de gaz toxiques ou inflammables. Pour réduire le risque d'incendie, le système de propulsion haute tension du véhicule s'éteint dans les trente secondes suivant l'affichage de cet avertissement. À ce moment, le véhicule peut ne pas accélérer. Vous pouvez toujours diriger et freiner le véhicule.

- Ce message s'affiche en continu
- Ne peut pas être effacé en appuyant sur le bouton
- Un carillon continu et rapide retentit.

Arrêtez et stationnez le véhicule dans une zone dégagée. Faites sortir tous les passagers du véhicule dès que possible et éloignez-les du véhicule. Lorsque tous

les passagers sont sortis du véhicule en toute sécurité, appelez immédiatement les services d'urgence. Même si vous ne voyez pas de flammes, un incendie peut se produire à tout moment. N'essayez donc pas de rentrer à nouveau dans le véhicule ou de le faire démarrer.

VIDANGE DE L'HUILE MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Change Engine Oil » (Vidanger l'huile moteur) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK**. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), sans démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de 10 secondes.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).

NOTA :

Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. Au besoin, recommencez cette procédure.

MENU PRINCIPAL

NOTA :

Tous les éléments suivants sont accessibles en appuyant sur le bouton **OK**.

Accueil avec compteur de vitesse amélioré – selon l'équipement

Cette option présente un indicateur de vitesse à barre amélioré qui représente visuellement la vitesse actuelle. Lorsqu'un régulateur de vitesse est engagé, le graphique fournit aussi un indice visuel des différents états du régulateur engagé.

Trajet

Véhicules avec écran de 7 po au groupe d'instruments

L'accès aux informations sur le trajet s'effectue à partir des sous-menus suivants.

- **Instant Consumption (Consommation instantanée)** – affiche la consommation instantanée (en mi/gal, L/100 km ou km/L).
- **Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)** – cet affichage indique la consommation moyenne (mi/gal, L/100 km ou km/l) du trajet A ou trajet B depuis la dernière réinitialisation.
- **Distance – Selon l'équipement** – cet écran indique la distance totale parcourue (km ou mi) pour le trajet A ou trajet B depuis la dernière réinitialisation.
- **Distance to Empty (autonomie de carburant)** – Indique l'autonomie restante à vide (mi ou km).
- **Average Speed (Vitesse moyenne)** – Indique la vitesse moyenne (en mi/h ou km/h) du trajet A ou trajet B depuis la dernière réinitialisation.

- **Travel Time (Durée du trajet)** – Indique le temps total écoulé du trajet depuis que le trajet A ou trajet B a été réinitialisé.

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

NOTA :

Durant la réinitialisation, la ligne d'instructions disparaît et un graphique à barres indiquant l'état de la réinitialisation s'affiche; lorsque le graphique à barres est complet, la réinitialisation est terminée.

Véhicules électriques à batterie avec écran de 7 po au groupe d'instruments

L'accès aux informations sur le trajet s'effectue à partir des sous-menus suivants.

- **Instant Consumption (Consommation instantanée)** – affiche la consommation instantanée (en mi/gal, mi/kWh, kWh/mi, kWh/100 km ou km/kWh).
- **Average Fuel Economy (Consommation moyenne de carburant)** – cet affichage indique la consommation moyenne (en mi/gal, mi/kWh, kWh/mi, kWh/100 km ou km/kWh) du trajet A ou trajet B depuis la dernière réinitialisation.
- **Distance – Selon l'équipement** – cet écran indique la distance totale parcourue (km ou mi) pour le trajet A ou trajet B depuis la dernière réinitialisation.
- **Average Speed (Vitesse moyenne)** – Indique la vitesse moyenne (en mi/h ou km/h) du trajet A ou trajet B depuis la dernière réinitialisation.
- **Travel Time (Durée du trajet)** – Indique le temps total écoulé du trajet depuis que le trajet A ou trajet B a été réinitialisé.

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

NOTA :

Durant la réinitialisation, la ligne d'instructions disparaît et un graphique à barres indiquant l'état de la réinitialisation s'affiche; lorsque le graphique à barres est complet, la réinitialisation est terminée.

Véhicules avec écran de 3,5 po au groupe d'instruments

- **Instant Information (Consommation instantanée)** – affiche la consommation instantanée (en mi/gal, L/100 km ou km/L) et l'autonomie (mi ou km).
- **Trip A (Trajet A)** – indique la distance totale parcourue (en mi ou km), le temps total écoulé, la consommation moyenne (en mi/gal, L/100 km ou km/L) et la vitesse moyenne (en mi/h ou km/h).
- **Trip B (Trajet B)** – indique la distance totale parcourue (en mi ou en km), le temps total écoulé, la consommation moyenne (en mi/gal, L/100 km ou km/L) et la vitesse moyenne (en mi/h ou km/h).

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données de la fonction.

Systèmes d'assistance au conducteur

Les systèmes d'assistance au conducteur sont des aides électroniques conçues pour offrir de l'aide au conducteur dans certaines situations de conduite.

➔ page 108

Information sur le véhicule**Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)**

Le système de surveillance de la pression des pneus affiche la pression (numérique) de chaque pneu, ainsi que l'unité de pression. Lorsque le système détecte une basse pression, il affiche un message et allume un voyant jaune au groupe d'instruments ➔ page 188.

Oil Temperature (Température de l'huile) – selon l'équipement

La température de l'huile s'affiche au groupe d'instruments sous forme de graphique à barres.

Battery Voltage (Tension de la batterie) – selon l'équipement

La tension de la batterie en temps réel s'affiche au groupe d'instruments sous forme de graphique à barres.

Service Information (Information d'entretien) – selon l'équipement

Cette fonction peut fournir des renseignements sur l'entretien programmé. Elle affichera l'entretien requis en fonction de la distance restante à parcourir ou du nombre de jours restant ➔ page 248.

Audio

Appuyez brièvement sur les boutons fléchés vers le **haut** ▲ ou vers le **bas** ▼ jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Audio soit mis en évidence à l'affichage du groupe d'instruments. Ce menu affiche les données sur la source audio, y compris le nom de la pièce musicale, le nom de l'artiste et la source audio avec un graphique correspondant.

Phone (Téléphone)

Ce menu permet d'afficher l'état actuel d'un téléphone connecté au véhicule au moyen de Bluetooth^{MD}.

Si aucun téléphone n'est connecté, le menu ne fonctionne pas lorsque le bouton **OK** est enfoncé. Autrement, si un téléphone est connecté, appuyez sur le bouton **OK** pour accéder au menu. Les éléments suivants s'affichent :

- **Recent Calls (Appels récents)** : affiche la liste des dix derniers appels.

- **SMS reader (Lecteur de télémessages)** : affiche les dix derniers télémessages et indique s'ils sont lus ou non lus.
- **Favorite numbers (Numéros favoris)** : affiche un maximum de 10 numéros favoris.

Navigation

Si elle est activée, cette option de menu affiche des statuts et des itinéraires liés à la navigation.

Messages

Cette option de menu vous permet d'afficher les anomalies et les messages d'information mémorisés.

La couleur de l'arrière-plan de l'affichage varie en fonction des priorités de la panne :

- Les messages non transmis avec un faible degré de priorité s'affichent en jaune.
- Les messages non transmis avec un haut degré de priorité s'affichent en rouge.

Réglages**NOTA :**

Certains réglages peuvent être affichés et gérés à l'aide du système Uconnect. Ces réglages peuvent varier en fonction de l'équipement du véhicule. Selon l'équipement, les éléments de menu et sous-menus suivants s'affichent à l'écran du groupe d'instruments.

NOTA :

Selon l'équipement, certaines fonctions programmables par l'utilisateur s'afficheront à l'écran du système Uconnect ➔ page 153.

RÉGLAGES DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE 3,5 PO

* Selon l'équipement			
Affichage	Configuration de l'écran	Coin supérieur gauche	<ul style="list-style-type: none"> ● Boussole* ● Température extérieure ● Date ● Heure ● Aucune
		Centre	<ul style="list-style-type: none"> ● Titre des menus ● Boussole* ● Température extérieure ● Date ● Autonomie de carburant ● Consommation moyenne ● Économie actuelle ● Compteur kilométrique ● Information relative au système audio ● Aucune
		Coin supérieur droit	<ul style="list-style-type: none"> ● Boussole* ● Température extérieure ● Date ● Heure ● État de l'allumage* ● Aucune
		Restaurer les réglages par défaut	
	Langue	-	Choix de langue
	Réinitialisation automatique du trajet B	-	Jamais, toujours, 2 h, 8 h
	Répétition du téléphone au groupe d'instruments	-	Activé/désactivé
Répétition de la navigation au groupe d'instruments	-	Activé/désactivé	

* Selon l'équipement			
Unités*	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ● Américaines, métriques ● Impériales, métriques
Unités*	Personnaliser	Vitesse	km/h, mi/h
		Distance	km, mi
		Consommation	km/L, L/100 km, mi/gal
		Pression	psi (lb/po ²), kPa, bar
		Température	°C, °F
Horloge et date	Régler l'heure	-	Sélecteurs +/-
	Régler le format	-	12 h, 24 h
	Régler la date	-	Sélecteurs +/-
Sécurité	Sac gonflable du passager	Double confirmation	Activé/désactivé
	Avertissement de vitesse	-	Sélecteurs +/-
	Rappel de ceinture de sécurité	-	Activé/désactivé
	Assistance au départ en pente	-	Activé/désactivé
Freins	Entretien des freins	-	-
	Frein de stationnement automatique	-	Activé/désactivé
Sécurité et aide à la conduite	Volume du carillon d'avertissement	-	Désactivé, faible, moyen, élevé
	Alarme de recul	-	Activé/désactivé
	Collision avant	-	Désactivé, audio, frein audio
	Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale	-	Proche, moyen ou loin
	Avertissement relatif à la distance latérale	-	Activé/désactivé
	ParkSense	-	Son, son et affichage
	Volume du système ParkSense arrière	-	Faible, moyen, élevé
Volume du système ParkSense avant	-	Faible, moyen, élevé	

* Selon l'équipement			
Feux	Délai d'extinction des phares	-	0, 30, 60, 90
	Réglage de la sensibilité des phares	-	1, 2, 3
	Éclairage d'accueil	-	0, 30, 60, 90
	Feux de virage	-	Activé/désactivé
	Phares avec essuie-glaces	-	Activé/désactivé
Portières et serrures	Verrouillage automatique des portières	-	Activé/désactivé
	Déverrouillage automatique à la sortie	-	Activé/désactivé
	Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage	-	Désactivé, première pression Désactivé, deuxième pression
	Clignotement des phares au verrouillage	-	Activé/désactivé
	Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance	-	Activé/désactivé
	Entrée passive	-	Désactivé, toutes portières, approche de portière, ou marche/arrêt
Coupure du moteur	-	-	Sélectionnez l'option Coupure du moteur pour couper le moteur à partir du groupe d'instruments. Cette fonction est disponible en cas de panne du système d'allumage sans clé et affiche les instructions pour couper le moteur à partir des commandes à l'écran du groupe d'instruments.

RÉGLAGES DU GROUPE D'INSTRUMENTS DE 7 PO

* Selon l'équipement			
Affichage	Configuration de l'écran	Partie inférieure centrale	<ul style="list-style-type: none"> ● Compteur kilométrique ● Information relative au système audio ● Information relative au système téléphonique ● Heure ● Température ● Date ● Boussole* ● État d'allumage*
		Partie inférieure droite	<ul style="list-style-type: none"> ● Heure ● Compteur kilométrique ● Température ● Date ● Boussole* ● État d'allumage*
		Restaurer les réglages par défaut	
	Réinitialisation automatique du trajet B	-	Jamais, toujours, 2 h, 8 h
	Répétition du téléphone au groupe d'instruments	-	Activé/désactivé
	Répétition de la navigation au groupe d'instruments	-	Carte, icône, désactivée
Sécurité	Sac gonflable du passager	Double confirmation	Activé/désactivé
	Avertissement de vitesse	-	Sélecteurs +/-
	Rappel de ceinture de sécurité	-	Activé/désactivé
	Assistance au départ en pente	-	Activé/désactivé
Sécurité et aide à la conduite	Volume du carillon d'avertissement	-	Désactivé, faible, moyen, élevé
	Alarme de recul - Selon l'équipement	-	Activé/désactivé
Coupure du moteur	-	-	Sélectionnez l'option Coupure du moteur pour couper le moteur à partir du groupe d'instruments. Cette fonction est disponible en cas de panne du système d'allumage sans clé et affiche les instructions pour couper le moteur à partir des commandes à l'écran du groupe d'instruments.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Les témoins d'avertissement et les indicateurs s'allument sur le tableau de bord, accompagnés d'un message dédié et/ou d'un signal sonore, le cas échéant. Ces alarmes sont fournies à titre indicatif et de prévention et ne doivent pas être considérées comme étant exhaustives ni comme un remplacement de l'information contenue dans le manuel du propriétaire, que nous vous recommandons de lire avec la plus grande attention dans tous les cas. Reportez-vous toujours à l'information fournie dans ce chapitre en cas d'indication d'anomalie. Tous les témoins actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Certains témoins sont en option et peuvent ne pas s'afficher.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ROUGES

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARGE) ou MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARGE) pour la vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable, qui restera allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit supprimée. Si le

témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

Témoin du système de freinage



Ce témoin d'avertissement contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin de circuit de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé une fois que le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de freinage hydraulique, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage double indique une fuite dans une des moitiés du système, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA :

Le témoin peut clignoter occasionnellement pendant des virages serrés qui entraînent une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule devrait être exécuté et le niveau de liquide pour freins vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du système de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez causer une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage. Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARGE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARGE).

NOTA :

Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Témoin d'avertissement Battery Charge (Charge de la batterie)



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

Témoin d'avertissement de portière ouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une ou plusieurs des portières ne sont pas complètement fermées. Un message contextuel s'affiche dans le groupe d'instruments indiquant quelle portière est ouverte.

NOTA :

Si le véhicule se déplace et une portière est ouverte, un seul carillon retentit également.

Témoin d'avertissement de détection de somnolence détectée – selon l'équipement



Le système de détection de la somnolence au volant aide à prévenir les accidents causés par des conducteurs fatigués en leur conseillant de s'arrêter de conduire. Une fois la somnolence du conducteur détectée, une fenêtre contextuelle s'affiche en continu jusqu'à ce que le conducteur appuie sur le bouton **OK** pour l'effacer.

Une fois le message contextuel effacé, il est stocké jusqu'à ce que la condition ne soit plus vraie.

Témoin d'avertissement d'anomalie de la direction assistée électrique



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec le système de direction assistée électrique (EPS) ➔ page 108.

AVERTISSEMENT!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Témoin d'avertissement d'entretien du système électrique – Selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'un entretien du système électrique est nécessaire. Il sera accompagné d'un message dans le groupe d'instruments. Si le témoin reste illuminé ou continue de s'allumer, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de la commande électronique du papillon



Ce témoin d'avertissement s'allume pour information d'un problème avec le système de commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARGE) ou MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARGE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification de fonctionne-

ment de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Moteur Témoin d'avertissement de la température



Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un carillon retentit une fois.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et immobilisez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également le levier de vitesses à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule ➔ page 242.

Témoin d'avertissement générique



Le témoin d'avertissement générique s'allume pour indiquer la défaillance d'un ou plusieurs témoins d'avertissement de sécurité avec un message correspondant. Les systèmes de sécurité qui peuvent entraîner l'illumination du témoin d'avertissement générique sont, entre autres : une défaillance du rappel de ceinture de sécurité, du frein de stationnement électrique, des freins, de sac gonflable et du siège pivotant.

Le témoin reste allumé en permanence en cas de défaillance du siège pivotant et clignote en cas de panne du témoin d'avertissement de sac gonflable. Communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de capot ouvert



Le témoin s'allume lorsque le capot n'est pas bien fermé. En plus de cette icône, une image du véhicule avec un capot ouvert s'affiche dans le groupe d'instruments.

Fermez correctement le capot.

Témoin de portière arrière ouverte – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque la portière arrière est ouverte.

NOTA :

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système de sécurité du véhicule soit amorcé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer que la pression d'huile moteur est faible. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule, arrêtez le moteur dès que possible et communiquez avec un concessionnaire autorisé. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

Témoin d'avertissement d'anomalie de l'état de branchement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'une anomalie de l'état de branchement est détectée (lorsque le véhicule n'est pas en mouvement). Il est accompagné d'un message du groupe d'instruments indiquant le type d'anomalie. Vous pouvez recevoir un des messages suivants si une anomalie est détectée :

- « Service Charging System » (Entretien du circuit de charge) – Si vous voyez ce message, il est recommandé de débrancher puis rebrancher ou d'utiliser un autre poste de chargement. Si un problème persiste, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour effectuer l'entretien de votre circuit de charge haute tension.
- « Issue Detected Check External Charging Station » (Problème détecté; vérifier le poste de chargement externe) – Si vous voyez ce message, le poste de chargement peut avoir été mis hors tension, souffrir d'une anomalie interne ou être en attente du moment de chargement programmé. Il est recommandé d'essayer une autre borne de recharge. Si le problème ne se règle pas, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

NOTA :

- Les modèles de cordon EAVE plus anciens ou non conformes aux normes J1772 pourraient ne pas convenir à la charge de ce véhicule. Si ce véhicule ne se charge pas, il est possible qu'il soit connecté à un cordon EAVE de niveau 2 non conforme. Dans ce cas, les témoins clignotent. Veuillez signaler cette défaillance au responsable du site ou au fournisseur du cordon EAVE.

- Avant que ce véhicule puisse être conduit, le cordon de recharge d'EAVE doit être débranché du véhicule.

Témoin de rappel des ceintures de sécurité



Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHÉ), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit ↪ page 191.

Témoin d'avertissement relatif à la limitation de couple – Selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque l'accélération du véhicule est limitée en raison du rendement réduit du moteur ou du moteur électrique. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

Témoin d'anomalie de la transmission



Ce témoin s'allume (accompagné d'un message à l'affichage du groupe d'instruments et d'un carillon) pour indiquer une anomalie liée à la transmission. Communiquez avec un concessionnaire autorisé si le message ne disparaît pas après le redémarrage du moteur.

Témoin d'avertissement de défaillance de la batterie de traction



Ce témoin signale au conducteur la présence d'une défaillance dans le système de batterie de traction. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement



Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système de sécurité du véhicule soit amorcé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désamorcé.

Témoin de siège pivotant (conducteur ou passager) non verrouillé – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le siège du conducteur ou du passager est déverrouillé.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT JAUNES

Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le véhicule ↪ page 110.

Témoin d'avertissement de panne du système audio – selon l'équipement



Ce témoin s'allume pour indiquer une panne du système audio. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)



Ce témoin surveille le système de freinage antiblocage. Il s'allume lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHÉ) et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, si le témoin de freinage du système de freinage ne s'allume pas, le circuit de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHÉ), faites vérifier le témoin par un concessionnaire autorisé.

Témoin d'anomalie du système d'alerte acoustique de véhicule (AVAS) — si le véhicule en est équipé



Ce témoin indique au conducteur que le système AVAS ne fonctionne pas correctement. Si le témoin reste allumé et que le concessionnaire autorisé est en contact avec le service après-vente.

Témoin d'avertissement de défaillance du dispositif antidémarrage ou du système de protection du véhicule



Ce témoin s'allume lorsque le système de sécurité du véhicule a détecté qu'une personne tente de pénétrer dans le véhicule.

NOTA :

Après l'établissement du contact, le témoin d'avertissement de sécurité du véhicule peut s'allumer si un problème avec le système est détecté. Dans ce cas, le moteur s'arrête après deux secondes.

Témoin d'avertissement de défaillance du système de somnolence détectée – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de somnolence détectée ne fonctionne pas et doit être réparé. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de la commande de stabilité électronique (ESC)



Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou MAR (ACC/ON/RUN) (ACCESSOIRE-MARCHÉ) et que la commande de stabilité électronique est activée. Il devrait s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin « ESC OFF » de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin « ESC » de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou MAR (ACC/ON/RUN) (ACCESSOIRES-MARCHÉ).

- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou MAR (ACC/ON/RUN) (ACCESSOIRES-MARCHÉ), le système de commande de stabilité électronique (ESC) est activé même s'il a été antérieurement désactivé.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique (ESC).

Témoin d'avertissement de désactivation de la commande de stabilité électronique



Ce témoin indique que le système de commande de stabilité électronique (ESC) est désactivé.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHÉ) ou MAR/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHÉ), le système de commande de stabilité électronique (ESC) est activé même s'il a été antérieurement désactivé.

Témoin de bas niveau de carburant



Lorsque le carburant atteint le seuil de niveau bas dans le réservoir, ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.

Témoin d'avertissement d'entretien requis ou d'anomalie du moteur



Le témoin de vérification/d'anomalie du moteur fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Ce témoin d'avertissement s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au convertisseur catalytique. Le cas échéant, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT!

Un catalyseur défectueux peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Cela pourrait causer la mort ou des blessures graves au conducteur et aux passagers.

MISE EN GARDE!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Cela peut également nuire à l'économie de carburant et compromettre la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

Témoin d'avertissement d'entretien requis du système de gestion active de voie – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le système de gestion active de voie ne fonctionne pas et doit être réparé. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé.

Témoin d'entretien requis du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin d'avertissement s'allume pour indiquer une anomalie du système d'avertissement de collision frontale (FCW) ou une obstruction externe à la caméra frontale. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement d'entretien nécessaire/faire inspecter le véhicule



Ce témoin d'avertissement s'allume lorsqu'une réparation est nécessaire. Une fenêtre contextuelle s'affiche pour signaler la nécessité d'une réparation ou d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'avertissement de défaillance du limiteur de vitesse – selon l'équipement



Ce témoin s'allume en cas d'anomalie dans le système de limiteur de vitesse.

Témoin d'anomalie de siège pivotant (conducteur ou passager) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lors d'une anomalie du siège pivotant du conducteur ou du passager.

Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité précédemment, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu.

AVERTISSEMENT!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la conduite pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.

Par mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus dont le témoin s'allume quand la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est trop basse. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système

de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez un concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

Témoin d'avertissement d'anomalie du crochet de remorquage – selon l'équipement



Ce témoin s'allume en cas d'anomalie du crochet de remorquage. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin de coupure d'alimentation de la batterie de traction — si le véhicule en est équipé



Ce témoin s'allume pour indiquer que le système de batterie de traction ne fonctionne pas correctement. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si le témoin reste allumé.

Témoin de température de la transmission



Ce témoin d'avertissement s'allume pour signaler que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si le témoin s'allume, immobilisez le véhicule, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et laissez tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Une fois que le témoin est éteint, vous pouvez continuer à conduire normalement.

AVERTISSEMENT!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

MISE EN GARDE!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

TÉMOINS JAUNES

Témoin OFF (DÉSACTIVATION) du système d'avertissement de collision frontale (FCW) – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez le système d'avertissement de collision frontale ou que les conditions de conduite nuisent au capteur (neige, forte pluie ou soleil).

Témoin de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE



Ce témoin s'allume lorsque le mode REMORQUAGE-CHARGE LOURDE est sélectionné ➔ page 144.

Témoin de panne du système de démarrage sans clé



Ce témoin s'allume en cas de panne du système de démarrage sans clé. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de panne du capteur de pluie



Ce témoin s'allume en cas de panne de l'essuie-glace automatique de pare-brise. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de panne de l'éclairage extérieur



Le témoin s'allume pour indiquer une panne des feux suivants : feux de jour; feux de stationnement; témoins de clignotants de remorque (le cas échéant); feux de la remorque (le cas échéant); feux de position; clignotants; phares antibrouillards arrière; feu de recul; feux de freinage; et éclairage de la plaque d'immatriculation.

La panne peut être causée par une ampoule grillée, un fusible de protection grillé ou une coupure de la connexion électrique. Remplacez l'ampoule ou le fusible correspondant. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Témoin du système de coupure de carburant – selon l'équipement



Ce témoin s'allume en cas de panne du système de coupure de carburant. Si ce témoin s'allume, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire vérifier.

TÉMOINS VERTS

Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement



Le témoin du système de gestion active de voie s'allume en vert fixe lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est « amorcé » et prêt à fournir des avertissements visuels et de couple au volant en cas de sortie involontaire de voie ➔ page 136.

Témoin de réglage du limiteur de vitesse actif – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de luxe



Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse actif est engagé et réglé à une vitesse spécifique ➔ page 108.

Témoin des feux de route automatiques – selon l'équipement



Ce témoin indique que les feux de route automatiques sont allumés ➔ page 53.

Témoin du régulateur de vitesse – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé ➔ page 110.

NOTA :

Le témoin ne change pas lorsque la vitesse voulue est réglée.

Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement



Ce témoin s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés ➔ page 53.

Témoin de marche des feux de stationnement/phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés ➔ page 53.

Témoin d'état de branchement



Lorsque le véhicule est branché, le témoin vert de la prise s'allume si la fiche de chargement de l'équipement d'alimentation de véhicule électrique (EAVE) est solidement fixée dans le port de chargement. Cela indique que la fiche est détectée, mais ne signifie pas qu'elle est en cours de chargement. Il est accompagné d'un message du groupe d'instruments indiquant l'état de charge :

- « Plugged In And Charging » (Branché et en cours de charge)
- « Plugged In And Waiting to Charge On A Set Schedule » (Branché et en attente de charge selon une programmation réglée)
- « Plugged in and Charging Complete » (Branché et chargement complet)

NOTA :

Vous ne pouvez pas conduire le véhicule tant qu'il n'est pas débranché.

Témoin Prêt à conduire



Ce témoin s'allume pour indiquer que le véhicule a suffisamment d'alimentation pour la conduite, indépendamment de la vitesse du véhicule.

Témoins des clignotants/feux de détresse



Les flèches de clignotant clignotent indépendamment lorsque le clignotant gauche ou droit est sélectionné. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

Appuyez sur le bouton des feux de détresse pour allumer les feux de détresse de gauche et de droite en même temps ➔ page 217.

NOTA :

Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

TÉMOINS BLEUS

Témoin des feux de route



Ce témoin s'allume pour indiquer que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Si les feux de route sont éteints, tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route afin d'effectuer un « appel de phares ».

TÉMOINS BLANCS

Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement



Cela s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et qu'un véhicule est détecté à l'avant ➔ page 110.

Témoin de la gestion active de voie – selon l'équipement



Lorsque le système de gestion active de voie est EN FONCTION, mais non amorcé, le témoin de ce système s'allume en blanc et ne clignote pas. Cette situation se produit lorsque seule la ligne de voie à gauche ou à droite, ou aucune ligne n'a été détectée. Si une seule ligne de voie est détectée, le système est prêt à fournir seulement des avertissements visuels si une sortie involontaire de voie se produit sur la ligne de voie détectée ➔ page 136.

Témoin prêt du limiteur de vitesse actif – si le véhicule est équipé d'un groupe d'instruments de luxe



Ce témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse actif est activé, mais pas programmé ➔ page 108.

Témoin d'avertissement de vitesse – selon l'équipement



Lorsque l'avertissement de vitesse est activé, le témoin d'avertissement de vitesse programmé s'allume dans le groupe d'instruments, avec un numéro correspondant à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse cible est dépassée de peu, un carillon retentit une fois et un message contextuel d'avertissement de vitesse dépassée s'affiche.

Vous pouvez activer ou désactiver l'avertissement de vitesse à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 76.

NOTA :

Le numéro « 55 » n'est fourni qu'à titre d'exemple d'une vitesse qui peut être programmée.

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système sophistiqué de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir un excellent rendement en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin d'anomalie. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires.

Malgré qu'il soit possible de continuer de rouler avec votre véhicule et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, adressez-vous à un concessionnaire autorisé dès que possible.

MISE EN GARDE!

- Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.
- Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.

CYBERSÉCURITÉ RELATIVE AU SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens d'entretien qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution ➔ page 153.

AVERTISSEMENT!

- SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de lire le NIV, de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.
- Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :
 - que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,
 - qu'il accède, ou autorise d'autres systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les États où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA :

Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.
3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :
 - Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous COUPIEZ le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
 - Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt**, vous devriez consulter un concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué précédemment, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Vous devez mettre le sélecteur de rapport à la position N (POINT MORT) ou à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir lancer le moteur.

NOTA :

Vous devez appuyer sur la pédale de frein avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).

DÉMARRAGE NORMAL

NOTA :

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus.

Pour cela, procédez comme suit :

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Si le moteur ne démarre pas après 10 secondes, placez le commutateur d'allumage à OFF (ARRÊT) et attendez de 10 à 15 secondes avant de tenter de redémarrer le moteur.

FONCTION DE DÉMARRAGE FACILITÉ

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Appuyez brièvement sur le bouton d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT) et relâchez-le. Le moteur de démarreur continue de fonctionner, mais s'arrête automatiquement lorsque le moteur est en marche.

UTILISATION PAR TEMPS FROID (MOINS DE 22 ° F OU -30 ° C)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès d'un concessionnaire autorisé).

DÉMARRAGE APRÈS UN STATIONNEMENT PROLONGÉ

NOTA :

Une condition de démarrage après un stationnement prolongé survient lorsque le véhicule n'a pas été démarré ou conduit depuis plus de 30 jours.

1. Installez un chargeur de batterie ou des câbles volant sur la batterie pour assurer une charge complète de celle-ci durant la phase de lancement.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Si le moteur ne démarre pas dans un délai de 10 secondes, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT), attendez 10 à 15 secondes pour laisser le démarreur se refroidir, puis répétez la procédure de démarrage après un stationnement prolongé.
4. Si le moteur ne démarre pas après huit tentatives, laissez le démarreur refroidir pendant au moins dix minutes, puis répétez la procédure.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur de façon continue pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez suivi la procédure « Démarrage normal » et que le véhicule n'a pas été garé sur une période prolongée comme défini précédemment, le moteur est peut-être noyé. Appuyez sur l'accélérateur à fond et gardez-le ainsi tout en lançant le moteur pendant un maximum de 10 secondes. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), relâchez la pédale d'accélérateur, puis répétez la procédure de « Démarrage normal ».

AVERTISSEMENT!

- N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.
- Ne tentez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appont ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement → page 236.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas sans arrêt le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

APRÈS LE DÉMARRAGE

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

**DÉMARRAGE DU VÉHICULE – VEB
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.
- Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.

DÉMARRAGE NORMAL

Vous devez être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) avant de pouvoir démarrer le véhicule. Appliquez les freins lors de la sélection d'un rapport de transmission à partir de la position de stationnement.

NOTA :

Vous devez appuyer sur la pédale de frein avant de sélectionner un rapport de transmission.

Pour cela, procédez comme suit :

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/ STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le témoin READY (PRÊT) apparaît dans le groupe d'instruments lorsque le véhicule est en mode Prêt à rouler.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-bloc réchauffe le moteur, permettant ainsi de démarrer plus rapidement par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise CA normale de 110-115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le chauffe-moteur doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

AVERTISSEMENT!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un cordon électrique de 110 à 115 V endommagé peut causer une électrocution.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et la transmission (la transmission et l'axe) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 mi). Après les 100 premiers kilomètres (60 mi), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. Les fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour des recommandations en matière de viscosité et de catégorie de qualité, voir ➔ page 304

MISE EN GARDE!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risqueriez de l'endommager.

NOTA :

Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres (milles) de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème. Pendant la période de rodage, vérifiez souvent le niveau d'huile à l'aide du témoin d'huile moteur. Ajoutez de l'huile au besoin.

FREIN DE STATIONNEMENT

SYSTÈME DE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

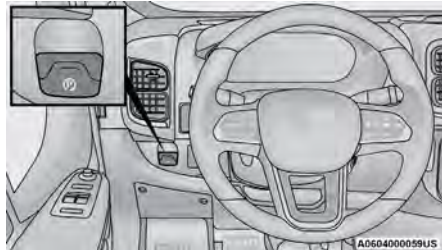
Votre véhicule est équipé d'un système de frein de stationnement électrique (EPB) qui offre un fonctionnement simple et plusieurs fonctions supplémentaires procurant un frein de stationnement plus pratique et utile.

Le frein de stationnement est destiné principalement à empêcher le véhicule de se déplacer inopinément lorsqu'il est stationné. Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

Vous pouvez serrer le frein de stationnement de deux façons :

- Manuellement, en utilisant le commutateur du frein de stationnement.
- Automatiquement, en activant la fonction de frein de stationnement automatique sous les fonctions programmables par l'utilisateur à partir des réglages du système Uconnect.

Le commutateur de frein de stationnement est situé sur le tableau de bord, à gauche du volant (sous le commutateur des phares).



Commutateur de frein de stationnement électrique

Pour appliquer manuellement le frein de stationnement, tirez brièvement vers le haut sur le commutateur. Vous pouvez entendre un léger bruit provenant de l'arrière du véhicule pendant le serrage du frein de stationnement. Une fois que le frein de stationnement est complètement serré, le témoin du système de freinage au groupe d'instruments et un témoin situé sur le commutateur s'allument. Si votre pied repose sur la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Vous pouvez serrer le frein de stationnement même lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), mais le témoin d'avertissement des freins ne s'allumera pas; toutefois, le frein de stationnement ne peut être desserré que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARGE).

NOTA :

Le témoin d'avertissement du système de frein de stationnement électrique (EPB) s'allume si le commutateur de frein de stationnement électrique est maintenu pendant plus de 20 secondes en position serrée ou desserrée. Le témoin s'éteint dès que vous relâchez le commutateur.

Si la fonction de frein de stationnement automatique est activée, le frein de stationnement est automatiquement serré chaque fois que la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT). Si votre pied repose sur la pédale de frein, vous pourriez remarquer un léger mouvement de la pédale de frein pendant que vous serrez le frein de stationnement.

Le frein de stationnement est desserré automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ON (MARGE), que le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARGE AVANT) ou R (MARGE ARRIÈRE), que la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée et qu'une tentative est effectuée pour démarrer.

Pour desserrer manuellement le frein de stationnement, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARGE). Placez votre pied sur la pédale de frein, puis appuyez brièvement vers le bas sur le commutateur de frein de stationnement. Vous pouvez entendre un léger bruit de vrombissement provenant de l'arrière du véhicule pendant le desserrage du frein de stationnement. Vous pouvez également remarquer un léger mouvement de la pédale de frein. Une fois que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin des freins sur le groupe d'instruments et le voyant DEL situé sur le commutateur s'éteignent.

NOTA :

Lorsque vous stationnez dans une pente descendante, braquez les roues avant contre le trottoir. Dans une pente ascendante, braquez-les vers la rue. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.
- Lorsque vous quittez le véhicule, emmenez toujours la télécommande avec vous et verrouillez votre véhicule.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. On doit avertir les enfants de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni de la fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go^{MC} en position ACC

(Suite)

AVERTISSEMENT!

(ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.
- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi de laisser la transmission à la position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

Si en raison de circonstances exceptionnelles il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, maintenez une pression vers le haut sur le commutateur de frein de stationnement électrique (EPB) aussi longtemps que le serrage est souhaité. Le témoin des freins s'allume, accompagné d'un carillon continu. Les feux d'arrêt arrière s'allument également automatiquement pendant que le véhicule est en mouvement.


Pour desserrer le frein de stationnement pendant que le véhicule est en mouvement, relâchez le commutateur. Si le véhicule est immobilisé complètement à l'aide du frein de stationnement, le frein de stationnement reste serré lorsque le véhicule atteint environ 5 km/h (3 mi/h).

AVERTISSEMENT!

Conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré ou utiliser le frein de stationnement de manière répétée pour ralentir le véhicule peut endommager gravement le système de freinage. Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de prendre la route; autrement, vous risquez d'endommager les freins et de provoquer une collision.

Dans le cas peu probable d'une anomalie du système de frein de stationnement électrique (EPB), un témoin d'avertissement jaune de l'EPB s'allume. Il se peut que ce témoin soit accompagné du témoin du système de freinage clignotant. Dans ce cas, une réparation urgente du système de frein de stationnement électrique est nécessaire. Ne vous fiez pas au frein de stationnement pour maintenir le véhicule immobilisé.

Frein de stationnement automatique

Le frein de stationnement électrique (EPB) peut être programmé pour être automatiquement appliqué lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le levier de vitesses de la transmission automatique est placé en position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement automatique est activé et désactivé au moyen de la fonction programmable sélectionnée par l'utilisateur à partir des paramètres du système Uconnect  page 166.

Toute application individuelle de frein de stationnement automatique peut être contournée en poussant le commutateur de frein de stationnement électrique vers la position de déverrouillage lorsque la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT).

SafeHold (Sauvegarde)

La fonction de sauvegarde SafeHold est une fonction de sécurité du système de frein de stationnement électrique (EPB) qui permet d'activer automatiquement le frein de stationnement si le véhicule semble laissé sans surveillance alors que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (MARCHE).

Le frein de stationnement est activé automatiquement si toutes les conditions suivantes sont présentes :

- Le véhicule est immobilisé.
- Aucune tentative n'est effectuée pour enfoncer la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- L'état de l'occupant a changé en inoccupé.
- Le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.

La fonction de sauvegarde SafeHold peut être temporairement contournée en appuyant sur le commutateur de frein de stationnement électrique lorsque la portière du conducteur est ouverte. Une fois que la fonction est contournée manuellement, la fonction de sauvegarde sera réactivée lorsque la vitesse du véhicule atteint 20 km/h (12 mi/h) ou lorsque le contact est COUPÉ puis RÉTABLI.

Mode d'entretien des freins

Nous vous recommandons de faire réparer les freins par un concessionnaire autorisé. Vous devriez effectuer uniquement les réparations pour lesquelles vous êtes familiers et pour lesquelles vous possédez les outils nécessaires. Vous devriez accéder uniquement au mode d'entretien des freins durant l'entretien des freins.

Lors de l'entretien des freins arrière, il peut être nécessaire pour vous ou pour votre technicien d'enfoncer le piston arrière dans l'alésage de l'étrier arrière. Dans le cas du système de frein de stationnement électrique, cela ne peut être effectué qu'après avoir rétracté l'actionneur du frein de stationnement électrique. Heureusement, la rétraction d'actionneur peut facilement être effectuée en accédant au mode d'entretien des freins au moyen des réglages du système Uconnect de votre véhicule. Ce système basé sur des menus vous guidera parmi les étapes nécessaires pour rétracter l'actionneur du système de frein de stationnement électrique afin d'effectuer l'entretien des freins arrière.

Le mode d'entretien comporte des exigences qui doivent être remplies afin de l'activer :

- Le véhicule doit être à l'arrêt.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
- La pédale de frein n'est pas serrée.

En mode d'entretien, le témoin d'avertissement du frein de stationnement électrique clignote continuellement pendant que l'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Lorsque les travaux d'entretien des freins sont terminés, les étapes suivantes doivent être effectuées pour réinitialiser le système de frein de stationnement en mode de fonctionnement normal :

- Assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez sur la pédale de frein de façon modérée.
- Appliquez le commutateur du frein de stationnement électrique.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

AVERTISSEMENT!

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et coupez le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ON (ACCESOIRES) ou RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE CLÉ DE CONTACT/POSITION DE STATIONNEMENT (VÉHICULE SANS CLÉ)

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position P (STATIONNEMENT), qui exige que vous placiez la transmission à la position avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). La transmission reste également verrouillée à P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à OFF (ARRÊT).

DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION AU FREIN (BTSI)

Ce véhicule est équipé d'un BTSI qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur en marche ou à l'arrêt) et la pédale de frein doit être enfoncée. Ce véhicule est équipé d'un système de verrouillage additionnel qui bloque le levier à N (POINT MORT) (si le véhicule roule à 0 km/h [0 mi/h]). Pour verrouiller le levier sélecteur de la transmission à N (POINT MORT), le levier doit demeurer à la position N (POINT MORT) pendant environ trois secondes. Pour déplacer le levier de vitesses à R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT), la pédale de frein doit être enfoncée.

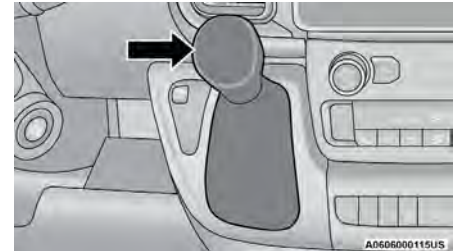
NOTA :

Les sièges pivotants qui sont déverrouillés peuvent également empêcher le déplacement du sélecteur de rapport de la transmission hors de la position de STATIONNEMENT. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) la première fois après le lancement du moteur, assurez-vous que les sièges pivotants sont verrouillés en position orientée vers l'avant.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 9 VITESSES

L'affichage de position du rapport de transmission (situé dans le groupe d'instruments) indique la plage de rapports de transmission. Vous devez enfoncer la pédale de frein pour pouvoir déplacer le sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). Pour démarrer, déplacez le sélecteur de rapport de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT).

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).



Sélecteur de vitesses

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.

Le sélecteur de rapport de transmission comporte les positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et des positions de changement de vitesse du système de sélection électronique des rapports (ERS). Les rétrogradations de vitesse manuelles peuvent être faites à l'aide du système de sélection électronique des rapports ERS.

Déplacez le sélecteur à la position « - »/« + » du système de sélection électronique des rapports (à côté de D [MARCHE AVANT]) pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et empêcher le passage automatique à une vitesse supérieure. En mode de sélection électronique des rapports, appuyez sur le sélecteur de rapport vers l'avant « - » ou vers l'arrière « + » pour modifier la vitesse supérieure pouvant être sélectionnée ➔ page 104.

NOTA :

Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position « + »/« - » du système de sélection électronique des rapports (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode de sélection électronique des rapports, le rapport de transmission limité (1, 2, 3, etc.) s'affiche dans le groupe d'instruments. Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

Plage de rapports

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesse hors des positions P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

NOTA :

Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
- Coupez le contact.
- Retirez la télécommande du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.
- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter

(Suite)

AVERTISSEMENT!

une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal (ou est arrêté) et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne ou lorsque le système de propulsion est en fonction. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.
- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage à ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT), procédez comme suit :

- Lorsque vous passez à la position P (STATIONNEMENT); déplacez le sélecteur de rapport complètement vers l'avant puis vers la gauche jusqu'à ce qu'il s'arrête et qu'il soit bien engagé.
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

MISE EN GARDE!

- Avant de déplacer le sélecteur du rapport de transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE) et appuyer également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.
- N'emballiez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.

Pour le remorquage de loisir ↩ page 150.

Pour remorquer un véhicule en panne, ↩ page 244.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieures et inférieures et offre la meilleure économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant.

Lorsque des changements de rapport fréquents se produisent (tels que l'utilisation du véhicule pour transporter de lourdes charges, en terrain montagneux, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), sélectionnez le mode TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) ou utilisez la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports (ERS) pour sélectionner une plage de rapports inférieurs ➔ page 104. Dans ces conditions, l'utilisation d'une plage de rapports inférieure améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. Lorsque la température est extrêmement froide (-27 °C [-16 °F] ou au-dessous), le fonctionnement de la transmission peut être brièvement limité au TROISIÈME rapport seulement. La transmission retrouve un fonctionnement normal dès que sa température atteint un niveau acceptable.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission demeure au TROISIÈME rapport, peu importe le rapport de marche avant sélectionné. Les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT) continueront de fonctionner. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours de la transmission vous permet de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.
2. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
3. COUPEZ le contact.
4. Attendez environ 10 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA :

Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Un concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic pour évaluer l'état de votre transmission. Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement de la sélection électronique des rapports

La commande du système de sélection électronique des rapports (ERS) permet de choisir la vitesse limite maximale des rapports. Par exemple, si vous réglez le rapport de transmission limité sur 4 (quatrième rapport), la transmission ne passera pas à un rapport supérieur, mais elle rétrogradera normalement aux rapports inférieurs.

Vous pouvez passer du mode D (MARCHE AVANT) au mode du système de sélection électronique des rapports, et vice-versa, peu importe la vitesse du véhicule. Lorsque la commande du sélecteur de rapport est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission fonctionne automatiquement, en utilisant tous les rapports disponibles. Déplacez le sélecteur de rapport à la position du système de sélection électronique des rapports (près de la position D [MARCHE AVANT]) pour activer le mode de sélection électronique des rapports, pour afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments et pour régler ce rapport comme le rapport limite maximal. En mode de sélection électronique des rapports, déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant « - » ou vers l'arrière « + » pour modifier le rapport limite maximal.

NOTA :

La transmission continuera d'utiliser le rapport optimal le plus élevé selon les conditions de conduite, mais dans la plage de rapports établie.

Pour quitter le mode du système de sélection électronique des rapports, remplacez simplement le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT).

AVERTISSEMENT!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraiper et entraîner une collision ou des blessures graves.

NOTA :

Pour utiliser le frein moteur, déplacez le sélecteur de rapport à la position du système de sélection électronique des rapports, puis poussez-le légèrement vers l'avant « - » à répétition à mesure que le véhicule ralentit. La transmission passera au rapport le mieux adapté pour ralentir le véhicule.

Utilisation du mode TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE)

Lorsque vous conduisez sur des routes vallonnées, que vous tirez une remorque, que vous transportez une charge lourde, etc., et que de nombreux changements de vitesses de la transmission sont nécessaires, appuyez sur le commutateur TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) pour activer le mode de TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE). Vous améliorerez ainsi la performance et réduirez les risques de surchauffe ou les défaillances de la transmission

attribuables aux changements de rapports trop fréquents. En mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE, les passages à la vitesse supérieure de transmission sont retardés, et la transmission rétrogradera automatiquement (pour le freinage de moteur) pendant les manœuvres de freinage régulières.

Le témoin TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) s'allume dans le groupe d'instruments pour indiquer que le mode de remorquage-charge lourde a été activé. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal. La transmission reprend en mode normal à chaque démarrage. Vous devez appuyer sur le commutateur TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) à chaque démarrage pour activer le mode de remorquage-charge lourde au besoin.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – VEB (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier sélecteur hors de la position P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.
- Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que d'autres personnes si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Vérifiez en essayant de déplacer le

*(Suite)***AVERTISSEMENT!**

sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.

- La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.
- Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou aux alentours de celui-ci pourraient être blessées si le véhicule se déplace de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, arrêtez toujours complètement le véhicule, puis serrez le frein de stationnement, placez la

(Suite)

AVERTISSEMENT!

transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.
- Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves ou mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.
- Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur d'allumage en position ACC (ACCES- SOIRES) ou ON/RUN (MARGE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARGE ARRÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARGE ARRÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARGE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur à celui de ralenti.
- Avant de mettre en prise, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE CLÉ DE CONTACT/POSITION DE STATIONNEMENT

Votre véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position OFF (ARRÊT).

DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE DE LA TRANSMISSION AU FREIN (BTSI)

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage de la transmission au frein (BTSI) qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas appliqués. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné en mode ON/RUN (MARGE) et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARGE AVANT) ou R (MARGE ARRÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

TRANSMISSION DES VEB

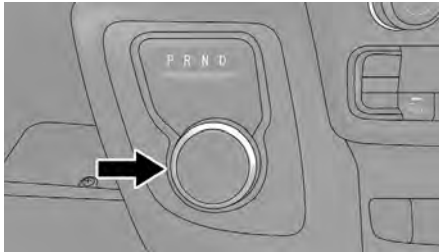
La transmission est contrôlée au moyen d'un levier de vitesses électronique rotatif situé sur la console centrale. Le sélecteur du rapport de transmission comporte les positions de gamme P (STATIONNEMENT), R (MARGE ARRÈRE), N (POINT MORT), D (MARGE AVANT) et L (GAMME BASSE). L'utilisation de la gamme LOW (L) (gamme BASSE) augmente le taux de décélération et de régénération de l'alimentation de la batterie haute tension du véhicule (par rapport à la position D [MARGE AVANT]). La plage de rapports de transmission (PRNDL) s'affiche au-dessus du levier de vitesses et à l'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, tournez simplement le levier de vitesses. Appuyez sur le levier de vitesses vers le bas, puis tournez-le pour accéder à la position L (GAMME BASSE). Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT)

(ou la position N [POINT MORT] lorsque le véhicule est à l'arrêt). Pour effectuer des passages de plage de rapports multiples simultanément (par exemple, le passage de la position P [STATIONNEMENT] à la position D [MARCHE AVANT]), tournez simplement le levier de vitesses jusqu'au cran approprié. Choisissez la gamme MARCHE AVANT (D) pour la conduite normale.

NOTA :

En cas de non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position P [STATIONNEMENT] durant la conduite), la transmission passera au point mort et le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein lorsque vous passez ces rapports.



Levier sélecteur de la transmission

PLAGE DE RAPPORTS

N'enfoncé pas la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

N (POINT MORT)

Passez à cette position lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le système de propulsion. Vous pouvez faire démarrer le véhicule à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

NOTA :

En fonction du rapport ou de la vitesse du véhicule, le module d'alerte du véhicule pour piétons (VPAM) émet un avertissement sonore de l'arrière du véhicule (si ce dernier se déplace vers l'arrière) ou de l'avant (si le véhicule est en marche avant), ou des deux extrémités si la direction du véhicule ne peut pas être établie, afin d'avertir les piétons à proximité qu'un véhicule s'approche. En outre, le module indique les changements de vitesse par une modification du volume.

AVERTISSEMENT!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission.

Pour le remorquage de loisir → page 150.

Pour remorquer un véhicule en panne, → page 244.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le système de propulsion du véhicule dans cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) quand le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (stationnement).
- COUPEZ le contact.
- Retirez la télécommande du véhicule.

NOTA :

Ce véhicule intègre une fonction d'activation de frein de stationnement électrique qui s'active automatiquement lorsque le véhicule est stationné sur une pente de 9 %, que le véhicule soit placé en pente ascendante ou descendante.

MISE EN GARDE!

- Avant de déplacer le sélecteur du rapport de transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHÉ) et appuyer également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.
- N'enfoncez PAS la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHÉ ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne saisissez à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

NOTA :

En fonction du rapport ou de la vitesse du véhicule, le module d'alerte du véhicule pour piétons (VPAM) émet un avertissement sonore provenant de l'arrière du véhicule pour signaler aux piétons à proximité qu'un véhicule s'approche. En outre, le module indique les changements de vitesse par une modification du volume.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et facilite sa manœuvrabilité. Le système de direction assistée s'adapte à différentes conditions de conduite.

Si l'icône de direction clignote, elle indique que le véhicule doit être conduit chez le concessionnaire à des fins d'entretien. Il est probable que le véhicule a subi une perte de puissance de la direction assistée.

Si l'icône de direction s'affiche et que le message « POWER STEERING SYSTEM OVER TEMP » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA DIRECTION ASSISTÉE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, cela indique une surchauffe du système de direction assistée. Dès que les conditions de conduite sont sécuritaires, rangez-vous en bordure de la route et laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes jusqu'à ce que l'icône et le message disparaissent ➔ page 76.

Si l'icône de direction s'affiche et que le message « SERVICE POWER STEERING – ASSIST OFF » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) apparaît à l'écran du groupe d'instruments, confiez votre véhicule à un concessionnaire à des fins d'entretien ➔ page 76.

NOTA :

- Même si l'assistance de la direction n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer le volant. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.

LIMITEUR DE VITESSE ACTIF — SELON L'ÉQUIPEMENT

Le bouton du limiteur de vitesse actif se trouve à droite du volant.

**Bouton du limiteur de vitesse actif**

Cette fonction vous permet de programmer la vitesse maximale à laquelle le véhicule peut rouler.

NOTA :

La vitesse maximale peut être programmée lorsque le véhicule est à l'arrêt ou lorsqu'il roule.

ACTIVATION

Pour activer la fonction, appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse actif à droite du volant. Un message et un voyant s'affichent au groupe d'instruments pour signaler que le limiteur de vitesse actif a été engagé.

Après avoir appuyé sur le bouton on/off (en fonction-hors fonction) du limiteur de vitesse actif, vous devez appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour programmer la vitesse cible (ou sur le bouton RES [REPRISE] lorsqu'une vitesse cible est déjà programmée).

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour augmenter ou réduire la vitesse cible à la vitesse voulue. Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) et maintenez la pression pour augmenter ou réduire la vitesse par incrément de 5 km/h (5 mi/h).

Chaque fois que le limiteur de vitesse actif est activé, il sera réglé à la dernière vitesse programmée lors de l'activation précédente.

NOTA :

Le régulateur de vitesse (selon l'équipement) et le régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) ne sont pas accessibles lorsque le limiteur de vitesse actif est activé.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Si vous appuyez à fond sur l'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse programmée maximale pendant que le dispositif est activé.

Si le conducteur accélère et dépasse la vitesse programmée du limiteur de vitesse actif, le système émettra une tonalité. Le voyant clignotera rapidement et un message s'affichera à l'écran du groupe d'instruments.

La fonction restera désactivée jusqu'à ce que la vitesse du véhicule baisse sous la vitesse réglée au limiteur de vitesse actif, puis sera automatiquement réactivée.

DÉSACTIVATION


Pour désactiver le limiteur de vitesse actif, appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse actif à droite du volant. Un message s'affichera au groupe d'instruments pour confirmer la désactivation de la fonction. Vous pouvez aussi désactiver le limiteur de vitesse actif en appuyant sur le bouton CANC (ANNULER). En pareil cas, le limiteur de vitesse actif n'est pas entièrement désactivé et le conducteur peut le réactiver en appuyant sur le bouton RES (REPRISE).

ASSISTANCE INTELLIGENTE DE VITESSE (ISA) – SELON L'ÉQUIPEMENT



Le système d'assistance intelligente de vitesse combine le limiteur de vitesse actif et l'aide sur les panneaux de signalisation pour automatiquement régler la vitesse maximale en fonction des panneaux de signalisation détectés.

ACTIVATION

Pour activer la fonction, assurez-vous que le système d'aide sur les panneaux de signalisation est activé dans les réglages Uconnect  page 153, puis appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse actif situé à droite du volant. Le message « Ready » (Prêt) et un voyant blanc s'afficheront à l'écran du groupe d'instruments pour indiquer que le système a été activé.

Lorsque le système est en mode Prêt, le conducteur doit appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]), SET (-) (RÉGLAGE [-]) ou RES (Reprise) pour engager le sys-

tème. Lorsque le système est complètement engagé et qu'il détecte un panneau de limite de vitesse à l'aide du système d'aide sur les panneaux de signalisation, le message à l'écran du groupe d'instruments indiquera la nouvelle limite de vitesse détectée et suggérera au conducteur d'appuyer sur « RES » (REPRISE) pour l'accepter.

Si la vitesse sur le panneau détecté est supérieure à la vitesse programmée, une flèche vers le haut sera aussi affichée. Si la vitesse sur le panneau détecté est inférieure à la vitesse programmée, une flèche vers le bas sera affichée. Si le conducteur accepte la nouvelle vitesse suggérée, le voyant deviendra vert.

Le conducteur peut appuyer sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) à droite du volant pour augmenter ou réduire la vitesse programmée à une vitesse supérieure ou inférieure à la vitesse du système d'assistance intelligente de vitesse. Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) et maintenez la pression pour augmenter ou réduire la vitesse par incrément de 5 km/h (5 mi/h).

NOTA :

Le régulateur de vitesse (selon l'équipement) et le régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) ne sont pas disponibles lorsque le système d'assistance intelligente de vitesse est en fonction.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

Si vous appuyez à fond sur l'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse programmée maximale pendant que le système est activé.

Lorsque la vitesse programmée maximale est dépassée, le voyant vert clignote et un message à cet effet s'affichera au groupe d'instruments pendant 5 secondes ou jusqu'à ce que l'accélérateur soit relâché.

DÉSACTIVATION

Pour désactiver le système d'assistance intelligente de vitesse, appuyez sur le bouton du limiteur de vitesse actif à droite du volant. Un message s'affichera au groupe d'instruments pour confirmer la désactivation de la fonction. Le système d'assistance intelligente de vitesse peut aussi être désactivé en appuyant sur le bouton CANC (ANNULER). En pareil cas, le système d'assistance intelligente de vitesse n'est pas entièrement désactivé et le conducteur peut le réactiver en appuyant sur le bouton RES (REPRISE).

SYSTÈMES DE RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est équipé du système de régulateur de vitesse adaptatif (ACC) qui réglera la vitesse du véhicule jusqu'à la vitesse programmée pour maintenir une distance avec le véhicule devant.

NOTA :

Dans les véhicules qui ne sont **PAS** équipés du système d'assistance active à la conduite (ADA) :

- Le régulateur de vitesse à vitesse constante peut être utilisé lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est désactivé, en tant que régulateur de vitesse normal.
- Le régulateur de vitesse à vitesse constante ne détectera pas les véhicules directement devant vous. Soyez toujours attentif à la fonction utilisée.
- Une seule fonction de régulateur de vitesse ne peut fonctionner à la fois. Par exemple, si le régulateur de vitesse à vitesse constante est activé, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible, et vice-versa.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes et les routes principales. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions.

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est légère ou modérée, sans devoir constamment réinitialiser votre vitesse. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement afin de maintenir une vitesse programmée.

NOTA :

- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.
- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

AVERTISSEMENT!

- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui et surtout au freinage, de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) :
 - ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);
 - ne tient pas compte des conditions routières, météorologiques ou de circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;
 - ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;

(Suite)

AVERTISSEMENT!

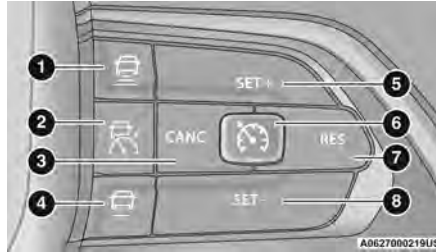
- provoque l'immobilisation complète de votre véhicule alors qu'il suit un véhicule devant et maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes; si le véhicule devant ne démarre pas dans un délai de trois minutes, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (par exemple, dans des zones de construction d'autoroute).
- Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons situés sur le côté droit du volant permettent de commander le régulateur de vitesse adaptatif.



Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

- 1 - Bouton d'augmentation (R) de la distance
- 2 - Marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- 3 - CANC/Cancel (Annulation)
- 4 - Bouton de réduction (L) de la distance
- 5 - SET (+)/Accel (RÉGLAGE [+]/Accélération)
- 6 - Marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante
- 7 - RES/Resume (Reprise)
- 8 - SET (-)/Decel (RÉGLAGE [-]/Décélération)

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

L'affichage du groupe d'instruments montre les réglages actuels du système pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et l'assistance active à la conduite (ADA). L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif et de l'assistance active à la conduite.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments :

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

Adaptive Cruise Control Ready (Régulateur de vitesse adaptatif prêt)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt).

Adaptive Cruise Control Set (Régulateur de vitesse adaptatif programmé)

Lorsque le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) est enfoncé, la vitesse programmée s'affichera à l'écran du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut être affiché à nouveau si l'une de ces activités associées à ce régulateur se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système hors fonction
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de régulateur de vitesse adaptatif non disponible

Adaptive Cruise Control Off (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction)

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'écran affiche « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction).

L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état prêt, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsque les freins sont appliqués.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à la plage de vitesse minimale.
- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsqu'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule, à une faible distance.
- Lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation complète.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton de marche/arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) apparaît dans le menu du régulateur de vitesse adaptatif à l'affichage du groupe d'instruments. Ensuite, procédez au réglage de la vitesse souhaitée comme décrit dans la section suivante.

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton on/off (marche/arrêt) du régulateur de vitesse adaptatif (ACC). À ce moment, le système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. Le système s'éteint également dans l'une des conditions répertoriées dans la section « Pour l'éteindre » ➔ page 113.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) et relâchez-le. La vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Le régulateur de vitesse à vitesse constante peut être utilisé sans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC). Pour alterner entre les différents modes, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif et le régulateur de vitesse à vitesse constante. Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante pour activer (basculer vers) le mode de régulation de vitesse à vitesse constante.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le mode de régulateur à vitesse constante est sélectionné (régulateur de vitesse adaptatif non activé), le système ne réagit pas aux véhicules à l'avant. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Si le régulateur de vitesse adaptatif est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **inférieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h).

NOTA :

Le régulateur de vitesse à vitesse constante ne peut pas être réglé à une vitesse inférieure à 32 km/h (20 mi/h).

Si l'un des deux systèmes est programmé lorsque la vitesse du véhicule est **supérieure** à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA :

- Si vous maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule peut continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. En pareil cas, le témoin du régulateur de vitesse adaptatif clignotera et, si le capteur détecte une cible, le graphique de véhicule cible clignotera aussi.
- Si vous continuez d'accélérer au-delà de la vitesse programmée alors que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Vitesse voulue à partir d'un panneau de vitesse détecté

Le système d'assistance active à la conduite permet au conducteur de programmer la vitesse détectée sur un panneau ➡ page 118 comme nouvelle vitesse. Le système d'aide sur les panneaux de signalisation affiche au groupe d'instruments la nouvelle vitesse détectée sur un panneau et le conducteur peut choisir cette vitesse en appuyant sur le bouton RES (Reprise).

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ou le régulateur de vitesse à vitesse constante :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) est activé.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Le système de commande de stabilité électronique (ESC) ou le système antipatinage (TCS) est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse à vitesse constante.
- L'allumage du véhicule est placé à la position OFF (ARRÊT).
- Le système d'aide active à la conduite (ADA) (selon l'équipement) est activé/engagé et le bouton ADA est enfoncé.

NOTA :

Si le système ADA n'est pas activé/engagé et que le bouton ADA est enfoncé, le système du régulateur de vitesse adaptatif (ACC) demeurera activé ou s'activera, selon l'état du système ACC au moment de la pression du bouton ADA.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

La fonction de reprise peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) lorsque seul le régulateur de vitesse à vitesse constante est en cours d'utilisation.

Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 0 km/h (0 mi/h) lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif.

NOTA :

- Si votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux secondes, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

AVERTISSEMENT!
La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'observation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter ou réduire la vitesse définie

Après avoir défini une vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse définie en appuyant sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou la réduire en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]).

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 mi/h.
- Si vous maintenez enfoncé le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour modifier la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue de 1 km/h.
- Si vous maintenez enfoncé sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La nouvelle vitesse programmée apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.

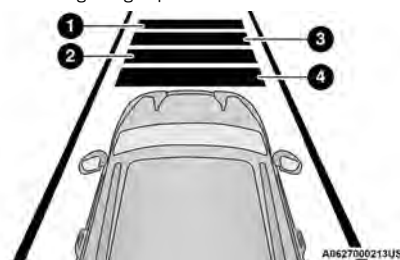
Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif

- Lorsque vous utilisez le bouton SET (-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.
- Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) ralentit le véhicule jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit le véhicule à l'avant. Si votre véhicule suit le véhicule à l'avant jusqu'à l'arrêt, le conducteur devra après deux secondes appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) à la vitesse déjà définie.
- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée. En outre, une rétrogradation peut se produire lors des montées et des descentes. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse réglée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de températures normale (surchauffe).

Réglage du créneau dans le régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif

(ACC) calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.



Réglages de distance

- 1 – Réglage de distance maximale (quatre barres)
- 2 – Réglage de distance moyenne (deux barres)
- 3 – Réglage de longue distance (trois barres)
- 4 – Réglage de courte distance (une barre)

Pour modifier le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus long). Une fois que le réglage de distance le plus long est atteint, il revient au réglage de distance le plus court si le bouton est enfoncé de nouveau.

Si un véhicule qui se déplace plus lentement est détecté dans la même voie, le groupe d'instruments affiche « ACC Set With Target » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec cible détectée). Le système modifie alors automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir la distance programmée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- Le système se désactive ➔ page 112.

Le freinage maximal appliqué par le régulateur de vitesse adaptatif est limité, mais le conducteur peut toujours serrer les freins manuellement, au besoin.

NOTA :

Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif serre les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur quand le régulateur de vitesse adaptatif juge que le niveau de freinage maximal est insuffisant pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! » (FREINAGE!) clignote à l'écran du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa force de freinage maximale.

NOTA :

L'écran « BRAKE! » (FREINAGE!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Dans le cas où le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt de votre véhicule alors qu'il suit le véhicule à l'avant et que ce véhicule à l'avant démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet automatiquement en mouvement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule à l'avant ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le conducteur doit appuyer sur le bouton RES (REPRISE) ou enfoncer la pédale d'accélérateur pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse programmée.

NOTA :

Après que le régulateur de vitesse adaptatif maintient votre véhicule à l'arrêt pendant environ trois minutes consécutives, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif maintient le véhicule à l'arrêt, si le conducteur tente de sortir du véhicule, le frein de stationnement est activé et le régulateur de vitesse adaptatif est annulé.

AVERTISSEMENT!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet ne se trouvent dans la trajectoire du véhicule. L'observation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Messages d'avertissement et d'entretien

AVERTISSEMENT DE NON-DISPONIBILITÉ DU CAPTEUR RADAR

Le message d'avertissement « ACC Front Radar Sensor Temporarily Blinded » (Capteur radar avant du régulateur de vitesse adaptatif temporairement aveuglé) apparaît et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système.

Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut également être temporairement non disponible à cause d'obstructions, telles que de la boue, des saletés ou de la glace. En pareil cas, l'affichage du groupe d'instruments présente ce message d'avertissement et le système se désactive.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions de haute réflectivité (p. ex., glace et neige, tunnels dotés de carreaux réfléchissants). Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas lorsque le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA :

Si le message d'avertissement « ACC Front Radar Sensor Temporarily Blinded » (Capteur radar avant du régulateur de vitesse adaptatif temporairement aveuglé) est activé, le régulateur de vitesse à vitesse constante est toujours disponible.

Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le capteur. Il pourrait être nécessaire de le nettoyer ou de retirer une obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule derrière la calandre inférieure.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, il est important d'effectuer l'entretien suivant :

- Gardez toujours le capteur propre. Essayez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne posez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des grilles après-vente. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou arrêter de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC Front Radar Sensor Temporarily Blinded » (Capteur de radar avant du régulateur de vitesse adaptatif temporairement aveuglé) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'autres obstructions, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur ou d'une grille après-vente à l'avant du véhicule, ou la modification de la grille, n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif.

MESSAGE « ACC LIMITED FUNCTIONALITY CAMERA BLOCKED » (FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – CAMÉRA BLOQUÉE)

Le message « ACC Limited Functionality Camera Blocked » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – caméra bloquée) s'affiche à l'écran et un carillon retentit lorsque les conditions limitent temporairement le fonctionnement du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige, qu'il y a peu de soleil, qu'il pleut abondamment ou qu'il y a du brouillard. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. En pareil cas, l'écran du groupe d'instruments affiche le message « ACC Limited Functionality Camera Blocked » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – caméra bloquée) et la performance du système sera limitée.

Ce message peut parfois être affiché pendant la conduite dans des conditions météorologiques difficiles. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient disponible lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques ne sont pas en cause, le conducteur doit examiner le pare-brise et le nettoyer s'il est sale.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA :

Si le message « ACC Limited Functionality Camera Blocked » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif – caméra bloquée) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'autres obstructions, faites vérifier la caméra orientée vers l'avant par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (ACC)

Si le système se désactive et que le message « ACC Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif non disponible – entretien requis) ou le message « Cruise Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse non disponible – entretien requis) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions

normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

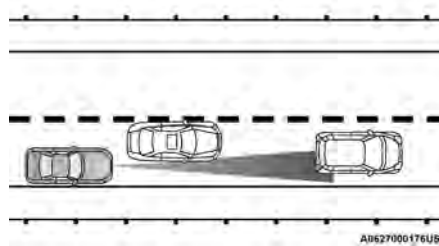
Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire. Voici quelques exemples de ces types de situations :

TRACTION D'UNE REMORQUE

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

CONDUITE DÉCENTRÉE

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalée dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décentré pourrait entrer et sortir de la ligne de visée, ce qui pourrait entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.



Exemple de conduite décalée

VIRAGES ET COURBES

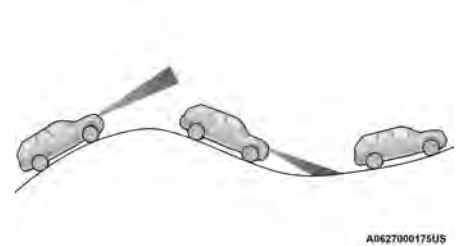
Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait augmenter ou réduire la vitesse du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule à l'avant. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA :

Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF DANS LES PENTES

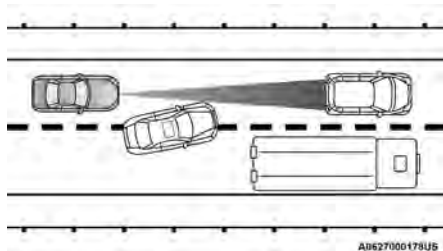
Le rendement du régulateur de vitesse adaptatif peut être limité au cours de la conduite en montée. Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas détecter un véhicule dans votre voie en raison de la vitesse, du chargement du véhicule, des conditions de circulation et de la raideur de la pente.



Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

CHANGEMENT DE VOIE

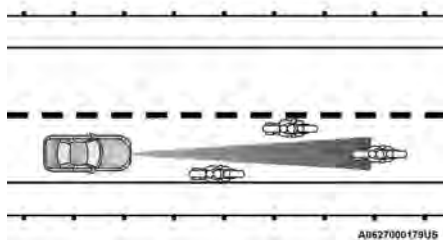
Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'exemple de changement de voie suivant, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple de changement de voie

VÉHICULES ÉTROITS

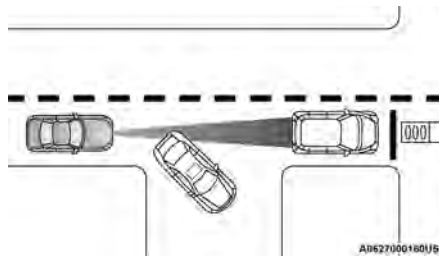
Certains véhicules étroits utilisant les bords extérieurs de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas entièrement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.



Exemple de véhicules étroits

OBJETS ET VÉHICULES IMMOBILES

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets et aux véhicules qui sont immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Il considère alors ce véhicule immobilisé comme un objet immobile, puisqu'il n'a pas détecté de mouvement de sa part auparavant. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.



Exemple d'objet et de véhicule immobiles

SYSTÈME D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) utilise une caméra montée sur le pare-brise, de même que des données de cartes lorsque le véhicule est équipé de la fonction de navigation, afin de détecter les panneaux de signalisation reconnaissables comme :

- Limites de vitesse
- Zones scolaires
- Zones d'interdiction de dépassement

NOTA :

- Le système d'aide sur les panneaux de signalisation affiche automatiquement le panneau de signalisation détecté avec l'unité de mesure (km/h ou mi/h) sélectionnée dans les réglages du système Uconnect ou à l'affichage du groupe d'instruments.
- Si aucun panneau de limite de vitesse n'est détecté, le système utilise alors les indications de limite de vitesse qui sont enregistrées dans le système de navigation.
- Le système vérifie toujours les panneaux de signalisation indiquant la limite de vitesse actuelle. Le système est capable de reconnaître et d'afficher jusqu'à deux panneaux de signalisation sur l'affichage du groupe d'instruments.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION

Le système d'aide sur les panneaux de signalisation peut être activé ou désactivé dans le système Uconnect par l'intermédiaire du menu « Safety/Driver Assistance » (Sécurité/assistance au conducteur). La MISE EN FONCTION du système est signalée par les panneaux de signalisation représentés sur l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Même si le système est HORS FONCTION, le panneau de limite de vitesse est affiché lorsque le conducteur le sélectionne dans l'écran « HOME » (ACCUEIL).

MODES D'AIDE SUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION

La fonction d'aide sur les panneaux de signalisation comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Visual (Signal visuel)

Lorsque l'option « Visual » (Signal visuel) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments.

Visual + Chime (Signal visuel + signal sonore)

Lorsque l'option « Visual + Chime » (Signal visuel + signal sonore) est sélectionnée, le système alerte le conducteur lorsque la vitesse actuelle du véhicule dépasse la limite de vitesse détectée, au moyen d'un graphique à l'affichage du groupe d'instruments et en faisant retentir une alarme sonore. L'alarme sonore dure pendant 10 secondes, alors que l'alarme visuelle demeure aussi longtemps que le véhicule dépasse la limite de vitesse.

TSA Off (Système TSA désactivé)

Lorsque le système d'aide sur les panneaux de signalisation (TSA) est désactivé, le système ne montre aucun panneau de signalisation (sauf si sélectionné à l'écran « HOME » [ACCUEIL], qui affiche les panneaux de limites de vitesse détectés) et aucune alarme n'est émise pour le conducteur.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

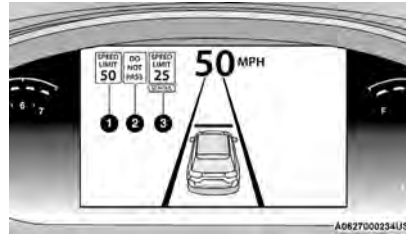
Les panneaux de signalisation détectés apparaissent à l'affichage du groupe d'instruments et peuvent afficher une combinaison de panneaux en même temps (p. ex., limite de vitesse, limite de vitesse et information supplémentaire, interdictions de dépasser) selon l'information disponible.

Lorsqu'une limite de vitesse nouvellement détectée est plus élevée que la limite de vitesse actuelle, l'affichage est mis en jour et une flèche vers le haut apparaît.

Lorsqu'une limite de vitesse nouvellement détectée est plus basse que la limite de vitesse actuelle, l'affichage est mis en jour et une flèche vers le bas apparaît.

NOTA :

Les flèches vers le haut ou le bas sont affichées pendant jusqu'à cinq secondes.



Panneaux de signalisation reconnus

- 1 - Limite de vitesse actuelle
- 2 - Zone à dépassement interdit détectée
- 3 - Limites de vitesse actuelle avec information supplémentaire (zone scolaire)

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire peut être affichée en même temps qu'une limite de vitesse nouvellement détectée pour porter à l'attention du conducteur des circonstances particulières. L'information supplémentaire peut comprendre :

- École
- Construction
- Pluie
- Neige
- Phares antibrouillard

Limite de vitesse dépassée

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limite de vitesse affichée de 5 km/h (3 mi/h), le panneau de limite de vitesse à l'affichage du groupe d'instruments est entouré en rouge pour avertir le conducteur.

AVERTISSEMENT!

Le système d'assistance active à la conduite est une fonctionnalité d'aide à la conduite de niveau 2 de la SAE, qui exige en tout temps l'attention du conducteur. Pour prévenir des blessures graves ou mortelles :

- N'oubliez jamais que le système actif d'aide à la conduite est fourni pour votre commodité uniquement; il ne permet pas de détecter avec précision toutes les situations possibles. Une attention totale est toujours nécessaire au volant, même pendant l'utilisation de l'assistance active à la conduite.
- Soyez toujours vigilant et prêt à prendre les commandes du véhicule en cas de désactivation du système actif d'aide à la conduite.

(Suite)


AVERTISSEMENT!

- Gardez toujours vos mains sur le volant lorsque le système actif d'aide à la conduite est activé, désactivé ou ne dispose pas de toutes ses fonctionnalités, comme décrit dans cette section.
- N'utilisez pas d'appareil portatif lorsque le système d'assistance active à la conduite est activé.
- Maintenez une distance sécuritaire par rapport aux autres véhicules et soyez attentif aux conditions de la circulation.
- Ne placez aucun objet sur le volant (p. ex., un couvre-volant) pouvant perturber le fonctionnement du capteur de détection des mains.
- Maintenez toujours votre attention sur la route pendant l'utilisation du système actif d'aide à la conduite. L'aide active à la conduite ne braquera pas pour éviter les risques de sécurité, les zones de construction, les objets ou les obstacles de la chaussée. Vous devez prendre les commandes pour tourner le volant et freiner ou immobiliser le véhicule dans de telles situations, de même qu'au moment de vous réinsérer dans la circulation, de quitter une voie rapide, de tourner à contre-courant du trafic ou de vous immobiliser vis-à-vis d'un dispositif de contrôle de la circulation.

SYSTÈME D'ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT

Le système d'assistance active à la conduite (ADA), de concert avec le régulateur de vitesse adaptatif, centre le véhicule dans la voie lorsque le véhicule roule à moins de 150 km/h (93 mi/h).

Pour obtenir des instructions sur l'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif et connaître les limites de ce système, reportez-vous à  page 110.

NOTA :

- Le conducteur doit toujours respecter le Code de la route et les limites de vitesse. Ne roulez jamais au-dessus des limites de vitesse applicables.
- Le conducteur peut contourner en tout temps le système d'assistance active à la conduite en freinant, en accélérant ou en modifiant la direction du véhicule.

Tout comme le régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance active à la conduite maintient une vitesse définie tant que la distance fixée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède est maintenue. Le système d'assistance active à la conduite garde également votre véhicule centré entre les marqueurs de voie et surveille la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes au moyen des capteurs du système de surveillance des angles morts.

L'assistance active à la conduite utilise les capteurs dans le volant pour surveiller le degré d'attention du conducteur. L'assistance active à la conduite exige que les mains du conducteur soient sur le volant en tout temps.

Le système tente généralement de maintenir le véhicule centré dans la voie, mais lorsque le conducteur tourne le volant (p. ex., pour s'éloigner davantage d'un gros véhicule situé dans la voie d'à côté, le système relâche son contrôle et passe en mode de « codirection ». En mode de codirection, le système fournit une assistance réduite et permet au conducteur de contrôler la trajectoire du véhicule. Une fois que le conducteur cesse de déplacer le volant, quelques secondes s'écoulent avant que le système reprenne l'assistance complète de centrage dans la voie, en particulier dans les courbes.

AVERTISSEMENT!

Le système d'assistance active à la conduite (ADA) est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de la part du conducteur. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la circulation sur la route, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, à sa position dans la voie par rapport aux autres véhicules et au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Le régulateur de vitesse adaptatif (ADA) devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous conduisez dans des situations complexes (p. ex., environnements urbains, zones de construction, etc.), sous des conditions météorologiques défavorables ou des conditions de faible

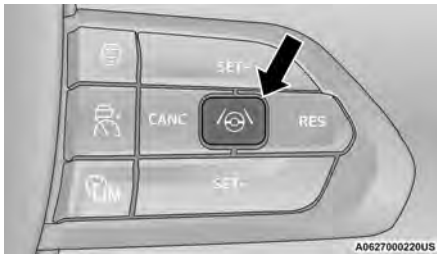
(Suite)

AVERTISSEMENT!

visibilité (p. ex., pluie, neige, brouillard, verglas, poussière) ou alors que l'état de la route est difficile (p. ex., congestion routière, marques de voie usées ou absentes, etc.)

- Lorsque vous empruntez une entrée ou quittez une sortie d'autoroute, pendant la conduite sur des routes qui sont glacées, enneigées ou glissantes.
- Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.

ACTIVER OU DÉSACTIVER LE SYSTÈME D'ASSISTANCE ACTIVE À LA CONDUITE

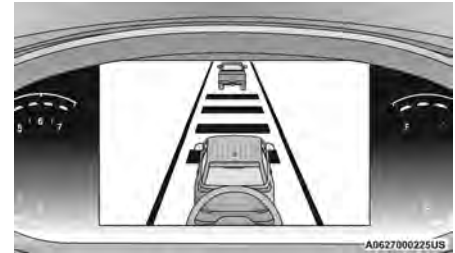


Bouton On/Off (Marche/Arrêt) d'assistance active à la conduite

Pour activer le système d'assistance active à la conduite, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton On/Off (Marche/Arrêt) d'assistance active à la conduite situé sur le côté droit du volant. L'image de volant apparaît alors en blanc à l'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que le système soit engagé. Si le régulateur de vitesse adaptatif a été désactivé précédemment, une pression sur ce bouton activera uniquement la fonction de centrage dans la voie du système d'assistance active à la conduite. Appuyez sur le bouton du régulateur de vitesse adaptatif pour activer à la fois le régulateur de vitesse adaptatif et le système actif d'aide à la conduite.
2. Si le régulateur de vitesse adaptatif était actif avant d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite, le régulateur de vitesse adaptatif demeure alors activé et l'assistance active à la conduite est activée, puis engagée (une fois toutes les autres conditions réunies).
3. Si le régulateur de vitesse adaptatif n'était pas actif avant d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite, appuyez sur les boutons SET (+) (RÉGLAGE [+]) ou SET (-) (RÉGLAGE [-]) puis relâchez-les lorsque la vitesse souhaitée est indiquée à l'affichage du groupe d'instruments.
4. Si souhaité, modifiez le réglage de distance du régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur le bouton de réglage Distance.

Lorsque toutes les conditions du système sont réunies, comme décrit à la rubrique « Conditions d'engagement du système » dans la prochaine section, le système s'engage et l'image du volant à l'affichage devient verte.



Assistance active à la conduite engagée (volant vert)

NOTA :

En plus du changement de couleur du volant affiché, l'effet de leur à l'affichage du groupe d'instruments devient également vert lorsque l'assistance active à la conduite est engagée.

Conditions d'engagement du système

Les conditions suivantes doivent être remplies avant que le système ne soit activé :

- Le système d'assistance active à la conduite est activé.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est actif.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le système détecte les marques de voie visibles.
- Le véhicule roule à moins de 150 km/h (93 mi/h).
- Le véhicule est centré dans la voie.
- Le clignotant n'est pas activé.
- Le véhicule ne se trouve pas dans un virage serré.
- Le conducteur a les mains sur le volant.

NOTA :

- Le conducteur doit toujours respecter le Code de la route et les limites de vitesse. Ne roulez jamais au-dessus des limites de vitesse applicables.
- Le conducteur peut contourner en tout temps le système d'assistance active à la conduite en freinant, en accélérant ou en modifiant la direction du véhicule.
- Pour que le système puisse détecter les mains du conducteur sur le volant, le conducteur doit tenir le volant par son contour. La tenue du volant par ses zones internes ne satisfait pas aux conditions des mains sur le volant pour enclencher le système.

**Ne pas tenir le volant par l'intérieur****Désactivation du système**

Le système est désactivé dans l'une des situations suivantes :

- Si le système détecte l'inattention du conducteur et qu'il a gravi tous les échelons d'avertissement une fois que les mains n'étaient plus détectées sur le volant.
- Si les marques de voie ne sont plus détectées.

- Si la pédale de frein est enfoncée ou que le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.
- Si le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite est enfoncé à nouveau (ce système d'assistance est alors éteint).
- Si un clignotant est utilisé (sauf si une cible est dans la zone d'angle mort du même côté que celui indiqué par le clignotant).
- Si le conducteur applique un couple suffisant au volant.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur est déboutée.
- Si le véhicule roule à plus de 150 km/h (93 mi/h).
- Si le système d'avertissement de collision frontale devient actif et fournit des avertissements ou un freinage.
- Le fait d'appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'assistance active à la conduite éteint alors le système. Toutes les autres conditions de désactivation placent le système à l'état « activé », avec l'indicateur de volant affiché en blanc, jusqu'à ce que les conditions d'engagement soient à nouveau réunies.
- Lorsque le système est désactivé, les témoins d'état du système s'allument, la gestion active de voie retourne à son état antérieur et le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

INDICATIONS SUR L'AFFICHAGE

L'état du système d'assistance active à la conduite peut toujours être vu à l'affichage du groupe d'instruments, et les changements d'état sont représentés par des changements de la couleur des témoins du système.

Au fur et à mesure que le système détecte l'inattention du conducteur, comme décrit précédemment

➔ page 120, les témoins d'état du système passeront

du vert au jaune puis au rouge, tandis que l'icône du volant affichée se déplace vers le haut, dans la direction du centre de l'écran. Les indicateurs suivants changent de couleur au fur et à mesure que les avertissements au conducteur se font plus impérieux :

- Indicateur du système d'assistance active à la conduite (icône de volant à l'affichage du groupe d'instruments)
- Effet de lueur de l'affichage du groupe d'instruments

Si l'attention du conducteur ne se ravive pas, le système se désactive.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont éteints

- Ce système n'est pas mis en fonction ni activé par le conducteur.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont blancs

- Ce système est mis en fonction ou activé par le conducteur, mais le système ne fournit pas la direction active du véhicule.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont verts

- Le système détecte que le conducteur est attentif et dirige activement le véhicule.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont jaunes

- L'inattention du conducteur a été détectée, et le système avertit le conducteur de remettre ses mains sur le volant.

Les indicateurs du système d'assistance active à la conduite sont rouges

- L'inattention du conducteur est encore détectée, et le système avertit le conducteur de remettre ses mains sur le volant. Cet avertissement se présente aussi si le système a détecté l'approche d'un virage serré pour avertir le conducteur de reprendre la maîtrise du véhicule

NOTA :

Le conducteur **DOIT** remettre ses mains sur le volant et reprendre la maîtrise du véhicule lorsque le système est désactivé.



Message d'annulation du système d'assistance active à la conduite

MANŒUVRE À RISQUE MINIMAL

Dès que le conducteur retire ses mains du volant, une minuterie se déclenche dans le but d'afficher et d'activer des alertes visuelles et sonores. Lorsque le système détecte l'absence de mains sur le volant, il amorce la manœuvre à risque minimal pour placer le véhicule dans une position sécuritaire.

Au bout de 23 secondes sans mains sur le volant, le régulateur de vitesse adaptatif donne une série de coups de frein pour avertir le conducteur de reprendre la maîtrise du véhicule. Si, après 3 secondes, le conducteur n'a toujours pas pris les commandes du véhicule, le système donne un deuxième coup de frein.

Par la suite, si le conducteur ne prend toujours pas le volant en main, le système effectue une intervention de freinage automatique pour immobiliser le véhicule. Dès que le véhicule est immobilisé, les feux de détresse sont engagés. Le système déverrouille ensuite les portières (si elles étaient verrouillées). Durant la manœuvre à risque minimal, si le conducteur prend les commandes du véhicule en prenant le volant en main ou en appuyant sur l'accélérateur, le système réagit normalement et la manœuvre à risque minimal prend fin.

SYSTEM STATUS (ÉTAT DU SYSTÈME)

En plus des changements de témoins du système (vert, jaune et rouge), le système peut également faire vibrer le volant pour accompagner ces avertissements. L'avertissement par vibration (si activé) se produit si le véhicule traverse une marque de voie, par exemple dans un virage serré. Cette fonction peut être activée ou désactivée dans le système Uconnect ➔ page 153.

FONCTIONNEMENT ET LIMITES DU SYSTÈME

AVERTISSEMENT!

Le système d'assistance active à la conduite est une fonctionnalité d'aide à la conduite de niveau 2 de la SAE, qui exige en tout temps l'attention du conducteur. Pour prévenir des blessures graves ou mortelles :

- N'oubliez jamais que le système actif d'aide à la conduite est fourni pour votre commodité uniquement; il ne permet pas de détecter avec précision toutes les situations possibles. Une attention totale est toujours nécessaire au volant, même pendant l'utilisation de l'assistance active à la conduite.
- Soyez toujours vigilant et prêt à prendre les commandes du véhicule en cas de désactivation du système actif d'aide à la conduite.
- Gardez toujours vos mains sur le volant lorsque le système actif d'aide à la conduite est activé, désactivé ou ne dispose pas de toutes ses fonctionnalités, comme décrit dans cette section.
- N'utilisez pas d'appareil portatif lorsque le système d'assistance active à la conduite est activé.
- Maintenez une distance sécuritaire par rapport aux autres véhicules et soyez attentif aux conditions de la circulation.
- Ne placez aucun objet sur le volant (p. ex., un couvre-volant) pouvant perturber le fonctionnement du capteur de détection des mains.

(Suite)


AVERTISSEMENT!

- Maintenez toujours votre attention sur la route pendant l'utilisation du système actif d'aide à la conduite. L'aide active à la conduite ne braquera pas pour éviter les risques de sécurité, les zones de construction, les objets ou les obstacles de la chaussée. Vous devez prendre les commandes pour tourner le volant et freiner ou immobiliser le véhicule dans de telles situations, de même qu'au moment de vous réinsérer dans la circulation, de quitter une voie rapide, de tourner à contre-courant du trafic ou de vous immobiliser vis-à-vis d'un dispositif de contrôle de la circulation.

Le système d'assistance active à la conduite **NE PEUT PAS** :

- Avertir ou prévenir des collisions avec d'autres véhicules
- Diriger votre véhicule pour contourner un véhicule immobilisé, un véhicule plus lent, de l'équipement de construction, des piétons ou des animaux
- Réagir aux feux de circulation ou aux panneaux d'arrêt
- Insérer le véhicule dans la circulation sur une autoroute ou une sortie
- Diriger le véhicule
- Changer de voie
- Réagir à la circulation transversale

NOTA :

Le régulateur de vitesse adaptatif (ACC) est un composant clé du système d'assistance active à la conduite. Pour connaître les limitations du système de régulateur de vitesse adaptatif, reportez-vous à la section  page 110.


La fonctionnalité du système d'assistance active à la conduite peut être limitée ou réduite dans l'une des conditions suivantes :

- Les capteurs radar ou la caméra avant du véhicule (ou les deux) sont endommagés, couverts, désalignés, obstrués (p. ex., par de la boue, de la glace, de la neige, etc.) ou fonctionnent dans des conditions de faible luminosité du soleil
- Si l'alignement de la suspension est incorrect, si le véhicule est modifié (p. ex., levage ou abaissement de la suspension, installation de roues ou de pneus de dimensions différentes).
- Pendant la conduite près des postes de péage sur les autoroutes.

NOTA :

Si le pare-brise devient endommagé, adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer le pare-brise dès que possible.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT OU AU RECU PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou avant (selon l'équipement) et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance (p. ex., au cours d'une manœuvre de stationnement). Pour connaître les limites du système (par exemple durant une manœuvre de stationnement), consultez  page 129.

NOTA :

- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable de contrôler les déplacements du véhicule.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON/RUN (MARCHÉ).

Le système ParkSense est actif lorsque le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE) ou à un rapport de marche avant et qu'un obstacle est détecté, tant que le système est en fonction. Lorsque le sélecteur de rapport est placé à N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT), le système devient inactif. Lorsque le véhicule se déplace vers l'avant, le système reste actif jusqu'à ce que la vitesse du véhicule demeure inférieure à environ 13 km/h (8 mi/h). Réduisez la vitesse à une valeur approximativement inférieure à 11 km/h (7 mi/h) pour que le système redevienne actif. Lorsque le véhicule se déplace en MARCHÉ ARRIÈRE, le système reste actif tant que la vitesse du véhicule demeure inférieure à la vitesse maximale de fonctionnement de 11 km/h (7 mi/h). Lorsque la limite maximale de vitesse est dépassée, le système est désactivé et le voyant DEL du commutateur du système ParkSense s'allume. Le système redevient actif si la vitesse du véhicule chute en dessous de 9 km/h (6 mi/h) environ.

Interaction avec le tractage de remorque

Le système d'aide au stationnement est automatiquement désactivé lorsqu'une remorque est attelée au véhicule. Le système sera automatiquement activé lorsque la remorque est dételée.

CAPTEURS DU SYSTÈME PARKSENSE

Les six capteurs du système ParkSense (quatre si le véhicule n'est pas muni de capteurs avant) situés dans le bouclier/pare-chocs arrière et les six capteurs du système ParkSense situés dans le bouclier/pare-chocs avant surveillent la zone à l'avant et à l'arrière du véhicule qui se trouve dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs avant détectent des obstacles à une distance approximative de 30 cm (12 po) à 100 cm (39 po) du carénage/pare-chocs avant. Les capteurs arrière peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 cm (12 po) à 140 cm (55 po) environ du centre du bouclier/pare-chocs arrière et jusqu'à 60 cm (24 po) des coins du bouclier/pare-chocs arrière. Ces distances dépendent de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle dans la direction horizontale.



Am62800177US

Emplacement des capteurs du système d'aide au recul

Si plusieurs obstacles sont détectés, le système d'aide au recul ParkSense indique l'obstacle le plus proche.

La hauteur minimale d'un obstacle détectable correspond à la hauteur maximale d'un obstacle qui dégagerait le dessous du véhicule pendant la manœuvre de stationnement.

AFFICHAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME PARKSENSE

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée dans le système Uconnect ↪ page 153.

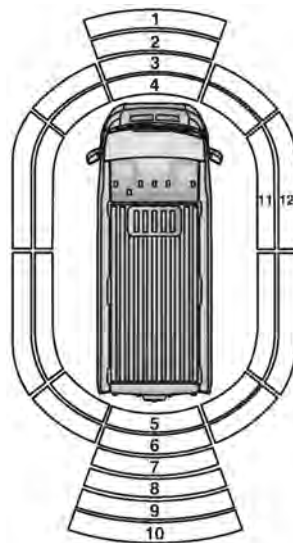
L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments ↪ page 76. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière, ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté.

AFFICHAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone avant ou arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un objet est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage présente l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.



A0629000274US

Arcs du système ParkSense avant et arrière

- 1 - Aucune tonalité et arc non clignotant
- 2 - Aucune tonalité et arc clignotant
- 3 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 4 - Tonalité continue et arc clignotant
- 5 - Tonalité continue et arc clignotant
- 6 - Tonalité rapide et arc clignotant

- 7 - Tonalité rapide et arc clignotant
- 8 - Tonalité lente et arc non clignotant
- 9 - Tonalité lente et arc non clignotant
- 10 - Tonalité de 1/2 seconde et arc non clignotant
- 11 - Tonalité continue et arcs clignotants
- 12 - Tonalité rapide et arcs clignotants

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage du groupe d'instruments présente un arc clignotant, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE								
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 150 cm (59 po)	150 à 130 cm (59 à 52 po)	130 à 105 cm (52 à 41 po)	105 à 85 cm (41 à 34 po)	85 à 60 cm (34 à 24 po)	60 à 30 cm (24 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)	
Arcs - zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant	
Arcs - zone centrale	Aucune	10e arc non clignotant	9e arc non clignotant	8e arc non clignotant	7e arc clignotant	6e arc clignotant	5e arc clignotant	
Arcs - zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	6e arc clignotant	5e arc clignotant	
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Le carillon augmente à mesure que l'objet se rapproche du véhicule					Continu	
Volume de la radio réduit	Non	Oui						

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT						
Distance avant cm (po)	Supérieure à 100 cm (39 po)	100 à 80 cm (39 à 32 po)	80 à 60 cm (32 à 24 po)	60 à 30 cm (24 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)	
Arcs - zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant	
Arcs - zone centrale	Aucune	1er arc non clignotant	2e arc clignotant	3e arc clignotant	4e arc clignotant	
Arcs - zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	3e arc clignotant	4e arc clignotant	
Alarme sonore (carillon)	Aucune	Le carillon augmente à mesure que l'objet se rapproche du véhicule			Continu	
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui		

NOTA :

Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité audible.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense éteint l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du signal sonore avant et arrière peuvent être sélectionnés à partir du système Uconnect ➔ page 153.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME PARKSENSE



Vous pouvez activer et désactiver le système ParkSense à l'aide du commutateur du système ParkSense situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « ParkSense Disabled » (système d'aide au recul ParkSense désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments ➔ page 76 pendant environ cinq secondes.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système

ParkSense et qu'un entretien du système est nécessaire, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé.

ENTRETIEN DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE

Lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, l'affichage du groupe d'instruments émet un seul carillon, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes. Le système ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant sont propres et exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou de toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU REcul NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

INDICATIONS D'ANOMALIE DU SYSTÈME D'AIDE AU REcul PARKSENSE



Une anomalie des capteurs ou du système d'aide au recul ParkSense est indiquée par l'icône d'avertissement du tableau de bord, pendant l'engagement de la MARCHE ARRIÈRE.

L'icône d'avertissement s'allume et un message apparaît sur l'affichage du groupe d'instruments (selon l'équipement) ➔ page 84.

Les capteurs et le câblage sont continuellement testés lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE). Les pannes sont immédiatement indiquées si elles se produisent lorsque le système est activé.

Malgré que le système puisse déterminer la présence d'une panne d'un capteur particulier, l'affichage du groupe d'instruments indiquera que le système d'aide au recul ParkSense n'est pas disponible, sans aucune référence au capteur défectueux. Même si un seul capteur est défectueux, le système entier doit être désactivé. Le système est automatiquement mis hors fonction.

NETTOYAGE DU SYSTÈME PARKSENSE

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Veillez à ne pas égratigner ou perforer les capteurs, vous risqueriez de les endommager.

PRÉCAUTIONS SUR L'UTILISATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.
- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (système ParkSense désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactivez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de

débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.

- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour passer le système ParkSense et d'avertissement relatif à la distance latérale en position désactiver, si des objets comme les porte-vélos, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (Système d'aide au stationnement ParkSense non disponible, entretien requis) à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Si des objets sont fixés au pare-chocs dans un champ de vision de 2 m (6,5 pi), ils pourraient nuire au fonctionnement et causer de fausses alertes, voire un blocage.
- Il peut y avoir un délai dans la vitesse de détection de l'objet si l'objet se déplace.
- Le fonctionnement des capteurs arrière se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule, tandis que les capteurs avant restent actifs et peuvent émettre des avertissements sonores et visuels. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

AVERTISSEMENT!

- Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.
- Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaulement lors de l'utilisation du système ParkSense.

S'il est nécessaire de garder le support et la boule d'atelage montés pour de longues périodes, il est possible de filtrer le support et la boule pour les éliminer du champ de vision du capteur. L'opération de filtrage doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT RELATIF À LA DISTANCE LATÉRALE

Le système d'avertissement relatif à la distance latérale détecte la présence d'obstacles latéraux près du véhicule à l'aide des capteurs de stationnement situés dans les pare-chocs/boucliers avant et arrière.

Affichage d'avertissement relatif à la distance latérale

L'écran d'avertissement relatif à la distance latérale n'est affiché que si cette fonctionnalité est activée dans les réglages du système Uconnect ➔ page 153.

Le système avertit le conducteur au moyen d'un signal sonore et, lorsqu'activé, au moyen d'indications visuelles à l'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le véhicule est en MARCHE AVANT, le volume et le type de signal sonore de l'avertissement relatif à la distance latérale correspondent au volume et au type de signal sonore du système ParkSense avant.

Lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE, le volume et le type de signal sonore de l'avertissement relatif à la distance latérale correspondent au volume et au type de signal sonore du système ParkSense arrière.

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT		
Distance (cm/po)	Inférieure à 30 cm (12 po)	30 à 60 cm (12 à 24 po)
Arcs – zone gauche	Clignotement	Clignotement
Arcs – zone droite	Clignotement	Clignotement
Alarme sonore (carillon)	Continu	Le carillon accélère le rythme à mesure que l'objet se rapproche du véhicule.
Volume de la radio réduit	Oui	Oui

NOTA :

Si la radio est en fonction, le système Parksense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité audible. Une tonalité audible retentit seulement si une collision est possible.

Activation et désactivation

Le système peut fonctionner seulement après un déplacement sur une courte distance et si la vitesse du véhicule se situe entre 0 et 11 km/h (0 et 7 mi/h). Vous pouvez activer et désactiver le système au moyen du menu Settings (Réglages) du système Uconnect. Si le système ParkSense est désactivé au moyen du commutateur matériel du système ParkSense, le système d'avertissement relatif à la distance se désactive alors automatiquement.

Le système se désactive automatiquement si une porte est ouverte.

Précautions sur l'utilisation du système d'aide au stationnement ParkSense

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs et boucliers avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté et d'autres débris.
- Les équipements de construction, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (système ParkSense désactivé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saleté ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour passer le système ParkSense et d'avertissement relatif à la distance latérale en position désactiver, si des objets comme les porte-vélos, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (Système d'aide au stationnement ParkSense non disponible, entretien requis) à l'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

Si des objets sont fixés au pare-chocs dans un champ de vision de 2 m (6,5 pi), ils pourraient nuire au fonctionnement et causer de fausses alertes, voire un blocage.

- Il peut y avoir un délai dans la vitesse de détection de l'objet si l'objet se déplace.
- Le fonctionnement des capteurs arrière se désactive automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est insérée dans la douille du crochet de remorquage du véhicule, tandis que les capteurs avant restent actifs et peuvent émettre des avertissements sonores et visuels. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque la prise électrique de la remorque est retirée.

AVERTISSEMENT!

- Le conducteur doit toujours être vigilant lorsque le véhicule recule, même si le système d'avertissement relatif à la distance latérale est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.
- Avant d'utiliser le système d'avertissement relatif à la distance latérale, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- Le système d'avertissement relatif à la distance latérale constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être

(Suite)

MISE EN GARDE!

détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.

- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'avertissement relatif à la distance latérale pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

S'il est nécessaire de garder le support et la boule d'attelage montés pour de longues périodes, il est possible de filtrer le support et la boule pour les éliminer du champ de vision du capteur. L'opération de filtrage doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire autorisé.

FREINAGE D'URGENCE ARRIÈRE (MODÈLES DE VEB)

Le système de freinage d'urgence arrière (REB) permet d'atténuer les collisions arrière et, lorsqu'il n'est pas possible de les éviter, d'atténuer l'impact lorsque le véhicule se déplace en marche arrière à une vitesse de 11 km/h (6 mi/h) ou moins.

Le système REB n'est pas activé par les obstacles d'une hauteur inférieure à 20 cm (8 po) qui ne risquent pas d'entrer en collision avec le pare-chocs.

Lorsque le système REB est activé, le véhicule ralentit jusqu'à 0 km/h (0 mi/h) en appliquant les freins et en réduisant le couple du moteur au niveau minimum. Le système est activé lorsque le véhicule est en marche arrière et qu'il se déplace en dessous d'un seuil de vitesse spécifique de 11 km/h (6 mi/h) ou moins. Lors-

que la vitesse est comprise entre 6 et 11 km/h (6 et 8 mi/h), le système offre une atténuation efficace des collisions et constitue une solution fiable lorsqu'il n'est pas possible d'éviter la collision.

Lorsque le système REB est activé, il supprime tout freinage d'urgence arrière supplémentaire jusqu'à ce que les capteurs à ultrasons ne détectent plus d'objets derrière la voiture. Dès que les capteurs détectent une voie libre, le système REB retrouve sa pleine fonctionnalité, prêt à s'activer dès qu'il identifie de nouveaux objets.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsque le véhicule recule, même si le freinage d'urgence arrière est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Le système de freinage d'urgence arrière constitue un simple freinage d'urgence et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles situés au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système de freinage d'urgence arrière pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE (MODÈLES À ESSENCE) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est conçu pour aider le conducteur pendant les manœuvres de stationnement parallèle et perpendiculaire en déterminant un espace de stationnement adéquat, en offrant des directives audibles et visuelles à l'affichage du groupe d'instruments et en contrôlant le volant. Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est défini comme étant « semi-automatique », car le conducteur maintient le contrôle de la pédale d'accélérateur, du sélecteur de rapport et des freins. En fonction de la sélection de manœuvres de stationnement du conducteur, le système peut manœuvrer un véhicule dans un espace de stationnement parallèle ou perpendiculaire de chaque côté (côté conducteur ou côté passager).

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable de contrôler le véhicule, de vérifier la présence d'objets à proximité et d'intervenir au besoin.

- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Pendant une manœuvre semi-automatique, si le conducteur touche le volant après avoir été averti de retirer les mains du volant, le système est désactivé et le conducteur devra terminer manuellement la manœuvre de stationnement.
- Le système peut ne pas fonctionner dans toutes les conditions (par exemple, les conditions environnementales comme la forte pluie, la neige, etc., ou lors de la recherche d'un espace de stationnement dont les surfaces absorbent les vagues de capteurs ultrasonores).
- Il importe de veiller à la propreté des capteurs pour que le système puisse fonctionner correctement. Pendant le nettoyage, veillez à ne pas les griffer ou les endommager; évitez d'utiliser des tissus secs ou rugueux. Il vaut mieux laver les capteurs à l'eau claire, additionnée d'un shampoing automobile au besoin. Dans les postes de lavage, nettoyez rapidement les capteurs en maintenant les buses de nettoyage à jet de vapeur ou à haute pression à une distance d'au moins 10 cm (4 po) des capteurs.
- Les nouveaux véhicules qui se trouvent chez le concessionnaire doivent avoir au moins 50 km (31 mi) accumulés avant que le système ParkSense d'aide au stationnement actif soit bien étalonné et fonctionne avec précision. Ceci provient de l'étalonnage dynamique du système du véhicule pour améliorer la performance de cette fonction.
- Le conducteur doit contrôler les freins du véhicule. La fonction de freinage d'urgence automatique n'est PAS conçue pour se substituer au conducteur pendant les manœuvres en MARCHÉ ARRIÈRE.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT ACTIF PARKSENSE



Le système d'aide au stationnement actif ParkSense peut être activé et désactivé à l'aide du commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, situé sur le panneau de commutateurs sous l'affichage du système Uconnect.

Pour activer ou désactiver le système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez une fois sur son commutateur (le voyant DEL s'allume). Appuyez une seconde fois sur le commutateur pour désactiver le système (le voyant DEL s'éteint).

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- La manœuvre de stationnement est terminée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) lorsque vous recherchez un espace de stationnement.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (5 mi/h) pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Vous touchez le volant pendant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement.
- Si la manœuvre de stationnement n'est pas terminée après 3 minutes.
- Le commutateur du système d'aide au recul et au stationnement avant ParkSense est enfoncé.
- La portière du conducteur est ouverte.
- La portière du compartiment de chargement est ouverte.
- Une intervention est effectuée sur la commande de stabilité électronique ou sur le système de freinage antiblocage.
- Le véhicule est en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse).
- Le verrouillage d'essieu est actif.
- Une remorque est connectée.
- La commande de direction en marche arrière de la remorque (TRSC) est active.
- Le chasse-neige est branché.

NOTA :

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet huit changements de vitesse maximaux entre la position D (MARGE AVANT) et la position R (MARGE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les huit changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.

Le système d'aide au stationnement actif ParkSense ne peut fonctionner et chercher un espace de stationnement que si les conditions suivantes sont réunies :

- Le sélecteur de rapport est en position D (MARGE AVANT).
- Le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARGE).
- Le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé.
- La portière du conducteur est fermée.
- La portière du compartiment de chargement est fermée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (15 mi/h).

- La surface extérieure et le dessous des boucliers ou des pare-chocs avant et arrière sont propres et exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou de toute autre obstruction.

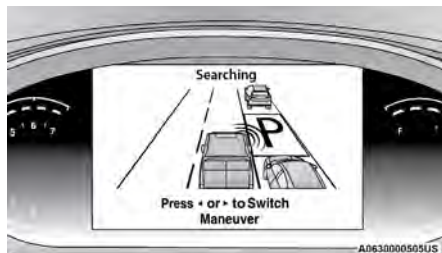
NOTA :

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 25 km/h (15 mi/h) environ, le conducteur doit ralentir, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (18 mi/h) environ, le système est désactivé. Le conducteur doit ensuite réactiver le système en appuyant sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système d'aide au stationnement actif ParkSense, le voyant DEL du commutateur clignote brièvement, puis il S'ÉTEINT si une des conditions ci-dessus n'est pas présente.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU STATIONNEMENT DANS UN ESPACE PERPENDICULAIRE/PARALLÈLE

Lorsque le système d'aide au stationnement actif ParkSense est activé, le message « Recherche du système d'aide au stationnement actif ParkSense, appuyez sur ◀ ou ▶ pour changer de manœuvre » s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Vous pouvez choisir le stationnement perpendiculaire ou parallèle ou la sortie de stationnement parallèle. Les boutons fléchés sur le côté gauche du volant peuvent être utilisés pour changer de manœuvres de stationnement.



Appuyer sur OK pour passer au stationnement perpendiculaire



Appuyer sur OK pour passer au stationnement parallèle

Sélection d'un côté

Lorsque vous recherchez un espace de stationnement, utilisez le témoin de clignotant pour sélectionner le côté du véhicule dont vous voulez effectuer la manœuvre de stationnement. Le système d'aide au stationnement

actif ParkSense cherchera automatiquement un espace de stationnement du côté passager du véhicule si le clignotant n'est pas activé.

NOTA :

- Le conducteur doit s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné pour la manœuvre soit exempt de tout obstacle (par exemple, piétons, bicyclettes, etc.).
- Le conducteur est responsable de s'assurer que l'espace de stationnement sélectionné soit approprié pour la manœuvre et qu'il soit exempt d'objet en saillie (par exemple, des échelles, etc., se trouvant à proximité d'objets ou de véhicules).
- Lors de la recherche d'un espace de stationnement, le conducteur doit conduire en position parallèle ou perpendiculaire (selon le type de manœuvre) aux autres véhicules autant que possible.
- La fonction indique seulement le dernier espace de stationnement détecté (par exemple, s'il y a plusieurs espaces de stationnement disponibles, le système indique seulement le dernier espace de stationnement détecté pour la manœuvre). Un espace de stationnement n'est plus considéré comme valide lorsque le véhicule est à 10 m (32 pi) ou plus de cet espace.

Recherche d'un espace de stationnement

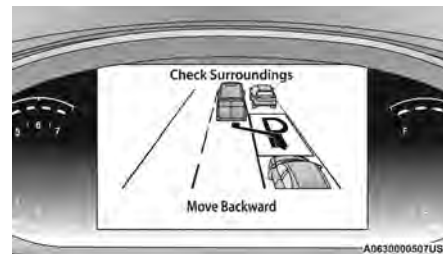
À l'aide de ses capteurs latéraux, le système continue de rechercher un espace de stationnement libre adapté aux dimensions du véhicule. Pendant la recherche, le véhicule doit continuer de rouler en dessous de 30 km/h (18 mi/h). Pendant la recherche d'un espace de stationnement en parallèle, maintenez le véhicule à une distance de 50 cm à 1,5 m (1,5 pi à 5 pi) des véhicules autres stationnés. Pendant la recherche d'un

espace de stationnement perpendiculaire, maintenez le véhicule à une distance de 1 m à 2 m (3 pi à 6 pi) des véhicules autres stationnés.

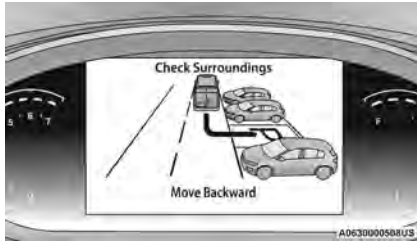
Lorsqu'un espace de stationnement disponible est détecté et que le véhicule n'est pas en position, le système vous indiquera d'avancer afin de positionner le véhicule pour une séquence de stationnement perpendiculaire ou parallèle (selon le type de la manœuvre effectuée).

Une fois que le véhicule est en position, le système vous indiquera d'arrêter le véhicule et de retirer vos mains du volant. Lorsque le véhicule est immobilisé (vos mains du volant ne sont toujours pas sur le volant), le système vous indiquera de placer le sélecteur de rapport en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le système peut alors demander au conducteur d'attendre que le volant termine sa manœuvre pour ensuite lui demander de vérifier les environs immédiats et de reculer le véhicule.



Reculer le véhicule dans un espace de stationnement parallèle



Reculer le véhicule dans un espace de stationnement perpendiculaire

Le système peut demander plusieurs autres changements de rapport (D [MARCHE AVANT] et R [MARCHE ARRIÈRE]) avec les mains retirées du volant, avant de demander au conducteur de vérifier les environs immédiats et de terminer la manœuvre de stationnement.

Lorsque le véhicule est en position de stationnement, la manœuvre est terminée et le conducteur est invité à vérifier la position de stationnement du véhicule, puis à placer le véhicule en position P (STATIONNEMENT). Le message « Active ParkSense Complete – Check Parking Position » (Manœuvre du système d'aide au stationnement ParkSense terminée; vérifier la position de stationnement) s'affiche brièvement.

NOTA :

- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et la pédale d'accélérateur pendant la manœuvre de stationnement semi-automatique.
- Il incombe au conducteur d'utiliser la pédale de frein et d'arrêter le véhicule. Le conducteur doit vérifier les environs immédiats et être prêt à arrêter le véhicule lorsque le système l'indique ou lorsque l'intervention du conducteur est nécessaire.

- Lorsque le système indique au conducteur de retirer les mains du volant, le conducteur doit vérifier les environs immédiats et reculer lentement.
- Le système d'aide au stationnement actif ParkSense permet huit changements de vitesse maximums entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si la manœuvre ne peut pas être effectuée dans les huit changements de vitesse, le système est désactivé et le conducteur doit terminer manuellement la manœuvre, selon l'indication à l'affichage du groupe d'instruments.
- Le système annule la manœuvre si la vitesse du véhicule dépasse 7 km/h (5 mi/h) durant le guidage actif de la direction dans l'espace de stationnement. Le système fournit un avertissement au conducteur lorsque la vitesse atteint 5 km/h (3 mi/h) pour lui indiquer de ralentir. Il incombe alors au conducteur de terminer la manœuvre si le système est désactivé.
- Si le système est désactivé pendant la manœuvre pour une raison quelconque, le conducteur doit prendre le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Les conducteurs doivent toujours être vigilants lorsqu'ils effectuent des manœuvres de stationnement parallèle ou perpendiculaire, même si le système d'aide au stationnement actif ParkSense est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles avant d'avancer ou de reculer le véhicule, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Avant d'utiliser le système d'aide au stationnement ParkSense, il est fortement recommandé de retirer le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le véhicule émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter la monture de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

4

MISE EN GARDE!

- Le système d'aide au stationnement ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent ne pas être détectées ou être détectées temporairement. Les obstacles au-dessus ou au-dessous du champ de détection des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.
- Conduisez lentement lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement ParkSense pour être en mesure de freiner à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé aux conducteurs de regarder par-dessus l'épaule lorsqu'ils utilisent le système d'aide au stationnement ParkSense.

QUITTER L'ESPACE DE STATIONNEMENT

NOTA :

Cette fonction ne s'applique pas dans un espace de stationnement perpendiculaire, mais uniquement lors de la sortie d'un espace de stationnement parallèle.

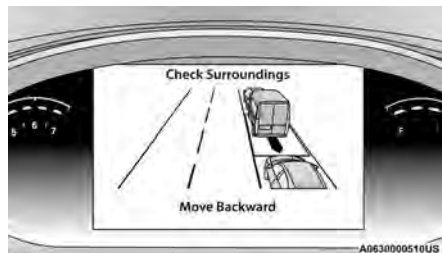
Activation

Pour activer cette fonction, appuyez une fois sur le commutateur du système d'aide au stationnement ParkSense actif. Après la sélection, le système s'active et avertit le conducteur par l'intermédiaire de l'affichage du groupe d'instruments des étapes requises pour effectuer la manœuvre correctement.

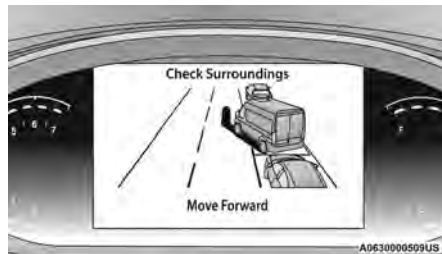
Sélection du côté de la manœuvre

Utilisez les clignotants pour choisir la direction dans laquelle vous voulez effectuer la manœuvre. Utilisez l'indicateur de flèche droite pour exécuter la manœuvre du côté droit et l'indicateur de flèche gauche pour la manœuvre vers la gauche.

Pendant la manœuvre, le système demande au conducteur de passer en MARCHE ARRIÈRE et d'utiliser le clignotant lié à la direction dans laquelle il veut sortir. Lâchez le volant et appuyez sur les pédales de frein ou d'accélérateur comme demandé pendant que le système dirige automatiquement le véhicule pour quitter l'espace de stationnement. Si le conducteur utilise le volant de manière volontaire ou involontaire pendant la manœuvre de sortie (toucher ou tenir le volant pour empêcher le déplacement), la manœuvre est interrompue.



Passer en marche arrière puis reculer



Passer en marche avant puis avancer

Fin de la manœuvre

La manœuvre semi-automatique se termine lorsque l'affichage présente un message indiquant la fin de la manœuvre. À la fin de la manœuvre, le système redonne la commande du véhicule au conducteur.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESense – SELON L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESense

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h). Le système de détection de changement de voie LaneSense utilise une caméra orientée vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur dévie de la voie (alors qu'aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement haptique sous forme d'un couple appliqué au volant, ainsi qu'un avertissement visuel à l'affichage du groupe d'instruments, pour alerter le conducteur qu'il doit rester dans les limites de voie.

Le conducteur peut manuellement contourner l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée et que le conducteur dévie de la marque de voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen de l'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans la voie.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée, un avertissement haptique (ou un couple) n'est pas fourni.

NOTA :

- Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de détection de changement de voie LaneSense surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible et visuel au conducteur si ses mains sont retirées. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.
- Le système de détection de changement de voie LaneSense est un système d'assistance à la conduite et non un système d'urgence; il ne peut se substituer au conducteur. Le conducteur est toujours responsable de maîtriser le véhicule et d'intervenir au besoin. Le système LaneSense est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE



Le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve sur le panneau de commutateurs situé sous l'affichage du système Uconnect.

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'éteint). Le message « LaneSense On » (Système de détection de changement de voie activé) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments.


Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez deux fois sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'allume).

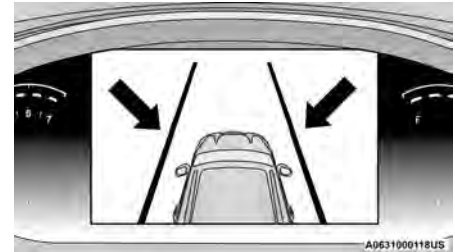
NOTA :

Le système de détection de changement de voie LaneSense maintient le dernier état d'ACTIVATION ou de DÉSACTIVATION du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

MESSAGE D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système de détection de changement de voie LaneSense indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'affichage du groupe d'instruments.


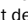
Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense  s'allume en blanc sans clignoter.

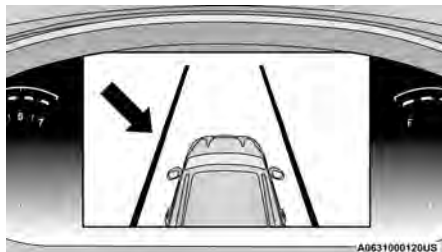


Système ACTIVÉ (lignes de couleur grise) et témoin de couleur blanche

4

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense  s'allume en blanc sans clignoter lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments si une sortie involontaire de voie se produit sur le côté gauche.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, un avertissement visuel dans le groupe d'instruments affichera la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune qui clignote (en fonction-hors fonction). Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense  passe de la couleur blanche sans clignoter à la couleur jaune clignotante.




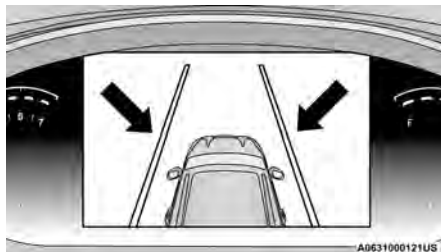
Voie en approche (ligne de voie jaune clignotante) et témoin de couleur jaune

NOTA :


Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux lignes de voie détectées

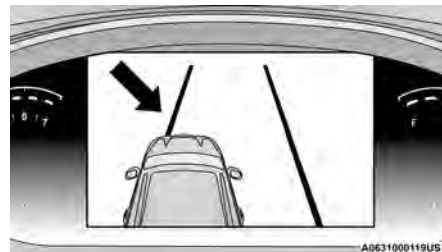
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé et les deux marques de voie ont été détectées le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas de sortie involontaire de voie. Les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche et le témoin de LaneSense  devient de couleur verte continue.




Voies détectées (lignes de couleur blanche) et témoin de couleur verte

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne de voie gauche passe à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense  passe de la couleur verte sans clignoter à la couleur jaune sans clignoter. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

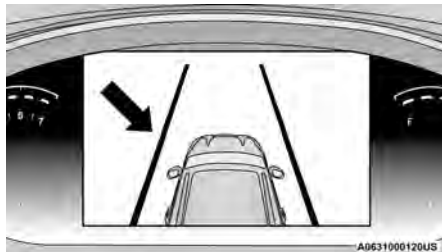
Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie détectée (ligne de voie jaune non clignotante) et témoin non clignotant de couleur jaune

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote (en fonction-hors fonction). Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense  passe de la couleur jaune sans clignoter à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.



Voie en approche (ligne de voie jaune clignotante) et témoin clignotant de couleur jaune

NOTA :

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

MODIFICATION DE L'ÉTAT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE

Le système de détection de changement de voie LaneSense comporte des réglages pour modifier l'intensité de l'avertissement de couple et la sensibilité de la zone d'avertissement (prématurée, moyenne ou retardée) au moyen du système Uconnect

➡ page 153.

NOTA :

- Lorsque le système est activé, il fonctionne quand la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).

- Les avertissements sont désactivés avec l'utilisation du clignotant.
- Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.)

CAMÉRA DE RECU ARRIÈRE DE STATIONNEMENT

Votre véhicule est équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou lorsque les portières arrière sont ouvertes. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. La caméra d'aide au recul ParkView est située sur la partie arrière supérieure du véhicule sous le feu central.



Emplacement de la caméra d'aide au recul

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou lorsque les portières arrière sont fermées, le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran précédent.

Lorsque la marche arrière est engagée, et que la temporisation de la caméra est activée, l'image de la caméra continuera d'être affichée pendant tout au plus 10 secondes après avoir engagé une vitesse autre que R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que le véhicule roule à moins de 13 km/h (8 mi/h) ou que le levier de vitesse soit placé à P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Vous pouvez désactiver l'image de la caméra à l'aide du bouton X de l'écran tactile UNIQUEMENT lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

NOTA :

L'image affichée à l'écran peut sembler légèrement déformée.

Lorsque les lignes de grille actives sont affichées, elles indiquent la largeur du véhicule et affichent des zones séparées pour indiquer la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 1 m (1 à 3 pi)
Vert	1 m (3 pi) ou plus

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra d'aide au recul est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.
- Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.

NOTA :

Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE VUE PANORAMIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule peut être équipé du système de caméra de vue panoramique qui vous permet d'afficher une image de la zone extérieure et de la vue de dessus du véhicule chaque fois que le sélecteur de rapport est placé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou qu'un affichage différent est sélectionné au moyen des boutons à l'écran tactile. La vue de dessus du véhicule indique les portières qui sont ouvertes. L'image s'affiche à l'écran tactile accompagnée d'un avis d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avis disparaît. Le système de caméra de vue panoramique est constitué de quatre caméras séquentielles situées dans la calandre avant, dans le feu de freinage central surélevé arrière et dans les rétroviseurs latéraux.

NOTA :

Le système de caméra de vue panoramique est doté de réglages programmables que vous pouvez sélectionner au moyen du système Uconnect ➔ page 153.

Lorsque le levier de vitesses est placé en position R (MARCHE ARRIÈRE), la vue de la caméra de recul et la vue de dessus sont les vues par défaut du système.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) avec la fonction de délai de la caméra activée, l'image diffusée par la caméra reste affichée pendant jusqu'à 10 secondes, à moins que la vitesse du véhicule soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses soit placé à la posi-

tion P (STATIONNEMENT) ou que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (ARRÊT). Un bouton X à l'écran tactile permet de désactiver l'affichage de l'image de la caméra.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée, le système quitte le mode de caméra de vue panoramique et revient au dernier écran affiché connu.

Chaque fois que l'image de la caméra d'aide au recul est activée au moyen du bouton « Back Up Camera » (Caméra d'aide au recul) dans le menu Controls (Commandes), et que la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 13 km/h (8 mi/h), une minuterie d'affichage de l'image est lancée. L'image reste affichée jusqu'à ce que la minuterie d'affichage dépasse 10 secondes.

NOTA :

- Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h), l'image de la caméra d'aide au recul reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton « X » à l'écran tactile, que vous placiez le levier de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), ou que vous mettiez le contact sur la position OFF (ARRÊT).
- Vous pouvez désactiver l'affichage de l'image de la caméra à l'aide du bouton X de l'écran tactile UNIQUMENT lorsque le levier de vitesses ne se trouve pas à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule, y compris les rétroviseurs latéraux et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant.

Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant illustre les distances approximatives pour chaque zone :

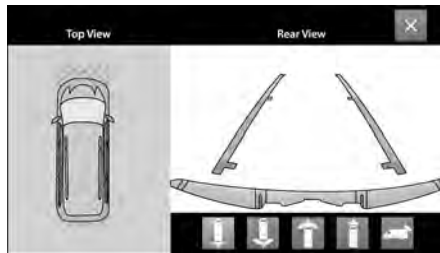
Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m (6,5 pi) ou plus

Modes de fonctionnement

La caméra de vue panoramique peut être activée manuellement en appuyant sur le bouton à l'écran Surround View Camera (Caméra de vue panoramique), qui se trouve dans l'écran Controls (Commandes) du système Uconnect.

Vue de dessus

La vue de dessus s'affiche dans le système Uconnect avec la vue arrière ou la vue avant dans un affichage divisé. Les arcs du système ParkSense se trouvent dans l'image à l'avant et à l'arrière du véhicule. Les arcs passent du jaune au rouge, ce qui correspond à la distance avec les objets venant en sens inverse.



Vue de la caméra panoramique

NOTA :

- Les pneus avant sont en image lorsque vous braquez les pneus.
- En raison des caméras à grand-angle dans les rétroviseurs, l'image s'affiche déformée.
- La vue de dessus s'affiche lorsque les portières coulissantes sont ouvertes.
- Ouvrez les portières avant pour supprimer l'image extérieure.

Vue arrière



Il s'agit de la vue par défaut du système lorsque le levier de vitesses est en position R (MARCHE ARRIÈRE) et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule dotée de lignes de guide actives en option pour la trajectoire prévue lorsqu'elle est activée.

Vue du système de surveillance de circulation en marche arrière



Appuyez sur le bouton Rear Cross Path (Surveillance de circulation en marche arrière) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra arrière. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue avant



La vue avant vous montre ce qui se trouve immédiatement à l'avant du véhicule et est toujours jumelée avec la vue de dessus du véhicule.

Vue du système de surveillance de circulation en marche avant



Appuyez sur le bouton Front Cross Path (Surveillance de circulation en marche avant) à l'écran pour obtenir une vue plus élargie du système de caméra avant. La vue de dessus est désactivée lorsque vous sélectionnez cette option.

Vue de la caméra d'aide au recul



Appuyez sur la touche Caméra d'aide au recul à l'écran pour obtenir une vue en plein écran de l'arrière.

NOTA :

Si la caméra de recul a été sélectionnée au moyen du menu Surround View Camera (Caméra de vue panoramique), en quittant l'écran, vous revenez alors au menu Surround View (Vue panoramique). Si la caméra d'aide au recul a été manuellement activée au moyen du menu Controls (Commandes) du système Uconnect, en quittant l'écran d'affichage, vous revenez alors au menu Controls (Commandes).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le système dans les cas suivants :

- La vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h).
- Le véhicule est placé à la position P (STATIONNEMENT).
- Le véhicule est à un rapport autre que REVERSE (MARCHE ARRIÈRE) et le bouton X de l'écran tactile est sélectionné.
- Le système de temporisation de la caméra est désactivé manuellement à partir des réglages du système Uconnect ➔ page 153.

NOTA :

- Si les lentilles de la caméra sont obstruées par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-les à l'eau et essuyez-les à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas les lentilles.
- Si le système est défectueux, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Le conducteur doit toujours être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si la caméra de vue panoramique est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

MISE EN GARDE!

- Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra de vue panoramique uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra de vue panoramique ne peut détecter tous les obstacles ou les objets qui se trouvent dans votre trajectoire.
- Lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il

(Suite)

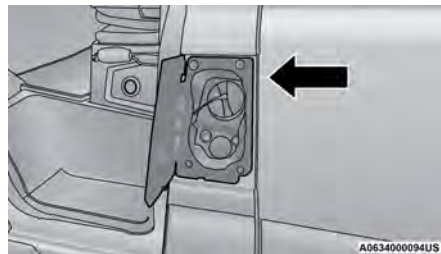
MISE EN GARDE!

est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra de vue panoramique.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

Le bouchon du réservoir de carburant est situé derrière la trappe du réservoir de carburant, du côté gauche du véhicule. Si vous perdez ou endommagez ce bouchon, remplacez-le par un bouchon spécialement conçu pour votre véhicule.

1. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.
2. Déposez le bouchon du réservoir de carburant en le tournant en sens antihoraire.

**Orifice de remplissage de carburant**

3. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage.
4. Faites le plein du réservoir.

NOTA :

- Lorsque le pistolet de la pompe émet un dé clic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
 - Attendez cinq secondes avant de retirer le pistolet, afin que le surplus de carburant s'écoule du pistolet.
5. Retirez le pistolet, remettez en place le bouchon du réservoir et fermez la trappe.

NOTA :

Pendant le remplissage de carburant, la position du pistolet peut affecter le débit du carburant. Pour des résultats optimaux, laissez le pistolet reposer naturellement dans le tube de remplissage; ne levez pas la poignée pour augmenter l'angle de remplissage.

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.
- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'État ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.
- Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les contenants de carburant sur le sol pour les remplir.

MISE EN GARDE!

- Vous risquez d'endommager le circuit d'alimentation ou le système antipollution si vous utilisez un bouchon de réservoir de carburant inapproprié.
- Un bouchon de réservoir de carburant mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant.
- Un bouchon de réservoir de carburant mal adapté peut faire en sorte que le témoin d'anomalie s'allume.
- Pour éviter les débordements de carburant et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après le remplissage. Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

NOTA :

- Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'au déclic. Il confirme que le bouchon du réservoir de carburant est correctement serré.
- Le témoin d'anomalie risque de s'allumer si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas bien fermé. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

MESSAGE DE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT DESSERRÉ

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon du réservoir de carburant est desserré, mal vissé ou endommagé, le message « Check Fuel Cap » (Vérifier le bouchon du réservoir de carburant) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments ➔ page 76. Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Il confirme que le bouchon du réservoir de carburant est correctement serré.

Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Conformément aux règlements de la NHTSA, une étiquette d'homologation est apposée sur le pied milieu ou sur la portière du côté conducteur.

Si vous retirez les sièges pour transporter un chargement, ne dépassez ni le PNBV ni le PNBE.

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

Votre véhicule est muni d'une étiquette d'homologation apposée au pied milieu du côté conducteur ou à l'arrière de la porte du conducteur.

L'étiquette contient les renseignements suivants :

- Nom du constructeur
- Mois et année de construction
- Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

- Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Type de véhicule
- Mois, jour et heure (MJH) de construction

Le code à barres permet à un lecteur informatique de lire le numéro d'identification du véhicule (NIV).

POIDS NOMINAL BRUT DU VÉHICULE (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur tient compte du conducteur, des passagers et des bagages. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBE.

POIDS NOMINAL BRUT SUR L'ESSIEU (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière.

AVERTISSEMENT!

Les roues avant dirigent le véhicule. Il est donc important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. Les conditions de conduite de votre véhicule pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

DIMENSIONS DES PNEUS

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

DIMENSIONS DES JANTES

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

POIDS À VIDE

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

SURCHARGE

Les composants de votre véhicule qui supportent des charges (essieux, ressorts, pneus, roues, etc.) procureront un rendement satisfaisant tant que vous ne dépassez pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) des essieux avant et arrière.

La meilleure façon de calculer le poids total de votre véhicule est de le faire peser lorsqu'il est complètement chargé et prêt à être utilisé. Faites-le peser sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV.

Calculez séparément le poids de l'avant et de l'arrière du véhicule. Il est important de répartir également la charge sur les essieux avant et arrière.

Une surcharge peut entraîner des dangers éventuels pour la sécurité et raccourcir la durée de vie utile. Des composants d'essieux ou de suspension plus robustes n'augmentent pas nécessairement le PNBV.

CHARGEMENT

Pour charger votre véhicule correctement, déterminez d'abord son poids sans occupants et sans chargement, son poids d'un essieu à l'autre et côte à côte. Rangez les articles lourds le plus bas possible et assurez-vous de répartir leur poids aussi également que possible. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles. Si la pesée du véhicule démontre que vous avez dépassé le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) sur l'un des essieux, mais que la charge totale est inférieure ou égale au poids nominal brut du véhicule (PNBV) spécifié, vous devez répartir le poids à nouveau. Une charge mal répartie peut avoir un effet négatif sur la direction et la tenue de route, mais aussi sur le fonctionnement des freins.

NOTA :

Consultez l'étiquette d'homologation du véhicule apposée à l'arrière de la portière du conducteur pour connaître le PNBV et le PNBE de votre véhicule.

TRACTION DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce manuel au sujet du remorquage.

Véhicule à essence

Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.


Véhicule électrique à batterie (VEB)

Le tractage de remorques n'est pas recommandé avec ce véhicule.

TERMINOLOGIE DU REMORQUAGE

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV  page 143.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de « remorquage effectif ».

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière ➔ page 143.

AVERTISSEMENT!

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière. Les conditions de conduite de votre véhicule pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon correspond à la charge exercée par la remorque sur la boule de remorque du véhicule. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, un dispositif électronique TSC détecte un louvoiement de la remorque et serre automatiquement les freins de la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoiement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ces types d'attelages sont couramment utilisés pour tirer des remorques de petite ou de moyenne taille.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré,

des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif antirollis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif antilouvoiement de la remorque et l'attelage répartiteur (égaliseur) de charge sont recommandés pour supporter des poids accrus au timon de la remorque et peuvent être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

AVERTISSEMENT!

- Un système d'attelage répartiteur de charge incorrectement réglé peut compromettre la tenue de route, la stabilité et le freinage du véhicule, risquant ainsi de provoquer une collision.
- Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs des systèmes de freinage à inertie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules de loisir digne de confiance.

CLASSIFICATION DES ATTELAGES DE REMORQUE

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)
Classe I – service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – service intensif	2 722 kg (6 000 lb)
Classe IV – service très intensif	4 535 kg (10 000 lb)

Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

CAPACITÉ DE REMORQUAGE (POIDS MAXIMAL DE LA REMORQUE)

NOTA :

Pour obtenir des renseignements sur le remorquage (poids maximal de la remorque), consultez l'un des sites Web suivants :

www.ramtrucks.com/ram-commercial/body-builders-guide

Pour connaître les caractéristiques de remorquage d'une remorque, procédez comme suit :

1. Sélectionnez l'année du modèle



Sélectionner l'année du modèle

2. Sélectionnez le modèle



Sélectionner le modèle

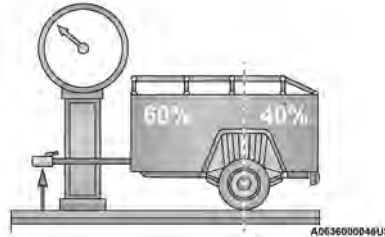
- Faites défiler la page vers le bas jusqu'à la rubrique des informations techniques.
- Cliquez pour agrandir l'information technique et sélectionnez Base/Weights/GCW/Payload/Trailer Tow (Base/Poids/PTC/Poids de la charge utile/Attelage de remorque).



Sélectionnez les informations techniques et les poids

POIDS DE LA REMORQUE ET POIDS AU TIMON DE LA REMORQUE

Ne dépassez jamais le poids maximal au timon de la remorque estampé sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.



Répartition de la charge

AVERTISSEMENT!

Chargez toujours une remorque avec 60 % du poids sur l'avant de la remorque. Cela place 10 % du PBR sur l'attelage de remorquage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un louvoiement important de la remorque, ce qui provoquera la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreuses collisions impliquant une remorque.

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.
- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA :

N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule ➡ page 284.

EXIGENCES DE REMORQUAGE

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

4

MISE EN GARDE!

- Ne tractez pas une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 premiers milles) d'utilisation de votre véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.
- Donc, au cours des 805 premiers km (500 mi) parcourus avec une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à toute vitesse. Ceci permet de procéder au rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

Effectuez les opérations d'entretien énumérées dans la section Entretien périodique ➡ page 248. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

AVERTISSEMENT!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

- Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et causer une collision.
- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.
- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez le levier de vitesses de la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).
- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**
 - PNBV
 - PBR
 - PNBE
 - Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) lors d'un remorquage avec une roue de secours pleine grandeur.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages.
- Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.
- Pour plus d'informations ➔ page 280.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du système de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un système de commande électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un système de commande électronique des freins n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.
- Des freins de remorque sont recommandés pour les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb) et peuvent être obligatoires sur tout type de remorques, par exemple les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb). Les exigences en matière de freins de remorque varient selon les lois locales; consultez les exigences légales locales des endroits où la remorque sera tirée pour connaître les exigences en matière de freins de remorque.

AVERTISSEMENT!

- Ne raccordez jamais les freins de remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.
- Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

MISE EN GARDE!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 453 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des feux d'arrêt et des clignotants.

L'ensemble de remorquage peut inclure un faisceau de câblage à quatre ou sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le constructeur de votre véhicule.

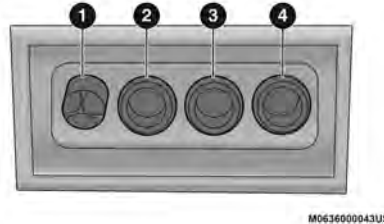
NOTA :

Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

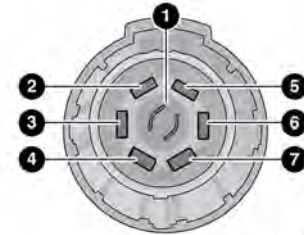
Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

NOTA :

- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans les connexions électriques du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.

**Connecteur à quatre broches**

- 1 – Masse
- 2 – Feux arrière
- 3 – Feu de freinage et clignotant gauche
- 4 – Feu de freinage et clignotant droit



A0636000085US

Connecteur à sept broches

- 1 – Feux de recul
- 2 – Feux arrière
- 3 – Feu de freinage et clignotant gauche
- 4 – Masse
- 5 – Batterie
- 6 – Feu de freinage et clignotant droit
- 7 – Freins électriques

CONSEILS POUR LE REMORQUAGE

Avant d'effectuer un remorquage, il est recommandé de pratiquer les virages, arrêts et manœuvres de marche arrière avec la remorque dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

La gamme D (MARCHE AVANT) peut être utilisée pour tracter une remorque. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si vous devez changer souvent de rapports pendant que le levier de vitesses se trouve en position D (MARCHE AVANT), sélectionnez le mode de

remorquage-charge lourde ou rétrogradez (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports [ERS]).

NOTA :

Lorsque le véhicule est lourdement chargé, l'utilisation du mode de remorquage-charge lourde ou la sélection d'un rapport inférieur (au moyen de la commande du système de sélection électronique des rapports) permettra de réduire les changements de rapport excessifs et la surchauffe, ce qui contribuera à améliorer les performances du véhicule et à prolonger la durée de vie de la transmission. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

Lorsque vous tractez une remorque chargée sur des pentes ascendantes abruptes à basse vitesse, l'utilisation du PREMIER rapport (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports) peut empêcher la surchauffe de la transmission.

Mode de remorquage-charge lourde

Pour réduire les risques de surchauffe de la transmission automatique, activez le mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE lorsque vous conduisez sur des routes vallonnées, ou sélectionnez une plage de rapports inférieure (au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports [ERS]) si les pentes sont plus prononcées.

Régulateur de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE)**REMORQUAGE DU VÉHICULE DERRIÈRE UN AUTRE**

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Transmission automatique
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS
Chariot roulant	Avant	OK
	Arrière	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK

NOTA :

Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Le remorquage derrière un véhicule de loisir est autorisé **SEULEMENT** si les roues avant sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du constructeur de chariots.
2. Placez les roues avant sur le chariot roulant.
3. Appliquez le frein de stationnement électrique. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
4. Fixez solidement les roues avant au chariot en suivant les directives du constructeur de chariots.
5. Relâchez le frein de stationnement électrique.

MISE EN GARDE!

- Ne remorquez PAS ce véhicule avec les 4 roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission. Si ce véhicule doit être remorqué, assurez-vous que les quatre roues motrices sont **SOULEVÉES** du sol.
- Remorquer ce véhicule sans observer les exigences susmentionnées peut endommager gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

CONSEILS DE CONDUITE

CONDUITE SUR CHAUSSÉE GLISSANTE

Accélération

Le fait d'accélérer trop rapidement sur une surface enneigée, humide ou, de façon générale, glissante risque d'entraîner une dérive imprévisible des roues avant vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit lorsque les roues avant (motrices) rencontrent des changements d'adhérence au sol.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux d'accélérer rapidement sur des surfaces glissantes. Une traction inégale peut soudainement faire déraiper les roues avant. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, entraînant possible-ment une collision. Accélérez lentement et prudem-ment lorsque l'adhérence est susceptible d'être moindre en raison des conditions (glace, neige, humidité, boue, sable, etc.).

Conditions d'adhérence

Lorsque vous conduisez sur des routes mouillées et recouvertes de neige mouillée, une couche d'eau peut se former entre le pneu et la surface de la route. Ce phénomène, qui s'appelle l'aquaplanage, peut provoquer la perte partielle ou totale de la maîtrise du véhicule et de ses capacités de freinage. Pour réduire les risques qu'une telle situation se produise, prenez les précautions suivantes :

- Ralentissez durant les averses abondantes ou lorsque les routes sont recouvertes de neige mouillée.
- Ralentissez si la route est recouverte d'eau stagnante ou de flaques.
- Remplacez les pneus lorsque les indicateurs d'usure deviennent visibles.
- Gardez vos pneus gonflés adéquatement.
- Maintenez une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui se trouve devant vous afin d'éviter une collision en cas d'arrêt soudain.

CONDUITE DANS L'EAU

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule.

Ruissellement et montée des eaux

AVERTISSEMENT!

Ne traversez pas une route sur laquelle l'eau ruisselle ou s'accumule (comme dans le cas d'un torrent causé par un orage). La force du courant peut éroder la surface de la route et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Par ailleurs, votre véhicule peut être rapidement emporté par le courant d'un torrent. En ignorant cet avertissement, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou mortelles.

Eau stagnante peu profonde

Bien que votre véhicule puisse franchir de l'eau stagnante peu profonde, tenez compte des avertissements et des mises en garde ci-après avant de le faire.

AVERTISSEMENT!

- La conduite dans de l'eau stagnante réduit la traction. Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante.
- La conduite dans de l'eau stagnante réduit le pouvoir de freinage, ce qui allonge les distances d'arrêt. Par conséquent, après avoir traversé de l'eau stagnante, conduisez lentement en appuyant plusieurs fois sur la pédale de freinage pour sécher les freins.
- En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, votre passager et les gens qui vous entourent, à des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE!

- Vérifiez toujours la profondeur de l'eau stagnante avant de la traverser avec votre véhicule. Ne conduisez jamais dans une eau stagnante dont le niveau dépasse le bas des jantes de votre véhicule.
- Déterminez l'état de la route sous l'eau et vérifiez s'il se trouve des obstacles avant de conduire dans l'eau stagnante.
- Ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h) pour traverser de l'eau stagnante. Vous réduirez ainsi au minimum la formation de vagues.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- La conduite dans de l'eau stagnante avec votre véhicule peut endommager les composants de la transmission. Examinez toujours les liquides (huile moteur, huile à transmission, liquide pour essieu, etc.) pour détecter tout signe de contamination (aspect laiteux ou mousseux) après avoir franchi une étendue d'eau stagnante. Cessez de conduire votre véhicule si n'importe lequel des liquides semble contaminé, pour ne pas risquer d'aggraver les dommages. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.
- Si de l'eau s'infiltré dans le moteur, le moteur risque de caler et de se bloquer et de graves dommages aux composants internes peuvent survenir. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MULTIMÉDIA

SYSTÈMES UCONNECT


Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre système Uconnect 5 avec écran de 7 po ou Uconnect 5 NAV avec écran de 10,1 po, consultez votre manuel d'instructions de la radio avec système Uconnect.

NOTA :

Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne représentent pas avec exactitude le logiciel de votre véhicule.

CYBERSÉCURITÉ

Selon ce qui est applicable, votre véhicule peut avoir la capacité d'envoyer ou de recevoir de l'information d'un réseau filaire ou sans fil. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Comme toujours, si vous constatez un comportement inhabituel, communiquez immédiatement avec un concessionnaire autorisé  page 306 ou reportez-vous au manuel d'instructions pour la radio Uconnect pour les coordonnées détaillées de contact.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

AVERTISSEMENT!

- Insérez SEULEMENT les appareils/composants de confiance dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.
- Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à un concessionnaire autorisé.

NOTA :

Pour contribuer à améliorer l'expérience utilisateur, les fonctions, la stabilité, etc., et minimiser le risque d'une violation de sécurité, les propriétaires de véhicule devraient visiter régulièrement www.driveuconnect.com (résidents des É.-U.) ou www.driveuconnect.ca (résidents du Canada) pour de l'information sur les mises à jour disponibles pour le logiciel Uconnect.

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord. Ces boutons vous permettent d'accéder aux fonctions programmables par l'utilisateur et de les modifier. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.

Les boutons situés sur la plaque frontale se trouvent en dessous ou à côté du système Uconnect au centre du tableau de bord. De plus, un bouton de commande « SCROLL/ENTER » (DÉFILEMENT-ENTRÉE) se trouve sur le côté droit. Tournez le bouton de commande pour faire défiler les menus et modifier les réglages. Appuyez sur le centre du bouton de commande une ou plusieurs fois pour sélectionner ou modifier un réglage.

Le système Uconnect peut également être muni des boutons SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) et MUTE (MISE EN SOURDINE) situés sur la plaque frontale.

Appuyez sur le bouton SCREEN OFF (ÉCRAN ÉTEINT) sur la plaque frontale pour éteindre l'écran du système Uconnect. Appuyez à nouveau sur le bouton ou appuyez sur l'écran pour allumer celui-ci.

Appuyez sur le bouton fléché de retour pour sortir d'un menu ou d'une certaine option du système Uconnect.

Maintenez le bouton Power (Alimentation) de la plaque frontale de la radio enfoncé pendant au moins 15 secondes afin de réinitialiser la radio.

FONCTIONS PROGRAMMABLES PAR L'UTILISATEUR



Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale des systèmes Uconnect 5 NAV avec écran de 10,1 po

1 - Boutons du système Uconnect situés sur l'écran tactile

2 - Boutons du système Uconnect situés sur la plaque frontale

Pour les systèmes Uconnect 5 avec écran de 7 po et Uconnect 5 NAV avec écran de 10,1 po

Appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule), puis appuyez sur l'onglet Settings (Réglages) au haut de l'écran tactile. Dans ce menu, le système Uconnect vous permet d'accéder à toutes les fonctions programmables disponibles.

NOTA :

- Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour accéder au menu voulu. Une fois le menu voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant que ce dernier a été sélectionné. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton Vehicle (Véhicule) pour quitter cet écran. Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

Display (Affichage)

Lorsque le bouton Display (Affichage) est enfoncé sur l'écran tactile, le système affiche les options associées au thème (selon l'équipement), à la luminosité et à la couleur de l'écran tactile. Les réglages disponibles sont les suivants :

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont l'anglais, le français, l'espagnol et l'italien.
Mode d'affichage	Ce réglage vous permet de définir manuellement la luminosité ou de laisser le système la régler automatiquement. Le réglage « Auto » (Automatique) permet au système de régler automatiquement la luminosité de l'affichage. Le réglage « Manual » (Manuel) permet à l'utilisateur de régler la luminosité de l'affichage.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont allumés. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont éteints. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.
Unités	Ce réglage vous permet de changer les unités. Le réglage modifie indépendamment chaque unité de mesure de vitesse (km/h ou mi/h) de distance (km ou mi), de consommation actuelle (l/100 km, km/l, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po ² , kPa ou bar) et de température (°C ou °F).
Mode Thème	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Light » (Clair), « Dark » (Sombre) et « Auto » (Automatique). Sélectionnez-les pour voir les thèmes en mode clair ou sombre. Le mode « Auto » (Automatique) modifie le thème avec les témoins.
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les étiquettes de la barre de catégorie principale inférieure.

Nom de réglage	Description
Navigation dans la fenêtre contextuelle relative au prochain virage affichée dans le groupe d'instruments	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Phone Pop-ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage affiche les messages et les notifications d'un téléphone intelligent à l'affichage du groupe d'instruments.

Mon profil

Lorsque vous appuyez sur le bouton My Profile (Mon profil) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux profils du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Language (Langue)	Ce réglage modifie la langue utilisée par le système Uconnect et l'affichage du groupe d'instruments. Les langues proposées sont l'anglais, le français, l'espagnol et l'italien.
Mode d'affichage	Ce réglage modifie l'écran de radio à « Auto » (Automatique) ou « Manual » (Manuel). « Manual » (Manuel) permet une personnalisation plus poussée de l'écran de radio.
Display Brightness Nighttime (Luminosité de nuit de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont allumés. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Display Brightness Daytime (Luminosité de jour de l'affichage)	Ce réglage vous permet de définir la luminosité lorsque les phares sont éteints. Pour accéder à ce réglage, le mode d'affichage doit être défini au mode « Manual » (Manuel). Le réglage « + » augmente la luminosité; le réglage « - » réduit la luminosité.
Set Theme (Définir le thème)	Ce réglage vous permet de changer le thème d'affichage.

Nom de réglage	Description
Unités	Ce réglage vous permet de changer les unités. Le réglage modifie indépendamment chaque unité de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation actuelle (l/100 km, km/l, mi/gal [É.-U.] ou mi/gal [R.-U.]), de pression (lb/po ² , kPa ou bar) et de température (°C ou °F).
Mode Thème	Ce réglage vous permet d'ajuster la luminosité de votre thème. Les options de réglage sont « Light » (Clair), « Dark » (Sombre) et « Auto » (Automatique). Sélectionnez-les pour voir les thèmes en mode clair ou sombre. Le mode « Auto » (Automatique) modifie le thème avec les témoins.
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le signal sonore de l'écran tactile.
Show Main Category Bar Labels (Afficher les étiquettes de la barre de catégorie principale)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage des étiquettes de la barre de catégorie principale.
Navigation Turn-by-Turn Displayed in Cluster (Affichage de la navigation détaillée au tableau de bord)	Ce réglage affiche les messages guides de navigation à l'affichage du groupe d'instruments.
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de modifier de la radio pour qu'elle utilise une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine).
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Ram » (Hé, Ram).
Voice Barge-in (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver l'intervention vocale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'intervention vocale, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver l'affichage de la liste de commandes dans la fenêtre de reconnaissance vocale.
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient certaines caractéristiques électriques en fonction après la coupure du moteur. Lorsque l'une des portières est ouverte, le système électronique est alors désactivé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 45 sec », « 5 min » et « 10 min ».

Nom de réglage	Description
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage vous permet de déterminer si la radio s'éteint lorsque l'une des portières est ouverte.
Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris	Ce réglage vous permet de placer des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications dans vos favoris avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
App Drawer Unfavoriting Pop-ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage vous permet de retirer de vos favoris des fenêtres contextuelles de tiroir d'applications avec les options « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
New Text Message Pop-ups (Notifications contextuelles de nouveau télémessagerie)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de nouveau télémessagerie. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles d'appel manqué. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage vous permet de recevoir des notifications contextuelles de navigation. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Navigation Settings (Paramètres de navigation)	Ce réglage vous redirige vers la liste des réglages du système de navigation. Consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.
Réglages audio	Ce réglage ouvre le sous-menu qui contient les réglages audio ➡ page 168.
Reset App Drawer to Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage réinitialise le tiroir d'applications à sa disposition d'usine par défaut.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.
More Profile Options (Autres options de profil)	Ce réglage vous donne accès à d'autres options de profil.

Sécurité et aide à la conduite

Lorsque vous appuyez sur le bouton Safety/Driving Assistance (Sécurité/Aide à la conduite) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux réglages de sécurité du véhicule. Ces options peuvent varier selon les caractéristiques dont votre véhicule est muni. Les réglages peuvent être présentés sous la forme d'une liste ou au sein de sous-dossiers à l'écran. Pour accéder à un sous-dossier, sélectionnez le dossier souhaité; les options disponibles qui sont associées à cette caractéristique seront alors affichées à l'écran.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sensibilité du système de collision frontale – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le réglage « Off » (Désactivé) désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'une collision est détectée. Le réglage « Warning + Active Braking » (Avertissement et freinage actif) fournit une alarme sonore et applique une certaine pression de freinage lorsqu'une collision est détectée.
Système d'avertissement de collision frontale – Situé dans le sous-menu Freinage d'urgence automatique	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive le système d'avertissement de collision frontale. Le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement) ne fournit qu'une alarme sonore lorsqu'une collision est détectée. Le réglage « Warning + Active Braking » (Avertissement et freinage actif) fournit une alarme sonore et applique une certaine pression de freinage lorsqu'une collision est détectée.
Emergency Vehicle Detection Alerts (Alertes de détection d'un véhicule d'urgence)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver les alertes en cas de détection d'un véhicule d'urgence à proximité.
Traffic Sign Assist (Aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage active ou désactive la fonction d'aide sur les panneaux de signalisation.
Traffic Sign Assist Warning (Avertissement d'aide sur les panneaux de signalisation)	Ce réglage vous permet de régler le type d'avertissement associé au panneau de signalisation. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
New Speed Zone Indication (Indication de nouvelle zone de vitesse)	Ce réglage vous permet de définir si le système doit vous avertir lorsqu'une limite de vitesse a changé dans une zone. Les options disponibles sont « Off » (Désactivé), « Visual » (Visuel) et « Visual + Chime » (Visuel et sonore).
Avertissement lié au système de détection de changement de voie LaneSense	Ce réglage définit le type d'avertissement lié au système de détection de changement de voie LaneSense. Les options sont « Early » (Prématuré), « Medium » (Moyen) et « Late » (Retardé).

Nom de réglage	Description
Force de rétroaction liée au système de détection de changement de voie LaneSense	Ce réglage définit le niveau du système de détection de changement de voie LaneSense. Les options disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Avertissement relatif à la distance latérale	Ce réglage active ou désactive le système d'avertissement relatif à la distance latérale. Le réglage « Off » désactive le système. Le réglage « On » (Activé) fournit une alarme sonore et visuelle.
ParkSense	Ce réglage modifie le type d'alarme ParkSense émise lorsqu'un objet est détecté à proximité. Les options disponibles sont « Sound » (Son) qui émet une tonalité seulement et « Sounds & Display » (Son et affichage) qui fournit une tonalité et un affichage.
Front ParkSense Volume (Volume du système ParkSense avant)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense avant. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Ce réglage modifie le volume du système ParkSense arrière. Les réglages disponibles sont « Low » (Faible), « Medium » (Moyen) et « High » (Élevé).
Drowsy Driver Alert (Alerte de somnolence du conducteur)	Ce réglage surveille les habitudes de conduite du conducteur et l'informe de tout changement, qui pourrait signifier que le conducteur est somnolent. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort)	Ce réglage modifie le type d'alarme fournie lorsqu'un objet est détecté dans un angle mort du véhicule. Le réglage « Off » (Désactivé) désactive l'alarme d'angle mort. Le réglage « Lights » (Feux) active les feux d'alarme d'angle mort sur les rétroviseurs extérieurs. Le réglage « Lights & Chime » (Feux et carillon) active les feux sur les rétroviseurs extérieurs et une alarme sonore.
Longueur de la remorque pour l'alarme d'angle mort	Ce réglage détecte la longueur de la remorque. Le réglage « Auto » détectera automatiquement la longueur. Le réglage « Max » règle la longueur de toutes les remorques au maximum de 12 m (39,5 pi).
Intelligent Speed Options (Options du limiteur de vitesse intelligent)	Ce réglage permet de personnaliser les options de vitesse intelligente. Les options sélectionnables sont « Manual Confirm » (Confirmation manuelle) et « Auto Confirm » (Confirmation automatique).

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock & Date (Horloge et date) de l'écran tactile, le système affiche les différentes options associées à l'horloge interne du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	Ce réglage synchronise l'heure avec le récepteur GPS du système. Le système contrôle alors l'heure en fonction de l'emplacement GPS.
Set Time (Régler l'heure)	Ce réglage vous permet de régler les heures et les minutes. Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « + » augmente les heures et les minutes. Le réglage « - » réduit les heures et les minutes.
Format de l'heure	Ce réglage vous permet de définir le format de l'heure (AM/PM). Le réglage « Sync Time With GPS » (Synchroniser l'heure avec le système GPS) doit être désactivé pour que ce réglage soit offert. Le réglage « 12 hrs » définit l'heure au format 12 heures. Le réglage « 24 hrs » définit l'heure au format 24 heures.
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état)	Ce réglage affiche l'heure dans la barre d'état de la radio.
Set Date (Régler la date)	Ce réglage vous permet de régler le jour, le mois et l'année. En utilisant « + » ou « - », vous pouvez faire défiler les jours, mois et années disponibles.
Show Time and Date During Screen Off (Afficher l'heure et la date pendant que l'écran est éteint)	Ce réglage vous permet d'afficher l'heure et la date alors que l'écran est éteint. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Phone/Bluetooth® (Téléphone/Bluetooth^{MD})

Lorsque vous appuyez sur le bouton Téléphone/Bluetooth^{MD} de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la connectivité Bluetooth^{MD} à partir d'un appareil audio externe ou d'un téléphone intelligent. À partir de ce menu, vous pouvez accéder à la liste des téléphones intelligents et appareils audio jumelés.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Device Manager (Gestionnaire d'appareils)	Ce réglage affiche l'écran principal Device Manager (Gestionnaire d'appareils).
Do Not Disturb All (Ne pas déranger tout)	Ce réglage ouvre le menu des réglages « Do Not Disturb All » (Ne pas déranger tout). Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Enable Two Active Phones (Permettre deux téléphones actifs)	Ce réglage permet d'activer ou de désactiver deux téléphones actifs avec le véhicule. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Phone Pop-Ups Displayed In Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	Ce réglage active les fenêtres contextuelles relatives aux messages du téléphone à l'affichage du groupe d'instruments.

Voice (Vocal)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Voice (Vocal) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de reconnaissance vocale du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Voice Options (Options vocales)	Ce réglage vous permet de choisir une voix « Male » (Masculine) ou « Female » (Féminine) pour le système.
Wake Up Word (Mot de réveil)	Ce réglage vous permet de définir le mot de « réveil » du système. Les options proposées sont « Off » (Désactivé), « Hey, Uconnect » (Hé, Uconnect) et « Hey, Ram » (Hé, Ram).

Nom de réglage	Description
Voice Barge-In (Intervention vocale)	Ce réglage vous permet de répondre à une réponse vocale avant que le système ait terminé sa phrase. Les options disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver la liste de commandes. Le réglage « Always » (Toujours) permet de toujours afficher la liste de commandes. Le réglage « With Help » (Avec de l'aide) permet d'afficher la liste de commandes accompagnée d'une courte description de la fonction de chaque commande. Le réglage « Never » (Jamais) désactive l'affichage de la liste de commandes.

Navigation – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton Navigation de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système de navigation intégré au véhicule. Ces réglages peuvent changer les icônes qui sont affichées sur la carte, la manière dont l'heure d'arrivée est calculée et les types d'itinéraires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et les réglages, consultez le manuel d'instructions du système Uconnect.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Caméra

Lorsque vous appuyez sur le bouton Camera (Caméra) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux fonctions de caméra du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Surround View Camera Delay (Temporisation de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra de vue panoramique lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
Surround View Camera Guidelines (Lignes de guide de la caméra de vue panoramique)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide de la caméra de vue panoramique.

Nom de réglage	Description
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage ajoute un délai minuté à la caméra d'aide au recul ParkView lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE).
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView)	Ce réglage active ou désactive les lignes de guide actives de la caméra d'aide au recul ParkView.

Rétroviseurs et essuie-glaces

Lorsque vous appuyez sur le bouton Mirrors & Wipers (Rétroviseurs et essuie-glaces) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux rétroviseurs et essuie-glaces du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	Ce réglage active ou désactive les essuie-glaces automatiques à détection de pluie.
Phares avec essuie-glaces	Ce réglage allume les phares lorsque les essuie-glaces sont activés.

Feux

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux feux extérieurs et intérieurs du véhicule.

NOTA :

- Lorsque la fonction « Daytime Running Lights » (Feux de jour) est sélectionnée, il est possible d'activer ou de désactiver les feux de jour. Cette fonction est seulement disponible si la loi du pays dans lequel le véhicule a été acheté l'autorise.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir le délai avant que les phares ne s'éteignent une fois que le contact du véhicule a été coupé. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Greeting Lights (Éclairage d'accueil)	Lorsque la fonction d'éclairage d'accueil est sélectionnée, vous pouvez régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés quand les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».
Feux de route à antiéblouissement automatique	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de route à antiéblouissement automatique.
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver les feux de jour.
Feux de virage	Lorsque cette fonction est sélectionnée, si l'angle de rotation du volant est grand ou si les clignotants sont allumés, un feu (incorporé au phare antibrouillard) s'allume sur le côté correspondant en vue d'améliorer la visibilité la nuit.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces)	Ce réglage allume les phares lorsque les essuie-glaces sont activés.
Headlight Sensitivity (Réglage de la sensibilité des phares)	Ce réglage vous permet de modifier la sensibilité des phares selon la quantité de lumière visible. Plus le réglage de la sensibilité est élevé, moins est grande la variation de l'éclairage extérieur nécessaire pour allumer l'éclairage (p. ex., avec un réglage de niveau 3 au coucher du soleil, les phares s'allument plus tôt qu'aux niveaux 1 ou 2). Les niveaux possibles sont « Level 1: Minimum Sensitivity » (Niveau 1 : Sensibilité minimale), « Level 2: Medium Sensitivity » (Niveau 2 : Sensibilité moyenne) et « Level 3: Maximum Sensitivity » (Niveau 3 : Sensibilité maximale).

Freins

Lorsque vous appuyez sur le bouton Brakes (Freins) de l'écran tactile, le système affiche les réglages associés au système de freinage du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Frein de stationnement automatique	Ce réglage active ou désactive le frein de stationnement automatique.
Entretien des freins	Ce réglage vous permet de placer les freins en position d'entretien. Lorsque le réglage est sélectionné, une fenêtre contextuelle affiche les choix « Yes » (Oui) et « No » (Non).
Fonction Hold 'n Go	Ce réglage active ou désactive la fonction Hold 'n Go.

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Doors & Locks (Portières et serrures) de l'écran tactile, le système affiche les options associées au verrouillage et au déverrouillage des portières du véhicule.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	Ce réglage vous permet de modifier le verrouillage automatique des portières lorsque la vitesse du véhicule atteint 32 km/h (20 mi/h).
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	Ce réglage déverrouille les portières lorsque l'une des portières est ouverte de l'intérieur.
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	Ce réglage vous permet d'activer ou de désactiver le clignotement des feux lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé.

Nom de réglage	Description
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le bouton Lock (Verrouiller) de la télécommande est enfoncé. Le réglage « Off » (Désactivé) ne fera pas retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 1st Press » (Première pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez une fois sur le bouton Lock (Verrouiller). Le réglage « 2nd Press » (Seconde pression) fera retentir l'avertisseur sonore lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton Lock (Verrouiller).
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	Ce réglage fait retentir l'avertisseur sonore lorsque le démarrage à distance est activé à partir de la télécommande.
Déverrouillage des portières à distance, verrouillage des portières/Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande	Ce réglage modifie le nombre de pressions sur le bouton Unlock (Déverrouiller) de la télécommande nécessaire pour déverrouiller toutes les portières. Le réglage « Driver Door » (Portière du conducteur) ne déverrouille que la portière du conducteur lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une première fois. Le réglage « All Doors » (Toutes les portières) déverrouille toutes les portières lorsque le bouton Unlock (Déverrouiller) est enfoncé une fois.
Passive Entry (Entrée passive)	Ce réglage vous permet de basculer la fonction de déverrouillage passif (système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter 'n Go ^{MC}) entre les positions « Off » (Hors fonction), « All » (Tous) et « Approach » (À l'approche).

Options avec moteur arrêté

Lorsque vous appuyez sur le bouton Key Off Options (Options avec moteur arrêté) de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux situations où le moteur est à l'arrêt. Ces réglages ne sont activés que lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio)	Ce réglage maintient la radio en fonction pendant le délai sélectionné après l'arrêt du véhicule. Les réglages disponibles sont « 0 min » et « 20 min ».
Radio Off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage garde la radio allumée lorsqu'une portière est ouverte ou que le délai défini pour l'option Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio) est atteint. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	Ce réglage vous permet de définir la durée pendant laquelle les phares demeurent allumés une fois le véhicule mis à l'arrêt. Les réglages possibles sont « 0 sec », « 30 sec », « 60 sec » et « 90 sec ».

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio de l'écran tactile, le système affiche les options associées au système audio du véhicule. Ces réglages peuvent modifier l'emplacement de l'audio au sein du véhicule, régler les niveaux de basses et hautes fréquences et les réglages de lecture automatique d'un appareil audio ou d'un téléphone intelligent.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Balance (Équilibrage)	Ce réglage modifie les niveaux audio de haut-parleurs particuliers à l'avant/arrière ou sur le côté gauche/droit du véhicule. L'icône Speaker (Haut-parleur) peut être déplacée pour définir l'emplacement de l'audio.
Equalizer (Égaliseur)	Ce réglage modifie les plages de fréquences « Bass » (Basses), « Mid » (Moyennes) et « Treble » (Hautes) du contenu audio.
Speed Adjusted Volume (Volume asservi à la vitesse)	Ce réglage modifie le volume audio en fonction de la vitesse. À un réglage plus élevé, le volume augmente davantage lorsque le véhicule accélère. Les réglages possibles sont « Off » (Désactivé), « 1 », « 2 » et « max. ».
Surround Sound (Son ambiophonique)	Ce réglage active ou désactive le système de son ambiophonique.
Auto Play (Lecture automatique)	Ce réglage démarre automatiquement la lecture du contenu audio sur un appareil connecté.
Auto-On Radio (Radio activée automatiquement)	Ce réglage allume automatiquement la radio lorsque le véhicule est démarré. Les réglages possibles sont « Off » (Hors fonction), « On » (En fonction) et « Recall Last » (Réglage précédent). Avec l'option « Recall Last » (Réglage précédent), le système reprend la tâche antérieure avant l'arrêt du véhicule.
Radio off With Door (Mise hors fonction de la radio au moyen de la portière)	Ce réglage garde la radio allumée lorsqu'une portière est ouverte ou que le délai défini pour l'option Radio Off Delay (Mise hors fonction temporisée de la radio) est atteint. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).
Volume Adjustment (Réglage du volume)	Ce réglage vous permet de régler les niveaux de volume audio pour chaque option (multimédia, téléphone, navigation, etc.) Le volume peut être réglé à une valeur de 0 à 38.

Notifications

Lorsque vous appuyez sur le bouton Notifications de l'écran tactile, le système affiche les options associées aux notifications pour le système.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Notification Sounds (Sons de notification)	Ce réglage active ou désactive les sons de notification dans l'ensemble de votre système.
App Drawer Favoriting Pop-Ups (Fenêtres contextuelles pour placer des tiroirs d'applications dans vos favoris)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Favorited » (Application placée dans les favoris).
App Drawer Unfavoriting Pop-Ups (Fenêtres contextuelles pour retirer de vos favoris des tiroirs d'applications)	Ce réglage active ou désactive la fenêtre contextuelle « App Unfavorited » (Application retirée des favoris).
New Text Message Pop-Ups (Notifications contextuelles de nouveau télémesssage)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les nouveaux télémesssages issus d'un quelconque téléphone connecté, allumé ou non.
Missed Calls Message (Message d'appel manqué)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage d'un message contextuel pour les appels manqués d'un quelconque téléphone connecté, allumé ou non.
Navigation Pop-ups (Fenêtres contextuelles de navigation)	Ce réglage active ou désactive la réception ou le stockage de messages contextuels de navigation prédictive.

Configuration de SiriusXM^{MD}

Lorsque vous appuyez sur le bouton SiriusXM[®] Setup (Configuration de SiriusXM^{MD}) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la radio satellite SiriusXM^{MD}. Ces réglages peuvent être utilisés pour sauter certaines chaînes de radio particulières et pour redémarrer du début des chansons préférées.

NOTA :

- Un abonnement à la radio satellite SiriusXM^{MD} est requis pour que ces réglages soient fonctionnels.
- Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Compte, profil et réglages de SiriusXM ^{MD}	Ce réglage vous mène au menu des réglages de SiriusXM ^{MD} au sein du menu SiriusXM ^{MD} .
Block Explicit (Bloquer le contenu explicite)	Ce réglage ignore le contenu désigné explicite. Les réglages disponibles sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

Mises à jour logicielles

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Software Updates » (Mises à jour logicielles) de l'écran tactile, le système affiche le réglage associé à la mise à jour du logiciel Uconnect.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Téléchargements de logiciels par Wi-Fi	Ce réglage permet d'effectuer les mises à jour logicielles par Wi-Fi. Les options sélectionnables pour le réglage sont « On » (Activé) et « Off » (Désactivé).

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Licence d'utilisation du logiciel	Lorsque vous choisissez cette fonction, un « écran de licence du logiciel » indique la version du logiciel du système.
Données au sujet de la version	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran « Version Information » (Données au sujet de la version) s'affiche, avec des renseignements sur la version de votre radio.
Renseignements sur les licences	Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran « License Information » (Renseignements sur les licences) s'affiche, avec des renseignements sur les licences pour votre radio.

5

Réinitialisation

Lorsque vous appuyez sur le bouton Reset (Réinitialiser) de l'écran tactile, le système affiche les options associées à la réinitialisation du système Uconnect à ses réglages par défaut. Ces réglages peuvent effacer les données personnelles et réinitialiser les réglages sélectionnés provenant d'autres menus.

NOTA :

Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Nom de réglage	Description
Restart Radio (Redémarrer la radio)	Ce réglage redémarre la radio.
Reset Apps Drawer To Default Order (Réinitialiser le tiroir d'applications à l'ordre par défaut)	Ce réglage remet le tiroir d'applications dans l'ordre par défaut. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Restore Settings to Default (Restaurer les réglages aux valeurs par défaut)	Ce réglage réinitialise tous les réglages précédemment modifiés à leurs valeurs d'usine par défaut.

Nom de réglage	Description
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	Ce réglage affiche une fenêtre contextuelle qui vous propose l'option d'effacer toutes les données personnelles du système, y compris les appareils Bluetooth ^{MD} et les valeurs mémorisées.
Reset Wi-Fi Password For Projection (Réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi pour la projection)	Ce réglage vous permet de réinitialiser le mot de passe du Wi-Fi du véhicule pour la projection de téléphone intelligent. Les options disponibles sont « Yes » (Oui) et « Cancel » (Annuler). Vous pouvez également appuyer sur le bouton « X » pour annuler l'écran.
Factory Reset (Réinitialisation des réglages d'usine)	Ce réglage réinitialise la radio à ses réglages d'usine par défaut.
Reset Performance Values (Réinitialiser les valeurs de performance)	Ce réglage réinitialisera les valeurs de performance de votre véhicule.

FOCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio ne s'améliore pas après avoir déplacé le téléphone mobile, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect n'est pas utilisé.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

CANADA ET ÉTATS-UNIS

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm (8 po) ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones cellulaires. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou certains environnements, par exemple, à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil → page 310.

ACCORD DE LICENCE MPEG

Ce produit fait l'objet d'une licence du portefeuille de brevets AVC pour l'usage personnel et non commercial d'un consommateur :

1. Encoder la vidéo conformément à la norme AVC (« vidéo AVC ») et/ou
2. Décoder une vidéo AVC encodée par un consommateur exerçant une activité personnelle et non commerciale et/ou obtenue auprès d'un fournisseur de vidéo autorisé à fournir de la vidéo AVC.

Aucune licence n'est accordée ou n'est implicite pour toute autre utilisation.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de MPEG LA, L.L.C.

Voir <http://www.mpegla.com>

SÉCURITÉ

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOPAGE (ABS)

Le système de freinage antiblocage est conçu pour aider le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en conditions de freinage défavorables. Le système fonctionne à l'aide d'un ordinateur distinct qui permet d'adapter la pression hydraulique afin de prévenir le blocage des roues et d'éviter de déraper sur des surfaces glissantes.

Le moteur de la pompe du système entre en action durant le freinage avec le système de freinage antiblocage (ABS), pour assurer une pression hydraulique stable. Lorsque la pompe fonctionne, son moteur émet un léger bourdonnement; ce qui est tout à fait normal.

Le système ABS comprend un témoin ABS de couleur jaune. Lorsque le témoin est allumé, le système ABS ne fonctionne pas. Le système revient au freinage standard, sans antiblocage. La coupure, puis le rétablissement du contact peuvent réinitialiser le système de freinage antiblocage si l'anomalie détectée était momentanée.

AVERTISSEMENT!

- Le système de freinage antiblocage comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.
- Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.
- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou de l'adhérence du véhicule ne le permet.
- Le système de freinage antiblocage ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Lorsque vous freinez brusquement et que la fonction ABS est activée, vous constaterez un certain affaissement de la pédale lorsque le véhicule s'immobilise. Ceci est causé par le rétablissement du système de freinage ordinaire.

La mise en fonction du système ABS peut être accompagnée de pulsations. Vous pourriez également entendre un cliquetis. Il s'agit de phénomènes normaux qui indiquent que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement.

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF – VEB (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système RBS alimente la batterie haute tension du véhicule pendant la décélération, ce qui est surtout utile en circulation urbaine où les arrêts et démarrages sont fréquents. Les moteurs électriques qui propulsent le véhicule vers l'avant fonctionnent comme des générateurs en freinant. Le système de freinage régénérateur (RBS) recharge la batterie à haute tension sous certaines conditions de freinage en récupérant l'énergie qui serait autrement perdue lors du freinage. Le courant électrique ainsi généré retourne dans la batterie à haute tension pour un usage ultérieur, par exemple, lorsqu'il est nécessaire d'accélérer.

Le système de freinage régénérateur (RBS) utilise des freins hydrauliques conventionnels à friction, le freinage régénérateur, ou une combinaison des deux pour ralentir la course du véhicule. Si le système détecte des conditions glissantes lors du freinage, SEULE la friction est utilisée pour ralentir le véhicule. Le système de frein-

nage régénérateur (RBS) peut prolonger la durée de vie utile des freins de service hydrauliques; cependant, toute inspection, tout entretien programmé, et tous les entretiens périodiques pour les freins de service du véhicule doivent être respectés.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE PRÉSENCE DE PIÉTON – VEB (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement sonore pour piétons. Le système d'avertissement sonore pour piétons utilise des sons distincts pour avertir les piétons de l'approche de votre véhicule. En outre, le module indique les changements de vitesse par une modification proportionnelle du volume.

Le système est équipé d'un synthétiseur de son à l'intérieur de l'habitacle et de deux haut-parleurs à l'extérieur. Un haut-parleur est situé dans le compartiment sous le capot et l'autre à l'arrière du véhicule. Le système d'avertissement sonore pour piéton s'active lorsque le levier de vitesse est désengagé de la position P (STATIONNEMENT) et que le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse. Le système active le haut-parleur correspondant en fonction de la position du levier de vitesse et du sens de déplacement du véhicule (MARCHE ARRIÈRE, MARCHE AVANT, POINT MORT, GAMME BASSE).

AVERTISSEMENT!

Le système d'avertissement sonore pour piétons n'est pas conçu pour éviter une collision. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et, très important, de manœuvrer les freins

(Suite)

AVERTISSEMENT!

pour conduire le véhicule en toute sécurité peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. Le non-respect de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

SYSTÈME DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DES FREINS (EBC)

Votre véhicule est équipé d'un système évolué de commande électronique des freins qui comprend le système d'assistance au freinage (BAS), la fonction d'assistance par vent traversier (CWA), la commande de stabilité électronique (ESC), l'assistance au départ en pente (HSA), le système antipatinage (TCS) et le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC). Ces systèmes assistent le système de freinage antiblocage (ABS) afin de maximiser la capacité de freinage du véhicule en situation d'urgence.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le BAS complète le travail du système ABS (système de freinage antiblocage). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale

pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le système d'assistance au freinage se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

AVERTISSEMENT!

Le BAS (système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Assistance par vent traversier (CWA)

La fonction d'assistance par vent traversier (CWA) empêche votre véhicule de dériver hors de sa voie en raison de vents traversiers inattendus au moyen d'un freinage ciblé de roues individuelles. Le système fournit une assistance automatique de la stabilité pour contrer les effets d'un fort vent traversier. Si un fort vent latéral est détecté, les freins avant et arrière du côté affecté sont appliqués, ce qui crée un effet de direction qui atténue l'influence du vent de travers. Pendant l'intervention du système, le conducteur devrait percevoir la conduite stable naturelle du véhicule.

La fonction d'assistance par vent traversier s'active automatiquement lorsque le véhicule atteint une vitesse qui dépasse approximativement 70 km/h

(43 mi/h). Lorsque le système est activé, le témoin d'avertissement de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote dans le groupe d'instruments pour avertir le conducteur.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état de la route, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise dans différentes conditions de conduite. Cette commande corrige le survirage et le sous-virage du véhicule en serrant les freins de la ou des roues appropriées afin de contrer les conditions énumérées précédemment. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

- **Survirage** – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- **Sous-virage** – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique (ESC) applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

AVERTISSEMENT!

- La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés

AVERTISSEMENT!

par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique (ESC) ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique (ESC) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

- Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire le rendement du système de commande de stabilité électronique (ESC). Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance de la commande de stabilité électronique (ESC). Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance de la commande de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique (ESC) pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique



Le bouton « ESC OFF » (ESC désactivée) est situé sur le bloc de commandes central, près du commutateur des feux de détresse.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal des véhicules munis de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système de la commande de stabilité électronique se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. La commande de stabilité électronique doit être désactivée pour les motifs spécifiques suivants.

Désactivation partielle de la commande de stabilité électronique

Pour mettre en fonction ce mode, appuyez brièvement sur le bouton de désactivation « ESC OFF » (ESC désactivée) de la commande de stabilité électronique.

En mode de désactivation partielle, la partie antipatinage (TCS) de la commande de stabilité électronique (ESC), sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le témoin « ESC OFF » (ESC désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la commande de stabilité électronique fonctionne sans l'assistance du système de gestion du couple moteur. Ce mode est conçu pour la conduite dans la neige profonde, le sable ou le gravier meuble, lorsque les roues doivent patiner plus que ne le permet la commande de stabilité électronique en vue d'assurer la motricité du véhicule. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le bouton « ESC OFF » (ESC désactivée). Le mode d'activation de la commande de stabilité électronique est alors rétabli.

AVERTISSEMENT!

- En mode de désactivation partielle, le système antipatinage (TCS) de la commande de stabilité électronique (ESC), sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivé et le témoin « ESC OFF » (ESC désactivée) est allumé. Dans le mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur de système antipatinage (TCS) est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique (ESC) est réduite.
- Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est en mode de désactivation partielle.

NOTA :

Pour améliorer l'adhérence d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer au mode de désactivation partielle en appuyant sur le commutateur OFF (DÉSACTIVATION) de la commande de stabilité électronique. Lorsque les conditions qui justifiaient l'utilisation du mode de désactivation partielle de la commande de stabilité électronique ne sont plus présentes, appuyez brièvement sur le bouton de désactivation de cette commande pour la réactiver. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)



Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARGE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote également lorsque le système antipatinage (TCS) est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.



Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique (ESC OFF) indique que la commande de stabilité électronique est en mode limité.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE), la commande de stabilité électronique (ESC) est mise en fonction même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque le système ESC est activé. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique (ESC) est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Système d'assistance au départ en pente

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) a été conçu pour aider le conducteur à effectuer des départs dans des pentes. Le système d'assistance au départ en pente maintient brièvement la pression de freinage initialement commandée par le conducteur lorsque celui-ci relâche la pédale de frein. Si le conducteur n'appuie pas sur l'accélérateur pendant ce court intervalle, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente. Le système relâche la pression de freinage proportionnellement à l'accélération commandée dans la direction de l'accélération.

Critères d'activation du système d'assistance au départ en pente (HSA)

Les critères suivants doivent être remplis pour que l'assistance au départ en pente (HSA) entre en fonction :

- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le véhicule doit se trouver dans une pente de 6 % (environ) ou plus.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule sur une pente ascendante (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en marche ARRIÈRE).

Le système d'assistance au départ en pente fonctionne lorsque le véhicule est en marche ARRIÈRE ou lorsque le levier de vitesses est dans une position de marche avant si tous les critères d'activation du système sont satisfaits. Le système ne s'active pas si le levier de vitesses est à la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT).

AVERTISSEMENT!

Dans des pentes peu prononcées, lorsque le véhicule est chargé ou tire une remorque, le système risque de ne pas s'engager et il peut y avoir un léger roulis. Une telle situation peut provoquer une collision avec un autre véhicule ou un objet. N'oubliez pas que le conducteur est responsable du freinage du véhicule.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente (HSA)

L'assistance au départ en pente (HSA) fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

AVERTISSEMENT!

- Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de la remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de la remorque ou appliquez une pression de freinage plus élevée avant de relâcher la pédale de frein.
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).
- L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Système antipatinage

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique les freins aux roues en cause tout en diminuant la puissance du moteur qui leur est appliqué, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction demeure activée même si la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) se met à clignoter dès que les pneus perdent leur adhérence et que les roues patinent. Cela indique que le système antipatinage est en fonction. Si ce témoin clignote pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Adaptez toujours votre vitesse et votre conduite aux conditions de la route et ne désactivez pas la commande de stabilité électronique ni le système antipatinage.

AVERTISSEMENT!

- Le système antipatinage (TCS) ne peut empêcher les lois naturelles de la physique de s'exercer sur le véhicule, ni augmenter la traction au-delà de celle fournie.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Le système antipatinage (TCS) ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage ou par l'effet d'aquaplanage.
- Il ne faut jamais se servir des capacités du système antipatinage (TCS) en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Dispositif antilouvoiement de la remorque – selon l'équipement

Le dispositif antilouvoiement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoiement. Le dispositif peut réduire la puissance du moteur et appliquer le frein approprié pour éliminer le louvoiement de la remorque.

NOTA :

Le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) ne peut empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence quand vous tractez une remorque; observez les recommandations quant au poids au timon de la remorque ➔ page 144.

Lorsque le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) fonctionne, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (ESC) clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez sentir que le véhicule applique le frein à une roue particulière afin d'éliminer le louvoiement. Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

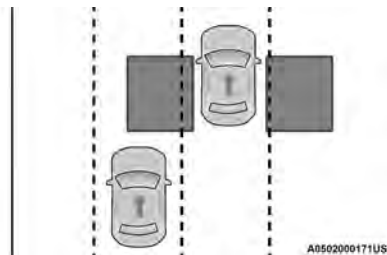
AVERTISSEMENT!

Si le dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BSM) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs radar, situés dans les feux arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.



Zones de détection arrière

A0502000171US

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler au conducteur que le système est fonctionnel. Le système de surveillance des angles morts est fonctionnel lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant; et il passe en mode d'attente lorsque le véhicule est à la position P (STATIONNEMENT).

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une largeur de voie de 3,8 m (12 pi) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du bouclier/pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque le véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts ne signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou un petit objet restent à proximité du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).

Les feux arrière du véhicule où sont logés les capteurs à radar doivent être exempts de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles

morts fonctionne correctement. N'obstruez pas les feux arrière avec des d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).



Emplacements des capteurs radar

Si le système détecte une perte de performance en raison de contamination ou de présence de corps étrangers, un message vous avertit qu'un capteur est obstrué et les témoins d'avertissement dans les rétroviseurs latéraux s'allument. Les témoins d'avertissement restent allumés jusqu'à ce que l'obstruction soit dégagee. Nettoyez tout d'abord les feux arrière autour des capteurs de blocage. Après avoir retiré l'obstruction, la procédure suivante peut être utilisée pour réinitialiser le système; l'allumage doit passer de la position ON (MARCHE) à OFF (ARRÊT), puis à nouveau à ON.

Si le message relatif au blocage est toujours présent lorsque vous coupez et rétablissez le contact et lorsque vous conduisez dans une circulation dense, recherchez de nouveau s'il y a une obstruction.

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans les rétroviseurs extérieurs, en plus d'émettre une alarme sonore (carillon) et de réduire le volume de la radio → page 181.

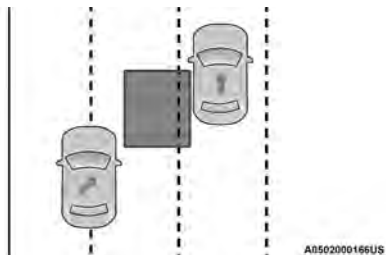


Emplacement du témoin d'avertissement

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

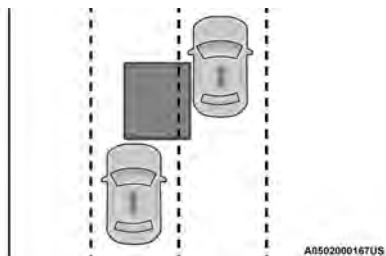
Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.



Surveillance latérale

Accès de l'arrière

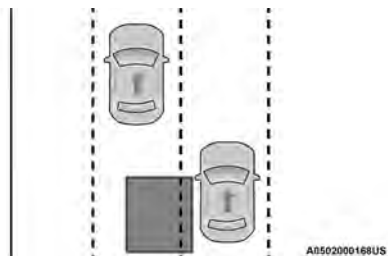
Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



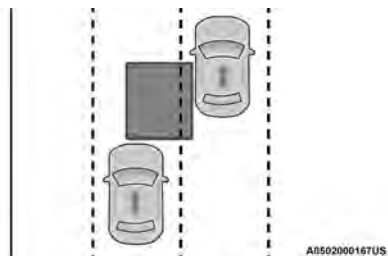
Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ une seconde et demie, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.



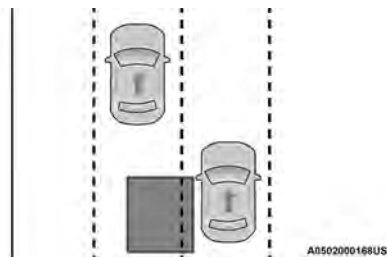
Dépassement et approche



Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, les amas de neige, les lave-autos, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes ➡ page 310.



Circulation en sens opposé

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre

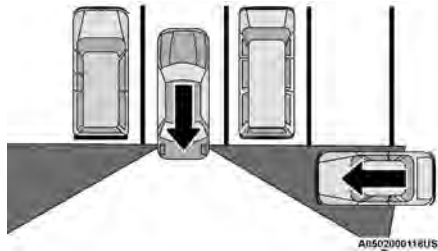
(Suite)

AVERTISSEMENT!

épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.



Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 5 km/h (3 mi/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 32 km/h (20 mi/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHÉ ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, avec une réduction du volume de la radio.

NOTA :

Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être bloquée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas un système d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, malgré l'aide apportée par le système de surveillance de circulation en marche arrière. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

Modes de surveillance des angles morts

La surveillance des angles morts comporte trois modes de fonctionnement qui peuvent être sélectionnés dans le système Uconnect.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si un clignotant qui correspond à une alarme du côté du véhicule est activé, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA :

La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est aussi mise en sourdine lors-

qu'une alarme sonore est sollicitée. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré; l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est mis hors fonction, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA :

Le système de surveillance des angles morts enregistre le mode de fonctionnement en vigueur au moment de la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Aide à l'intégration de la remorque – selon l'équipement

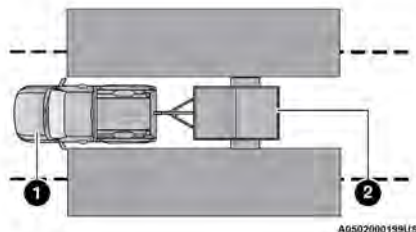
L'aide à l'intégration de la remorque est une fonction du système de surveillance des angles morts (BSM) qui prolonge l'angle mort pour fonctionner tout en tirant une remorque.

NOTA :

Lorsque l'aide à l'intégration de la remorque est activée, le système de surveillance de circulation en marche arrière est désactivé.

L'aide à l'intégration de la remorque se compose de trois sous-fonctions :

- Détection automatique de la remorque
- Détection de la longueur de la remorque
- Avertissement d'intégration de la remorque



Angles morts avec l'aide à l'intégration de la remorque

- 1 - Véhicule
- 2 - Remorque

Détection automatique de la remorque


Deux modes de fonctionnement sont possibles pour détecter la longueur de la remorque :

- *Mode automatique* – lorsque le « mode Auto » est sélectionné, le système utilise les capteurs d'angle mort pour déterminer automatiquement la présence et la longueur d'une remorque. La présence d'une remorque sera détectée à l'aide du radar à angles morts en moins de 90 secondes de mouvement vers l'avant du véhicule. Le véhicule doit rouler à plus de 10 km/h (6 mi/h) pour activer la fonction. Dès que la remorque est détectée, le système passe par défaut à l'angle mort maximal jusqu'à ce que la longueur soit vérifiée. L'inscription « Auto » s'affiche dans le groupe d'instruments du tableau de bord



- *Mode Maximum* – Lorsque le « mode Max » est sélectionné, le système passe par défaut à l'angle mort maximal en dépit de la taille de la remorque attelée.

NOTA :

Le réglage sélectionné est mémorisé lorsque le contact d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT). Pour modifier ce réglage, il doit être sélectionné au moyen des réglages du système Uconnect  page 153.

Détection de la longueur de la remorque

Une fois que la présence de la remorque a été établie, la longueur de la remorque est établie (en effectuant un virage à 90 degrés), puis la catégorie de longueur de la remorque (p. ex., 3 à 6 m [10 à 20 pi]) s'affiche. Cela peut prendre jusqu'à 30 secondes après avoir effectué le virage.

NOTA :

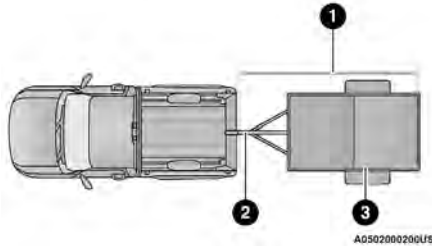
Pendant le même cycle d'allumage, si le véhicule est immobilisé pendant au moins 90 secondes, une nouvelle « demande de détection de remorque » est activée par le système dès que le véhicule se remet en marche.

La longueur maximale prise en charge par la fonction d'aide à l'intégration de la remorque est de 12 m (39,5 pi). La longueur de la remorque est considérée comme le point le plus avancé de l'attelage de remorque jusqu'au point le plus à l'arrière de la carrosserie, du bouclier/pare-chocs ou de la rampe de la remorque.

La largeur maximale prise en charge par la fonction d'aide à l'intégration de la remorque est de 2,59 m (8,5 pi). La largeur de la remorque est mesurée à la partie la plus large de la remorque et peut comprendre les roues, les pneus, les localisateurs ou les rails.

NOTA :

La capacité de détecter une remorque peut être réduite dans des environnements achalandés ou animés. Les parcs de stationnement achalandés, des espaces étroits entourés d'arbres ou d'autres espaces achalandés peuvent empêcher les capteurs radar de détecter correctement la remorque. Le système tente de détecter une remorque tous les cycles d'allumage ou après 90 secondes à l'arrêt.



Détection de la longueur de la remorque

- 1 – Longueur de la remorque
- 2 – Attelage de remorque
- 3 – Largeur de la remorque

La longueur de la remorque est déterminée et placée dans l'une des catégories suivantes :

- Longueur de remorque inférieure à 3 m (10 pi) – l'angle mort est réglé à 3 m (10 pi) 🚗 🚗.
- Longueur de remorque entre 3 et 6 m (10 à 20 pi) – l'angle mort est réglé à 6 m (20 pi) 🚗 🚗.
- Longueur de remorque entre 6 et 9 m (20 à 30 pi) – l'angle mort est réglé à 9 m (30 pi) 🚗 🚗.

- Longueur de remorque entre 9 et 12 m (30 à 39,5 pi) – l'angle mort est réglé à la distance maximale 🚗.

NOTA :

La longueur de la remorque est déterminée à +/- 1 m (3 pi) de la longueur réelle. Les remorques dont la taille est identique à la limite de la catégorie, 3/6/9 m (10/20/30 pi) peuvent être placés dans la catégorie supérieure ou inférieure à celle qui convient.

Avertissement d'intégration de la remorque

L'avertissement d'intégration de la remorque est le prolongement de la fonction d'angle mort pour couvrir la longueur de la remorque, en plus d'une marge de sécurité, pour avertir le conducteur lorsqu'un véhicule se trouve dans la voie adjacente. Le conducteur est alerté par l'illumination du témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts situé dans le rétroviseur extérieur du côté où l'autre véhicule est détecté. En outre, une alarme sonore (un carillon) se fait entendre et le volume de la radio sera réduit ➡ page 181.

NOTA :

- Le système d'alerte d'intégration de remorque NE signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou de petits objets restent proches du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).

- Les zones achalandées telles que les stationnements, les quartiers habités, etc., peuvent entraîner une quantité accrue de fausses alertes. Il s'agit du fonctionnement normal.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou mortelles.

DÉTECTION DE LA SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR (DDD) – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système de détection de somnolence du conducteur détecte les signes de fatigue du conducteur et lui recommande de ranger le véhicule au bord de la route et de prendre une pause.

Activation et désactivation

Le système de détection de somnolence du conducteur peut être activé ou désactivé au moyen du système Uconnect en sélectionnant, dans l'ordre :

1. « Safety & Driving Assistance » (Sécurité et aide à la conduite)
2. « Drowsy Driver Detection » (Détection de la somnolence du conducteur)

AVERTISSEMENT!

Le système de détection de somnolence du conducteur est un système d'aide à la conduite et ne libère pas le conducteur de sa responsabilité de conduire le véhicule. Vous devez être alerte et suffisamment reposé pour pouvoir conduire. Si vous ressentez de la fatigue au volant, n'attendez pas que le système de détection de somnolence intervienne par un avertissement. Choisissez un endroit sécuritaire et protégé pour vous immobiliser et vous reposer. Ne reprenez la route que lorsque vous êtes en bon état physique et mental afin d'éviter de vous mettre ou de mettre d'autres personnes en danger.

Fonctionnement du système

En utilisant la rétroaction obtenue des tendances de conduite, les boutons et les commutateurs qui ont été enfoncés et en utilisant l'information de la caméra avant, le système applique deux logiques de fonctionnement :

- La première logique de fonctionnement tient compte du style de conduite, en observant la route et en détectant dans quelle mesure le conducteur peut continuer à conduire sans trop sortir des limites de la voie.
- La seconde logique de fonctionnement mesure le temps de conduite avec une vitesse du véhicule supérieure à 60 km/h (40 mi/h) et inférieure à 160 km/h (100 mi/h).

Si le style de conduite indique que le conducteur n'est pas en mesure de suivre la trajectoire de la route et de respecter les marquages horizontaux de la voie tout en restant dans la plage de vitesse de fonctionnement du

système, une fenêtre contextuelle s'affiche sur l'écran du groupe d'instruments pour suggérer au conducteur de s'arrêter et de prendre une pause. Un signal sonore retentira également.

Si le conducteur **accepte** la suggestion fournie par le système en appuyant sur le bouton « OK » sur le côté gauche du volant, le message disparaîtra de l'écran.

Si le conducteur **ne prend pas connaissance** de l'avertissement, celui-ci s'affichera pendant 60 secondes, puis disparaîtra.

NOTA :

En cas de panne du système de détection de somnolence du conducteur, un message dédié apparaîtra sur l'affichage du groupe d'instruments.



Message d'avertissement du système de détection de somnolence du conducteur

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION FRONTALE (FCW) AVEC ASSISTANCE AU FREINAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels (à l'affichage du groupe d'instruments) et peut donner un coup de frein lorsqu'il détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA :

Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) contrôle les données provenant de la caméra orientée vers l'avant, ainsi que du système de commande électronique des freins (EBC), pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système peut donner un coup de frein.

Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale (FCW) avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 42 km/h (26 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Véhicules équipés d'une transmission automatique : Après l'intervention du freinage automatique, la transmission peut rester dans le dernier rapport mémorisé : par conséquent la voiture pourrait faire une embardée vers l'avant lorsque les freins sont relâchés quelques secondes plus tard. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.



Message du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 5 km/h (3 mi/h).
- Selon la trajectoire prévue, les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale (FCW).
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale (FCW). Pour prévenir une telle utilisation abusive du système, la composante de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale est désactivée pendant les 20 premières secondes de l'activation du freinage.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale (FCW) doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats.
- Le système d'avertissement de collision frontale (FCW) pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé avec les écrans non disponibles
➔ page 310.

AVERTISSEMENT!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale (FCW). Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

L'information sur le système d'avertissement de collision frontale se trouve à l'écran Uconnect, sous Freinage d'urgence automatique dans les réglages des commandes ➔ page 153.

NOTA :

- Le réglage « Off » (Hors fonction) de l'état du système d'avertissement de collision frontale désactive le système, de sorte qu'aucun avertissement ni freinage actif n'est disponible en cas de collision possible
- Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale (FCW) en sélectionnant le réglage « Warning Only » (Avertissement seulement), le système ne fournira plus l'option de freinage actif limité ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle, mais il fournira quand même les avertissements audibles et visuels.

- Lorsque l'état du système d'avertissement de collision frontale est réglé sur « Warning and Braking » (Avertissement et freinage), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.
- L'état de fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale demeure en mémoire à la coupure et à l'allumage du contact. Si le système est éteint, il rétablira son état au prochain cycle d'allumage.

État et sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) et de l'état du freinage actif sont programmables par l'intermédiaire du système Uconnect ➔ page 153.

- Éloigné
 - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale est réglée à « Far » (Éloigné) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible à une distance plus importante avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels.
 - Les conducteurs plus prudents qui n'ont pas d'objection à recevoir des avertissements fréquents peuvent préférer ce réglage.

NOTA :

Le réglage « Far » (Éloigné) peut contribuer à augmenter le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

- Moyen
 - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale est réglée à « Medium » (Moyen) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels.
- Proès
 - Lorsque la sensibilité du système d'avertissement de collision frontale (FCW) est réglée à « Near » (Proche) et que l'état du système correspond à « Only Warning » (Avertissement seulement), cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède de peu au moyen d'avertissements sonores et visuels.
 - Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloignée) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.
 - Les conducteurs plus dynamiques ou agressifs qui veulent éviter des avertissements fréquents peuvent préférer ce réglage.

NOTA :

Le réglage « Near » (Proche) peut contribuer à réduire le nombre d'avertissements émis par le système d'avertissement de collision frontale.

Message d'avertissement de fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale (FCW)

Si le message « FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du système d'avertissement de collision frontale - nettoyer le pare-brise) apparaît momentanément à l'affichage du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez un concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Si la caméra avant est obstruée en raison de conditions environnementales externes (c'est-à-dire forte pluie, neige, brouillard), le système se désactive et un message d'avertissement s'affiche sur le groupe d'instruments.

Avertissement d'entretien du système de surveillance de la pression des pneus (FCW)

Si le système se désactive et le message ci-après apparaît à l'affichage du groupe d'instruments : « FCW Unavailable Service Required » (Système d'avertissement de collision frontale non disponible : entretien requis), cela indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Le message « FCW Temporarily Unavailable » (Système d'avertissement de collision frontale temporairement non disponible) peut quelquefois s'afficher lorsque le véhicule roule dans une zone à surfaces très réfléchissantes (par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées). Le système redevient fonctionnel lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement. Si les conditions météorologiques sont favorables, le conducteur devrait examiner le bouclier/pare-chocs où se trouve la caméra. Il pourrait être nécessaire de nettoyer le bouclier/pare-chocs ou de retirer une obstruction.

Le témoin d'avertissement du système d'avertissement de collision frontale s'affiche sur le groupe d'instruments pour indiquer que la caméra frontale est éblouie par le soleil ou obstruée par d'autres conditions météorologiques.

NOTA :

- Si le message « FCW Temporarily Unavailable » (Système d'avertissement de collision frontale temporairement non disponible) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner la caméra chez un concessionnaire autorisé.
- L'installation d'un chasse-neige ou d'un protecteur à l'avant du véhicule n'est pas recommandée. Cela pourrait bloquer la caméra et nuire au fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale.
- Utilisez seulement un chiffon doux pour le nettoyage. N'utilisez pas de solvants ou de pâtes abrasives.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le système d'avertissement de collision frontale

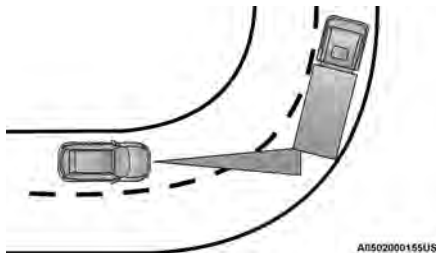
Dans certaines conditions de conduite, telles que les suivantes :

- Conduite à proximité d'une courbe
- Petits véhicules ou véhicules mal alignés sur la voie
- Changement de voie par d'autres véhicules
- Passage de véhicules dans une intersection en sens inverse

L'intervention du système pourrait être inopinée ou retardée. Le conducteur doit donc toujours porter une attention particulière, tout en conservant le contrôle de la voiture afin de conduire en toute sécurité.

Conduite à proximité d'une courbe

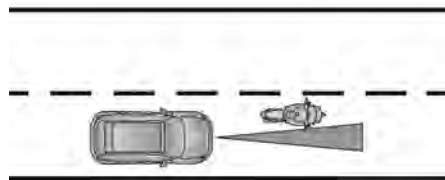
Lorsque vous entrez ou sortez d'une grande courbe, le système pourrait détecter la présence d'un véhicule qui est devant vous, mais ne circule pas sur la même voie. Dans de tels cas, le système peut réagir.



Conduite à proximité d'une courbe

Petits véhicules ou véhicules mal alignés sur la voie

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence de véhicules devant, mais en dehors du champ de vision de la caméra, et pourrait ainsi ne pas réagir en présence de petits véhicules comme les vélos ou les motocyclettes.

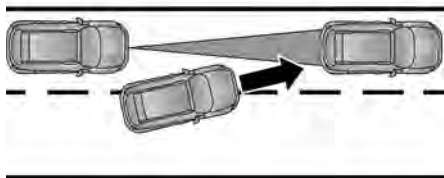


A0502000156U5

Petits véhicules ou véhicules mal alignés sur la voie

Changement de voie par d'autres véhicules

Les véhicules qui changent soudainement de voie, lorsque vous circulez dans la même voie, et à l'intérieur du champ de vision de la caméra, peuvent entraîner l'intervention du système.

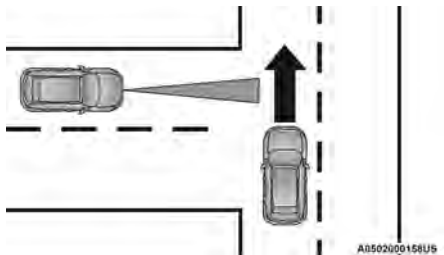


A8502000157U5

Changement de voie par d'autres véhicules

Passage de véhicules dans une intersection en sens inverse

Le système pourrait réagir temporairement si un véhicule traverse le champ de vision de la caméra à l'approche d'une intersection.



A8502000158U5

Passage de véhicules dans une intersection en sens inverse

Freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) – selon l'équipement

Le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons (PEB) est un sous-système du système d'avertissement de collision frontale (FCW) qui fournit au conducteur des avertissements sonores et visuels à l'affichage du groupe d'instruments. Il peut appliquer un freinage automatique limité lorsqu'il détecte une collision frontale potentielle avec un piéton ou un cycliste.



B0502000108U5

Message du freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons

Si un événement de freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons se produit initialement à une vitesse inférieure à 62 km/h (39 mi/h), le système pourrait effectuer un freinage maximal pour éviter la possibilité d'une collision avec un piéton ou un cycliste. Si l'événement lié au freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins. Lors-

que le système détermine qu'une collision avec le piéton ou cycliste qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

Pour activer le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, la vitesse minimale du véhicule doit être de 3 mi/h (5 km/h).

AVERTISSEMENT!


Une collision ne peut être évitée uniquement par le freinage d'urgence avec dispositif de détection de piétons, qui ne peut également détecter chaque type de collision potentielle avec un piéton. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

TIRE PRESSURE MONITORING SYSTEM (TPMS) (SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparative-ment aux valeurs à froid recommandées sur l'étiquette d'information du véhicule.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pres-

sion des pneus (gonflage à froid) est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu. La pression des pneus augmente aussi quand le véhicule roule – cette situation est normale et ne nécessite aucun réglage de la pression.

Voir la section  page 280 pour connaître la manière appropriée de gonfler les pneus du véhicule.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute en deçà du seuil d'avertissement pour manque de pression, y compris en raison du temps froid et d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur recommandée sur l'étiquette de pression des pneus. Lorsque le témoin d'avertissement de surveillance de basse pression des pneus s'allume, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée pour que le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne. Le système met automatiquement les données à jour, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteint dès la réception des données de pression mises à jour. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reçoive ces données.

NOTA :

Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 28 kPa (4 lb/po²) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Prenez l'exemple d'un véhicule dont la pression recommandée de gonflage à froid (stationné depuis plus de trois heures) est de 207 kPa (30 lb/po²). Si la température ambiante est 20 °C (68 °F) et la pression des pneus mesurée est 186 kPa (27 lb/po²), lorsque la température baisse à -7 °C (20 °F) la pression des pneus descend à environ 158 kPa (23 lb/po²). Cette pression est suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus. Lorsque le véhicule se déplace, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 186 kPa (27 lb/po²), mais le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) reste allumé. En pareil cas, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) s'éteindra uniquement lorsque les pneus seront gonflés à la valeur de pression à froid recommandée.

MISE EN GARDE!

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et les paramètres d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs lorsque vous

(Suite)

MISE EN GARDE!

utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs.

- L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.
- Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Ce bouchon empêche l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve pour prévenir les dommages au capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus se servir du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- La conduite sur un pneu dangereusement dégonflé cause une surchauffe du pneu qui peut provoquer une défaillance du pneu. Des pneus sous-gonflés augmentent la consommation de carburant, s'usent plus rapidement et peuvent nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

- Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surveille la pression réelle des pneus ➔ page 310.

Système de base



Ce témoin d'avertissement, dans le groupe d'instruments, est associé au système de surveillance de la pression des pneus.

Le système de surveillance de la pression des pneus fait usage de la technologie sans fil et de capteurs électroniques montés sur les jantes des roues pour surveiller la pression des pneus. Les capteurs installés sur chacune des roues sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA :

Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à une pression appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) comporte les éléments suivants :

- Un module récepteur
- Capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Un témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments, un signal sonore se fait entendre et le message « Check Tire Pressure » (Vérifier la pression des pneus) s'affiche lorsque la pression est basse dans un ou plusieurs des quatre pneus route actifs. Si cela se produit, vous devez immobiliser le véhicule dès que possible, vérifier la pression de tous les pneus et les gonfler à la valeur de pression de gonflage à froid recommandée pour le véhicule. Le système est mis à jour automatiquement et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint à la réception de nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Vérification des avertissements du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes puis reste allumé en continu lorsqu'une anomalie du système est détectée, un signal sonore retentit et le message « Tire Pressure Monitoring Unavailable » (Système de surveillance de la pression des pneus non disponible) est affiché. Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, indiquant ainsi que l'anomalie du système n'est pas corrigée. Le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pres-

sion des pneus s'éteint une fois que l'anomalie a été éliminée. Différentes circonstances peuvent être à l'origine d'une anomalie du système. Voici des exemples :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou voisinage d'installations émettrices de radiofréquences identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).
- Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou dans les passages de roue.
- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

NOTA :

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille régulière.

1. La roue de secours ne comporte pas de capteur du système de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne mesure pas la pression de la roue de secours.
2. Si vous utilisez une roue de secours qui n'est pas équipée d'un capteur de surveillance de la pression des pneus, le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'allume, clignote pendant 75 secondes, puis reste allumé en continu à chaque cycle d'allumage suivant.
3. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu route d'origine, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus met automatique-

ment à jour les données, et le témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint lorsque la nouvelle pression des pneus a été reçue. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

NOTA :

Pour un comportement approprié du système de surveillance de la pression des pneus, patientez pendant environ 20 minutes avec le contact coupé lors de chaque remplacement de pneu.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes de votre véhicule :

FONCTIONS DU DISPOSITIF DE RETENUE DES OCCUPANTS

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Ensembles de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option ou ne pas être installées sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Ils décrivent la façon d'utiliser correctement les dispositifs de retenue afin que tous les occupants (si votre véhicule est équipé d'un siège passager) puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement doivent être attachés dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint appropriés, sur un siège arrière ↪ page 205.
3. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de retenue pour enfants approprié ↪ page 205.
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer de l'utiliser correctement.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, reportez-vous à ↪ page 306 pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager – selon l'équipement



La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à AVV (START) (DÉMARRAGE) ou à MAR (ACC/ON/RUN) (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le commutateur d'allumage est initialement tourné à AVV (START) (DÉMARRAGE) ou à MAR (ACC/ON/RUN) (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) n'est pas bouclée lorsque le commutateur d'allumage est initialement tourné à AVV (START) (DÉMARRAGE) ou à MAR (ACC/ON/RUN) (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce

que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par un concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA :

Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.
- Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.
- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.
- Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une contre l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT!

- Si la ceinture sous-abdominale est portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.
- Une ceinture de sécurité tordue ne vous protégera pas adéquatement. En cas de collision, elle pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé.
- Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous pour attacher la ceinture de sécurité.
- Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protégera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.
- Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous

(Suite)

AVERTISSEMENT!

causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

- Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées ensemble.
- Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Mode d'emploi de la ceinture à trois points d'ancrage

1. Prenez place dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

**Déroulement de la languette**

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

**Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture**

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour desserrer la ceinture sous-abdominale, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

**Positionnement de la ceinture sous-abdominale**

- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

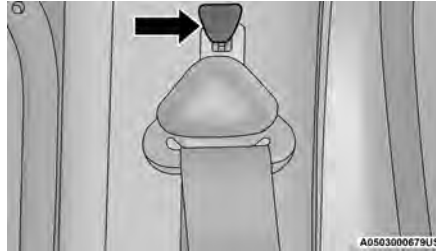
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

- Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.
- À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.
- Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.
- Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

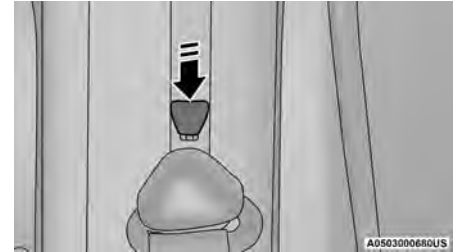
Ancrage supérieur de baudrier réglable – selon l'équipement

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager d'extrémité avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.



Ancrage réglable

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.



Ancrage réglable

NOTA :

L'ancrage supérieur réglable de baudrier dispose d'une caractéristique d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier que l'ancrage de baudrier est correctement bloqué, tirez l'ancrage du baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien bloqué.

6

AVERTISSEMENT!

- Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Pour assurer votre sécurité et celle de vos passagers, suivez ces directives concernant le port des ceintures de sécurité.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.
- Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.
- Assurez-vous de toujours effectuer les réglages de la hauteur des ceintures de sécurité quand le véhicule est à l'arrêt.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes**Ceintures de sécurité et femmes enceintes**

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : le risque de blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeurs de ceinture de sécurité – selon l'équipement

Le système de ceinture de sécurité avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture de sécurité sur l'occupant dès le début d'une collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité fonctionnent peu importe la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA :

Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

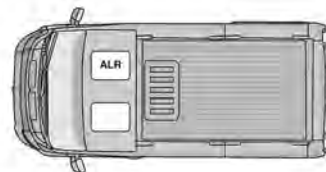
Le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC). De façon similaire aux sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un prétendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

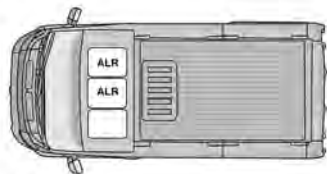
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable – selon l'équipement

La ceinture de sécurité du siège du passager est munie d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants ➔ page 208. La figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.

**Siège baquet avant : emplacement de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable**



A05030006A2US

Banquette avant : emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable

NOTA :

Le modèle VEB n'est pas équipé d'un siège passager.

Si le siège du passager est muni d'un ALR (EBA) et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'ALR (EBA). Si l'ALR (EBA) est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les

enfants de 12 ans et moins doivent toujours être bien retenus par un ensemble de retenue adéquat sur les sièges arrière d'un véhicule équipé de sièges arrière.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Activation du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT!


- L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.
- Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.
- N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.

SYSTÈMES DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES (SRS)

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option ou ne pas être installées sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à un concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant (selon l'équipement)
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille si les composants électroniques du système de sacs gonflables sont en ordre lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHÉ). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement du système de sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le commu-

tateur d'allumage est placé en premier à la position ON/RUN (MARCHÉ). Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHÉ).
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA :

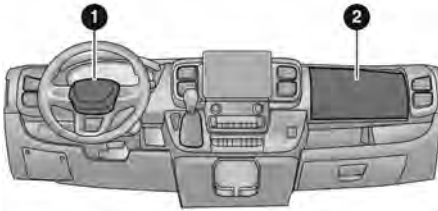
Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument lié au moteur ne fonctionne pas, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

AVERTISSEMENT!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, reste allumé après le démarrage du moteur ou s'allume lors de la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager (selon l'équipement) est logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.



A0503001248US

Emplacement des sacs gonflables avant

- 1 – Sac gonflable avant du conducteur
 2 – Sac gonflable avant du passager (si le véhicule en est équipé)

AVERTISSEMENT!

- Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant du conducteur et du passager est conçu pour se déployer en fonction de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

AVERTISSEMENT!

- Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou du volant, ou près de ceux-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.
- Ne placez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables ni à proximité de ceux-ci et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les collisions qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collision, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté passager supérieur du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Sacs gonflables latéraux supplémentaires

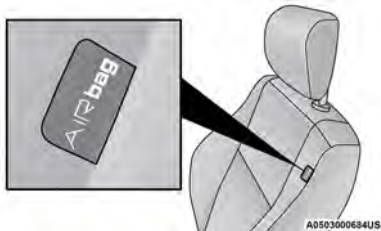
Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges indiquent « SRS AIRBAG »

(SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) sur une étiquette ou sur le garnissage du côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie (si ce côté du véhicule est muni d'un équipement d'extrémité de siège).



Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vitesse, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire

monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

AVERTISSEMENT!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC)

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).



Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

AVERTISSEMENT!

- Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires (SABIC). Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui

(Suite)

AVERTISSEMENT!

pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule en aucune circonstance.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gon-

flables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

AVERTISSEMENT!

- Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.
- Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.

AVERTISSEMENT!

- Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.
- Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.
- Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.

NOTA :

Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceintures de sécurité sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) détermine si le déploiement lors d'un capotage particulier est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhi-


cule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceintures de sécurité doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceintures de sécurité ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement est approprié, le système de détection de capotage déploie les sacs gonflables latéraux et les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables**NOTA :**

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC) contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)
- Témoin d'avertissement de sac gonflable 
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord

- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant (selon l'équipement)
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux supplémentaires
- Capteurs de collision avant et latérale
- Prétendeurs de ceinture de sécurité

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA :

Les sacs gonflables avant ou latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions. Cela ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et normalement, elles guérissent rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles

peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les prétendeurs de ceintures de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.
- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur (selon l'équipement).
- Coupure de l'alimentation par batterie du moteur électrique (selon l'équipement).
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie demeure chargée ou durant les 15 minutes suivant l'intervention du système de réponse améliorée en cas d'accident.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Votre véhicule peut aussi être conçu pour effectuer l'une de ces autres fonctions pour réagir au système de réponse améliorée en cas d'accident :

- Mise hors fonction du dispositif de chauffage du filtre à carburant, mise hors fonction du moteur de ventilateur du système CVC, fermeture du volet de circulation du système CVC.
- Couper l'alimentation par batterie des éléments suivants :
 - Moteur (selon l'équipement)
 - Moteur électrique (selon l'équipement)
 - Direction assistée électrique
 - Servofrein
 - Frein de stationnement électrique

- Sélecteur de rapport de la transmission automatique
- Avertisseur sonore
- Essuie-glace avant

NOTA :

Pour les véhicules à essence, après un accident, n'oubliez pas de mettre le contact en position ARRÊT (O) pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur. S'il n'y a aucune fuite de carburant ou aucun dommage aux appareils électriques du véhicule (par exemple, les phares) après un accident, réinitialisez le système en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

NOTA :

Pour les VEB, après un accident, n'oubliez pas de mettre le contact en position ARRÊT (O) pour éviter de décharger la batterie. Vérifiez soigneusement le véhicule avant de réinitialiser le système. Si les dispositifs électriques du véhicule (par exemple les phares) ne sont pas endommagés après un accident, remettez le système en marche en suivant la procédure décrite ci-dessous. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Après l'impact, lorsque le système est activé, un message relatif à la coupure de l'alimentation en carburant s'affiche. Tournez le commutateur d'allumage de la position ON (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement la présence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

En fonction de la nature et de la gravité de l'événement, la procédure de réinitialisation peut être effectuée en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON (MARCHE). Si le véhicule ne démarre pas après que la procédure de réinitialisation ait été réalisée, il doit être remorqué jusqu'à un concessionnaire autorisé pour être inspecté et pour que le système de réponse améliorée en cas d'accident soit réinitialisé.

VEB (selon l'équipement)

Après un événement exigeant l'activation du système de réponse améliorée en cas d'accident, si le système est actif, un message « Service Electrical System » (Entretien du système électrique) s'affiche sur le groupe d'instruments. Le véhicule ne peut pas être conduit dans cet état et doit être remorqué immédiatement chez un concessionnaire certifié afin d'être inspecté et de réinitialiser le système de réponse amélioré en cas d'accident.

Entretien du système de sacs gonflables

AVERTISSEMENT!

- Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque de nuire à son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur la partie supérieure du tableau de bord du côté du passager. Ne modifiez pas le pare-chocs/bouclier avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.
- Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.
- Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins de siège, exigent un entretien ou une réparation (notamment le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des

AVERTISSEMENT!

modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Enregistreur de données d'événement (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- l'état de bouclage ou de débouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le degré d'enfoncement (s'il y a lieu) de la pédale de frein ou d'accélérateur par le conducteur; et
- la vitesse du véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

(Suite)

NOTA :

Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par exemple, le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, un équipement spécial est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'un équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

ENSEMBLES DE RETENUE POUR ENFANTS

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue pour enfants dans le siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

Modèles VEB

Ce véhicule commercial n'est pas conçu pour être utilisé comme un véhicule de famille et n'est pas destiné au transport d'enfants. N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant dans ce véhicule.

AVERTISSEMENT!
Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue d'enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture de sécurité pour adulte. Vérifiez toujours le manuel du propriétaire accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir plus d'information à ce sujet, visitez le site <http://www.nhtsa.gov/parents-and-caregivers> ou appelez au : 1 888 327-4236
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : <http://www.tc.gc.ca/en/services/road/child-car-seat-safety.html>.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans un siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans un siège arrière du véhicule
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, positionnés dans un siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, positionnée dans un siège arrière du véhicule

Ens. ret. enfants/bébés

NOTA :

La banquette arrière en option de ce véhicule ne permet d'utiliser que des ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière. Ne placez pas d'ensemble de retenue pour enfants orientés vers l'avant sur les sièges arrière, car ces dispositifs nécessitent des attaches supérieures. Ce véhicule n'est pas équipé d'attaches supérieures.

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Cette recommandation s'applique aux nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfant transformable.

AVERTISSEMENT!

- Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.
- N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans le siège avant d'un véhicule. Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière sur le siège arrière. Si le véhicule n'a pas de siège arrière, ne transportez pas d'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule.

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfant transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec un harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

- Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés n'est pas installé correctement, il y a risque de défaillance. L'ensemble pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles. Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.
- Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait frapper les occupants ou les dossiers et causer des blessures graves.

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le boudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?

3. Le boudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité, au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le boudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais un enfant passer le boudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le boudrier ne protégera pas de façon appropriée un enfant, ce qui risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le boudrier de la ceinture de sécurité.

Installation des ensembles de retenue pour enfants dans les véhicules commerciaux

Ce véhicule commercial n'est pas conçu pour être utilisé comme un véhicule de famille et n'est pas destiné au transport d'enfants. N'installez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans ce véhicule, à moins que celui-ci ne soit équipé de la banquette arrière en option. Bien que la ceinture de sécurité puisse être verrouillée pour fixer un ensemble de retenue pour enfants, il n'y a pas d'ancrages d'attache pour réaliser l'installation appropriée d'un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant. Si vous devez transporter un enfant dans un ensemble de retenue orienté vers l'avant, le siège du passager avant doit être complètement reculé et l'enfant doit être installé dans un ensemble de retenue pour enfants approprié en fonction de son âge, de sa taille et de son poids. Suivez les instructions indiquées ci-dessous pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT!

N'installez jamais un porte-bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager d'un véhicule muni d'un sac gonflable de passager. En cas de collision, le sac gonflable du passager pourrait se déployer et causer des blessures graves ou la mort au bébé placé dans un ensemble de retenue orienté vers l'arrière.

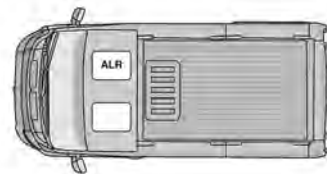
Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

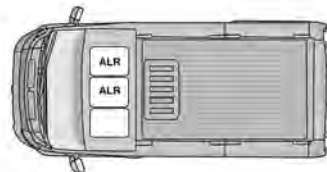
Les ceintures de sécurité de certains sièges de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable. Cette ceinture de sécurité est conçue pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de Consultez « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » page 196.



A0503000681US

Emplacement de l'enrouleur à blocage automatique des sièges avant (modèles à essence) - Selon l'équipement

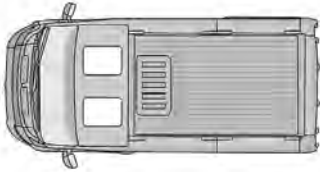
EBA – enrouleur à blocage automatique commutable



A0503000682US

Emplacement de l'enrouleur à blocage automatique des sièges avant (modèles à essence) - Selon l'équipement

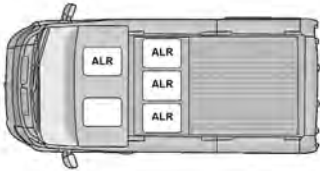
EBA – enrouleur à blocage automatique commutable



0603202879U5

Emplacement de l'enrouleur à blocage automatique du strapontin avant (modèles de VEB) – Selon l'équipement

EBA – enrouleur à blocage automatique commutable



0603202854U5

Emplacement de l'enrouleur à verrouillage automatique (ALR) des sièges avant avec banquette arrière – Selon l'équipé

EBA – enrouleur à blocage automatique commutable

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (ALR) commutable

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

AVERTISSEMENT!

- L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves ou mortelles.
- Suivez à la lettre les directives du constructeur de l'ensemble de retenue lors de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfant ou pour bébé.

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.

5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le boudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet indiquant que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.
7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.
8. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions. Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage; vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

BANQUETTE ARRIÈRE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce véhicule n'est pas équipé d'ancrages supérieurs – N'utilisez pas d'ensemble de retenue pour enfants orientés vers l'avant.

Pour les ensembles de retenue pour enfants faisant face à l'arrière, utilisez le système d'ancrage inférieur jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité au lieu du système d'ancrage inférieur une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).

NOTA :

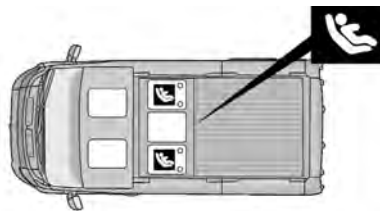
L'utilisation de la ceinture de sécurité au lieu de l'ancrage inférieur est également acceptable en dessous de ce poids combiné.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »	
		Ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)		


Positions d'ancrage inférieur pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule

Les places extérieures de la banquette disposent de deux ancrages inférieurs situés à l'arrière du coussin de la banquette, à la jonction avec le dossier. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.



0603202856U5

Positions d'ancrage inférieures

 Symbole d'ancrage inférieur (2 ancrages par place)

Foire aux questions sur l'installation des ensembles de retenue pour enfants à l'aide d'ancrages inférieurs

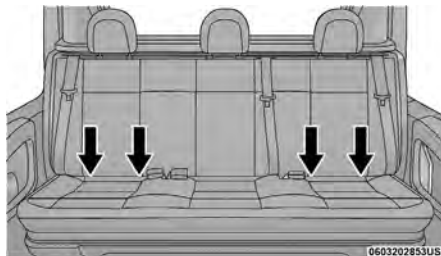
<p>Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage inférieur pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?</p>	<p>29,5 kg (65 lb)</p>	<p>Pour les ensembles de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière, utilisez le système d'ancrage inférieur jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et du dispositif de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité au lieu du système d'ancrage inférieur une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb). Pour les véhicules équipés d'une banquette arrière, n'utilisez pas d'ensemble de retenue pour enfants orientés vers l'avant aux places arrière.</p>
--	------------------------	--

Foire aux questions sur l'installation des ensembles de retenue pour enfants à l'aide d'ancrages inférieurs

Les ancrages inférieurs et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage inférieur pour fixer un ensemble de retenue pour enfant. N'utilisez pas d'ensemble de retenue pour enfants orientés vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés aux ancrages inférieurs si le constructeur du siège d'appoint le permet. Consultez le manuel du propriétaire du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage inférieur entre deux ensembles de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages inférieurs en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le manuel du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête arrière peuvent-ils être retirés?	Oui	L'appuie-tête peut être retiré s'il entre en conflit avec l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants ➡ page 48.

Localiser les ancrages inférieurs

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège. Si votre véhicule est équipé de symboles d'ancrage sur le dossier, ils seront situés au-dessus des ancrages inférieurs



Ancrage inférieur du siège central

AVERTISSEMENT!

- N'installez pas un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale au moyen du système d'ancrage inférieur. Cette place ne comporte pas d'ancrage inférieur.
- N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec l'ancrage inférieur

Les instructions suivantes concernent seulement les sièges d'enfant orientés vers l'arrière. Pour les sièges d'enfants faisant face vers l'avant ou à l'arrière et utilisant la ceinture de sécurité du véhicule, veuillez consulter le chapitre « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » ➔ page 208 pour les instructions d'utilisation.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Vous pouvez avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants.
5. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

TRANSPORT DE PASSAGERS

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire mortelles.
- Il est très dangereux de se trouver dans l'espace de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui se trouvent dans cet espace risquent d'être gravement blessées ou tuées.
- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

TRANSPORT D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière (selon l'équipement) ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

VÉHICULES CONNECTÉS

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Collecte des données et confidentialité » dans le supplément pour le système Uconnect du manuel du propriétaire ou le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) »

➔ page 153.

AVERTISSEMENT!

Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ À EFFECTUER À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

Témoin d'avertissement de sac gonflable



Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est initialement mis à la position MAR (ACC/ON/RUN

[ACCESSOIRES/MARCHE]) afin d'effectuer une vérification du fonctionnement du voyant. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corri-

gée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer → page 191.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez un concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

AVERTISSEMENT!

- Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis de plancher est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière. 
- RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant. 
- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.

(Suite)

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage fonctionnent correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.
- Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ PÉRIODIQUES À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement des pneus n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre ou les autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez que le boulon et l'écrou de roue sont serrés au couple adéquat. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de liquide de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

AVERTISSEMENT!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.
- Si vous devez rouler en gardant ouverts le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez PAS le mode de recirculation d'air.
- Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur est en marche, réglez le système de chauffage et de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous notez un changement de la sonorité du système d'échappement ou si vous remarquez des vapeurs d'échappement dans l'habitacle, ou encore si les dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier tout le système d'échappement et les secteurs adjacents de la carrosserie par un concessionnaire autorisé qui pourra repérer les pièces cassées,

endommagées, usées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENTS CONCERNANT LE MONOXYDE DE CARBONE

AVERTISSEMENT!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les mises en garde indiquées dans ce document pour éviter tout risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.
- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

(Suite)

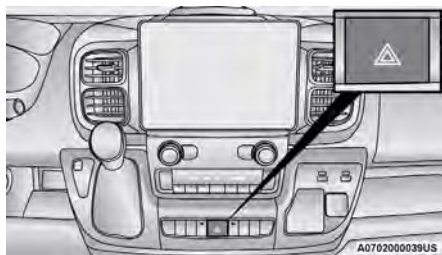
AVERTISSEMENT!

- Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT), retirez la télécommande du véhicule et verrouillez ce dernier.

EN CAS D'URGENCE

FEUX DE DÉTRESSE

Le bouton des feux de détresse se trouve sur le tableau de bord, sous les commandes de chauffage-climatisation.



Bouton des feux de détresse

Appuyez sur ce bouton pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur le bouton une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne ou pour signaler un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA :

L'utilisation prolongée des multiclignotants d'urgence risque de décharger votre batterie.

SYSTÈME D'APPELS D'URGENCE ET D'ASSISTANCE



Boutons Assistance et SOS

- 1 – Bouton SOS
- 2 – Bouton ASSIST

La console au pavillon est munie de boutons SOS et ASSIST (ASSISTANCE).

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné ↪ page 310.
- Les boutons SOS (ASSISTANCE) et ASSIST ne fonctionnent que si vous êtes connecté(e) à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel, qui est disponible en tant que fonction intégrée. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si votre service SiriusXM Guardian^{MC} est actif et connecté à un réseau LTE (voix/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton SOS Call (Appel SOS) sur la console au pavillon.

NOTA :

Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de dix secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur la console au pavillon ou appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur la console au pavillon.

2. Les voyants à DEL situés entre les boutons SOS et ASSIST (assistance) sur la console au pavillon passent à la couleur verte une fois que la connexion à un préposé du service d'urgence SOS a été établie.
3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
 - Une indication que l'occupant a effectué un appel SOS.
 - La marque du véhicule
 - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule
4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
 - Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.
5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

AVERTISSEMENT!

- Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.
- Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. **SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMIS LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.**

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Les témoins de la console au pavillon situés entre les boutons SOS (ASSISTANCE) et ASSIST s'allument en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message suivant : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact an authorized dealer » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.)

AVERTISSEMENT!

- Si le témoin de la console au pavillon est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin de la console au pavillon est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par un concessionnaire autorisé.
- Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- Clé de contact en position OFF (HORS FONCTION)
- Systèmes électriques du véhicule endommagés
- Logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident
- Perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident
- Signaux du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués
- Mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS
- Erreur du préposé du service SOS

- Congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données)
- Météo
- Édifices, structures, configuration géographique ou tunnels

AVERTISSEMENT!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de faire un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

NOTA :

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

MISE EN GARDE!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

SOS automatique – selon l'équipement

« Automatic SOS » (SOS automatique) est un service de sécurité mains libres qui vous connecte immédiatement à de l'aide lorsque des sacs gonflables de votre véhicule sont déployés. Veuillez consulter le supplément sur la radio qui vous est fourni afin d'obtenir des renseignements complets.

Appel d'aide

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – en cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle SiriusXM Guardian^{MC} – Soutien à bord du véhicule pour les services SiriusXM Guardian^{MC}.

- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.
- Service à la clientèle Uconnect – Soutien complet pour les problèmes de radio, de téléphone et de navigation.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPACEMENT D'UN PNEU – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

- N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant la réparation.
- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.
- Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

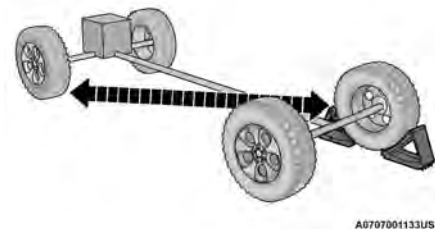
PRÉPARATIFS POUR L'UTILISATION DU CRIC

1. Stationnez le véhicule sur une surface ferme et de niveau. Évitez les zones glacées ou glissantes.

AVERTISSEMENT!

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter de vous faire frapper lorsque vous utilisez le cric ou effectuer le changement de roue.

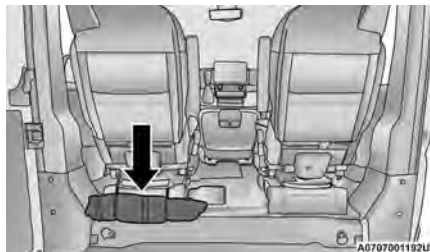
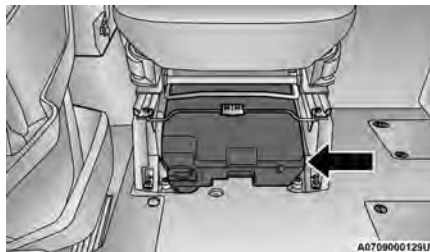
2. Allumez les clignotants d'urgence.
3. Serrez fermement le frein de stationnement.
4. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) ou à la position R (MARCHE ARRIÈRE) dans le cas d'une transmission manuelle.
5. COUPEZ le contact.
6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous devez changer la roue avant du côté conducteur, calez la roue arrière du côté passager.

**Exemple de roue calée****NOTA :**

Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est levé ou soulevé.

EMPLACEMENT DU CRIC ET DES OUTILS

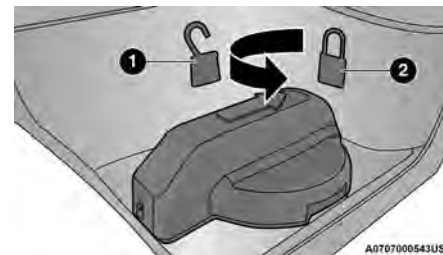
Selon le niveau de garniture du véhicule, le cric et ses outils sont rangés dans une boîte sous le siège passager avant, ou dans un sac à outils sanglé derrière le siège du conducteur. Les outils fournis peuvent varier.

**Emplacement du sac à outils et cric – selon l'équipement****Emplacement de la trousse de cric – selon l'équipement**

Pour libérer la trousse de cric de son emplacement de rangement, tournez le bouton de verrouillage d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la position de déverrouillage.

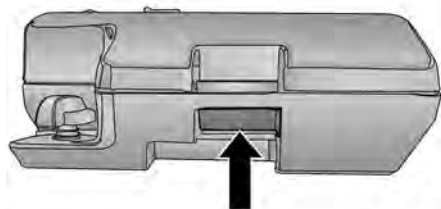
MISE EN GARDE!

Ne forcez pas le bouton de verrouillage au-dessus de la limite. Vous risqueriez d'endommager le bouton de verrouillage.

**Bouton de verrouillage**

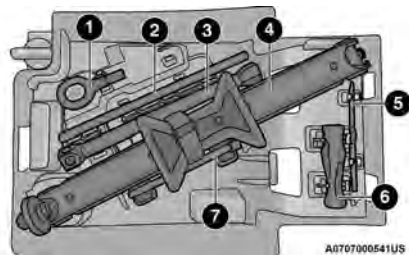
- 1 – Position déverrouillée
- 2 – Position verrouillée

Pour ouvrir le conteneur de la trousse de cric, vous devez appuyer sur le dispositif de déverrouillage du conteneur pour séparer la partie supérieure et la partie inférieure.



A0707000540US

Déverrouillage du conteneur



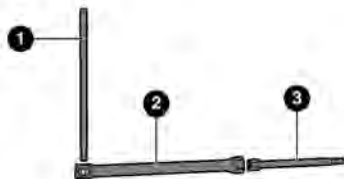
A0707000541US

Outils de levage

- 1 - Œillet de remorquage - selon l'équipement
- 2 - Poignée de treuil
- 3 - Adaptateur de l'écrou de roue
- 4 - Cric
- 5 - Outil réversible - selon l'équipement
- 6 - Poignée de l'outil - selon l'équipement
- 7 - Rallonge de treuil

RETRAIT DE LA ROUE DE SECOURS

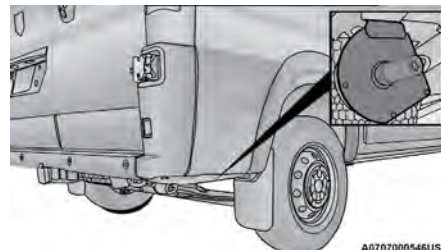
1. Retirez la roue de secours avant de tenter de lever le véhicule à l'aide du cric. Fixez l'adaptateur de l'écrou de roue à la rallonge de treuil et insérez-le dans le mécanisme du treuil.



A0707000544US

Outils du cric

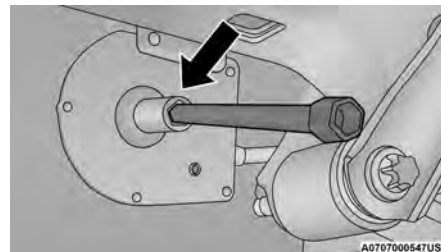
- 1 - Poignée de clé
- 2 - Adaptateur de l'écrou de roue
- 3 - Rallonge de treuil



A0707000546US

Emplacement du treuil

Le mécanisme de treuil se trouve sous l'arrière du véhicule entre la roue arrière droite et la roue de secours.



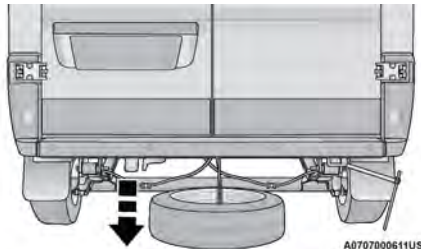
A0707000547US

Rallonge de treuil

2. Tournez la poignée de la clé pour écrous de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue de secours repose sur le sol et que le câble soit suffisamment lâche pour vous permettre de retirer la roue du dessous du véhicule.

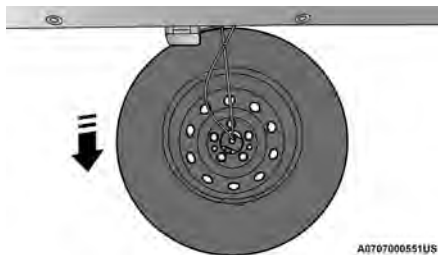
MISE EN GARDE!

Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé avec la rallonge de la clé du cric uniquement. L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'un outil électrique peut endommager le treuil.



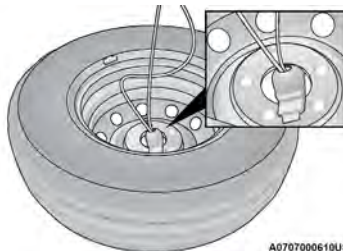
Abaissement de la roue de secours

3. Retirez la roue de secours de sous le véhicule pour accéder au dispositif de retenue de la roue de secours.



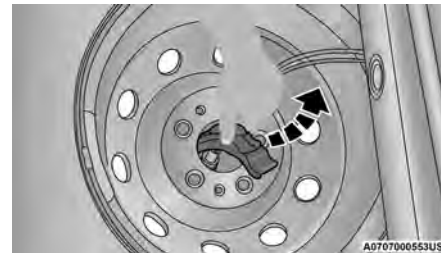
Roue de secours

4. Soulevez la roue de secours avec une main pour incliner le dispositif de retenue sur l'extrémité du câble.



Levage de la roue de secours

5. Tirez le dispositif de retenue dans le centre de la roue.



Pièce de fixation

DIRECTIVES DE LEVAGE

AVERTISSEMENT!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

- Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.
- Allumez les clignotants d'urgence.
- Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission automatique en position PARK (STATIONNEMENT), ou la transmission manuelle en position REVERSE (MARCHE ARRIÈRE).
- Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé.
- Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.
- Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.
- Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.
- Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.



0606052844

Étiquette d'avertissement du cric



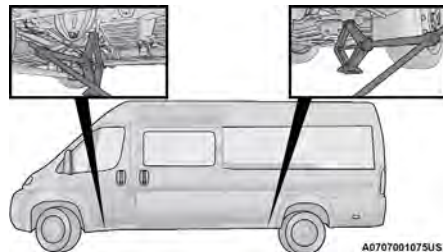
A0707000555US

Cric assemblé

1. Desserrez les écrous de roue, sans les enlever, en les tournant d'un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pendant que la roue touche encore au sol.
2. Deux zones de soulèvement sont prévues pour le cric de chaque côté de la carrosserie du véhicule. La longueur des supports d'engagement du cric peut être différente sur les véhicules à essence et les VEB.

MISE EN GARDE!

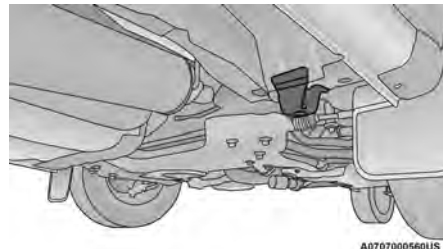
Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.



A0707001075US

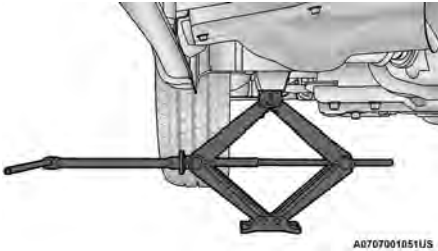
Emplacements d'engagement de levage**NOTA :**

L'emplacement de levage avant est situé derrière le pneu avant et devant la portière du conducteur et du passager.



A0707000560US

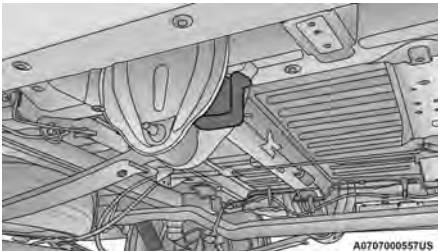
Emplacement de levage avant



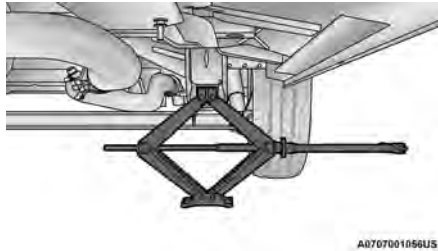
Emplacement de levage avant

NOTA :

L'emplacement de levage arrière est situé devant le pneu arrière et devant le support de ressort à lames.



Emplacement de levage arrière



Emplacement de levage arrière

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.

- Placez l'adaptateur d'écrou de roue et la clé pour écrous sur la vis du cric et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la tête du cric soit adéquatement engagée à l'emplacement décrit. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric soit correctement positionné.**

- Soulevez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide de l'adaptateur d'écrou de roue et de la clé pour écrous. Arrêtez de soulever le véhicule dès que le pneu se soulève du sol et que l'espace en dessous est suffisant pour installer la roue de secours. La stabilité de l'ensemble est d'autant plus grande que le pneu est peu soulevé.

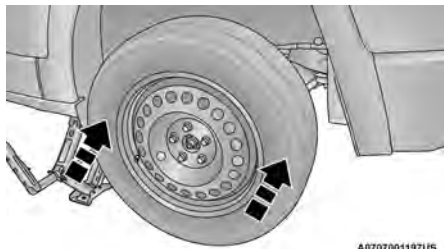
AVERTISSEMENT!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

- Retirez les écrous de roue. Dans le cas des véhicules équipés d'enjoliveurs de roue, retirez l'enjoliveur de la roue à la main. Ne forcez pas l'enjoliveur pour l'enlever de la roue. Retirez ensuite la roue du moyeu.
- Installez la roue de secours. Serrez légèrement les écrous de roue.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.



A0707001197US

Montage de la roue de secours

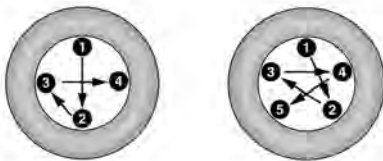
MISE EN GARDE!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.

NOTA :

N'installez pas l'enjoliveur sur une roue de secours.

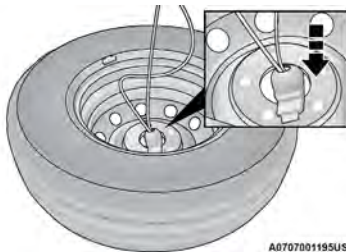
- Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric vers la gauche, en veillant à ce qu'il soit bien en sécurité au sol. Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou de roue ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course) ↪ page 300.



A0910080005US

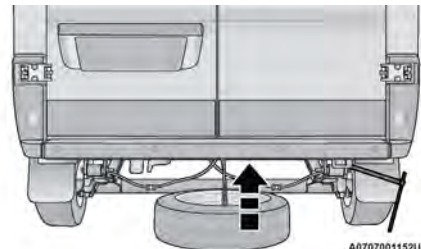
Modèles de couple de serrage

- Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il se referme complètement.
- Pour ranger la roue endommagée ou le pneu de secours, replacez le dispositif de retenue de la roue et utilisez le mécanisme du treuil à câble pour la ou le serrer sous le véhicule avant de conduire.



A0707001195US

Réinstallation du dispositif de retenue



A0707001152US

Rangement de la roue endommagée

- Mettez en place la rallonge de treuil et tournez la poignée de la clé dans le sens horaire jusqu'à entendre 3 dé clics provenant du mécanisme, ce qui indique que la roue est rangée de manière appropriée sous le véhicule.
- Rangez le cric, la poignée de manœuvre du cric et les outils de treuil dans le compartiment de rangement.

AVERTISSEMENT!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant en cas de collision ou d'arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet. Faites réparer ou remplacer le pneu crevé dès que possible.

12. Vérifiez la pression de la roue de secours dès que possible. Réglez la pression du pneu si nécessaire.

Pour les véhicules avec roues en aluminium :

Vous devez pousser le couvre-moyeu vers l'extérieur à partir de l'arrière pour poser la pièce de retenue et ranger le pneu.

ENJOLIVEURS DE ROUE

Les enjoliveurs de roue du véhicule sont maintenus en place par les écrous de roue et peuvent être retirés après le retrait des écrous.

MISE EN GARDE!

D'un mouvement de va-et-vient, enlevez l'enjoliveur. N'appliquez pas un mouvement de torsion pour retirer l'enjoliveur, au risque d'en endommager le fini.

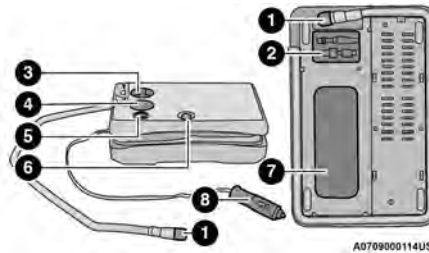
TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Selon le niveau de garniture du véhicule, l'emplacement de la trousse d'entretien des pneus peut varier.

Les petites perforations (jusqu'à 6 mm [1/4 po]) dans la bande de roulement peuvent être obturées avec la trousse d'entretien des pneus. Les corps étrangers (comme des vis ou des clous) ne doivent pas être retirés du pneu. La trousse d'entretien des pneus peut être utilisée à des températures extérieures jusqu'à environ -20 °C (-4 °F).

Cet outil permet de réparer temporairement un pneu, ce qui permet de rouler sur une distance d'environ 160 km (100 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h).

Composants et fonctionnement de la trousse d'entretien des pneus



Composants de la trousse d'entretien des pneus

- 1 – Flexible d'enduit d'étanchéité et tuyau à air
- 2 – Accessoires du flexible
- 3 – Sélecteur de mode
- 4 – Manomètre
- 5 – Bouton de dégonflage
- 6 – Commutateur d'alimentation
- 7 – Bouteille d'enduit d'étanchéité
- 8 – Fiche d'alimentation électrique

Utilisation du sélecteur de mode et des tuyaux

Votre trousse d'entretien des pneus est équipée des symboles suivants pour indiquer le mode d'air ou le produit d'étanchéité.

● Sélection du mode pompe à air

Poussez le sélecteur de mode et tournez-le à cette position pour utiliser l'appareil comme pompe à air uniquement.



● Sélection du mode enduit d'étanchéité

Poussez le sélecteur de mode et tournez à cette position pour injecter le scellant de la trousse d'entretien des pneus et gonfler le pneu.



● Utilisation de la commande de mise sous tension

Appuyez une fois sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension. Appuyez de nouveau sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.



● Utilisation du bouton de dégonflage

Appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression d'air dans le pneu s'il devient surgonflé.



Précautions relatives à l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus

- Remplacez la bouteille d'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus avant la date de péremption (imprimée dans le coin inférieur droit sur l'étiquette de la bouteille) pour préserver la pleine efficacité du système. Consultez le paragraphe « Remplacement de la bouteille d'enduit d'étanchéité » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

- La bouteille d'enduit d'étanchéité ne peut servir qu'à une seule application et doit être remplacée après chaque utilisation. Remplacez toujours immédiatement ces composants chez votre concessionnaire d'équipements d'origine de véhicule autorisé.
- Lorsque l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est sous forme liquide, vous pouvez l'éliminer des surfaces du véhicule ou des pneus avec de l'eau propre et un linge humide. Une fois sec, il se pèle facilement pour être jeté dans un contenant à déchet.
- Pour optimiser le rendement du produit, assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté sur le corps de valve avant de brancher la trousse d'entretien des pneus.
- L'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est uniquement destiné à obturer les petites perforations de moins de 6 mm (1/4 po) de diamètre, dans la bande de roulement ou la surface de contact des pneus de votre véhicule.
- L'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus n'est pas conçu pour obturer les petites perforations sur les parois latérales des pneus.
- Vous pouvez utiliser la pompe à air de la trousse d'entretien des pneus pour gonfler les pneus de vélo. La trousse comporte aussi deux aiguilles qui se trouvent dans le compartiment de rangement des accessoires (situé au bas de la pompe à air) pour gonfler les ballons, les radeaux ou d'autres articles gonflables. N'utilisez toutefois que la pompe à air et assurez-vous que le sélecteur de mode est en mode air pour éviter d'injecter du scellant pendant le gonflage.
- Ne soulevez pas et ne transportez pas la trousse d'entretien des pneus par les flexibles.

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.
- N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :
 - Si la crevaision dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.
 - Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.
- Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou de la source thermique.
- Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocif s'il est inhalé, ingurgité ou absorbé par la peau. Il cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.
- La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. S'il est avalé, rincez la bouche immédiatement avec suffisamment d'eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.

Obturation d'un pneu à l'aide de la trousse d'entretien des pneus

Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus :

1. Rangez-vous en bordure de route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.
2. Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Le tuyau de la trousse d'entretien des pneus pourra ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. C'est là la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu

crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher le corps de valve du sol avant de continuer.

- Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour régler le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
- Serrez le frein de stationnement.

Préparation pour l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus :

- Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.
- Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.
- Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité au corps de soupape.
- Déroulez la fiche d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 V du véhicule.



NOTA :

Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu.

Injection du scellant de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu dégonflé :

- Faites toujours démarrer le véhicule avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.



- Assurez-vous que le bouton du sélecteur de mode se trouve en position du Sealant Mode (Mode enduit d'étanchéité).



- Après que vous avez appuyé sur la commande de mise sous tension, le liquide (blanc) s'écoule de la bouteille d'enduit d'étanchéité au pneu par le flexible d'enduit d'étanchéité.



NOTA :

Un peu d'enduit d'étanchéité peut fuir par la perforation du pneu.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) ne coule pas dans le flexible d'enduit d'étanchéité dans les 10 secondes :

- Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension. Débranchez le flexible d'enduit d'étanchéité du corps de valve. Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étranger obstruant le corps de valve. Rebranchez le flexible d'enduit d'étanchéité au corps de valve. Vérifiez que le bouton de sélection de mode est en position de mode enduit d'étanchéité et non pas de mode pompe à air. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension.
- Branchez la fiche du cordon électrique dans une autre prise de courant de 12 V du véhicule ou dans un autre véhicule, s'il y en a un de disponible. Assurez-vous que le véhicule est en marche avant d'allumer la trousse d'entretien des pneus.
- La bouteille d'enduit d'étanchéité peut avoir été vidée lors d'une précédente utilisation. Demandez de l'aide.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) coule dans le flexible d'enduit d'étanchéité :

- Continuez de faire fonctionner la pompe jusqu'à ce que l'enduit d'étanchéité ne s'écoule plus du flexible (ce qui prend habituellement de 30 à 70 secondes). Alors que le produit d'étanchéité coule par le flexible d'enduit d'étanchéité, le manomètre peut lire une valeur aussi élevée que 4,8 bars (70 lb/po²). Une fois que la bouteille d'enduit d'étanchéité est vide, la pression des pneus indiquée au manomètre chute rapidement de 4,8 bars (70 lb/po²) à la pression réelle.



- La pompe commence à injecter de l'air dans le pneu aussitôt que la bouteille d'enduit d'étanchéité est vide. Continuez d'utiliser la pompe et gonflez le pneu à la pression de gonflage à froid du pneu indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur. Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre.



Si le pneu ne se gonfle pas jusqu'à au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

- Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si le pneu se gonfle jusqu'à la pression recommandée ou que la pression de gonflage atteint au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

NOTA :

Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression du pneu à la valeur recommandée avant de continuer.

- Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.



- Retirez l'étiquette de limite de vitesse de la trousse d'entretien des pneus et placez l'autocollant au centre du volant.



- Débranchez immédiatement le flexible d'enduit d'étanchéité du corps de valve, remettez le capuchon sur le raccord à l'extrémité du flexible, puis rangez la trousse d'entretien des pneus dans le compartiment de rangement du véhicule prévu à cet effet.

Conduire le véhicule :



Immédiatement après avoir injecté l'enduit d'étanchéité et gonflé le pneu, conduisez le véhicule sur une distance de 8 km (5 mi) ou 10 minutes pour bien répartir l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h).

AVERTISSEMENT!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort. Faites vérifier le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé.

Après avoir conduit le véhicule :

- Rangez-vous en bordure de route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.
- Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Le tuyau de la trousse d'entretien des pneus pourra ainsi l'atteindre sans lever l'appareil du sol. C'est là la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher le corps de valve du sol avant de continuer.
- Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
- Serrez le frein de stationnement.

NOTA :

Si le pneu est mal gonflé, suivez les étapes ci-dessous :

- Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.
- Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.
- Retirez le capuchon du corps de valve, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité au corps de valve.
- Déroulez la fiche d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 V du véhicule.



- Déroulez le flexible et vissez le raccord à la fin du flexible sur la tige de soupape.



- Tournez le bouton du sélecteur de mode à la position Air Mode (Mode air).



- Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre.

Si la pression des pneus est inférieure à 1,3 bar (19 lb/po²) :

Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si la pression des pneus est de 1,3 bar (19 lb/po²) ou plus :

- Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre sous tension la trousse d'entretien des pneus et gonflez le pneu à la pression de gonflage à froid du pneu indiquée sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur.



NOTA :

Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression du pneu à la valeur recommandée avant de continuer.

- Débranchez la trousse d'entretien des pneus de la tige de soupape, réinstallez le bouchon sur le corps de valve et débranchez la sortie de 12 V.
- Rangez la trousse d'entretien des pneus dans l'espace de rangement prévu à cet effet dans le véhicule.

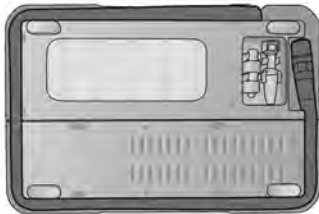
4. Faites vérifier et, le cas échéant, réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de service de pneus.
5. Décollez l'autocollant de limite de vitesse du volant après avoir réparé le pneu.
6. Faites remplacer la bouteille d'enduit d'étanchéité par un concessionnaire autorisé le plus tôt possible.

NOTA :

Lorsque vous faites réparer le pneu, indiquez au concessionnaire autorisé ou au centre de service que le pneu a été scellé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus.

Remplacement de la bouteille d'enduit d'étanchéité :

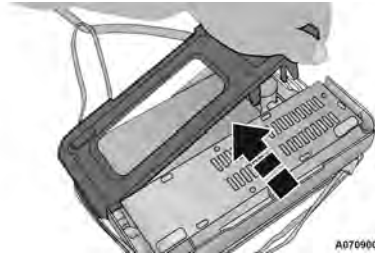
1. Déroulez le cordon d'alimentation.
2. Déroulez le flexible.



A0709000070US

Emplacement du flexible

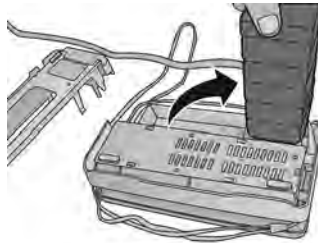
3. Retirez le couvercle de la bouteille.



A0709000074US

Retirer le couvercle de la bouteille

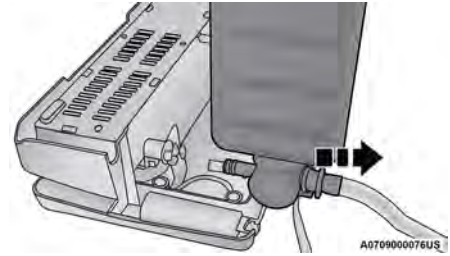
4. Faites tourner la bouteille vers le haut au-delà de la position verticale pour le dégager.



A0709000075US

Faire tourner la bouteille vers le haut

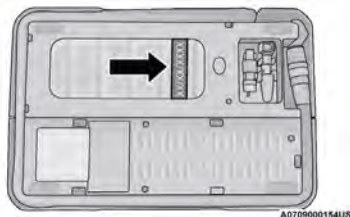
5. Écartez la bouteille du compresseur.



A0709000076US

Retirer la bouteille**NOTA :**

- Pour l'installation de la bouteille d'enduit d'étanchéité, effectuez ces étapes dans l'ordre inverse.
- La bouteille d'enduit d'étanchéité ne peut servir qu'à une seule application et doit être remplacée après chaque utilisation. Remplacez toujours immédiatement ces composants chez votre concessionnaire d'équipements d'origine de véhicule autorisé.
- Remplacez la bouteille d'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus avant la date d'expiration (imprimée sur l'étiquette de la bouteille) pour préserver la pleine efficacité du système.



Emplacement de la date d'expiration sur la bouteille d'enduit d'étanchéité

AVERTISSEMENT!

Conformément aux règlements actuels, les renseignements sur les substances chimiques concernant la protection de la santé et de l'environnement et l'utilisation sécuritaire de l'enduit d'étanchéité se trouvent sur l'étiquette d'emballage. Il est essentiel de se conformer aux indications figurant sur l'étiquette pour assurer la sécurité et l'efficacité du produit. N'oubliez pas de lire attentivement l'étiquette avant l'utilisation. L'utilisateur du produit est responsable des dommages causés par un usage inadéquat. L'enduit d'étanchéité possède une date de péremption. Remplacez la bouteille si l'enduit d'étanchéité a expiré.

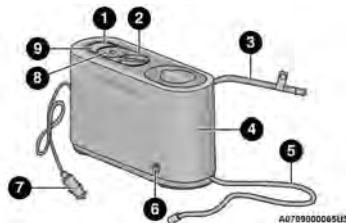
MISE EN GARDE!

Mettez correctement au rebut la bouteille et le liquide d'étanchéité. Mettez-les au rebut conformément à la réglementation nationale et locale.

TROUSSE ALTERNATIVE D'ENTRETIEN DES PNEUS – SELON L'ÉQUIPEMENT

Selon les niveaux d'équipement du véhicule, la conception de la trousse d'entretien des pneus peut varier et être rangée dans une poche de la portière du conducteur ou dans la zone du compartiment du passager.

COMPOSANTS ET FONCTIONNEMENT DE LA TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS



Composants de la trousse d'entretien des pneus

- 1 – Bouton d'alimentation
- 2 – Sélecteur de mode
- 3 – Flexible d'enduit d'étanchéité (transparent)
- 4 – Bouteille d'enduit d'étanchéité
- 5 – Tuyau de pompe à air (noir)
- 6 – Bouton de déverrouillage de la bouteille d'enduit d'étanchéité
- 7 – Fiche d'alimentation électrique
- 8 – Manomètre
- 9 – Bouton de dégonflage

Utilisation du sélecteur de mode et des tuyaux

Votre trousse d'entretien des pneus est munie des symboles suivants :

- **Sélection du mode pompe à air**

Poussez le sélecteur de mode et tournez-le à cette position pour utiliser l'appareil comme pompe à air uniquement. Utilisez le tuyau de pompe à air noir lorsque vous sélectionnez ce mode.



- **Sélection du mode enduit d'étanchéité**

Poussez le sélecteur de mode et tournez à cette position pour injecter le scellant de la trousse d'entretien des pneus et gonfler le pneu. Utilisez le flexible d'enduit d'étanchéité lorsque vous sélectionnez ce mode.



- **Utilisation de la commande de mise sous tension**

Appuyez une fois sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension. Appuyez de nouveau sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.



- **Utilisation du bouton de dégonflage**

Appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression d'air dans le pneu s'il devient surgonflé.



PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE LA TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS

- La bouteille d'enduit d'étanchéité et le flexible d'enduit d'étanchéité ne peuvent servir qu'à une seule application et doivent être remplacés après chaque utilisation. Remplacez toujours immédiatement ces composants chez votre concessionnaire d'équipements d'origine de véhicule autorisé.
- Lorsque l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est sous forme liquide, vous pouvez l'éliminer des surfaces du véhicule ou des pneus avec de l'eau propre et un linge humide. Une fois sec, il se pèle facilement pour être jeté dans un contenant à déchet.
- Pour optimiser le rendement du produit, assurez-vous qu'il n'y a pas de saleté sur le corps de valve avant de brancher la trousse d'entretien des pneus.
- Vous pouvez utiliser la pompe à air de la trousse d'entretien des pneus pour gonfler les pneus de vélo. La trousse comporte aussi deux aiguilles qui se trouvent dans le compartiment de rangement des accessoires (situé au bas de la pompe à air) pour gonfler les ballons, les radeaux ou d'autres articles gonflables. N'utilisez toutefois que le boyau de pompe à air et assurez-vous que le sélecteur de mode est en mode air pour éviter d'injecter du scellant pendant le gonflage. L'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est uniquement destiné à obturer les petites perforations de moins de 6 mm (1/4 po) de diamètre dans la bande de roulement du pneu.
- Ne soulevez pas et ne transportez pas la trousse d'entretien des pneus par les flexibles.

AVERTISSEMENT!

- Ne tentez jamais de réparer un pneu du côté de la circulation lorsque vous êtes garé près de la voie de circulation. Garez-vous assez loin sur l'accotement pour éviter le risque de collision lorsque vous utilisez la trousse d'entretien des pneus.
- N'utilisez pas la trousse d'entretien des pneus et ne conduisez pas le véhicule dans les circonstances suivantes :
 - Si la crevaison dans la bande de roulement est d'environ 6 mm (1/4 po) ou plus grand.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par le roulement à une pression des pneus très faible.
 - Si le flanc du pneu présente des dommages de quelque nature que ce soit causés par la conduite sur un pneu crevé.
 - Si la roue présente des dommages de quelque nature que ce soit.
 - Si vous avez des doutes quant à l'état du pneu ou de la roue.
- Éloignez la trousse d'entretien des pneus de la flamme nue ou des sources thermiques.
- Si la trousse d'entretien des pneus est mal fixée, elle risque d'être projetée en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet. En ignorant ces mises en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Évitez tout contact du contenu de la trousse d'entretien des pneus avec les cheveux, les yeux ou les vêtements. Le produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus est nocif s'il est inhalé, ingurgité ou absorbé par la peau. Il cause des irritations cutanées, oculaires et respiratoires. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincez immédiatement à grande eau. En cas de contact avec les vêtements, changez de vêtement dès que possible.
- La solution du produit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus contient du latex. En cas de réaction allergique ou d'éruption cutanée, consultez immédiatement un médecin. Gardez la trousse d'entretien des pneus hors de portée des enfants. S'il est avalé, rincez la bouche immédiatement avec suffisamment d'eau et buvez beaucoup d'eau. Ne provoquez pas le vomissement! Consultez tout de suite un médecin.

OBTURATION D'UN PNEU À L'AIDE DE LA TROUSSE D'ENTRETIEN DES PNEUS

(A) Lorsque vous immobilisez votre véhicule pour utiliser la trousse d'entretien des pneus :

1. Rangez-vous en bordure de route, dans un endroit sécuritaire, et allumez les feux de détresse du véhicule.
2. Assurez-vous que le corps de valve du pneu à obturer se trouve près du sol. Les tuyaux de la trousse d'entretien des pneus pourront ainsi atteindre le corps de valve sans lever l'appareil du sol. C'est là la position idéale pour injecter l'enduit d'étanchéité dans le pneu crevé et assurer le bon fonctionnement de sa pompe à air. S'il le faut, déplacez le véhicule pour rapprocher le corps de valve du sol avant de continuer.
3. Mettez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) (transmission automatique) ou en prise (transmission manuelle) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
4. Serrez le frein de stationnement.

(B) Préparation pour l'utilisation de la trousse d'entretien des pneus :

1. Poussez le sélecteur de mode et tournez-le à la position du mode Enduit d'étanchéité.
2. Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité et retirez le capuchon du raccord à son extrémité.

3. Placez la trousse d'entretien des pneus à plat sur le sol, à côté du pneu dégonflé.
4. Retirez le capuchon du corps de soupape, puis vissez-y le raccord du flexible d'enduit d'étanchéité au corps de soupape.
5. Déroulez la fiche d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 V du véhicule.

NOTA :

Ne retirez pas les corps étrangers (vis, clous, etc.) du pneu.

(C) Injection du scellant de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu dégonflé :

- Faites toujours démarrer le moteur avant de mettre en marche la trousse d'entretien des pneus.

NOTA :

Dans le cas des véhicules munis d'une transmission manuelle, le frein de stationnement doit être serré et le sélecteur de rapport doit être à la position N (POINT MORT).

- Après que vous avez appuyé sur la commande de mise sous tension, le liquide (blanc) s'écoule de la bouteille d'enduit d'étanchéité au pneu par le flexible d'enduit d'étanchéité.

NOTA :

Un peu d'enduit d'étanchéité peut fuir par la perforation du pneu.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) ne coule pas dans le flexible d'enduit d'étanchéité dans les 0 à 10 secondes (3) :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension. Débranchez le flexible d'enduit d'étanchéité du corps de valve. Assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étranger obstruant le corps de valve. Rebranchez le flexible d'enduit d'étanchéité au corps de valve. Vérifiez que le bouton de sélection de mode est en position de mode enduit d'étanchéité et non pas de mode pompe à air. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus sous tension.
2. Branchez la fiche du cordon électrique dans une autre prise de courant de 12 V du véhicule ou dans un autre véhicule, s'il y en a un de disponible. Assurez-vous que le moteur tourne avant de mettre en marche la trousse d'entretien des pneus.
3. La bouteille d'enduit d'étanchéité peut avoir été vidée lors d'une précédente utilisation. Demandez de l'aide.

NOTA :

Si le bouton de sélection de mode est en mode air et que la pompe fonctionne, l'air s'échappera du flexible de la pompe à air seulement, et non pas du flexible d'enduit d'étanchéité.

Si l'enduit d'étanchéité (liquide blanc) coule dans le flexible d'enduit d'étanchéité (3) :

1. Continuez de faire fonctionner la pompe jusqu'à ce que l'enduit d'étanchéité ne s'écoule plus du flexible (ce qui prend habituellement de 30 à 70 secondes). Alors que le produit d'étanchéité coule par le flexible d'enduit d'étanchéité, le manomètre peut lire une valeur aussi élevée que 4,8 bars (70 lb/po²). Une fois que la bouteille d'enduit d'étanchéité est vide, la pression des pneus indiquée au manomètre chute rapidement de 4,8 bars (70 lb/po²) à la pression réelle.
2. La pompe commence à injecter de l'air dans le pneu aussitôt que la bouteille d'enduit d'étanchéité est vide. Continuez de faire fonctionner la pompe pour gonfler le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de pression des pneus située sur le montant de portière du conducteur (pression recommandée). Vérifiez la pression des pneus à l'aide du manomètre.

Si le pneu ne se gonfle pas jusqu'à au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

- Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

NOTA :

Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression du pneu à la valeur recommandée avant de continuer.

Si le pneu se gonfle jusqu'à la pression recommandée ou que la pression de gonflage atteint au moins 1,8 bar (26 lb/po²) dans les 15 minutes :

1. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre la trousse d'entretien des pneus hors tension.
2. Décollez l'étiquette de limite de vitesse de la face supérieure de la bouteille d'enduit d'étanchéité et collez-la sur le tableau de bord.
3. Débranchez immédiatement le flexible d'enduit d'étanchéité du corps de valve, remettez le capuchon sur le raccord à l'extrémité du flexible, puis rangez la trousse d'entretien des pneus dans le compartiment de rangement du véhicule prévu à cet effet.

MISE EN GARDE!

- La partie métallique à l'extrémité de la fiche d'alimentation électrique peut devenir très chaude après son utilisation. Il faut donc la manipuler avec prudence.
- Si vous ne remettez pas le capuchon sur le raccord de l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité, de l'enduit pourrait entrer en contact avec votre peau, vos vêtements et l'intérieur du véhicule. L'enduit pourrait aussi entrer en contact avec les composants de la trousse d'entretien des pneus et causer des dommages permanents.

(D) Conduire le véhicule :

Immédiatement après avoir injecté l'enduit d'étanchéité et gonflé le pneu, conduisez le véhicule sur une distance de 8 km (5 mi) ou 10 minutes pour bien répartir l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h).

AVERTISSEMENT!

La trousse d'entretien des pneus ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé. Faites examiner et réparer ou remplacer le pneu après l'avoir obturé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé. En ignorant cette mise en garde, vous vous exposez, vous, vos passagers et les gens qui vous entourent, à des blessures graves ou risquez la mort.

(E) Après avoir conduit le véhicule :

Rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sécuritaire ➡ page 234.

1. Appuyez sur le sélecteur de mode et tournez-le à la position du mode d'air.
2. Déroulez la fiche d'alimentation électrique et insérez la fiche dans la prise de courant de 12 V du véhicule.
3. Déroulez le flexible de la pompe à air (de couleur noire) et vissez le raccord à l'extrémité du flexible sur le corps de valve.
4. Vérifiez la pression du pneu à l'aide du manomètre.

Si la pression des pneus est inférieure à 1,3 bar (19 lb/po²) :

Le pneu est trop endommagé. Ne tentez pas de conduire le véhicule de nouveau. Demandez de l'aide.

Si la pression des pneus est de 1,3 bar (19 lb/po²) ou plus :

- Appuyez sur le bouton d'alimentation pour mettre sous tension la trousse d'entretien des pneus et gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette de renseignements sur les pneus et la charge située dans l'ouverture de la portière du conducteur.

NOTA :

Si le pneu est trop gonflé, appuyez sur le bouton de dégonflage pour réduire la pression du pneu à la valeur recommandée avant de continuer.

- Débranchez la trousse d'entretien des pneus de la tige de soupape, réinstallez le bouchon sur le corps de valve et débranchez la sortie de 12 V.
- Rangez la trousse d'entretien des pneus dans l'espace de rangement prévu à cet effet dans le véhicule.
- Faites vérifier et, le cas échéant, réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé ou par un centre de service de pneus.
- Décolliez l'étiquette de limite de vitesse du tableau de bord après avoir réparé le pneu.
- Faites remplacer la bouteille et le flexible d'enduit d'étanchéité chez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible ↪ page 236.

NOTA :

Lorsque vous faites réparer le pneu, indiquez au concessionnaire autorisé ou au centre de service que le pneu a été scellé à l'aide de la trousse d'entretien des pneus.

(F) Remplacement de la bouteille et du flexible d'enduit d'étanchéité :

- Remplacez la bouteille et le flexible d'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus avant la date de péremption (imprimée dans le coin supérieur droit sur l'étiquette de la bouteille) pour préserver la pleine efficacité du système ↪ page 236.



Emplacement de la date de péremption de l'enduit d'étanchéité de la trousse d'entretien des pneus

- Déroulez le flexible d'enduit d'étanchéité (de couleur transparente).
- Repérez le bouton de déverrouillage circulaire rouge de la bouteille d'enduit d'étanchéité dans le coin inférieur droit de la trousse.
- Maintenez le bouton de déverrouillage de la bouteille d'enduit d'étanchéité enfoncé, puis sortez la bouteille en maintenant le bouton enfoncé.
- Nettoyez tout résidu d'enduit du logement de la trousse d'entretien des pneus.

- Placez la nouvelle bouteille d'enduit d'étanchéité dans le logement de façon à aligner le flexible d'enduit d'étanchéité avec la fente de flexible à l'avant du logement. Maintenez le bouton de déverrouillage de la bouteille d'enduit d'étanchéité enfoncé, puis appuyez sur la bouteille pour l'encaster dans son logement en maintenant le bouton enfoncé. Un déclic se fera entendre, indiquant que la bouteille est verrouillée en place. Relâchez le bouton.
- Vérifiez que le bouchon est installé sur le raccord à l'extrémité du flexible d'enduit d'étanchéité et replacez le flexible dans son espace de rangement (situé dans la partie supérieure du logement).
- Rangez la trousse d'entretien des pneus à l'endroit prévu à cet effet dans le véhicule.

DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES À ESSENCE

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA :

Si vous utilisez une batterie d'appoint portative, suivez les directives et les mises en garde d'utilisation du constructeur.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!

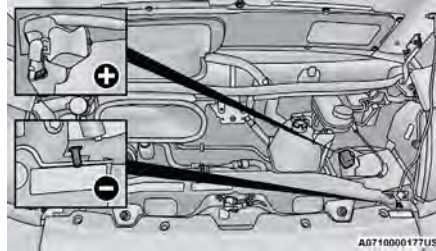
N'utilisez pas de batterie portable d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

PRÉPARATION POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES À ESSENCE

Les bornes de démarrage d'appoint éloignées du véhicule sont situées sous le capot, dans le compartiment moteur du côté conducteur.

La borne positive (+) éloignée est recouverte d'un capuchon protecteur situé sur le côté de la centrale de servitudes avant.

La borne négative (-) éloignée est située sur le support de base, le plus proche de l'avant du véhicule.

**Emplacement des bornes de démarrage d'appoint**

Borne positive (+) éloignée

Borne négative (-) éloignée

Suivez les étapes ci-dessous pour préparer un démarrage d'appoint :

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez la radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Tirez vers le haut puis retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+) éloignée.
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, garez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT).

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.
- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES À ESSENCE

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) éloignée du véhicule de la batterie déchargée.

NOTA :

La borne positive (+) éloignée est située dans le compartiment moteur du côté conducteur du véhicule, sous le couvercle de la centrale de servitudes avant.

2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

4. Branchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à la borne négative (-) éloignée du véhicule ou à un point de masse du moteur du véhicule dont la batterie est déchargée. Une « masse » est une partie métallique, non peinte et exposée du moteur, du cadre ou du châssis, comme un support d'accessoire ou un gros boulon. La masse doit être à l'écart de la batterie et du système d'injection de carburant.

NOTA :

La borne négative (-) éloignée est située à l'avant du compartiment moteur, du côté conducteur du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui est équipé de la batterie d'appoint. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
6. Lorsque le moteur est démarré, suivez la procédure de déconnexion.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée, puis réinstallez le capuchon protecteur.
5. Fermez le couvercle de la centrale de servitudes avant.

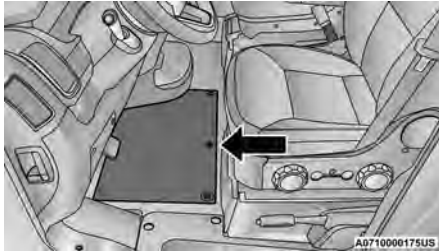
Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

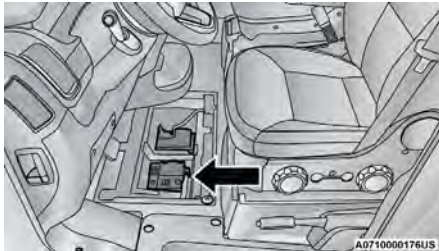
Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EMPLACEMENT DE LA BATTERIE

Deux bornes de démarrage à distance par batterie d'appoint se trouvent sous le capot, ce qui est l'emplacement recommandé de démarrage à distance par batterie d'appoint. Si l'accès à la batterie est nécessaire, un panneau d'accès sur le plancher du côté conducteur permet d'accéder à la batterie.



Panneau d'accès à la batterie



Emplacement de la batterie

DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES VEB

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'appoint portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

NOTA :

Si vous utilisez une batterie d'appoint portative, suivez les directives et les mises en garde d'utilisation du constructeur.

Le véhicule doit bénéficier de l'énergie de la batterie de 12 V pour allumer la batterie haute tension du véhicule. La batterie haute tension est utilisée pour charger la batterie de 12 V, pour le fonctionnement du véhicule électrique. Si la batterie de 12 V est déchargée, le véhicule peut être démarré au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative.

Si la batterie haute tension du véhicule a également été déchargée, il faudra la recharger à un état de charge minimal de fonctionnement avant que le véhicule puisse être utilisé :

- Si le véhicule peut être connecté à un chargeur de niveau 1 ou 2 là où il est stationné, il peut tout de même nécessiter un démarrage d'appoint afin de pouvoir commencer le processus de recharge de la batterie. Dès que le véhicule commence à charger (ce qui est indiqué par l'indicateur de charge du véhicule en haut du tableau de bord), les câbles volants peuvent être retirés des bornes auxiliaires du véhicule.

- Si le véhicule ne peut pas être connecté à un chargeur de niveau 1 ou 2 là où il est stationné, il peut être déplacé en branchant une source électrique de 12 V à ses bornes d'appoint, puis en déplaçant la transmission de la position P (STATIONNEMENT) à la position N (POINT MORT). L'alimentation fournie par les câbles volants permet aussi de desserrer le frein de stationnement électrique. Déplacer le véhicule avec précaution vers un point de chargement de niveau 1 ou 2. Lorsque le véhicule est en déplacement, le courant de 12 V doit rester connecté aux bornes auxiliaires du véhicule.

NOTA :

Soyez prudent lorsque vous déplacez le véhicule – assurez-vous de maintenir le contrôle du véhicule. En outre, assurez-vous que le véhicule est fixé pour empêcher tout mouvement accidentel pendant son déplacement et après. Si l'alimentation 12 V externe se débranche des bornes auxiliaires du véhicule ou qu'il y a une interruption de l'alimentation 12 V durant le déplacement du véhicule, la transmission du véhicule peut initier le mode P (STATIONNEMENT). Ne laissez pas les câbles volants entrer en contact entre eux ou avec le véhicule. Il en résultera un court-circuit.

Lorsque le véhicule est à une borne de recharge, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement électrique et entamez la recharge de la batterie haute tension. Une fois que le véhicule est protégé contre les mouvements accidentels et que le chargement de la batterie haute tension a été lancé, les câbles volants peuvent être fixés aux bornes auxiliaires du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

MISE EN GARDE!

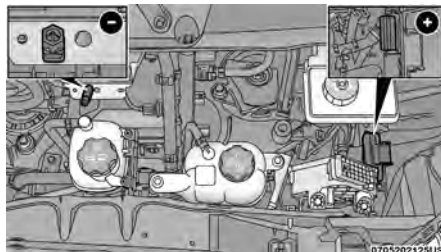
N'utilisez pas de batterie portable d'amorçage ou une autre source d'appoint sur un système dont la tension est supérieure à 12 V, car vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

PRÉPARATION POUR UN DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES VEB

Les bornes de démarrage d'appoint éloignées du véhicule sont situées sous le capot, du côté conducteur.

La borne positive (+) éloignée est recouverte d'un capuchon protecteur situé sur le côté du porte-fusibles et relais.

La borne négative (-) éloignée est située près du centre de l'auvent du pare-brise.

**Emplacement des bornes de démarrage d'appoint**

Borne positive (+) éloignée

Borne négative (-) éloignée

Suivez les étapes ci-dessous pour préparer un démarrage d'appoint :

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Mettez le chauffage hors fonction, éteignez le radio et mettez hors tension tous les accessoires électriques.
3. Tirez vers le haut puis retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive (+) éloignée.
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage du système électrique de 12 V, garez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le commutateur d'allumage est à OFF (ARRÊT).

AVERTISSEMENT!

- Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.
- Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à n'importe quel moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.
- Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.
- Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE D'APPOINT – MODÈLES VEB

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

MISE EN GARDE!

L'inobservation de cette procédure pourrait entraîner des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif (+) sur la borne positive (+) éloignée du véhicule de la batterie déchargée.

NOTA :

La borne positive (+) éloignée est située dans le compartiment moteur du côté conducteur du véhicule, sous le couvercle du porte-fusibles et relais.

2. Branchez l'extrémité opposée du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif (-) sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) à la borne négative (-) éloignée du véhicule ou à un point de masse du véhicule dont la batterie est déchargée. Une « masse » est une partie métallique, non peinte et exposée du moteur, du cadre ou du châssis, comme un support d'accessoire ou un gros boulon. La masse doit être à l'écart de la batterie et du système d'injection de carburant.

NOTA :

La borne négative (-) éloignée est située à l'avant du compartiment moteur, du côté conducteur du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. car cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
6. Après quelques minutes (selon le niveau de décharge de la batterie 12 V), essayez de démarrer le véhicule. Lorsque le moteur est démarré, suivez la procédure de déconnexion.

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif (-) de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive (+) du câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) de la borne positive (+) éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée, puis réinstallez le capuchon protecteur.
5. Fermez le couvercle de la centrale de servitudes avant.

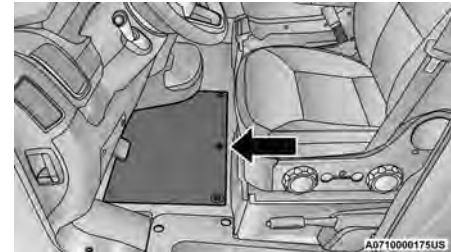
Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par un concessionnaire autorisé.

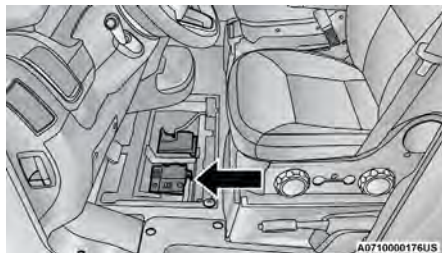
MISE EN GARDE!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EMPLACEMENT DE LA BATTERIE

Deux bornes de démarrage à distance par batterie d'appoint se trouvent sous le capot, ce qui est l'emplacement recommandé de démarrage à distance par batterie d'appoint. Si l'accès à la batterie est nécessaire, un panneau d'accès sur le plancher du côté conducteur permet d'accéder à la batterie.

**Panneau d'accès à la batterie**



Emplacement de la batterie

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Si le véhicule surchauffe, il doit être réparé par un concessionnaire autorisé.

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe surveillant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.

NOTA :

Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.

- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT!

Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

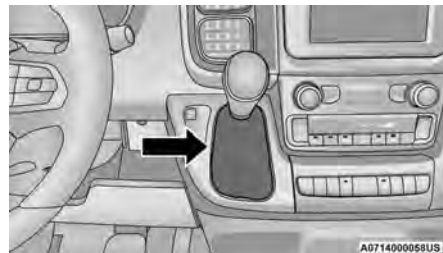
MISE EN GARDE!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (température élevée), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (température élevée) et qu'un carillon continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

NEUTRALISATION DU SÉLECTEUR DE RAPPORT

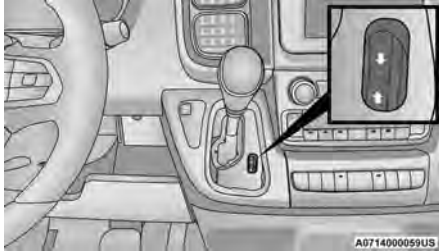
Si une anomalie se produit et que le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé de la position P (STATIONNEMENT), vous pouvez utiliser la procédure suivante pour déplacer temporairement le sélecteur de rapport :

1. COUPEZ le moteur.
2. Serrez complètement le frein de stationnement.
3. À l'aide d'un petit tournevis ou d'un outil similaire, retirez le matériau du soufflet du sélecteur de rapport en tirant vers le haut pour séparer soigneusement l'enjoliveur et le soufflet du sélecteur de rapport de la console.



Enjoliveur et soufflet du sélecteur de rapport

- Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.
- Insérez le tournevis ou un outil similaire dans le sélecteur de rapport, puis poussez vers le bas tout en appuyant simultanément sur le bouton du levier de vitesses.



Levier de dégagement de la neutralisation du sélecteur de rapport

- Déplacez le sélecteur de rapport à la position N (POINT MORT).
- Le véhicule peut alors être démarré en position N (POINT MORT).
- Remettez en place l'enjoliveur et le soufflet du sélecteur de rapport.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Passez plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et vice-versa tout en appuyant très légèrement sur la pédale d'accélérateur. Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

MISE EN GARDE!

Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou de l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Cela réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

NOTA :

Appuyez sur le bouton « ESC OFF » (DÉSACTIVATION de la commande du système de stabilité électronique) pour le mettre en mode « Partial Hors fonction » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule ➔ page 175. Une fois que le véhicule est dégagé, appuyez de nouveau sur le bouton ESC OFF (DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique) pour restaurer le mode « ESC ON » (Commande de stabilité électronique activée).

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.
- Évitez de faire patiner les roues à trop grande vitesse pour ne pas provoquer la surchauffe de la transmission ou l'endommager. Vous pourriez également endommager les pneus. Ne faites pas patiner les roues lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mi/h) et que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE


Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial.

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Transmission automatique
Remorquage à plat	AUCUN	NON PERMIS
Chariot roulant	Avant	OK
	Arrière	NON PERMIS
Sur la remorque	TOUTES	OK

NOTA :
Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les réglementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.


Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non au pare-chocs/bouclier ou aux supports associés. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

NOTA :

- Vous devez vous assurer que la fonction de frein de stationnement automatique  page 97 est désactivée avant de remorquer ce véhicule, afin d'éviter un serrage accidentel du frein de stationnement électrique. Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de frein de stationnement automatique au moyen des fonctions programmables par l'utilisateur dans « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect).
- Les véhicules équipés d'une batterie déchargée ou qui présentent une panne électrique totale lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est serré nécessitent l'utilisation d'un chariot porte-roues ou d'un cric pour soulever leurs roues arrière du sol lorsqu'ils sont déplacés sur un camion-plateau.
- La fonction de sauvegarde serre le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte (si la batterie est connectée et le contact est sur ON [MARCHE], la transmission

est à la position P [STATIONNEMENT] et la pédale de frein est relâchée). Si vous êtes en train de remorquer ce véhicule avec le commutateur d'allumage en mode ON/RUN (MARCHE), vous devez désactiver manuellement le frein de stationnement électrique chaque fois que la portière du conducteur est ouverte, en appuyant sur la pédale de frein et en desserrant le frein de stationnement électrique.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE).

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie du véhicule est déchargée, pour connaître les directives de déplacement de la transmission automatique hors de la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage  page 242.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.
- Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

FCA US LLC recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion-plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, ce véhicule peut être remorqué (avec les roues avant au sol) dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT).
- Pour les véhicules à essence, la vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 40 km/h (25 mi/h).
- Pour les VEB, la vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 8 km/h (5 mi/h).
- Pour les véhicules à essence, la distance de remorquage ne doit pas dépasser 24 km (15 mi).
- Pour les VEB, la distance de remorquage ne doit pas dépasser 20 m (65 pi).

Pour les véhicules à essence, si la transmission ne fonctionne pas ou si le véhicule doit être remorqué à plus de 40 km (25 mi), ou sur une distance supérieure à 24 km (15 mi), remorquez le véhicule avec les roues avant **SOULEVÉES** du sol (au moyen d'un camion à plateau ou d'une dépanneuse à paniers porteurs avec les roues avant soulevées).

MISE EN GARDE!

- Pour les véhicules à essence, si vous dépassez 40 km/h (25 mi/h) ou que vous parcourez plus de 24 km (15 mi) avec les roues avant au sol, vous risquez d'endommager gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Pour les VEB, si vous dépassez 8 km/h (5 mi/h) ou que vous parcourez plus de 20 m (65 pi) avec les roues avant au sol, vous risquez d'endommager gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.
- Remorquer ce véhicule sans observer les directives approuvées peut endommager gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Utilisation d'œillet de remorquage – selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un œillet de remorquage avant qui peut être utilisé pour déplacer un véhicule en panne.



A071700043US

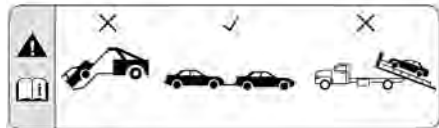
œillet de remorquage

Lorsque vous utilisez l'œillet de remorquage, prenez les précautions ci-dessous.

Précautions relatives à l'utilisation d'œillet de remorquage

MISE EN GARDE!

- L'œillet de remorquage doit seulement être utilisé en cas d'urgence sur la route. Utilisez-le avec un dispositif approprié conformément au code de la route (une barre rigide) pour manœuvrer le véhicule en vue d'un remorquage.
- L'œillet de remorquage ne doit pas être utilisé pour déplacer le véhicule hors route ou lorsqu'il y a des obstacles.
- N'utilisez pas les yeux de dépannage pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute.
- N'utilisez pas l'œillet de remorquage pour dégager un véhicule enlisé ↪ page 243.
- Vous risquez d'endommager votre véhicule si ces recommandations ne sont pas suivies ↪ page 244.



G614060352

Étiquette d'avertissement d'œillet de remorquage

AVERTISSEMENT!

Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les œillets de remorquage.

- N'utilisez pas une chaîne avec un œillet de remorquage. Les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves ou mortelles.
- N'utilisez pas une sangle de remorquage avec un œillet de remorquage. Les sangles de remorquage peuvent se briser ou se dégager et causer des blessures graves ou mortelles.
- Le non-respect des consignes d'utilisation de l'œillet de remorquage approprié peut causer le bris des composants et provoquer des blessures graves ou mortelles.
- Avant de serrer l'œillet de remorquage, nettoyez soigneusement le carter fileté. Assurez-vous que l'œillet de remorquage est complètement fixé dans le carter avant de remorquer un véhicule en panne.
- Pour les VEB, il ne faut JAMAIS remorquer un véhicule en panne avec deux ou les quatre roues sur la route. Risque d'endommagement du moteur et risque d'incendie. Il est impératif que le véhicule soit remorqué par une dépanneuse.
- Pour les VEB, dans le cas d'une batterie haute tension déchargée et d'une batterie 12 V déchargée, ne remorquez JAMAIS le véhicule en panne. Transportez-la sur une dépanneuse et contactez un concessionnaire Ram.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

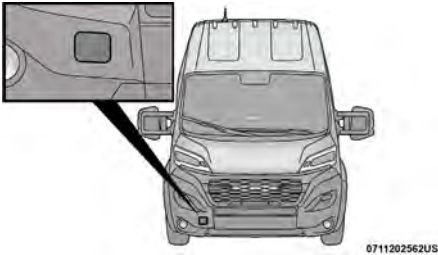
- Pour les VEB, il est permis de les remorquer sur de courtes distances à une vitesse ne dépassant pas 7 km/h (5 mi/h) à l'aide d'un dispositif spécial conforme au code de la route (barre rigide) et SEULEMENT pour la préparation du transport par la dépanneuse, en gardant le véhicule hors d'usage aligné sur le même axe central que la dépanneuse.
- Pour les VEB, l'œillet NE DOIT PAS être utilisé pour enlever la voiture de la route ou là où il y a des obstacles ou pour les opérations de remorquage qui nécessitent des câbles ou d'autres dispositifs non rigides.

POSE D'ŒILLET DE REMORQUAGE

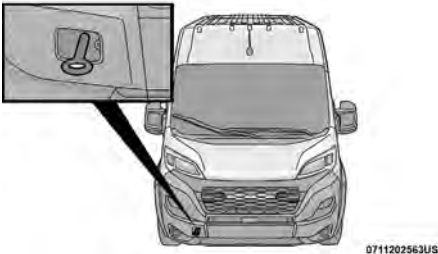
Le logement de l'œillet de remorquage avant est situé derrière un volet sur le bouclier/pare-chocs du côté passager.

Pour poser l'œillet de remorquage, ouvrez la trappe à l'aide de la clé du véhicule ou d'un petit tournevis. Vissez l'œillet de remorquage dans le logement et assurez-vous qu'il est complètement serré.

L'œillet de remorquage doit être complètement en place sur le support de fixation à travers le bouclier/pare-chocs avant inférieur. Si l'œillet de remorquage n'est pas complètement vissé dans le support de fixation, le véhicule ne doit pas être déplacé.



Volet d'accès à l'œillet de remorquage avant



œillet de remorquage avant en place

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT (EARS)

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Cette fonction est un réseau de communication qui s'active au moment d'un impact. ↪ page 203

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT (EDR)

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou le contact avec un obstacle sur la route ↪ page 204.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affiche dans le groupe d'instruments selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Faites faire l'entretien du véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Un concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si une vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre qu'un concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites au paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » ➔ page 78.

NOTA :

Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.. Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et du maître-cylindre de frein et remplissez-les au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Consultez le programme d'entretien pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Un entretien plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts. Dans certaines conditions extrêmes, des entretiens supplémentaires non indiqués dans le calendrier d'entretien peuvent être requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme l'indique le système d'avertissement de vidange d'huile

- Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
- Permutez les pneus au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.
- Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
- Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.
- Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
- Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
- Vérifiez le système d'échappement.
- Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.
- Inspectez et remplacez le filtre d'air frais du système de recyclage des vapeurs de carburant; un remplacement plus fréquent peut être requis si le véhicule est utilisé dans des conditions extrêmement poussiéreuses.

Kilométrage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou en fonction des années :														
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Autres vérifications														
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction, les soufflets et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les plaquettes de frein et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Inspectez l'espace du bloc de filet de la porte arrière, réglez et remplacez au besoin.		X			X			X			X			X

Kilométrage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Vérifiez le filtre d'habitacle et remplacez-le si nécessaire.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez le liquide de frein tous les deux ans. *	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies. **									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter et remplacez-la au besoin.									X					

* L'intervalle de vidange du liquide de frein ne s'applique qu'au temps et non aux kilométrages.

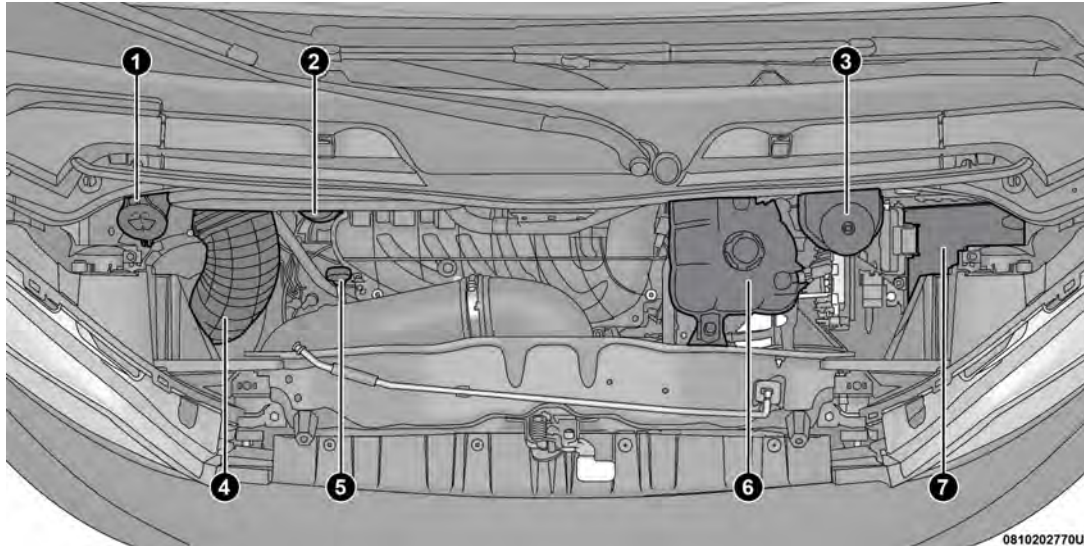
** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

AVERTISSEMENT!

- Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.
- La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.

COMPARTIMENT MOTEUR

MOTEUR DE 3,6 L



0810202770US

- 1 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace
- 2 - Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 3 - Bouchon du réservoir de liquide pour freins
- 4 - Élément de filtre à air du moteur

- 5 - Jauge d'huile moteur
- 6 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement
- 7 - Centre de servitudes (Fusibles)

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

AVERTISSEMENT!

- Ne fumez jamais lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur : des vapeurs d'essence inflammables peuvent être présentes, avec le risque d'incendie.
- Faites très attention lorsque vous travaillez dans le compartiment moteur lorsque le moteur est chaud : vous pourriez vous brûler. Ne vous approchez pas trop près du radiateur du ventilateur de refroidissement : le ventilateur électrique pourrait démarrer; risques de blessures. Les écharpes, les cravates et d'autres vêtements amples peuvent être tirés par des pièces mobiles.

MISE EN GARDE!

- Attention à ne pas confondre les différents types de fluides pendant l'appoint : ils ne sont pas compatibles les uns avec les autres! L'appoint avec un fluide inapproprié pourrait gravement endommager votre voiture.
- Le niveau d'huile ne doit jamais dépasser le repère MAX (MAXIMUM).
- Faites toujours l'appoint avec de l'huile moteur ayant les mêmes spécifications que celle dans le moteur.
- Si l'appoint d'huile moteur doit être fait, laissez le moteur refroidir avant de desserrer le bouchon de remplissage, particulièrement pour les véhicules avec bouchons en aluminium (selon l'équipement). AVERTISSEMENT : risque de brûlure!

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération ou une perte de pression d'huile, Cela pourrait endommager votre moteur.

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Quatre types de jauge d'huile sont possibles :

- Section hachurée.
- Section hachurée identifiée « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).
- Section hachurée identifiée « MIN » (MINIMUM) à la limite inférieure et « MAX » (MAXIMUM) à la limite supérieure.
- Section hachurée identifiée par petites cavités aux limites « MIN » (MINIMUM) et « MAX » (MAXIMUM).

NOTA :

Maintenez toujours le niveau d'huile dans les repères hachurés de la jauge d'huile.

Lorsque le niveau est à la limite inférieure de la plage de fonctionnement de la jauge d'huile, l'ajout d'un litre d'huile (une pinte US) permet d'atteindre la limite supérieure de la plage de fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération ou une perte de pression d'huile, Cela pourrait endommager votre moteur.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE

Le réservoir de liquide est situé dans le compartiment moteur et doit être vérifié régulièrement. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le système durant quelques secondes pour purger l'eau résiduelle.

Vous devez remplir le réservoir d'environ quatre litres de liquide lave-glace lorsque le témoin de bas niveau de liquide lave-glace s'allume.

AVERTISSEMENT!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Une fois le moteur réchauffé, activez le dégivreur pendant quelques minutes afin d'éviter que le liquide ne laisse des traînées ou gèle sur la surface froide du pare-brise. La solution de liquide lave-glace tous climats Mopar^{MD} ou une solution équivalente, utilisée avec de l'eau comme indiqué sur le contenant, favorise l'action nettoyante, abaisse le point de congélation pour éviter le gel dans les flexibles et n'est pas dommageable pour la peinture ni les garnitures.

BATTERIE SANS ENTRETIEN

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique.

AVERTISSEMENT!

- Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau → page 236.
- Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.
- Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

MISE EN GARDE!

- Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.
- Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

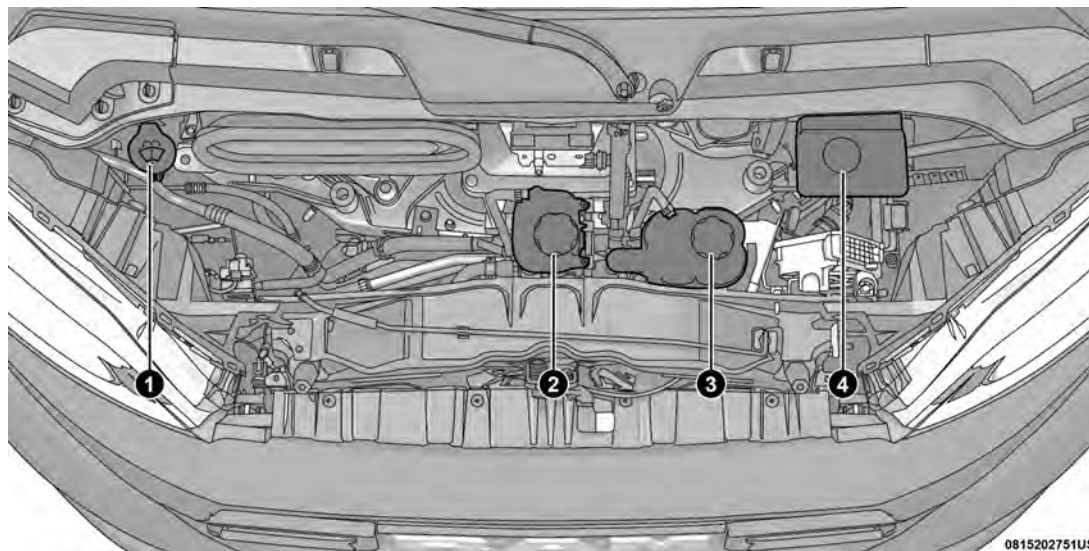
LAVAGE À PRESSION

Le lavage du compartiment moteur avec un nettoyeur à haute pression n'est pas recommandé.

MISE EN GARDE!

Des précautions ont été prises afin de protéger toutes les pièces et connexions; cependant, la pression produite par ces nettoyeurs est telle qu'une protection complète contre l'infiltration d'eau ne peut pas être garantie.

Compartiment moteur – VEB (selon l'équipement)



1 - Bouchon du réservoir de liquide lave-glace

2 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement secondaire

3 - Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement primaire

4 - Bouchon du réservoir de liquide pour freins

ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA :

Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

AVERTISSEMENT!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

HUILE MOTEUR

Choix de l'huile moteur

Utilisez seulement les liquides recommandés par le constructeur → page 304.

Huile moteur approuvée par l'American Petroleum Institute (API)

Ces pictogrammes signifient que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.



La marque de commerce Starburst de l'API certifie les huiles moteur OW-20, OW-30 et 5W-30.



La marque de commerce Donut de l'API certifie les huiles moteur OW-40 et 5W-40.

MISE EN GARDE!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Huiles moteur synthétiques

Votre moteur a été conçu pour les huiles moteur synthétiques. Utilisez uniquement des huiles moteur synthétiques approuvées par l'API.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas le bon indice de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

MOTEUR FILTRE À HUILE

Vous devez remplacer ce filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile du moteur

Un filtre à huile jetable à passage total devrait être utilisé comme filtre de remplacement. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres certifiés Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés. Si les filtres à huile moteur Mopar^{MD} ne sont pas disponibles, utilisez seulement des filtres qui respectent ou dépassent les exigences de rendement de filtre SAE/USCAR-36.

MOTEUR, FILTRE À AIR

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés
 ➔ page 248.

NOTA :

Assurez-vous de suivre l'intervalle d'entretien relatif à l'utilisation du véhicule dans conditions d'usage intensif, le cas échéant.

AVERTISSEMENT!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

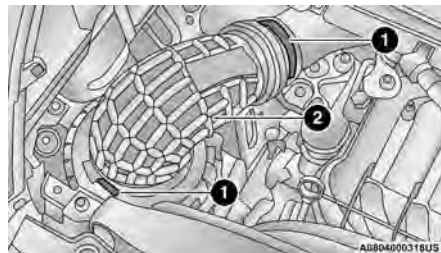
Filtre à air du moteur, sélection du filtre

La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Seuls des filtres certifiés Mopar^{MD} de haute qualité devraient être utilisés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Retrait du filtre à air du moteur

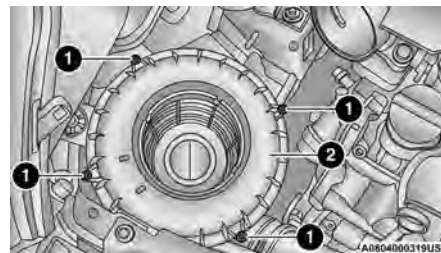
1. Avec un outil adéquat, desserrez les colliers et retirez le tuyau flexible d'alimentation en air du moteur.



Tuyau flexible d'alimentation en air du moteur

- 1 – Colliers
- 2 – Tuyau flexible d'alimentation en air du moteur

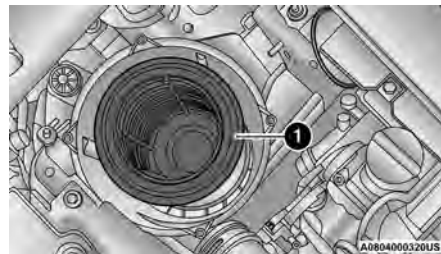
2. À l'aide d'un outil approprié, desserrez complètement les fixations sur le couvercle du filtre à air du moteur et retirez ce couvercle.



Couvercle du filtre à air du moteur

- 1 – Fixations
- 2 – Couvercle du filtre à air du moteur

3. Retirez le filtre à air du moteur de son boîtier.



Moteur, Filtre à air

- 1 – Filtre à air moteur

Installation du filtre à air du moteur

NOTA :

Inspectez et nettoyez l'ensemble du boîtier s'il y a présence importante de saletés ou de débris avant de remplacer le filtre à air du moteur.

1. Posez le filtre à air du moteur dans le boîtier.
2. Posez le couvercle du filtre à air du moteur sur le boîtier.
3. Serrez les fixations sur le boîtier du filtre à air du moteur.
4. Posez le flexible d'alimentation en air du moteur et resserrez les colliers.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT!

- N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une

(Suite)

AVERTISSEMENT!

défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie.

- Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène

Le fluide frigorigène de climatisation R-134a est un hydrofluorocarbure (HFC) sans danger pour la couche d'ozone. Le constructeur recommande toutefois que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA :

N'utilisez que des fluides frigorigènes et de l'huile pour compresseur PAG homologués par le constructeur pour les systèmes de climatisation.

Filtre à air de l'habitacle

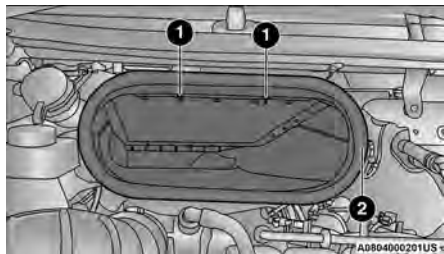
Consultez le paragraphe Programme d'entretien dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ➔ page 248.

AVERTISSEMENT!

Ne retirez pas le filtre de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

Le filtre à air de l'habitacle se trouve dans l'arrivée d'air frais, dans le compartiment moteur. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

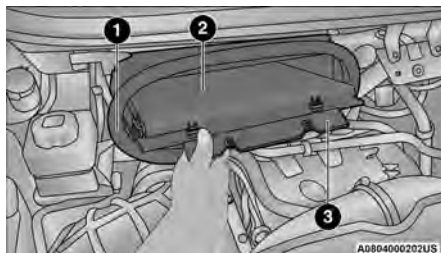
1. Retirez les deux vis qui fixent la retenue de filtre à l'arrivée d'air frais, puis retirez la retenue de filtre.



Accès au filtre à air

- 1 - Emplacement des vis
- 2 - Arrivée d'air frais

2. Retirez et remplacez le filtre à air de l'habitacle du dispositif de retenue de filtre.



Retrait du filtre à air

- 1 - Arrivée d'air frais
- 2 - Filtre à air de l'habitacle
- 3 - Dispositif de retenue de filtre à air du climatiseur

3. Installez le filtre à air de l'habitacle/le dispositif de retenue de filtre dans l'arrivée d'air frais. En installant la retenue de filtre, assurez-vous que la retenue est complètement engagée.
4. Serrez les deux vis dans l'ensemble pour fixer la retenue de filtre à l'arrivée d'air frais.

GRAISSAGE DES ARTICULATIONS DE LA CARROSSERIE

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, du couvercle de coffre, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar^{MD}, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant

d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essayez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barilletts des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, tel que le lubrifiant pour barilletts de serrures Mopar^{MD}.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glaces avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA :

La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Si des traces de mouvements saccadés, des marques, des lignes d'eau ou des zones mouillées sont présentes, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

ÉCHAPPEMENT

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces au besoin.

AVERTISSEMENT!

- Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner → page 215.
- Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles, comme de l'herbe ou des feuilles, ces matières peuvent s'enflammer au contact du système d'échappement si celui-ci est chaud. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

MISE EN GARDE!

- Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.
- Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défectueux, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA :

Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;

- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENT!

- Vous, ou d'autres personnes pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.
- Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.
- Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARGE).

Vérification du liquide de refroidissement

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS-12106, uniquement par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA :

Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient des sédiments visibles, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) conforme à la norme MS.90032.

Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés
 ➔ page 248.

Choix du liquide de refroidissement

Pour plus d'informations ➔ page 304.

NOTA :

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de formule OAT (technologie de l'acide organique) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT neuf et conforme à la norme MS.90032 par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement à base de propylène glycol n'est pas recommandée.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Ajout de liquide de refroidissement

Le véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Le véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Le véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [technologie de l'acide organique] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement OAT (technologie de l'acide organique) conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar^{MD} 10 ans ou 240 000 km de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
- Mélangez une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
- Mélangez une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans

dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.

- Mélangez une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -37 °C sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.
- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement. L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

NOTA :

- Il vous incombe, à titre de propriétaire, de maintenir le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où vous comptez utiliser votre véhicule.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté au système, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé.
- Le mélange de types de liquides de refroidissement n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (technologie de l'acide

organique hybride) et de formule OAT (technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT, conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement retourne du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT!

- N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.
- N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entrez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau du liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères inférieur « MIN » et supérieur « MAX ».

Notes concernant le circuit de refroidissement

NOTA :

Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement, le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS.90032, dans de l'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un climatiseur, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les émissions polluantes.

SYSTÈME DE FREINAGE

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance du système ➔ page 248.

AVERTISSEMENT!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – Maître-cylindre de frein

Il faut vérifier le niveau du liquide dans le maître-cylindre lorsqu'un service d'entretien est effectué sous le capot ou immédiatement si le témoin du circuit de freinage signale une défaillance. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas des freins à disque, le niveau de liquide peut diminuer à mesure que s'usent les garnitures de frein. Toutefois, une diminution inopinée du niveau de liquide pourrait être causée par une fuite et vous devez alors procéder à une vérification du système ➔ page 304.

AVERTISSEMENT!

- Utilisez seulement le liquide pour freins recommandé par le constructeur ↪ page 304. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.
- N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide pour freins dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air, ce qui réduit son point d'ébullition. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et causer en une panne du système de freinage. Cela pourrait provoquer une collision.
- Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.
- Ne permettez pas à un liquide à base de pétrole de contaminer le liquide pour freins. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Cela pourrait provoquer une collision.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE**Choix du lubrifiant**

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez le liquide de transmission prescrit par le constructeur ↪ page 305. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA :

Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

MISE EN GARDE!

L'utilisation d'un liquide de transmission différent de celui recommandé par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des rapports ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple ↪ page 305.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide dans les transmissions à 9 vitesses. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires; par conséquent, le tube de remplissage de la transmission n'est donc pas muni d'un bouchon ou d'une jauge d'huile. Un concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'une jauge d'huile spéciale. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

MISE EN GARDE!

Si l'huile de la transmission fuit, consultez immédiatement un concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Un concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange du liquide et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

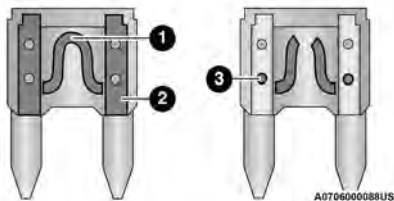
FUSIBLES

Généralités

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que l'utilisation des prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt risque de décharger la batterie du véhicule.



Fusibles de balai d'essuie-glace

- 1 - Élément fusible
- 2 - Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel
- 3 - Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible non fonctionnel/défectueux (fusible grillé)

AVERTISSEMENT!

- Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

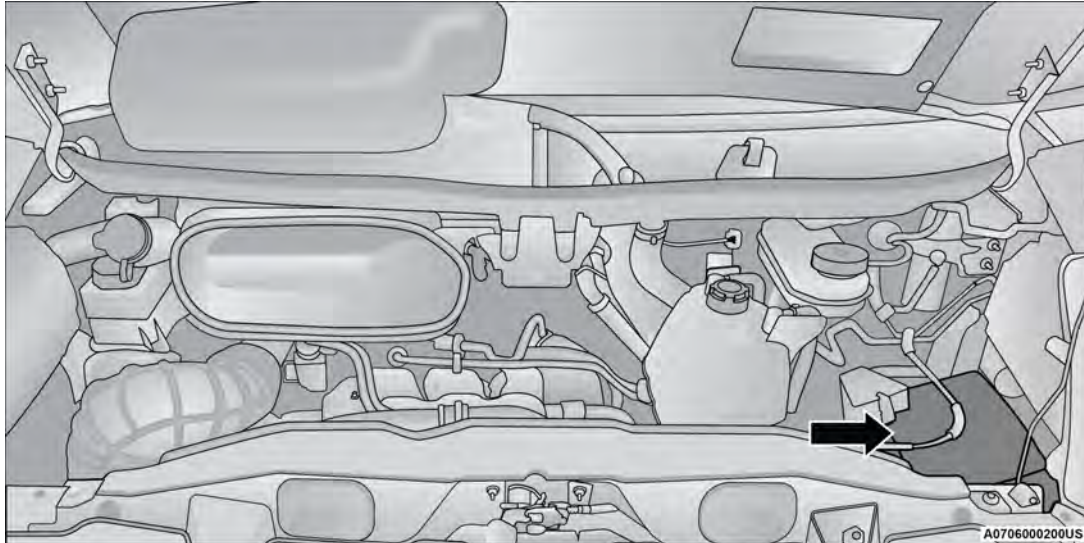
- Avant de remplacer un fusible, assurez-vous que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.
- Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.
- Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission), du système de direction assistée ou du module de commande fonctionnel, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

S'il est nécessaire de laver le compartiment moteur, évitez que la boîte à fusibles et le moteur d'essuie-glace entrent en contact direct avec de l'eau.

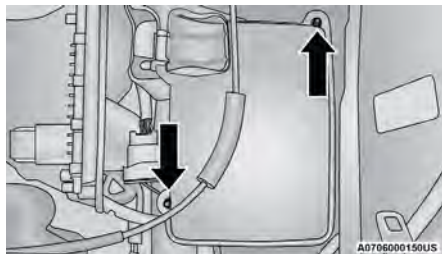
3,6 L - Fusibles sous le capot

La centrale de servitudes avant est située du côté du conducteur sur le compartiment moteur. Pour accéder aux fusibles, retirez le couvercle.



Centrale de servitudes avant

Il faut enlever les deux vis du couvercle pour accéder aux fusibles.



Emplacement des vis du couvercle pour accéder aux fusibles

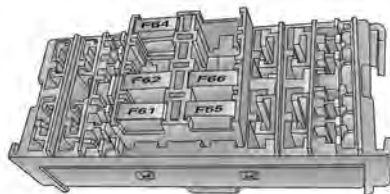
Le numéro d'identification du composant électrique qui correspond à chaque fusible se trouve à l'endos du couvercle.

Cavité	Fusible maxi	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	50 A rouge	-	Pompe de la commande de stabilité électronique (ESC)
F02	20 A jaune (moteur de 3,6 L à essence)	-	Relais du démarreur
F03	30 A vert	-	Module d'interface du système du véhicule (VSIM) *
F04	50 A rouge (moteur de 3,6 L à essence)	-	Centrale de servitudes (PDC) secondaire/ECU d'alimentation de la transmission/pompe à dépression/KL30 pour le module de sélecteur de transmission [STM] *
F05	50 A rouge (moteur de 3,6 L à essence)	-	Soupapes EPB et MOC
F06	40 A orange (sans climatisation) 60 A bleu (climatisation)	-	Ventilateur de refroidissement du moteur – deuxième vitesse
F07	50 A rouge	-	Ventilateur de refroidissement du moteur – première vitesse
F08	40 A orange	-	Ventilateur de l'habitacle

Cavité	Fusible maxi	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F09	-	15 A bleu	Prise de courant arrière
F10	-	15 A bleu	Avertisseur sonore
F14	-	20 A jaune	Prises de courant
F15	-	-	Non utilisé
F16	-	7,5 A brun	KL15 module de commande du moteur/KL15 bobine de relais du démarreur
F17	-	20 A jaune	Module de commande du moteur/injecteurs de carburant
F18	-	7,5 A brun	KL30 module de commande du moteur/KL30 bobine de relais principal
F19	-	7,5 A brun	Compresseur de climatisation *
F20	-	30 A vert	Essuie-glace
F21	-	15 A bleu	Pompe d'alimentation en carburant
F22	-	20 A jaune	Module de commande du moteur/bobines d'allumage
F23	-	30 A vert	TT MOD
F24	-	7,5 A brun	KL15 Bobine de relais de pompe à dépression
F30	-	15 A bleu	Rétroviseurs extérieurs chauffants

Fusibles supplémentaires de la centrale de servitudes avant

La boîte à fusibles supplémentaire est située dans le boîtier de la centrale de servitudes avant.



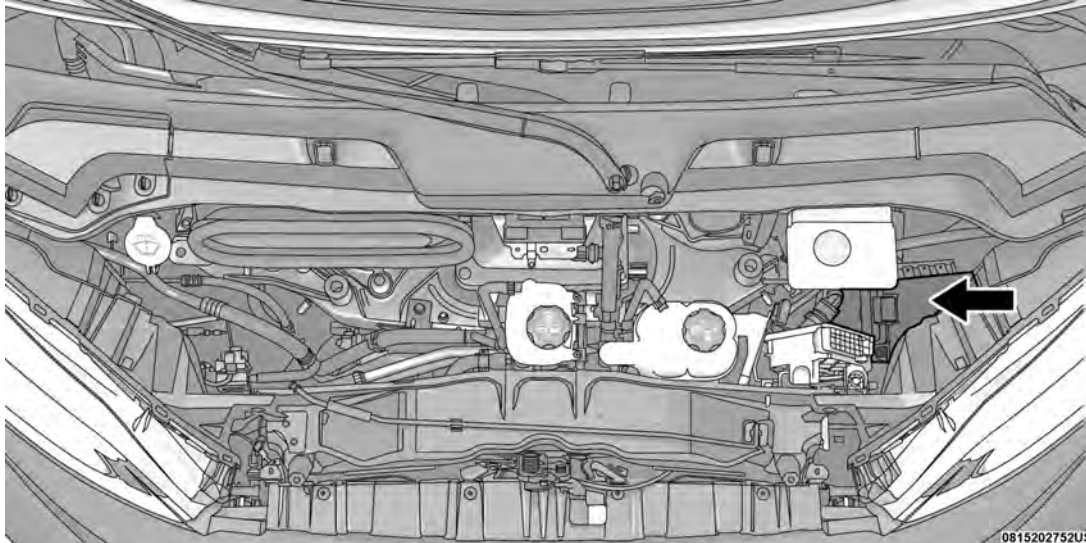
A070600098U5

Fusibles supplémentaires du centre de servitudes avant

Cavité	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement		
F61	30 A vert	Pompe à dépression
F62	30 A vert	Alimentation de la transmission RELE
F63	5 A beige	Backup Alarm (Alarme de recul)
F64	10 A rouge	Volant chauffant
F65	15 A bleu	Module de traction de remorque
F66	15 A bleu	Module de traction de remorque
F67	5 A beige	Hayon électrique *
F68	5 A beige	Module de sélecteur de transmission

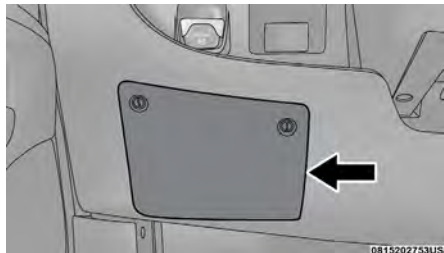
Véhicule électrique à batterie (VEB) – Fusibles sous le capot

La centrale de servitudes avant est située du côté du conducteur sur le compartiment moteur. Pour accéder aux fusibles, retirez le couvercle.



Centrale de servitudes avant

Il faut enlever les deux vis du couvercle pour accéder aux fusibles.



Emplacement des vis du couvercle pour accéder aux fusibles

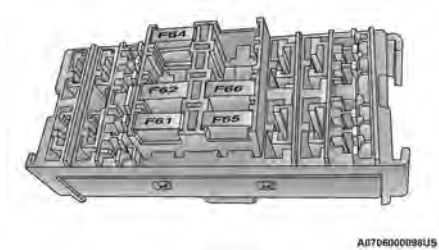
Le numéro d'identification du composant électrique qui correspond à chaque fusible se trouve à l'endos du couvercle.

Cavité	Fusible maxi	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F01	50 A rouge	-	Pompe de la commande de stabilité électronique (ESC)
F02	80 A Blanc	-	PECP - BCP - AHP - ESM/PRND - EVCU
F03	30 A vert	-	Module d'interface du système du véhicule (VSIM) *
F04	50 A rouge	-	IDCM/CPIM - IBS - BCIM - BPCM - EDM - CPV - volant chauffant - porte à rideau
F05	50 A rouge	-	Système de frein de stationnement électronique (EPB)
F06	80 A Blanc	-	EPS
F07	-	-	Non utilisé
F08	40 A orange	-	Ventilateur de l'habitacle
F09	-	15 A bleu	Prise de courant arrière
F10	-	15 A bleu	Avertisseur sonore
F11	-	5 A beige	Soupape EXVM

Cavité	Fusible maxi	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement			
F14	-	20 A jaune	Prises de courant
F15	-	-	Non utilisé
F17	-	5 A beige	Compresseur EAC
F18	-	5 A beige	ECH
F19	-	-	Non utilisé
F20	-	30 A vert	Essuie-glace
F21	-	5 A beige	BCH
F23	-	30 A vert	TTM
F24	-	-	Non utilisé
F30	-	15 A bleu	Rétroviseurs extérieurs chauffants

Fusibles supplémentaires de la centrale de servitudes avant

La boîte à fusibles supplémentaire est située dans le boîtier de la centrale de servitudes avant.



A6706000096UJ5

Fusibles supplémentaires du centre de servitudes avant

Cavité	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement		
F61	10 A rouge	KL30C HVIL (4 roues motrices gamme automatique)
F62	5 A beige	CPV
F63	5 A beige	Backup Alarm (Alarme de recul)
F64	10 A rouge	Volant chauffant
F65	15 A bleu	Module de traction de remorque
F66	15 A bleu	Module de traction de remorque
F67	5 A beige	Porte à rideau arrière
F68	5 A beige	Netradyne

Fusibles supplémentaires du centre de servitudes avant

La boîte à fusibles supplémentaire est située dans le boîtier de la centrale de servitudes avant.

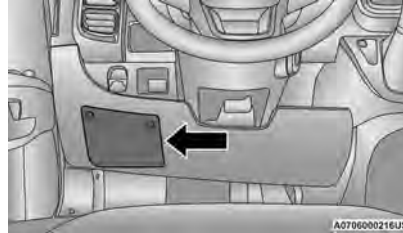
Cavité	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement		
F01	20 A jaune	PECP
F02	15 A bleu	AHP
F03	20 A jaune	BCP
F04	5 A beige	ESM
F05	5 A beige	Capteur de porte à glissière ouverte
F06	10 A rouge	EVCU
F07	10 A rouge	EVCU
F08	25 A Blanc	EVCU
F09	5 A beige	EDM
F10	5 A beige	EDM
F11	20 A jaune	Cliquet de stationnement
F12	20 A jaune	Cliquet de stationnement
F13	7,5 A brun	IDCM
F15	5 A beige	BCIM/CPIM
F17	5 A beige	Capteur de batterie intelligent (IBS)

3,6 L – Fusibles intérieurs

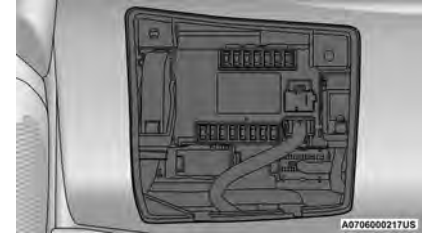
Le porte-fusibles intérieur fait partie du module de commande de carrosserie et est situé sous le tableau de bord, du côté conducteur.

NOTA :

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement d'un fusible du module de commande fonctionnel.



Porte-fusible



Emplacements de la cavité de porte-fusibles

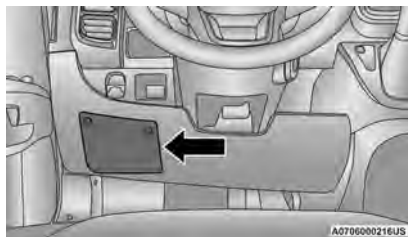
Cavité	Fusible miniature	Description
F31	5 A beige	INT/A
F33	7,5 A brun	+30 TTM
F34	7,5 A brun	Feux de gabarit
F36	15 A bleu	+30 (ACM/alimentation port USB/recharge USB/TBM/RRM/DLC)
F37	7,5 A brun	INT (IPC - DASM/AEB)
F38	20 A jaune	Verrouillage central
F42	5 A beige	INT (BSM/FREIN NC)/EPS
F43	20 A jaune	Pompe de lave-glace bidirectionnelle
F47	20 A jaune	Glace à commande électrique du conducteur
F48	20 A jaune	Glace à commande électrique du passager
F49	5 A beige	INT (RRM/TTM/SBDU/XAN/JHC/RFX)
F50	7,5 A brun	INT (Module de commande des dispositifs de retenue des occupants)
F51	7,5 A brun	INT (CAMÉRA D'AIDE AU RECUL - AUX)/HALF/DRVM/PAM/CVPM/EMC/TCM/STM/ASS/SGWVHR/commande électronique
F53	7,5 A brun	+30 (IPC) + Keyless 'n Go/Déverrouillage passif/Frein NO/EPB SW
F94	15 A bleu	Pas utilisé

Véhicule électrique à batterie (VEB) – Fusibles intérieurs

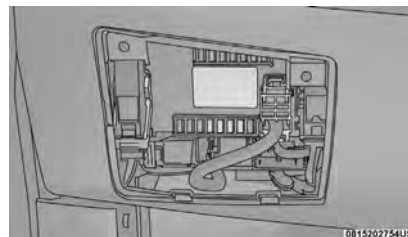
Le porte-fusibles intérieur fait partie du module de commande de carrosserie et est situé sous le tableau de bord, du côté conducteur.

NOTA :

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement d'un fusible du module de commande fonctionnel.



Porte-fusible

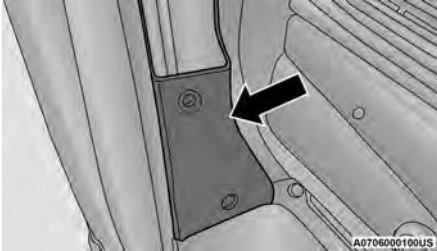


Emplacements de la cavité de porte-fusibles

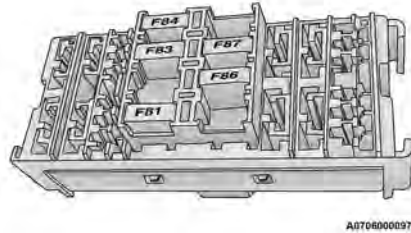
Cavité	Fusible miniature	Description
F31	5 A beige	INT/A BCM – EVCU
F32	7,5 A brun	Plafonnier intérieur du passager (+batterie 12 V)
F33	7,5 A brun	+30 Module de traction de remorque
F34	7,5 A brun	Feux de gabarit
F36	15 A bleu	+30 (ACM/prise d'alimentation port USB/recharge USB/TBM/RRM/DLC)
F37	7,5 A brun	INT IPC – DASM/AEB – QVPM
F38	20 A jaune	Verrouillage des portières
F42	5 A beige	KL15 EPS – EBAM
F43	20 A jaune	Essuie-glace
F47	20 A jaune	Glace à commande électrique du conducteur
F48	20 A jaune	+30 BPCM
F49	5 A beige	INT TTM – XAN – JHC – RFX
F50	7,5 A brun	Commande des dispositifs de retenue des occupants
F51	7,5 A brun	INT HALF – DRVM – PAM – CVPM – EMC – ASS – SGW – EVCU – CCV
F53	7,5 A brun	+30 IPC – Keyless-Go – Entrée passive

3,6 L – Fusibles du pied milieu droit

Le porte-fusible du pied milieu droit est situé sur le côté intérieur, à la base du pied milieu du côté passager.



Emplacement du porte-fusible



Porte-fusible

Cavité	Fusible miniature	Description
* Selon l'équipement		
F81	7,5 A brun	Dispositif de chauffage du siège
F82	30 A vert	Prise d'alimentation de l'onduleur
F83	20 A jaune	Dispositif de chauffage de lunette arrière gauche
F84	20 A jaune	Dispositif de chauffage de lunette arrière droite
F86	20 A jaune	Commutateur auxiliaire (de la batterie) *
F87	20 A jaune	Commutateur auxiliaire (du commutateur d'allumage) *

Véhicule électrique à batterie (VEB) – Fusibles du pied milieu droit

NOTA :

Pour le remplacement des fusibles du chauffage du siège conducteur et de l'onduleur 115 V, contactez le réseau d'assistance.

REPLACEMENT D'AMPOULE

Ampoules de rechange, noms et numéros de pièces

Dans le cas où une ampoule nécessite un remplacement, cette section comprend la description et les numéros de pièces de rechange.

NOTA :

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules à DEL.

Ampoules d'éclairage intérieur	
Nom d'ampoule	Numéro d'ampoule
Plafonnier	C5W
Éclairage d'accueil	FF500
Éclairage de l'espace de chargement	C5W

Ampoules d'éclairage extérieur	
Nom d'ampoule	Numéro d'ampoule
Feux de croisement (halogène – selon l'équipement)	H11LL
Feux de route (halogène – selon l'équipement)	9005LL
Feux de croisement	DEL
Feux de route	DEL
Feux de position et clignotants avant (halogène – selon l'équipement)	T20
Feux de jour (halogène – selon l'équipement)	T20
Clignotants avant et feux de jour	DEL
Feux de gabarit avant (halogène – selon l'équipement)	W3W

Ampoules d'éclairage extérieur	
Nom d'ampoule	Numéro d'ampoule
Feux de gabarit avant	DEL
Phares antibrouillard avant (halogène – selon l'équipement)	PSX24W
Phares antibrouillard avant	DEL
Feux arrière et feux d'arrêt	W21/5W
Clignotants arrière	WY21W
Feux de recul arrière	921
Feux de gabarit arrière	W5W
Éclairage de la plaque d'immatriculation (halogène – selon l'équipement)	C5W
Éclairage de la plaque d'immatriculation (hayon électrique – selon l'équipement)	DEL
Plafonniers avant	WY5W
Plafonniers arrière	W3W
<p>NOTA : Les numéros renvoient aux types d'ampoules commerciales que vous pouvez acheter chez un concessionnaire autorisé. S'il faut remplacer une ampoule, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé.</p>	

Remplacement des ampoules extérieures

FEUX DE CROISEMENT ET FEUX DE ROUTE

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

- Débranchez le câble de la borne négative de la batterie.
- Retirez les vis de fixation du phare.
- Retirez le bloc optique du phare du véhicule (déplacez le phare pour libérer les glissières inférieures du montage du phare sur le véhicule).
- Déconnectez le connecteur du faisceau électrique du phare.
- Retirez le capuchon en plastique approprié de l'arrière du boîtier de phare.
- Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule.
- Tournez la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire pour la retirer du réflecteur.
- Installez une nouvelle ampoule.
- Tournez la nouvelle ampoule dans le sens horaire pour la verrouiller en place.
- Rebranchez le connecteur de câblage.
- Réinstallez le capuchon d'accès et tournez-le pour le mettre en place.
- Branchez le connecteur électrique du faisceau du phare.
- Réinstallez prudemment le phare dans la même position sur le véhicule, de façon à ne pas endommager son système de réglage.
- Réinstallez les vis du phare.
- Rebranchez la borne négative de la batterie.
- Vérifiez les phares pour être sûr qu'ils fonctionnent correctement.

CLIGNOTANTS ET FEUX DE STATIONNEMENT AVANT

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Retirez une vis de fixation du panneau de remplissage inférieur du phare. Retirez le panneau de remplissage.
2. Retirez deux vis de fixation du panneau de remplissage supérieur du phare. Retirez le panneau de remplissage.
3. Retirez une vis de fixation supérieure du boîtier de phare.
4. Retirez deux vis de fixation inférieures du boîtier de phare.
5. Tirez vers l'avant sur le phare, débranchez le connecteur électrique du faisceau et retirez du véhicule le bloc optique du phare.
6. Tournez l'ampoule dans le sens antihoraire, puis retirez-la.
7. Installez l'ampoule dans la douille, puis tournez l'ensemble ampoule et douille vers la droite pour le verrouiller en place.
8. Réinstallez prudemment le phare dans la même position sur le véhicule, de façon à ne pas endommager son système de réglage.
9. Installez la vis de fixation supérieure sur le boîtier de phare.
10. Installez les deux vis de fixation inférieures sur le boîtier de phare.
11. Réinstallez soigneusement le panneau de remplissage inférieur de phare et une vis de fixation.
12. Réinstallez soigneusement le panneau de remplissage supérieur de phare et deux vis de fixation.

FEUX DE JOUR ET FEUX DE GABARIT AVANT

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Retirez une vis de fixation du panneau de remplissage inférieur du phare. Retirez le panneau de remplissage.
2. Retirez deux vis de fixation du panneau de remplissage supérieur du phare. Retirez le panneau de remplissage.
3. Retirez une vis de fixation supérieure du boîtier de phare.
4. Retirez deux vis de fixation inférieures du boîtier de phare.
5. Tirez vers l'avant sur le phare, débranchez le connecteur électrique du faisceau et retirez du véhicule le bloc optique du phare.
6. Retirez l'ampoule du feu de jour et du feu de gabarit en la tirant sans la tourner.
7. Remplacez l'ampoule, au besoin, et verrouillez-la en place.
8. Réinstallez le capuchon en plastique.
9. Réinstallez prudemment le phare dans la même position sur le véhicule, afin de ne pas endommager son système de réglage.
10. Installez la vis de fixation supérieure sur le boîtier de phare.
11. Installez les deux vis de fixation inférieures sur le boîtier de phare.
12. Réinstallez soigneusement le panneau de remplissage inférieur de phare et une vis de fixation.

13. Réinstallez soigneusement le panneau de remplissage supérieur de phare et deux vis de fixation.

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules à DEL.

PHARES ANTIBROUILLARD AVANT

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Tournez les roues avant vers l'intérieur pour accéder au couvercle dans la garniture de passage de roue.
2. Ouvrez le couvercle situé à l'avant de la garniture de passage de roue.
3. Retirez la connexion et remplacez l'ampoule.
4. Branchez le fil et tournez la douille d'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre dans le phare pour la verrouiller en place.
5. Réinstallez le capuchon en plastique et fermez le couvercle sur la garniture de passage de roue.

Consultez un concessionnaire autorisé pour le remplacement de ces ampoules à DEL.

PLAFONNIERS AVANT ET ARRIÈRE

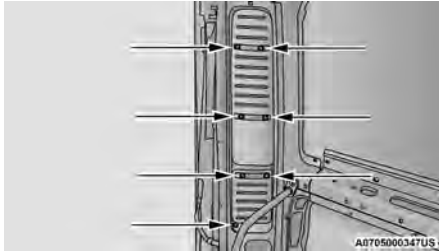
Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Retirez les deux vis et enlevez le bloc optique.
2. Retirez la douille d'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Retirez l'ampoule et remplacez-la au besoin.
4. Réinstallez la douille d'ampoule et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.
5. Réinstallez le feu.

FEU ARRIÈRE, FEU D'ARRÊT, FEU DE REcul, CLIGNOTANT ET FEU DE GABARIT ARRIÈRE

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. Ouvrez les portières arrière.
2. Retirez les sept (7) attaches du couvercle d'accès arrière, puis retirez le couvercle pour accéder aux attaches du bloc optique de feu arrière.



Couvercle d'accès arrière

3. Retirez les deux (2) attaches de bloc optique de feu arrière de 17 mm.
4. Débranchez le connecteur de faisceau de feu arrière, puis retirez du véhicule le bloc optique de feu arrière.
5. Retirez la douille d'ampoule du feu arrière, du feu d'arrêt, du clignotant, du feu de recul et du feu de gabarit arrière en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

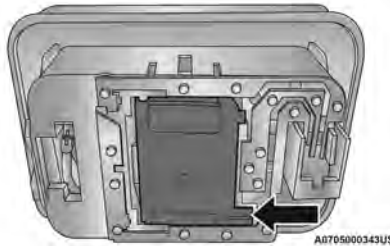
6. Retirez l'ampoule et remplacez-la au besoin.
7. Réinstallez la douille d'ampoule et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre pour la verrouiller en place.
8. Réinstallez le feu.

Remplacement des ampoules intérieures

ÉCLAIRAGE DE L'ESPACE DE CHARGEMENT

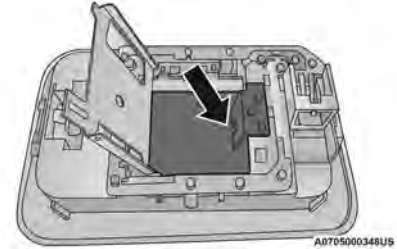
Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

1. À l'aide d'un outil approprié, retirez l'ampoule située du dessus de la portière arrière ou celle de la portière coulissante selon le cas et débranchez-la.



Accès à l'ampoule de la lampe de l'espace de chargement arrière

2. À l'aide d'un outil approprié, ouvrez le mécanisme métallique d'accès à l'ampoule, situé au dos du logement.



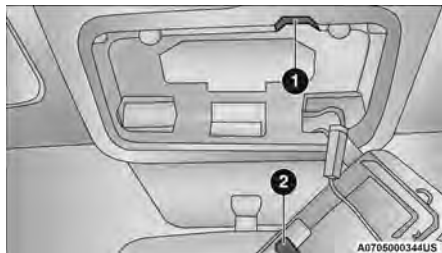
Emplacement de l'ampoule de la lampe de l'espace de chargement

3. Retirez et installez l'ampoule de rechange.
4. Fermez le mécanisme d'accès à l'ampoule, branchez la lampe et installez le phare en place.

PLAFONNIER

Effectuez les étapes suivantes pour le remplacement :

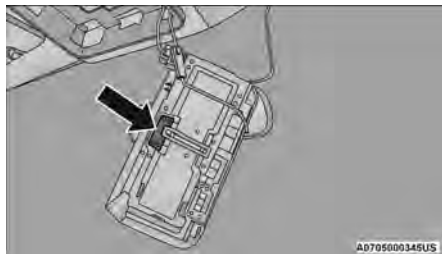
1. À l'aide d'un outil approprié, insérez la pointe à l'endroit indiqué et appuyez-la vers l'intérieur et vers la lampe pour détendre le ressort. Ceci vous permettra de décrocher facilement l'ensemble de plafonnier de son support et de débrancher la lampe.



Emplacement de l'ensemble de plafonnier

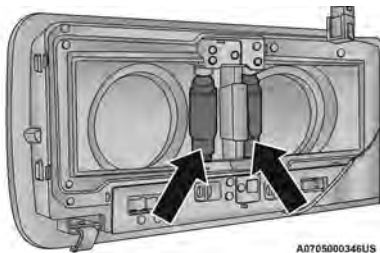
1 - Accès au dispositif de décharge de tension du ressort
2 - Bloc optique de plafonnier

2. À l'aide d'un outil approprié, pliez le boîtier pour soulever le couvercle du bloc d'éclairage à l'écart de l'unité.



Couvercle du bloc d'éclairage du plafonnier

3. Retirez et remplacez les ampoules au besoin.



Ampoules du plafonnier

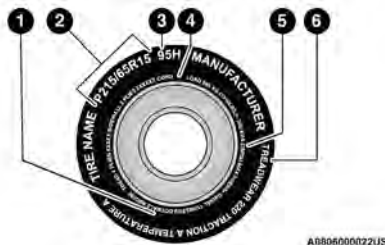
4. Fermez le couvercle du boîtier en vous assurant qu'il s'encliquète correctement et branchez la lampe.
5. Posez la console au pavillon en place en vous assurant d'insérer d'abord la partie avant de l'ensemble, puis d'emboîter celui-ci de sorte qu'il affleure, afin que le ressort de tension repose complètement dans le boîtier.

PNEUS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus



Inscriptions sur les pneus

- 1 - Code des normes de sécurité du département américain des transports (n° d'identification du pneu)
- 2 - Référence dimensionnelle
- 3 - Description d'entretien
- 4 - Charge maximale
- 5 - Pression maximale
- 6 - Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus des roues de secours temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

TABLEAU DE RÉFÉRENCE DIMENSIONNELLE DES PNEUS

EXEMPLE :
Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou « ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou
LT = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou
T ou S = Pneu d'une roue de secours temporaire ou
31 = Diamètre extérieur en pouces (po)
215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm)
65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%) <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou
10,5 = Largeur de la section en pouces (po)
R = Code de construction <ul style="list-style-type: none"> • « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou • « D » indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais.
15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

EXEMPLE :
Description d'entretien :
95 = Indice de charge <ul style="list-style-type: none"> • Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu
H = Symbole de vitesse <ul style="list-style-type: none"> • Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement. • La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état de la route et vitesses maximales indiquées).
Identification de la charge : L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) : <ul style="list-style-type: none"> • XL = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou • LL = Pneu pouvant transporter une charge légère ou • C, D, E, F, G = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné.
Charge maximale – indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.
Pression maximale – indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, y compris le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD Q301
DOT = Department of Transportation <ul style="list-style-type: none"> • Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)

EXEMPLE :

ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)

03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 03 signifie la troisième semaine

01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres)

- 01 signifie l'année 2001
- Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

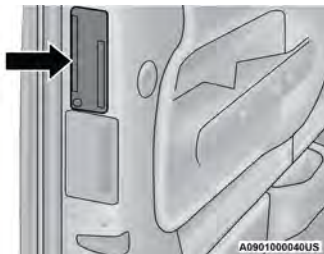
Terme	Définition
Pilier B	Le pilier B du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en Kpa (kilopascals) ou en lb/po ² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

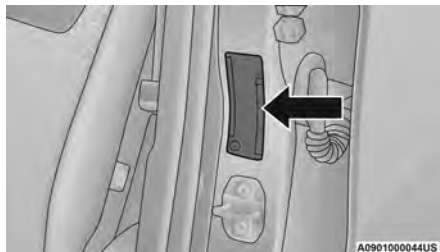
NOTA :

La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pilier B du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez-les à la pression recommandée pour votre véhicule.



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)



Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pilier B)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

TIRE AND LOADING INFORMATION			
	SEATING CAPACITY - TOTAL 5		FRONT 2 REAR 3
THE COMBINED WEIGHT OF OCCUPANTS AND CARGO SHOULD NEVER EXCEED XXX KG OR XXX LBS.			
TIRE	FRONT	REAR	SPARE
ORIGINAL TIRE SIZE	P188/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION			

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit les renseignements importants suivant :

1. Nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule.
2. Poids total que votre véhicule peut porter.
3. Dimension des pneus conçus pour votre véhicule.
4. Pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. Vous ne dépasserez pas la capacité de charge des pneus si vous respectez les conditions de charge, les dimensions des pneus et les pressions de gonflage à froid spécifiées dans les informations sur les pneus et la charge ↪ page 143.

NOTA :

Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le poids nominal brut sur l'essieu, le chargement du véhicule et le tractage d'une remorque ↪ page 143.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb.) sur l'Étiquette d'Information sur les Pneus Et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (Le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb (1 400 - 750 [5 x 150] = 650 lb).

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (635-340 [5x68] = 295 kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de cette dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

811a4d11

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux secteurs touchés par une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité
- Économie de carburant
- Usure
- Confort et stabilité du véhicule

Sécurité

AVERTISSEMENT!

- Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.
- Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus, entraînant la perte de maîtrise du véhicule.
- Une pression des pneus inégale peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

(Suite)

AVERTISSEMENT!

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.
- Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.

Que les pneus soient trop gonflés ou sous gonflés, la stabilité du véhicule en est compromise en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Économie de carburant

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, des pneus trop gonflés peuvent entraîner des vibrations et rendre les déplacements inconfortables.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée sur le pilier B du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois, faites ce qui suit :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. N'évaluez pas la pression des pneus « à vue ». Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

MISE EN GARDE!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier la pression des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) à chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression du pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez un concessionnaire autorisé de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- Le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat.
- Les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables).
- La crevaison ne dépasse pas 6 mm (¼ po).

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par

un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse). Remplacez également le capteur de pression des pneus puisqu'il n'a pas été conçu pour être réutilisé.

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler sur une distance de 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 lb/po²). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable. Lors du remplacement d'un pneu à affaissement limité après avoir roulé dans une condition de roulage à plat en dessous de 96 kPa (14 lb/po²), veillez à remplacer le capteur du système de surveillance de la pression du pneu, car il n'est pas conçu pour être réutilisé.

NOTA :

Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus doit être remplacé après la conduite du véhicule avec un pneu crevé.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à affaissement limité.

Consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » pour obtenir de plus amples renseignements ➡ page 188.

Patinage des roues

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Reportez-vous à la section « Dégagement d'un véhicule enlisé » pour obtenir de plus amples renseignements

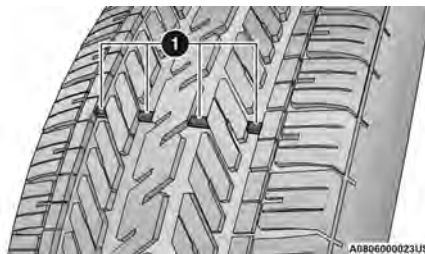
↪ page 243.

AVERTISSEMENT!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Bande de roulement

1 - Indicateurs d'usure

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, dont les facteurs suivants (sans s'y limiter) :

- Les habitudes de conduite.
- La pression des pneus. Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.

- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément au calendrier d'entretien du véhicule est fortement recommandée.

AVERTISSEMENT!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

Le corps de valve de roue doit être aussi remplacé lors de l'installation de nouveaux pneus en raison de l'usure des pneus existants.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez les pneus de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement d'utiliser des pneus de taille de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsqu'il faut les remplacer. Consultez le paragraphe « Indicateurs d'usure de la bande de roulement » dans cette section. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour de plus amples informations sur l'indice de charge et le symbole de vitesse d'un pneu, consultez l'exemple de tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de « Renseignements concernant la sécurité des pneus » de ce manuel ➔ page 281.

Remplacez les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Ne remplacer qu'un seul pneu peut affecter sérieusement le comportement de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que ses spécifications correspondent à celle d'origine.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

AVERTISSEMENT!

- Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.
- N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.
- Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

MISE EN GARDE!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

TYPES DE PNEUS

Pneus toutes saisons – selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des conditions de conduite peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige peuvent être identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

ROUES DE SECOURS – SELON L'ÉQUIPEMENT**NOTA :**

Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue de secours compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Pour connaître les restrictions au cours du remorquage avec une roue de secours conçue pour une utilisation temporaire d'urgence ➔ page 148.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un concessionnaire autorisé de pneus pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

NOTA :

Il est possible que la roue de secours ne soit pas dotée d'un capteur de surveillance de la pression des pneus.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette des renseignements au sujet des pneus et de la charge située sur l'ouverture de porte du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précèdent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. Installez seulement un pneu et une roue de secours compacts à la fois sur votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pliable – selon l'équipement

Les roues de secours pliables servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours repliable en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu.

Exemple de description d'une roue de secours pliable : 165/80-17 101P.

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

Gonflez le pneu pliable seulement après que la roue soit correctement posée sur le véhicule. Gonfler le pneu pliable à l'aide de la pompe à air électrique avant d'abaisser le véhicule.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours pliable et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours pliable.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde touchant la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur – selon l'équipement

Les roues de secours pleine grandeur servent en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire pleine grandeur doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

NOTA :

Il est possible que la roue de secours ne soit pas dotée d'un capteur de surveillance de la pression des pneus.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il n'est pas identique. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Comme ce pneu n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

AVERTISSEMENT!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. L'installation de cette roue de secours à usage limité altère la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Autrement, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

ENTRETIEN DES ROUES ET DES ENJOLIVEURS

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule et n'oubliez pas de toujours les laver quand les surfaces ne sont pas chaudes au toucher.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou

une éponge et un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

MISE EN GARDE!

Évitez les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyeur pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyeur pour roues ou pour chrome Mopar^{MD}, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyeur non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyeur pour roues Mopar^{MD} et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA :

Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

MISE EN GARDE!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

DISPOSITIFS DE TRACTION SUR NEIGE

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. En raison du jeu limité, les dispositifs de traction suivants sont recommandés. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de dimension appropriée pour le pneu, comme recommandé par le fabricant du dispositif de traction.
- Aucune autre dimension des pneus n'est recommandée pour l'utilisation avec une chaîne antidérapante ou avec un dispositif de traction.
- Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour connaître la dimension des pneus, l'essieu et le dispositif de traction recommandés :

Traction avant Niveau d'équipement	Essieu	Dimension de pneu/roue	Dispositif de traction (saillie maximale au-delà du profil de pneu ou l'équivalent)
Tous	Avant	LT225/75R16E 225/75R16C	Des chaînes antidérapantes pour pneu (sans came) pour véhicule utilitaire léger sur autoroute de Quality Chain Corp. ou un produit équivalent sont recommandés.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de pneus de dimension et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et causer une collision.

MISE EN GARDE!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction. Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.
- Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (0,5 mi). Les dispositifs de traction AutoSock n'exigent pas de serrage ultérieur.

(Suite)

MISE EN GARDE!

- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.
- Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).
- N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.

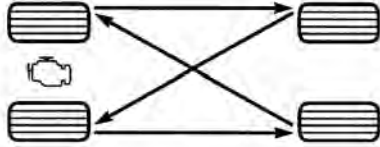
RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de conduite et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation des pneus est particulièrement bénéfique aux pneus dont la sculpture est efficace, comme c'est le cas pour les pneus toutes saisons. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le calendrier d'entretien pour connaître les intervalles d'entretien appropriés ↪ page 248. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée. Ce modèle de permutation ne s'applique pas à certains pneus directionnels qui ne doivent pas être inversés.



088707139

Permutation des pneus (croisée vers l'avant)

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le constructeur de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

INDICE D'USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

INDICE D'ADHÉRENCE

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces

d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

RÉSISTANCE À LA CHALEUR

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégradation des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous ne vous servez pas du véhicule pendant plus de 3 semaines, vous pouvez prendre certaines précautions pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale avant l'entreposage. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

CARROSSERIE

PROTECTION CONTRE DES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors norme ont un affectant néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET DE LA SOUS-CARROSSERIE

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

PRÉSERVATION DE LA CARROSSERIE

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du nettoyeur Mopar^{MD} Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar^{MD}.
- Utilisez une cire nettoyante de qualité supérieure, comme Mopar^{MD} Cleaner Wax ou l'équivalent, pour enlever les saletés provenant de la route et les taches ainsi que pour protéger le fini de la peinture. Faites preuve de prudence afin de ne pas rayer la surface peinte.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE!

- N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.
- L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le sous-basement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Faites ces retouches aussitôt que possible sur les rayures avec la peinture de retouche Mopar^{MD}. Un concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

INTÉRIEURS

SIÈGES ET PIÈCES EN TISSU

Utilisez le nettoyeur pour tissu de Mopar^{MD} pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Procédure de nettoyage du tissu de revêtement anti-taches – selon l'équipement

Les sièges en tissu anti-taches peuvent être nettoyés de la façon suivante :

- Enlevez le plus possible de la tache en tapotant avec une serviette propre et sèche.
- Tapotez le reste de la tache avec une serviette humide et propre.
- Pour les taches tenaces, appliquez le nettoyeur Mopar^{MD} Total Clean ou une solution de savon doux sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.
- Pour les taches de graisse, appliquez le nettoyeur tout usage Mopar^{MD} sur un chiffon propre et humide et enlevez la tache. Utilisez une serviette propre et humide pour enlever les résidus de savon.

- N'utilisez pas de solvants trop puissants ou ni aucune autre forme de liquide protecteur sur les produits anti-taches.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution à base de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu. Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

AVERTISSEMENT!

Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Si vous êtes impliqué dans une collision, ou si vous avez des questions concernant la condition des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, apportez votre véhicule à votre concessionnaire FCA autorisé ou à votre installation offrant le programme Certified Collision Care certifié par FCA pour une inspection.

PIÈCES EN PLASTIQUE ET PIÈCES ENDUITES

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} pour traiter les garnitures en vinyle.

MISE EN GARDE!

- Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essayez immédiatement.
- Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, essayez avec un chiffon propre et humide. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

SURFACES EN CUIR

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et la solution Total Clean de Mopar^{MD} vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir.

NOTA :

Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et FCA recommande d'appliquer du produit Mopar^{MD} Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer la sellerie en cuir, car vous risqueriez de l'endommager.

SURFACES VITRÉES

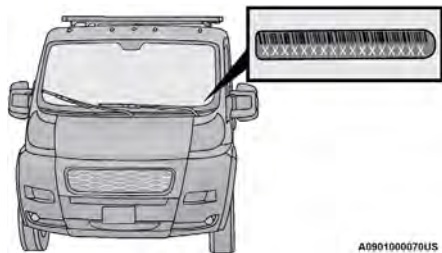
Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risqueraient d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible par le pare-brise, se trouve sur le coin avant gauche du tableau de bord.



A0901000070US

Numéro d'identification du véhicule

NOTA :

Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux systèmes de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Dans ce cas, vous perdez une partie du pouvoir de freinage. Vous pourriez remarquer l'allongement de la course de la pédale, l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et l'activation potentielle du témoin d'avertissement du système de freinage.

Les freins continuent de fonctionner si le système d'assistance tombe en panne pour quelque raison que ce soit (par exemple, serrage répété des freins lorsque le contact est coupé). Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

MISE EN GARDE!

Si le témoin d'avertissement du système de freinage reste allumé après que le frein de stationnement aura été desserré, cela indique une défectuosité du système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

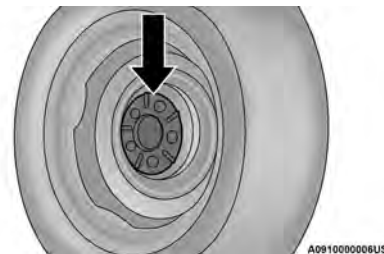
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale à paroi profonde.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
197 N m (145 lb-pi)	M16 x 1,50	21 mm

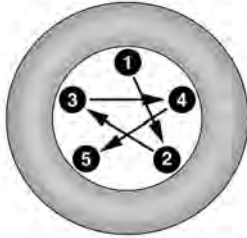
** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par un concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage. Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.



A091000006US

Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou de roue ou le boulon de fixation (ne l'insérez pas à mi-course).



A091000004US

Modèles de couple de serrage

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue/boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue/boulons sont bien calés contre la roue.

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas les écrous de roue ou les boulons à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Lorsque vous utilisez de l'essence avec l'indice d'octane recommandé, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec un concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à celui recommandé peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, un calage ou un fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

MOTEUR DE 3,6 L



Ce moteur est conçu pour répondre à toutes les réglementations en matière d'émissions et pour offrir une économie de carburant et des performances optimales en utilisant de l'essence ordinaire sans plomb de haute qualité ayant un indice d'octane affiché de 87, comme spécifié par la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant avec indice d'octane élevé, puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

ESSENCE REFORMULÉE

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

ADDITIFS AU CARBURANT

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement du véhicule.



L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

ESSENCES À MÉLANGE OXYGÉNÉ

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

MISE EN GARDE!

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NE PAS UTILISER DE CARBURANT E-85 DANS LES VÉHICULES QUI NE SONT PAS À CARBURANT MIXTE

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 manifesterait un ou plusieurs symptômes tels que :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

MODIFICATIONS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN GAZ NATUREL COMPRIMÉ ET EN PROPANE LIQUIDE

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur et les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT DANS L'ESSENCE

Le MMT (manganèse méthyl cyclopentadiényl tricarbonyl) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient. Les lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation de MMT dans les essences reformulées.

AVERTISSEMENTS RELATIFS AU CIRCUIT D'ALIMENTATION

MISE EN GARDE!

Consignes à suivre pour conserver le rendement du véhicule :

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.
- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé.
- Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA :

La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

CONTENANCE EN LIQUIDES

	Unités américaines	Unités métriques
Carburant (quantité approximative)		
Moteur 3.6L	24 gallons US	90 L
Filtre à huile du moteur		
Moteur de 3,6 L	6 pintes	5,6 L
Circuit de refroidissement		
Moteur 3.6L	12,6 pte	11,9 L

CONTENANCE EN LIQUIDES – VEB (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Systèmes		É.-U.	Unités métriques
Circuit de refroidissement du moteur	Boucle de chauffage de la cabine	2,7 pte	2,6 L
	Boucle du moteur électrique/de la batterie	13,8 pte	13,1 L
Unité d'entraînement électrique (EDU)		1,6 pte	1,5 L
Système de freinage hydraulique		0,65 pte	0,62 L
Témoin de liquide lave-glace		5,8 pte	5,5 L

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS POUR LE MOTEUR

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar ^{MD} 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 du constructeur.
Huile moteur	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur entièrement synthétique Mopar ^{MD} SAE 0W-20, conforme aux exigences de la norme MS-6395 du constructeur. L'équivalent entièrement synthétique d'huile moteur SAE 0W-20 peut être utilisé, mais doit comporter la marque de commerce Starburst de l'API ➡ page 255.
Sélection de carburant	Indice d'octane de 87, selon la méthode (R+M)/2, 0 à 15 % d'éthanol.

MISE EN GARDE!

- Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule de technologie d'acide organique (OAT) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie d'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE D'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT frais, conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.
- N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS DE CHÂSSIS

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ^{MD} ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation des liquides DOT 4 de Mopar ^{MD} . Vidangez le liquide de frein DOT 4 tous les deux ans, peu importe le kilométrage.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

PRÉPARATION POUR LA VISITE D'ENTRETIEN

Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

PRÉPARATION D'UNE LISTE

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

FAITES DES DEMANDES RAISONNABLES

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires autorisés peuvent vous fournir un véhicule de location (des frais supplémentaires peuvent s'appliquer). Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

FCA US LLC et ses concessionnaires autorisés tiennent beaucoup à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés de FCA US LLC possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider. Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle de FCA US LLC.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle de FCA US LLC :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile, cellulaire et travail)

- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine

Composez le 1 800 521-2779 ou visitez le chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

Composez le 1 800 363-4869 ou visitez le fca.roadsideaid.com (Canada)

Qui est couvert

Vous êtes couvert par les services d'assistance routière si vous avez acheté le véhicule pour en faire l'utilisation. Les services d'assistance routière ont une durée de cinq ans ou jusqu'à ce que le compteur kilométrique indique 96 500 km (60 000 mi), selon la première éventualité calculée à partir de la date de début de la garantie limitée de base, comme indiqué dans le livret des renseignements sur la garantie.

1. Les services de remorquage sont fournis par Cross Country Motor Club, Inc., Medford, MA 02155, sauf dans les États de l'Arkansas, de la Californie, d'Hawaï, de l'Oregon, du Wisconsin ou du Wyoming, où les services sont fournis par Cross Country Motor Club of California, Inc., Thousand Oaks, CA 91360.

Que faire

Si votre véhicule nécessite un démarrage par batterie d'appoint, une livraison de carburant en raison d'une panne sèche, une réparation de pneus, un déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle, un remorquage suite à un bris mécanique, composez le numéro sans frais : États-Unis : 1 800 521-2779/Canada : 1 800 363-4869. Fournissez votre nom, le numéro d'identification du véhicule requis pour les services couverts, votre numéro d'immatriculation et votre emplacement, y compris le numéro de téléphone à partir duquel vous appelez. Décrivez brièvement la nature du problème et répondez à quelques questions simples. Vous obtiendrez le nom du fournisseur de service et une heure d'arrivée approximative. Si vous sentez que vous êtes dans une situation dangereuse, veuillez nous le dire. Avec votre consentement, nous communiquerons avec les autorités policières locales et les services de sécurité civile.

S'il n'est pas possible de contacter l'assistance routière (moteur à essence seulement)

Si vous ne pouvez pas communiquer avec le service d'assistance routière ou si vous ne pouvez pas fournir un numéro d'identification de véhicule (NIV) valide et que vous obtenez des services de remorquage de votre propre initiative, vous pouvez soumettre les reçus originaux de l'établissement qui a remorqué votre véhicule dans les 30 jours suivant l'événement. Assurez-vous de joindre le numéro d'identification du véhicule, le kilométrage indiqué au compteur kilométrique au moment de l'événement et votre adresse postale actuelle. Nous traiterons votre demande selon l'admissibilité du véhicule et du service. Si votre demande est admissible, nous vous rembourserons les frais raisonnables et coutumiers pour ce service dans la région où il a été fourni. La décision de FCA US LLC relative au remboursement des frais est définitive. Toute correspondance doit être adressée à :

FCA US LLC Customer Assistance

Boîte Box 9145

Medford, MA 02155

À l'attention du département des réclamations

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

Réparation d'un pneu crevé

Si l'un de vos pneus a subi une crevaison, nous enverrons un fournisseur de services qui posera la roue de secours temporaire de votre véhicule (selon l'équipement) comme recommandé dans votre manuel du propriétaire. Cette intervention ne constitue pas une réparation permanente d'un pneu crevé.

Alimentation en carburant en raison d'une panne sèche

Il n'est pas toujours possible de trouver une station-service à proximité, surtout lorsqu'on voyage loin de chez soi. Nous enverrons alors un fournisseur de services qui vous livrera une petite quantité de carburant (d'au plus deux gallons US) afin que vous puissiez vous rendre à la station-service la plus proche. Ce service est limité à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

Assistance au démarrage

Il est toujours très désagréable d'avoir une batterie déchargée, mais avec l'assistance routière, vous n'avez pas à craindre de vous retrouver en panne sur le bord de la route. Nous enverrons un fournisseur de services qui effectuera le survoltage de votre batterie, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

Service de déverrouillage

Si vous ne pouvez plus poursuivre votre route parce que les clés sont verrouillées dans votre véhicule ou parce que les serrures gelées, vous pourrez obtenir de l'aide avec un simple coup de téléphone. Ce service se limite à vous fournir l'accès à l'habitacle du véhicule. Il ne couvre pas le coût des clés de remplacement.

Service de remorquage

Notre service de remorquage vous confère la tranquillité d'esprit et la confiance. Si votre véhicule devient inopérant en raison d'un bris mécanique, le service d'assistance routière enverra une dépanneuse qui remorquera votre véhicule jusqu'au concessionnaire Chrysler, Dodge, Jeep[®] ou Ram autorisé le plus proche. Si vous choisissez de vous rendre chez un autre concessionnaire, vous assumerez le coût du remorquage de la distance supplémentaire.

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE FCA US LLC

P.O. Box 21-8004

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Phone (Téléphone) : 866 726-4636

SERVICE À LA CLIENTÈLE DE FCA CANADA

Boîte Box 1621

Windsor (Ontario) N9A 4H6

Phone (Téléphone) :

800 465-2001 anglais/800 387-9983 français

MEXIQUE

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexique, CDMX

Dans la ville de Mexico : 800-505-1300

En dehors de la ville de Mexico : +(52) 55 50817568

PORTO RICO ET LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES

FCA Caribbean LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Phone (Téléphone) : 866 726-4636

SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LES PERSONNES MALENTENDANTES ET CELLES QUI SOUFFRENT DE TROUBLES DE LA PAROLE (ATS OU TÉLÉIMPRIMEUR)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, FCA US LLC a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un ATS ou à un téléimprimeur classique peuvent communiquer avec FCA US LLC au 1-800-380-2479.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

CONTRAT DE SERVICE

Il se peut que vous ayez acheté un contrat de service pour un véhicule dans le but de vous protéger contre le coût élevé des réparations imprévues lorsque la garantie limitée de véhicule neuf offerte par FCA US LLC aura expiré. Les plans de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongée de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule. Si vous avez acheté un plan de protection Mopar^{MD} Vehicle Protection, vous recevrez les services couverts par ce dernier ainsi qu'une carte d'identification du propriétaire par la poste dans un délai de trois semaines suivant la date de livraison du véhicule. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA US LLC au 1 800 521-9922.

Pour les résidents du Canada, vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service,

utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service de FCA au 1-800-387-9983 (en français) ou au 1-800-465-2001 (en anglais).

Les plans Mopar Vehicle Protection offrent une protection appréciable pour les coûts de réparation après l'expiration des garanties du véhicule. Les plans Mopar Vehicle Protection sont les SEULS plans de protection prolongés de véhicule autorisés, approuvés et soutenus par FCA US LLC pour offrir une protection supplémentaire au-delà de la garantie de votre véhicule.

FCA US LLC n'est pas responsable d'un quelconque contrat de service acheté auprès d'un autre constructeur. Si vous avez besoin d'assistance après l'expiration de la garantie limitée de véhicule neuf de FCA US LLC, veuillez consulter les documents de contrat et communiquer avec la personne listée dans ces documents.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit.

Renseignements concernant la garantie

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA US LLC relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.mopar.com/om.

Veuillez consulter les renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.

Pour les renseignements en français, consultez le site www.owners.mopar.ca/fr.

Utilisez ce code QR pour avoir accès à votre expérience numérique.



PIÈCES MOPAR^{MD}

Les fluides fournis par l'usine, les accessoires et les pièces d'origine Mopar^{MD} sont disponibles auprès d'un concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés afin de maintenir l'état original et le fonctionnement optimal de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

DANS LES 50 ÉTATS AMÉRICAINS
ET À WASHINGTON, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, un concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez appeler la ligne directe en matière de sécurité automobile sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web <http://www.safercar.gov>, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

AU CANADA

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web www.apps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP.

COMMANDER DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PROPRIÉTAIRE ET Y AVOIR ACCÈS

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après.

Manuels de réparation

Ces manuels de réparation exhaustifs fournissent des connaissances pratiques complètes du véhicule, des systèmes et des pièces, qui sont clairement détaillées avec des illustrations, des schémas et des tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillés. Ces manuels aident à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Pour commander un exemplaire numérique des manuels de procédures d'entretien ou de diagnostic, visitez :

www.techauthority.com (Canada et États-Unis).

Manuels du propriétaire

Ces manuels du propriétaire ont été rédigés avec la collaboration de spécialistes en entretien et en ingénierie et visent à vous familiariser avec des véhicules FCA particuliers.

Pour accéder en ligne à vos renseignements de propriétaire, visitez www.mopar.com/om (États-Unis) ou www.owners.mopar.ca (Canada).

Ou visitez le :

www.techauthority.com pour commander des copies physiques des manuels du propriétaire (États-Unis).

Des manuels du propriétaire, des manuels de la radio et des livrets de renseignements sur la garantie peuvent être commandés par l'intermédiaire d'Archway en composant le :

- **1 800 387-1143** (Canada)

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE OU D'ADRESSE

*Si vous avez acheté ce véhicule d'occasion ou si vous avez changé d'adresse, veuillez communiquer les informations suivantes et les envoyer à :

FCA US LLC

Boîte Box 21-8008

Auburn Hills, MI 48321-8004 États-Unis

Veillez à inclure les éléments suivants :

- Date de la vente (mm/jj/aa)
- Numéro d'identification du véhicule (numéro à 17 caractères situé en haut à gauche du tableau de bord)
- Relevé exact du compteur kilométrique
- Nom et prénom
- Phone Number (Numéro de téléphone)
- Adresse, ville, état et code postal
- Adresse électronique

*S'applique uniquement aux résidents des États-Unis.

GÉNÉRALITÉS

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter'n Go

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous les dispositifs Keyless Enter'n Go dont ce véhicule est équipé :

US

ID FCC du bouton de démarreur : A2C81227100

ID FCC de la clé : S180227006

ID FCC de l'ECU RFHM : M3N-82135300

Cet appareil est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne peut pas causer d'interférence nuisible et (2) ce dispositif doit accepter l'interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

MEXIQUE

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Uconnect

L'avis de conformité aux exigences réglementaires ci-après s'applique aux appareils Uconnect qui équipent le présent véhicule :

ID FCC : Y70VP2REFRESH

IC : 7812H-VP2REFRESH

Système de surveillance des angles morts

Les déclarations réglementaires suivantes s'appliquent au système de surveillance des angles morts :

MEXIQUE

IFETEL : RLVCSR15-0904

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Unités américaines

ID FCC OAYSRR3B

Cet appareil est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

MISE EN GARDE AUX UTILISATEURS

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

CANADA

Numéro de certification ISED : 4135A-SRR3B

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

Information sur l'exposition aux émissions de rayonnements radioélectriques :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux émissions définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Radar à moyenne portée

Les déclarations réglementaires suivantes s'appliquent au radar à moyenne portée :

MEXIQUE

IFETEL : RCPBOMR17-0598

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Unités américaines

ID FCC NF3-MRREVO14F – OAYSRR3B

Cet appareil est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Toutes modifications apportées à cet équipement qui ne sont pas expressément homologuées par Robert BOSCH GmbH peuvent annuler l'autorisation de la FCC de faire fonctionner cet équipement.

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie A, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre

des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instruction, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de causer des interférences nuisibles; dans ce cas, l'utilisateur doit corriger les interférences à ses propres frais. Informations sur l'exposition aux radiofréquences selon 2.1091/2.1093/KDB 447498/OET bulletin 65 : Information sur l'exposition aux émissions de rayonnements radioélectriques : Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux émissions de la FCC définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps. Ce transmetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre transmetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

CANADA

Numéro de certification ISED : 3887A-MRRE14FCR

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage nuisible; et
2. Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux radiofréquences selon RSS-102

Information sur l'exposition aux émissions de rayonnements radioélectriques :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux émissions de la FCC et d'IC définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps. Ce transmetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre transmetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps. Ce transmetteur ne doit pas être placé au même endroit ou utilisé simultanément avec un autre transmetteur ou une autre antenne.

INDEX

A

Additifs, carburant301
Aides à la conduite auxiliaires178
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)260
Ajout de liquide lave-glace252
Alarme	
Alarme de sécurité39, 87
Alarme antivol	
Alarme de sécurité39
Alarme de sécurité39, 87
Allumage32
Commutateur32
Ampoules215, 276
Ampoules de rechange276
Ampoules, éclairage215, 276
Animaux de compagnie213
Antidémarrreur (Sentry Key)32
Antigel (liquide de refroidissement)260, 303, 304
Mise au rebut262
Appel de phares54
Appuie-tête48
Assistance à la clientèle306
Assistance au départ en pente177
Assistance intelligente de vitesse109
Attelages	
Traction de remorque146
Automatic High Beams (Feux de route automatiques)54
Avertissement concernant le monoxyde de carbone215, 216
Avertissement relatif à la distance latérale130

B

Balais d'essuie-glace258
Batterie15, 85, 253
Charge17
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage30
Témoin du circuit de charge85
Batterie à haute tension15
Batterie sans entretien253
Baudriers193
Boîte-pont	
Automatique105
Fonctionnement105
Bouchon à pression du circuit de refroidissement (bouchon de radiateur)261
Bouchon de radiateur (bouchon de radiateur de liquide de refroidissement)261
Bouchon du réservoir de carburant142, 143
Bouchons, remplissage	
Carburant142
Huile (moteur)251
Radiateur (pression du liquide de refroidissement)261

C

Calendrier d'entretien248
Calendrier, entretien248
Caméra d'aide au recul139, 140
Caméra de vue panoramique140
Caméra, recul139, 140
Carburant301
Additifs301
Antipollution301

Bouchon de remplissage (bouchon du réservoir de carburant)142
Contenance du réservoir de carburant303
Essence301
Éthanol302
Exigences301, 303
Indice d'octane301, 304
Méthanol302
Ceintures à trois points d'ancrage193
Ceintures de sécurité192, 214
Ancrage supérieur de baudrier réglable195
Baudrier réglable195
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie196
Ceintures à trois points d'ancrage193
Directives d'utilisation194
Enrouleur à blocage automatique (EBA)196
Ensembles de retenue pour enfants205
Femmes enceintes196
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage195
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité195
Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage194
Rappel192
Siège arrière193
Siège avant192, 193, 194
Vérification214
Ceintures de sécurité Entretien298
Chaînes antidérapantes (chaînes pour pneus)293
Changement d'un pneu crevé280, 291
Charge17
Chargement du véhicule143, 144, 284
Capacités144

- Pneus284
- Chauffe-moteur97
- Choix du liquide de refroidissement (antigel)304
- Circuit de refroidissement259
- Ajout de liquide de refroidissement (antigel) . .260
- Bouchon à pression261
- Bouchon de radiateur261
- Capacité de refroidissement303, 304
- Choix du liquide de refroidissement (antigel) . .260, 303, 304
- Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé262
- Niveau du liquide de refroidissement260, 262
- Points à ne pas oublier262
- Vérification262
- Vidange, rinçage et remplissage260
- Classification uniformisée des pneus.295
- Clés29
- Remplacement31
- Sentry (Antidémarreur)32
- Clés de rechange31
- Clignotants215
- Clignotants215
- Feux de détresse217
- Climatisation, conseils d'utilisation62, 63
- Colonne de direction télescopique.43
- Commande de iPod/USB/MP364
- Commande de stabilité électronique (ESC)175
- Commande pour MP364
- Commande vocale49
- Commutateur de commande du rhéostat d'intensité lumineuse57
- Conditions d'adhérence151
- Conduite
- Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde151
- Conseils de sécurité213
- Console de chargement sans fil66
- Contenance en liquides303, 304
- Contenance, liquides.303, 304
- Contrat de service.308
- Contrat, service308
- Contrôleur, système de la pression des pneus . .188
- Cordon auxiliaire64
- Couvre-bagages70
- Cybersécurité153
- D**
- Danger
- Conduite Dans l'eau vive, montante ou stagnante et peu profonde151
- Dégagement d'un véhicule enlisé243
- Dégivreur de pare-brise214
- Démarrage36, 95, 96
- À distance36
- Bouton32
- Moteur Si le moteur ne démarre pas96
- Temps froids95
- Transmission automatique95
- Démarrage à distance
- Quitter le mode de démarrage à distance . .35, 37
- Démarrage d'appoint236, 239
- Démarrage d'un moteur noyé96
- Démarrage facilité95
- Détection de somnolence au volant183
- Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission101
- Direction43
- Blocage de la colonne43
- Power (Alimentation)108
- Dispositif antilouvoiement de la remorque . . .178
- Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC) .178
- Dispositif de fermeture automatique des glaces à commande électrique68
- Dispositif de retenue pour enfant205
- Dispositif d'ouverture automatique des glaces à commande électrique68
- Dispositifs de retenue des occupants191
- Durée utile des pneus289
- E**
- Eau
- Conduite dans l'eau151
- Échappement215, 259
- Éclairage d'accueil58
- Éclairage de l'espace de chargement56
- Éclairage extérieur.53, 215
- Éclairage intérieur55
- Éclairage intérieur et du tableau de bord . . .55
- Écrous de roue/boulons300
- Embuage des glaces63
- Emplacement du cric220
- Emplacement du pilier B.284
- Ensemble de retenue pour enfants.205
- Ensembles de retenue pour enfants
- Ensembles de retenue pour enfants plus grands207
- Ens. ret. enfants/bébés206
- Installation du siège d'enfant209
- Sièges d'appoint207
- Entreposage du véhicule63, 296
- Entreposage, véhicule63, 296
- Entretien de la peinture296
- Entretien des roues et des pneus292
- Entretien du climatiseur257
- Entretien du fini intérieur297
- Entretien du système antipollution94
- Espace de chargement70
- Essence antipollution301
- Essence reformulée301

- Essence sans plomb301
 Essuie-glaces58
 Essuie-glaces à balayage intermittent58
 Essuie-glaces à balayage intermittent
 (essuie-glaces à cadence variable)58
 Essuie-glaces sensibles à la pluie59
 Éthanol302
 Étiquette d'homologation du véhicule143
 Étiquette d'information sur les pneus et la charge .284
 Étiquette, Informations sur les pneus et la charge .284
- F**
- Fenêtre manuelle.68
 Feux215
 Alarme de sécurité87
 Alerte de collision89, 91
 Anomalie du crochet de remorquage90
 Appel de phares54
 Avertissement d'anomalie de l'état de
 branchement86
 Clignotants53, 215
 Commutateur route-croisement, phares . . .53, 54
 Couple limité87
 Croisière92
 Description des témoins des groupes
 d'instruments86
 Éclairage d'accueil58
 État de la fiche92
 Extérieur53, 215
 Feux de détresse217
 Feux de jour53
 Feux de route54
 Groupe d'instruments86
 Intérieur55
 Panne de coupure de carburant91
 Phares53
- Rappel de ceinture de sécurité87
 Remorquage et transport91
 Remplacement d'ampoule276
 Sac gonflable84, 198, 214
 Service276
 Stationnement54, 92
 Système antipatinage176
 Système audio87
 Système de surveillance de la pression
 des pneus (TPMS)188
 Témoin d'anomalie (vérification du moteur) . . .89
 Témoin d'avertissement de portière
 de chargement arrière ouverte86
 Témoin des freins84
 Témoin du programme de stabilité
 électronique (ESP)86, 88, 176
 Témoin du système d'assistance au freinage . .176
 Feux de détresse217
 Filtre à air256
 Filtre à air du moteur256
 Filtre à huile, choix255
 Filtre à huile, remplacement255
 Filtre de climatisation63, 257
 Filtres
 Climatisation63, 257
 Filtre à air256
 Huile moteur255
 Moteur Mise au rebut de l'huile255
 Fluide frigorigène257
 Fluide frigorigène du climatiseur257
 Fonction de réaction améliorée
 en cas d'accident203, 247
 Fonctionnement de la radio172
 Fonctionnement par temps froid95
 Fonctions programmables par l'utilisateur . . .153
 Freinage d'urgence188
 Freinage d'urgence arrière.131
- Frein de stationnement97
 Fuites de liquide.215
 Fuites, liquide215
 Fusibles.264
- G**
- Glaces68
 Alimentation68
 Glossaire des symboles10
 Groupe d'instruments.75
 Commandes d'affichage76
 Descriptions74, 76
 Display (Affichage)76
 Options de menu78
 Groupe d'instruments de base ou de milieu de
 gamme72
 Groupe d'instruments de catégorie supérieure . .74
 Guide
 Carrossiers-constructeurs9
 Guide de traction de remorque.146
 Guide du carrossier-constructeur9
- H**
- Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) . .177
 Huile, moteur255, 304
 Additifs255
 Contenance303
 Filtre255
 Jauge252
 Logo d'identification255
 Mise au rebut255
 Mise au rebut du filtre255
 Recommandation255, 303
 Synthétique255
 Témoin d'avertissement de pression86

- Vérification252
 Viscosité303
 Huile moteur synthétique255
- I**
- Indicateur de vidange d'huile78
 Réinitialisation78
- Indicateurs
- Carburant88
- Indicateurs d'usure289
 Indice d'octane de l'essence (carburant)301
 Inscriptions sur les pneus280
 Instructions de mise sur cric du véhicule
 et de remplacement d'un pneu220
- Inverseur
- Power (Alimentation)66
- Inverseur route-croisement54
 Phare54
- J**
- Jauges d'huile
- Huile (moteur)252
 - Transmission automatique263
- L**
- LaneSense136
 Lavage du véhicule297
 Lave-autos297
 Lave-glace
- Ajout de liquide252
- Lave-glaces58, 252
 Fluide58
- Levier du dispositif d'inclinaison du dossier
 du siège conducteur.44
- Levier multifonction.53
 Limiteur de vitesse actif108
 Limiteur de vitesse, actif.108
 Liquide de frein262, 305
 Lubrification, carrosserie258
 Lubrification des mécanismes de carrosserie.258
- M**
- Manuel de l'opérateur
- Manuel du propriétaire309
- Manuels de réparation309
 Marche à suivre pour détordre une ceinture de
 sécurité195
 Méthanol302
 Mise au rebut
- Antigel (liquide de refroidissement)262
- Mises en garde concernant les gaz
 d'échappement215, 216
 Mise sur cric du véhicule et remplacement
 d'un pneu220
- Mode manuel
- Service309
- Modifications
- Véhicule9
- Modifications/altérations du véhicule.9
 Module véhicule piéton silencieux (QVPM)174
 Moteur251
- Bouchon de remplissage d'huile251
 - Carburant Spécifications301, 303
 - Chauffe-moteur97
 - Choix de l'huile255, 303
 - Compartiment251, 254
 - Démarrage95, 96
 - Démarrage d'appoint236, 239
 - Filtre à air256
 - Filtre à huile255
- Huile255, 303, 304
 Huile synthétique255
 Identification du compartiment251, 254
 Liquide de refroidissement (antigel)260, 304
 Mise en garde concernant les gaz
 d'échappement215, 216
 Noyé, démarrage96
 Recommandations de rodage97
 Refroidissement259
 Si le moteur ne démarre pas96
 Surchauffe242
 Vérification du niveau d'huile252
- N**
- Nettoyage
- Roues292
- Nettoyage des lentilles du tableau de bord298
 Nettoyage des surfaces vitrées299
 Neutralisation du levier de vitesses242
 Neutralisation du sélecteur de rapport242
 Numéro d'identification du véhicule (NIV)300
 Cèllets de remorquage245
- O**
- Ouverture du capot69
- P**
- ParkSense
- Avant et arrière124
- Passive Entry (Entrée passive).41
 Période de rodage d'un nouveau véhicule97
 Permutation des pneus294
 Phares54
- Allumage des phares avec les essuie-glaces54

Appel de phares54	Pneus radiaux288	Programmation du système de déverrouillage passif41
Automatique54	Poids au timon de la remorque/poids de la remorque147	Réglages personnalisés79
Commutateur53	Poids de remorque146	Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) (régulateur de vitesse)110
Feux de route54	Poids nominal brut du véhicule (PNBV)143, 144	Remorquage144, 244
Inverseur route-croisement54	Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)143, 145	Derrière un véhicule de loisir150
Nettoyage296	Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes196	Guide146
Phares antibrouillard55	Portière ouverte85	Poids146
Phares automatiques54	Portières39	Véhicule en panne244
Pièces Mopar309	Pour ouvrir le capot69	Remorquage Derrière une autocaravane150
Plage de rapports102	Pour signaler un défaut relié à la sécurité309	Remorquage derrière un véhicule de loisir150
PNBV143	Power (Alimentation)		Remorquage d'un véhicule en panne244
Pneus215, 287, 291, 295	Direction108	Remplacement d'ampoule276
Capacité de charge284	Glaces68	Remplacement de la pile de la télécommande (télédéverrouillage)30
Chaînes293	Inverseur66	Remplacement des balais d'essuie-glaces258
Classe de qualité295	Prise électrique auxiliaire65	Remplacement d'un pneu crevé220
Couple de serrage des écrous de roue300	Rétroviseurs52	Renseignements concernant la garantie309
Durée utile des pneus289	Précautions d'utilisation93	Renseignements concernant la sécurité des pneus280
Généralités287, 291	Préparation pour le lavage sur cric220	Renseignements concernant la sécurité, pneus280
Indicateurs d'usure289	Pression de gonflage		Rétroviseur50
Mise sur cric220	Pneus287	Rétroviseur intérieur50, 217
Patinage289	Prises de courant électrique65	Rétroviseurs50
Permutation294	Programmation des télécommandes (télédéverrouillage)31	Chauffants53
Pneus d'hiver291	Protection contre la corrosion296	Commandés à distance52
Pression de gonflage287	R		Extérieur51
Pression de gonflage des pneus287	Radio		Extérieurs rabattables51
Radiaux288	Réglage du son168	Vue arrière50, 217
Remplacement220, 290	Rangement d'un pneu crevé280, 291	Rétroviseurs commandés à distance52
Roue de secours compacte291	Rappel de ceinture de sécurité192	Rétroviseurs extérieurs50, 51
Roues de secours291, 292	Réglages		Rétroviseurs extérieurs chauffants53
Sécurité280, 287	Personnels153	Roue de secours compacte291
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)90, 188	Réglages du système Uconnect		Roue et enjoliveur de roue292
Tailles281	Fonctions programmables par l'utilisateur41, 153	Roues de secours291, 292
Traction de remorque148				
Viellissement (durée utile des pneus)289				
Vitesse élevée288				
Pneus de recharge290				
Pneus d'hiver291				

S

Sac gonflable198
Enregistreur de données d'événement (EDR)247
Entretien204
Entretien du système de sacs gonflables204
Fonctionnement des sacs gonflables199
Sacs gonflables latéraux200
Si un déploiement se produit202
Système de réponse améliorée en cas d'accident203, 247
Témoin d'avertissement de sac gonflable198
Transport d'animaux domestiques213
Sécurité, gaz d'échappement215
Sentry Key (antidémarrreur)32
Service à la clientèle306
Service offert par le concessionnaire.255
Sièges44
Ajustement44
Arrière à dossier rabattable44
Basculement44
Chauffants46
Sièges chauffants46
Sièges rabattables à plat44
Signallement des défauts reliés à la sécurité309
Support du capot69
Surchauffe du moteur242
Système antipatinage178
Système d'accès et de démarrage sans clé	
Keyless Enter-N-Go41
Passive Entry (Entrée passive)41
Système d'aide au stationnement actif ParkSense132
Système d'alarme de changement de voie55
Système d'assistance active à la conduite120
Système d'assistance au freinage174
Système d'avertissement de basse pression des pneus188
Système d'avertissement de collision frontale184
Système d'avertissement de présence de piéton174, 188
Système de chauffage-climatisation60
Arrière62
Mode manuel60
Système de climatisation257
Système de commande électrique des freins174
Système de démarrage à distance.34, 36
Système de diagnostic de bord93
Système de freinage262, 300
Maître-cylindre262
Stationnement97
Système de freinage antiblocage (ABS)173
Témoin d'avertissement84
Vérification du liquide262
Système de freinage antiblocage (ABS).173
Système de frein de stationnement électrique97
Système de reconnaissance vocale49
Système de retenue supplémentaire – sac gonflable198
Système de surveillance de circulation en marche arrière181
Système de surveillance des angles morts178
Système électronique de commande des freins174
Système ParkSense arrière124
Système ParkSense, arrière124
Systèmes audio (radio)153

T

Tableau de référence, dimension des pneus281
Télécommande29
Programmation de télécommandes additionnelles31
Système de démarrage36

Télédéverrouillage	
Programmation de télécommandes additionnelles31
Téléphone cellulaire172
Témoin d'anomalie de la transmission87
Témoin d'anomalie du moteur (témoin d'anomalie)94
Témoin d'anomalie (vérification du moteur)89
Témoin d'avertissement des freins antiblocage87
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur85
Témoin de portière ouverte85
Témoin de pression d'huile86
Témoin de sac gonflable84, 198, 214
Témoin du régulateur de vitesse92
Témoins d'avertissement (description du groupe d'instruments)88
Témoins d'avertissement et messages84
Traction de remorque144
Astuces149
Attelages146
Câblage149
Exigences minimales147
Poids de la remorque et poids au timon de la remorque147
Traffic Sign Assist (Aide sur les panneaux de signalisation)118
Transmission	
Automatique100, 263
Entretien263
Fluide305
Transmission automatique100, 264
Additifs spéciaux263
Ajout de liquide263, 264
Changement de l'huile et du filtre264
Remplacement de l'huile264
Type de liquide263, 305
Vérification du niveau de liquide263

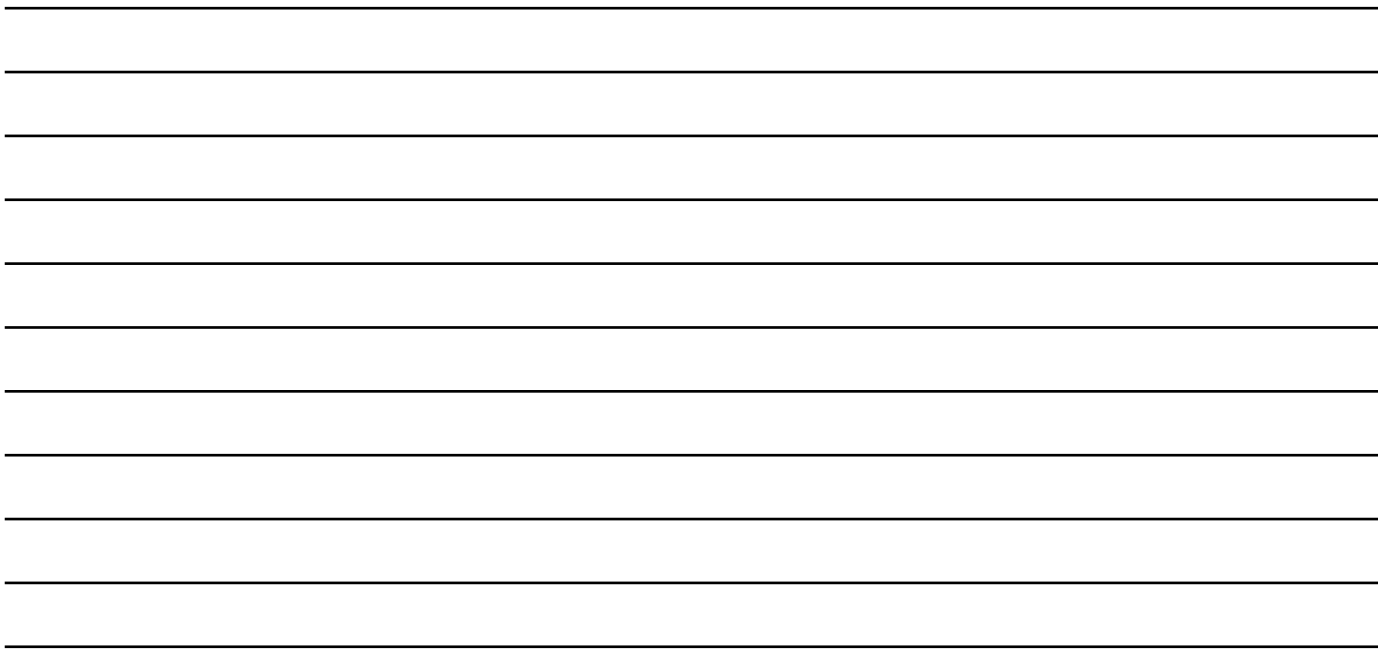
Transport d'animaux domestiques213
Tremblement dû au vent69
Trousse d'entretien	
des pneus227, 232, 233, 234, 235, 236
Trousse d'entretien des	
pneus –selon l'équipement.227

U

Urgence, En cas d'	
Démarriage d'appoint236, 239
Désembourbement d'un véhicule243
Mise sur cric220
USB64
Utilisation du cric220

V

Vérifications de la sécurité de votre véhicule213
Vérifications de niveau de liquide	
Circuit de refroidissement260
Freinage262
Huile moteur252
Transmission automatique263
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule215
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule214
Vérifications, sécurité213
Verrouillage	
Verrouillage automatique des portières39, 42
Verrouillage des portières39, 42
Verrous215
Capot69
Vidange de l'huile moteur selon l'équipement78



La responsabilité première du conducteur consiste à conduire le véhicule en toute sécurité. Si vous conduisez alors que votre attention est détournée, vous risquez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui peut entraîner un accident et des blessures. FCA US LLC recommande vivement au conducteur de faire preuve d'extrême prudence en utilisant un appareil ou une fonction qui pourrait détourner son attention de la route. L'usage d'appareils électriques comme les téléphones cellulaires, les ordinateurs, les radios portatives, le système de navigation du véhicule ou tout autre appareil par le conducteur alors que le véhicule est en déplacement est dangereux et peut entraîner de graves collisions. Écrire et envoyer des télémessages en conduisant est également dangereux et ne devrait se faire que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Si vous n'êtes pas en mesure de vous concentrer totalement sur la conduite de votre véhicule, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Certains États et certaines provinces interdisent l'usage de téléphones cellulaires ou l'envoi de télémessages en conduisant. Il incombe toujours au conducteur de se conformer à toutes les réglementations locales en vigueur.

Ce manuel du propriétaire a été préparé pour vous aider à vous familiariser avec votre nouveau véhicule RAM et sert de source de références pour répondre aux questions les plus fréquentes.

Les caractéristiques illustrées dans ce manuel peuvent ne pas toutes s'appliquer à votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site mopar.com/om (É.-U.), proprietaires.mopar.ca (Canada) ou votre concessionnaire RAM local.

ASSISTANCE ROUTIÈRE

À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE.

COMPOSEZ LE 1 800 521-2779 OU VISITEZ LE SITE chrysler.rsahelp.com (États-Unis)

COMPOSEZ LE 1 800 363-4869 OU VISITEZ LE SITE fca.roadsideaid.com (CANADA)

SERVICES : Réparation de pneu crevé, alimentation en carburant en raison d'une panne sèche, assistance au démarrage, déverrouillage du véhicule en raison de clé perdue ou laissée dans l'habitacle et service de remorquage

Veillez consulter le chapitre sur le service à la clientèle de ce manuel du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements.

FCA US LLC se réserve le droit de modifier les modalités ou d'interrompre le programme d'assistance routière à tout moment. Le programme d'assistance routière est soumis à certaines restrictions et conditions d'utilisation uniquement déterminées par FCA US LLC.

CONDUITE ET ALCOOL

La conduite en état d'ébriété est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Votre capacité de conduire peut être considérablement diminuée, même avec un taux d'alcool dans le sang inférieur à la limite permise. Ne conduisez jamais sous l'effet de l'alcool. Nommez un conducteur désigné qui ne consomme aucun alcool, appelez un taxi ou un ami, ou utilisez les transports publics.

AVERTISSEMENT

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'un accident. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.





L'application Ram met les plus récentes nouveautés en matière de connectivité et de commodité à portée de main. L'application permet d'accéder aux commandes à distance du véhicule (s'il en est équipé), à l'historique de l'entretien, à Mon garage et à la boîte à gants numérique. Pour obtenir cette application, allez directement sur l'App Store^{MD} ou Google Play^{MD} Store et saisissez le mot-clé de recherche « Ram » [résidents des États-Unis seulement].

TÉLÉCHARGEZ LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE ET LES LIVRETS
DE RADIO ET DE GARANTIE LES PLUS RÉCENTS

USA



[MOPAR.COM/OM](https://mopar.com/om)

CANADA



[PROPRIETAIRES.MOPAR.CA](https://proprietaires.mopar.ca)